



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

LES ACTES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Bamako, les 4 et 5 octobre 2006

Adresse : B.P. E 1600 – Niaréla Rue 499 Porte 23 - Bamako (MALI)
Tél. : (223) 221 55 00 / 221 55 80 / 221 60 71 Fax (223) 221 11 40
Email : afristat@afristat.org
Site Internet : www.afristat.org

PRESENTATION

La onzième réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT s'est tenue du 4 au 5 octobre 2006 à Bamako (MALI). La nouveauté de cette réunion statutaire a résidé dans la qualité et la teneur des communications. L'intérêt des thèmes a sans aucun doute rehaussé la portée scientifique des travaux qui, pour la première fois font l'objet de publication sous la présente forme.

Les présents Actes du Conseil scientifique qui retracent les contours et le contenu de ces travaux renferment le relevé de conclusions du Conseil, les documents relatifs à la mise en œuvre du Plan stratégique de travail d'AFRISTAT en 2006 et sa programmation en 2007 et les communications des experts.



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 11^{ÈME} RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Bamako, 4 et 5 octobre 2006

1. Le Conseil scientifique d'AFRISTAT a tenu sa 11^{ème} réunion les 4 et 5 octobre 2006 à Bamako (Mali) au siège d'AFRISTAT. Les travaux ont été présidés par le Pr Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université d'Abomey Calavi (Bénin).
2. Ont pris part à cette réunion, les membres titulaires du Conseil scientifique, les observateurs ainsi que les experts d'AFRISTAT. La liste des participants figure en annexe 4. La Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et PARIS21 n'étaient pas représentés.

POINTS 1 ET 2 : OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Les questions inscrites à l'ordre du jour étaient rapportées par M. Martin BALEPA, Directeur Général, M. Birimpo LOMPO, Directeur Général adjoint d'AFRISTAT et les experts d'AFRISTAT. Le secrétariat de la réunion était assuré par AFRISTAT.
4. Après le mot de bienvenue du Directeur Général d'AFRISTAT, M. Jean-Louis BODIN, Inspecteur Général Honoraire de l'INSEE, Président de la 10^{ème} réunion du Conseil scientifique a ouvert les travaux.
5. Le Conseil scientifique a adopté son ordre du jour (Annexe 1).

POINT 3 : ELECTION DU PRESIDENT

6. Les membres du Conseil scientifique ont élu à l'unanimité le Pr Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Président du Conseil scientifique en remplacement de M. Jean-Louis BODIN dont le mandat était arrivé à son terme depuis l'année 2005. M. BODIN avait accepté de proroger son mandat jusqu'à l'élection d'un autre Président. A l'issue de cette élection, le Président du Conseil et le Directeur Général d'AFRISTAT

ont, respectivement aux noms du Conseil et de la Direction générale, rendu un vibrant hommage à M. BODIN qui a assuré le nouveau Président et la Direction générale de son soutien.

POINT 4 : EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2006

7. Le Conseil scientifique a entendu un exposé de la Direction générale sur l'état d'avancement de l'exécution du Plan d'action 2006 et des recommandations émises par les instances statutaires d'AFRISTAT au cours de leurs dernières réunions respectives.

8. S'agissant des recommandations, le Conseil a félicité la Direction générale pour leur bonne exécution.

9. En ce qui concerne l'état d'avancement de l'exécution du Plan d'action 2006, le Conseil a apprécié l'ampleur et la qualité des activités réalisées au cours des neuf premiers mois de l'année 2006. Il a constaté un faible taux de réalisation des activités qui se justifie par la faible appropriation de la programmation stratégique par les Etats membres, l'absence de financement de certaines activités programmées, le remplacement tardif des experts en fin de séjour, l'arrivée tardive des nouvelles recrues et dans une certaine mesure l'insuffisance de reporting.

10. Il recommande :

- a) l'amélioration de la partie analytique du rapport d'exécution afin de valoriser les activités réalisées ;
- b) l'amélioration de la présentation du tableau annexé au rapport d'exécution du Plan d'action, notamment les données sur les semaines expert de travail ;
- c) l'amélioration de la diffusion des travaux méthodologiques réalisés par AFRISTAT, notamment par la traduction systématique en anglais des publications ;
- d) l'évaluation de l'impact de l'assistance fournie à certains Etats membres dans la préparation aux concours d'entrée dans les écoles de statistique africaines.

11. Le Conseil a pris acte de ce rapport d'étape et propose à la Direction générale de le soumettre à l'examen du Comité de direction sous réserve de la prise en compte des améliorations réalisables d'ici la tenue de la réunion du Comité de direction.

POINT 5 : EXAMEN DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2007 DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT

12. Le projet de Plan d'action 2007 a été présenté au Conseil scientifique. Ce projet tient compte des enseignements tirés de l'exécution des neuf premiers mois du plan précédent.

13. Le Conseil a apprécié l'effort de la Direction générale qui a présenté un document complet et opérationnel faisant clairement apparaître les produits attendus et les contraintes en matière de ressources humaines. Toutefois, il a recommandé :

- a) d'améliorer la présentation du plan d'action selon les grands axes et en le complétant par un tableau synthétique permettant de mieux apprécier l'équilibre entre les ressources d'AFRISTAT (humaines et financières) et les activités ;
- b) de fixer les priorités attachées aux différentes activités ;
- c) de mieux capitaliser les acquis en liaison avec les besoins des bénéficiaires, d'organiser un processus d'évaluation de ses actions, notamment par l'organisation d'une enquête de perception auprès des institutions des Etats membres, et des partenaires techniques et financiers ;
- d) de porter une attention particulière à l'intégration des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) ;
- e) de développer la synergie avec les partenaires pour rentabiliser les produits.

14. Le Conseil recommande au Comité de direction l'adoption du projet de Plan d'actions 2007 sous réserve de la prise en compte des recommandations a et b du paragraphe précédent.

POINT 6 : ETAT D'AVANCEMENT DE L'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX NON DEFINITIFS DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT

15. Le Conseil a pris connaissance des activités de la Direction générale en matière de comptabilité nationale, notamment l'élaboration des comptes non définitifs et provisoires. Tout en poursuivant les efforts pour amener les Etats membres à élaborer et publier les comptes nationaux dans des délais acceptables par les utilisateurs, AFRISTAT a engagé, depuis 2005, des réflexions en vue de les assister dans la production de comptes nationaux non définitifs et provisoires.

16. A l'issue des débats, le Conseil a encouragé AFRISTAT à poursuivre ses efforts dans ce domaine. Il recommande :

- a) La poursuite des réflexions pour affiner les méthodes proposées.
- b) L'exploration d'autres pistes, notamment l'utilisation des approches autres que l'optique « Production » et l'exploitation des données des systèmes basés sur la TVA ;
- c) Une meilleure intégration des résultats des enquêtes auprès des ménages ;
- d) Le développement des synergies avec les activités de comptabilité nationale dans le cadre du Programme de comparaison internationale (PCI-Afrique) ;
- e) des réflexions avec les INS pour trouver des solutions au problème de mobilité du personnel dans les services de comptabilité nationale.

POINT 7 : DONNEES CONJONCTURELLES DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT : CONDITIONS DE COLLECTE ET DE VALIDATION

17. Les membres du Conseil ont suivi une présentation portant sur :
- la collecte et la publication de données conjoncturelles par AFRISTAT et les Etats membres ;
 - l'élaboration et la publication des indices de prix à la consommation régionaux ou nationaux ;
 - la mesure de l'inflation sous-jacente ;
 - la mise en place d'un indice de prix à la consommation des ménages pauvres ;
 - l'utilisation des données monétaires comme un indicateur conjoncturel mensuel.
18. Les questions soulevées par cette présentation ont donné lieu à un débat riche à l'issue duquel, les membres du Conseil ont recommandé :
- a) la poursuite de la publication du Bulletin des données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT (BDCEA) en veillant à une meilleure utilisation de ces données par les instances internationales, notamment par le Comité de convergence de la Zone Franc (COCOZOF) ;
 - b) la généralisation de la publication d'un bulletin et d'une note de conjoncture par les Etats membres sur le modèle expérimenté au Mali, en Mauritanie et au Cameroun ;
 - c) l'approfondissement des réflexions sur la nécessité de la production ou non des indices des prix à la consommation des ménages, nationaux ou régionaux, afin de justifier leur pertinence, notamment par rapport à leurs coûts d'élaboration ;
 - d) la prise en compte des préoccupations de chaque sous région dans l'élaboration de l'indice d'inflation sous-jacente ;
 - e) la poursuite des réflexions sur la pertinence d'un indice des prix à la consommation des ménages pauvres.
19. En ce qui concerne les statistiques monétaires, le Conseil a estimé qu'une valeur ajoutée peut être apportée par des traitements adaptés pour le calcul d'indicateurs spécifiques.

POINT 8 : SUIVI DES STATISTIQUES SOCIALES SECTORIELLES : NOUVEAU DEFI POUR AFRISTAT ET QUEL DISPOSITIF A METTRE EN OEUVRE

20. L'exposé a porté sur le système d'information statistique intégré des statistiques sociales sectorielles à mettre en place dans le contexte du suivi statistique de la pauvreté. L'accent a été mis sur les nouveaux outils de suivi et évaluation des politiques que sont les comptes satellites, les cadres de dépenses à moyen terme et les budgets programmes. L'exposé a aussi posé les problèmes de coordination du Système statistique national (SSN) et des responsabilités dans la production des statistiques sociales.

21. Les membres du Conseil ont fait des remarques et commentaires sur :
- l'ancrage institutionnel de l'élaboration de ces comptes satellites au sein de l'INS ou des ministères sectoriels concernés, ce qui pose, dans tous les cas, le problème de ressources humaines pour sa prise en charge ;
 - la pérennité de la production des comptes satellites qui sont souvent développés dans le cadre de projets financés par les bailleurs ;
 - le renforcement des liens entre la comptabilité nationale et les comptes satellites pour faire jouer toutes les synergies possibles.
22. Le Conseil a recommandé :
- a) l'élaboration des comptes satellites dans un contexte de renforcement de la coordination et de l'amélioration des statistiques de base ;
 - b) la poursuite des réflexions sur l'élaboration des répertoires d'établissements et des nomenclatures fonctionnelles.

POINT 9 : DYNAMISATION DE LA DIMENSION « OBSERVATOIRE » DES ACTIVITES D'AFRISTAT

23. Le Conseil a suivi une communication portant sur les orientations des activités futures d'AFRISTAT.
24. Les membres du Conseil ont apprécié les efforts de réflexion sur le sujet et encouragé la Direction générale à approfondir les actions en les hiérarchisant, pour :
- a) renforcer le rôle de leader d'AFRISTAT en matière de statistique en Afrique ;
 - b) renforcer les collaborations et les partenariats avec les organismes sous régionaux, régionaux et internationaux ;
 - c) valoriser les travaux des INS par des analyses plus poussées à partir des données qu'ils fournissent ;
 - d) développer les activités de recherche et d'analyse en liaison avec les écoles en jouant le rôle de laboratoire dans le système Licence, Master et Doctorat (LMD) ;
 - e) mobiliser les ressources pour le financement des activités statistiques, en premier lieu celles de la Commission européenne ;
 - f) poursuivre une stratégie active de communication.

POINT 10 : PRISE EN COMPTE DU SYSTEME LMD DANS LE DEVELOPPEMENT DES ECOLES DE STATISTIQUE AFRICAINES

25. La généralisation du système LMD dans l'enseignement supérieur nécessite sa prise en compte par les écoles de statistique de Yaoundé, Abidjan et Dakar.

26. Les études requises et les propositions attendues feront l'objet d'un groupe de travail impliquant, en plus des écoles, AFRISTAT et des représentants des INS, de certaines universités et de la fonction publique de quelques Etats membres. Ce processus devra permettre l'harmonisation des enseignements dispensés par les écoles et une mobilité accrue des étudiants tout en préservant les spécificités des écoles et leurs capacités à répondre encore mieux aux besoins des SSN, et des autres secteurs en économistes et statisticiens de différents niveaux.

27. Ces orientations sont approuvées par le Conseil et seront soumises au Comité de direction.

POINT 11 : QUESTIONS DIVERSES

28. La représentante de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a informé le Conseil de la création du Centre africain de la statistique de la CEA.

POINTS 12 ET 13 : ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

29. Le Conseil scientifique a adopté le présent relevé de conclusions et demande au Directeur Général d'AFRISTAT de le présenter au Comité de direction lors de sa réunion du 24 au 27 octobre 2006.

30. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sérieuse et empreinte de cordialité. Les membres du Conseil scientifique remercient la Direction générale pour la qualité des documents présentés ainsi que pour la bonne organisation des travaux et l'accueil des participants.

31. Le Président du Conseil scientifique constate que l'ordre du jour est épuisé et clôt la réunion.

Fait à Bamako, le 5 octobre 2006

Pour le Conseil scientifique d'AFRISTAT ;

Le Président

Fulbert AMOUSSOUGA GERO

Ordre du jour de la 11^{ième} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du Président
4. Etat d'avancement de l'exécution du Plan d'action 2006 du PSTA et de la mise en œuvre des recommandations de la 10^{ième} réunion du Conseil scientifique et de la 13^{ième} réunion du Comité de direction
5. Examen du projet de Plan d'action 2007 de la Direction Générale
6. Etat d'avancement de l'élaboration des comptes non définitifs dans les Etats membres d'AFRISTAT
7. Données conjoncturelles dans les Etats membres d'AFRISTAT : conditions de collecte et de validation
8. Suivi des statistiques sociales sectorielles : nouveau défi pour AFRISTAT et quel dispositif à mettre en œuvre
9. Dynamisation de la dimension « observatoire » des activités d'AFRISTAT
10. Prise en compte du système LMD dans le développement des écoles de statistique africaines
11. Questions diverses
12. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
13. Clôture de la réunion

LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

1. Rapport sur l'état d'exécution du Plan d'action 2006 du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2006-2010, janvier –septembre 2006
2. Plan d'actions 2007 du PSTA 2006- 2010
3. Données conjoncturelles dans les Etats membres d'AFRISTAT : conditions de collecte et de validation
4. Etat d'avancement de l'élaboration des comptes non définitifs dans les Etats membres d'AFRISTAT
5. Le suivi des statistiques sociales sectorielles, un nouveau défi pour AFRISTAT : quel dispositif mettre en œuvre avec les INS
6. Dynamisation de la fonction « observatoire » des activités d'AFRISTAT : éléments d'orientation stratégique



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**RAPPORT SUR L'ETAT D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2006
DU PROGRAMME STRATEGIQUE DE TRAVAIL D'AFRISTAT 2006-2010
Janvier-septembre 2006**

Septembre 2006

INTRODUCTION

Lors de sa session d'octobre 2005, le Comité de direction avait adopté le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2006-2010 et son plan d'action 2006. Après neuf mois d'exécution, la Direction générale présente l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action 2006 en vue d'ajuster les stratégies et dans la perspective de la préparation du plan d'action 2007.

L'évaluation globale de la mise en œuvre du plan d'action, en termes produits finalisés, au cours des neuf premiers mois indiquerait un faible niveau d'exécution des activités programmées. Sur une prévision de 97 résultats ou de produits attendus, 35 ont été finalisés. A ceci il faudrait ajouter autant de produits en cours de finalisation et ceux non prévus mais réalisés.

Ce niveau d'exécution du plan d'action observé s'expliquerait par le fait que la programmation stratégique est un nouvel exercice qui demande un délai d'apprentissage pour les experts et les Etats membres. A cela il faut mentionner que le personnel recruté au titre de 2006 n'a pris service qu'au cours du second semestre. Pour ce personnel, une période d'adaptation à une réalité de plus en plus complexe de quelques mois était nécessaire.

Ce rapport d'étape qui fait ressortir les principaux résultats atteints et les difficultés rencontrées s'articule autour des points suivants :

- Appui au renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux ;
- Appui à la mise en œuvre du cadre de référence et du support méthodologique minimum commun ;
- Appui à l'amélioration des statistiques sociodémographiques et du développement rural ;
- Appui aux statistiques et synthèses économiques ;
- Diffusion et communication ;
- Etudes et recherche appliquée.

La suite donnée aux recommandations des réunions antérieures, les appuis directs aux Etats et le tableau relatif à la mise en œuvre du plan d'action 2006 figurent, respectivement, en annexes 1, 2 et 3.

I. APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES SSN

En matière de renforcement des capacités, les appuis ont été focalisés sur deux axes fondamentaux à savoir les questions institutionnelles et la formation.

1.1 Questions institutionnelles

AFRISTAT a organisé, avec l'appui de la Banque africaine de développement, un atelier sur l'élaboration des SNDS à l'attention des Etats membres et d'autres pays. Ce séminaire était destiné aux responsables des INS chargés de cette question et à ceux des DSRP. Au cours du séminaire, des thèmes importants tels que l'organisation institutionnelle des SSN et la coordination statistique, la gestion axée sur les résultats (GAR) et la programmation stratégique ont été abordés.

En matière d'organisation des SSN et de coordination statistique, une sensibilisation a été faite sur l'application de la résolution des Nations unies sur les principes fondamentaux de la statistique publique et le code de bonnes pratiques des SSN européens a été exposé. A cet effet, il a été recommandé d'élaborer une Charte de la Statistique africaine en s'appuyant sur la Résolution des Nations unies, afin d'amener les Etats africains à mettre en place des règles d'éthique et de bonnes conduites en la matière, en vue de promouvoir la culture et la production statistiques pour le développement. L'épineuse question de la gestion des ressources humaines a été abordée. Elle semble prendre l'ascendant sur tous les problèmes qui assaillent les INS. Pour atténuer ses effets néfastes sur la production, il a été recommandé aux Etats et aux responsables des SSN d'améliorer les niveaux de rémunération de base du personnel du SSN et de favoriser plus d'équité dans le partage des avantages de tous ordres procurés par les opérations statistiques.

Pour ce qui est de la GAR et de la programmation stratégique, les concepts de base et les principes fondamentaux ont été portés à la connaissance des responsables. Pour permettre une maîtrise de ces outils, le séminaire a recommandé l'élaboration d'un manuel opérationnel de planification stratégique axée sur les résultats pour la formulation des SNDS s'appuyant sur l'existant. Les responsables et les personnels d'encadrement devraient s'appropriier ces deux importants outils pour mieux gérer les SSN.

En ce qui concerne les questions de coordination statistique, AFRISTAT a appuyé l'élaboration d'un avant-projet de loi organisant les activités statistiques en Côte d'Ivoire. Un projet de loi et son processus d'adoption ont été proposés. Les principales recommandations ont trait à l'élaboration des textes d'application de la loi, à l'organisation d'un séminaire national, réunissant producteurs et utilisateurs, sur l'examen et l'approbation de l'ensemble de ces projets de textes, et à la réalisation ou actualisation de l'étude relative à la cartographie du système statistique ivoirien.

Dans le cadre de la vulgarisation de l'appui à l'appropriation du PSTA et de l'identification des besoins d'assistance technique des Etats membres, des missions de programmation stratégique ont été réalisées au Bénin, au Gabon, en Guinée et au Tchad. Elles ont permis de recueillir des besoins qui, malheureusement pour la plupart, n'ont pas été satisfaits faute de suivi de la part des bénéficiaires.

1.2 Appui à la formation

En matière de formation, AFRISTAT a poursuivi son partenariat avec les écoles de statistique pour la mise en place du Réseau d'institutions pour la formation statistique supérieure en Afrique (RIFOSSA), animé un cours sur les systèmes d'information à l'ENSEA, appuyé la préparation des candidats aux concours d'entrée dans les écoles statistiques africaines et accueilli des stagiaires.

AFRISTAT a contribué à l'animation du réseau des écoles de formation statistique de ses Etats membres à travers sa participation à la réunion de la CODESA et par sa contribution à l'organisation d'un séminaire sur la formation statistique en Afrique Subsaharienne. Ce séminaire qui a regroupé tous les responsables des écoles de formation statistique et des partenaires financiers des écoles de formation statistique a abouti à la création du Réseau d'institutions pour la formation statistique supérieure en Afrique (RIFOSSA) ainsi qu'à l'élaboration de sa charte d'adhésion. Ce séminaire a adopté une liste d'activités à mener. Parmi celles-ci on peut citer au moins deux :

- Préciser comment les besoins des SSN se répercutent sur les programmes et les méthodes d'enseignement ;
- Sensibiliser les autorités à l'importance de la formation initiale, et de la nécessité de l'attribution des bourses d'étude et du recrutement des diplômés.

Le cours à l'ENSEA a porté sur les systèmes d'information pour le suivi et l'évaluation des DSRP/ OMD. Son contenu a permis aux étudiants concernés de se familiariser avec les concepts utilisés, de maîtriser la constitution d'un système d'information pour le suivi du développement socio-économique et l'élaboration des indicateurs utilisés dans ce domaine.

En ce qui concerne l'encadrement des stagiaires, une dizaine venant de l'ENSEA, de l'ISSEA, d'universités africaines, américaines et françaises (ENSAE et ENSAI) ont été reçus à AFRISTAT au cours de l'année.

Grâce à la Coopération française, des appuis financiers ont été apportés aux Etats pour la préparation de leurs candidats aux concours d'entrée dans les écoles (Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Gabon, RCA et Tchad). AFRISTAT assure la mise en place et le suivi de l'utilisation de ces financements qui ont été élargis au Niger et à la Guinée à compter de 2006. Il serait souhaitable d'évaluer l'impact de cet appui dans les pays bénéficiaires.

En matière de formation continue, le plan régional n'est pas encore élaboré. Cependant des actions de formation ont été initiées par AFRISTAT ou à la demande de certains Etats membres.

II. APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE REFERENCE ET DU SUPPORT METHODOLOGIQUE MINIMUM COMMUN

2.1 Mise en œuvre du CRESMIC

La période a été marquée par :

- i) la réalisation d'ateliers nationaux de présentation et d'appropriation du cadre de référence et du support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et les OMD ;
- ii) l'appui technique à certains Etats pour le développement architecturé de leurs systèmes d'information pour le suivi et évaluation des SRP ;
- iii) la réalisation des études bilan-diagnostic des observatoires de la pauvreté et des dispositifs institutionnels de suivi et évaluation des DSRP et OMD.

2.1.1 Réalisation des ateliers nationaux de présentation et d'appropriation

Au cours des neuf premiers mois de 2006, des appuis à la tenue des ateliers nationaux de présentation et d'appropriation du CRESMIC dans les Etats membres ont été réalisés. Ces ateliers ont contribué à adapter le CRESMIC aux réalités nationales de chacun des Etats aussi bien par rapport au contenu des axes stratégiques identifiés qui diffèrent d'un pays à un autre que par rapport aux capacités statistiques actuelles et prévisionnelles des Etats. Ce qui a contribué à enrichir les débats sur le processus de mise en place des Systèmes d'information sur la réduction de la pauvreté (SIRP).

Ces présentations ont fait ressortir la nécessité de disposer d'un système d'information qui couvre les différents aspects de la pauvreté. Les propositions faites dans le CRESMIC répondent à ces préoccupations. En effet, ces ateliers ont permis aux différents acteurs impliqués dans le suivi de la pauvreté :

- d'avoir une compréhension commune des enjeux en matière de système d'information pour le suivi et évaluation des politiques de développement socio-économique ;
- de se familiariser avec le support méthodologique dont le but est de faciliter l'opérationnalisation du mécanisme de suivi et évaluation des DSRP et des OMD ;
- de proposer des mesures et des actions pour adapter le dispositif de suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté au CRESMIC ;
- d'identifier un dispositif minimum qui assure l'alimentation de la liste des indicateurs identifiés pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD

Il ressort des ateliers nationaux d'appropriation du CRESMIC, un engagement des Etats à élaborer leur système d'information pour le suivi et évaluation du DSRP en tenant compte des orientations proposées par AFRISTAT.

Quelques difficultés ont été observées pour la mise en œuvre du CRESMIC. Il s'agit, en effet, de certains facteurs liés à la capacité des structures concernées par le suivi de la mise en œuvre des DSRP dans les Etats et de la mobilisation des principaux intervenants (INS, Cellules DSRP) qui ont constitué une contrainte pour la mise œuvre du CRESMIC. Ce qui fait que les besoins d'appui exprimés par les Etats ont été très timides. Pour surmonter ces contraintes, des actions sensibilisation ont été entreprises pour susciter des réactions de la part de certains pays.

Au cours de ces ateliers, il a été recommandé que les orientations définies dans le CRESMIC soient intégrées dans les réflexions pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie nationale de développement de la statistique et des programmes pluriannuels des activités statistiques.

2.1.2 Appui pour le développement de systèmes d'information

En terme d'appuis techniques directs pour la conception de systèmes d'information sur la pauvreté, des demandes provenant du Burundi, du Centrafrique, des Comores, du Gabon, du Mali, de Sao Tomé et Príncipe, du Togo, et du Tchad (cf. annexe 2) ont été reçues. Ces appuis ont contribué à mettre en place des systèmes d'information permettant de répondre aux besoins de production et

d'analyse, à intervalles réguliers, d'indicateurs pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD dans les Etats concernés.

Les prochaines étapes de la mise en place du système d'information consistent au développement d'une base de données pour accompagner le suivi des DSRP et des OMD. Cette base devra s'appuyer sur les travaux effectués pour la définition des indicateurs ainsi que de leurs méta-données

En effet, le CRESMIC présente une liste minimale d'indicateurs à établir par les pays et un schéma type d'enquêtes à mettre en place sur une période quinquennale. Ces propositions générales devraient maintenant être adaptées pays par pays pour prendre en compte la situation particulière de chacun. AFRISTAT jouera un rôle de conseil dans ce domaine. La question qui revient dans tous les Etats concerne la mise en place d'une base de données unique pour appuyer le système d'information dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des indicateurs du DSRP et des OMD.

2.1.3 Réalisation des études bilan-diagnostic des dispositifs de suivi de la pauvreté

L'objectif visé par cette étude est de mettre à disposition des éléments techniques appropriés pouvant aider les Gouvernements à mettre en place un cadre institutionnel cohérent et opérationnel nécessaire à un mécanisme de suivi et évaluation efficace et durable. Ces observatoires sont créés dans le but de valoriser les informations existantes afin de permettre un meilleur suivi et évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'évolution de la situation du pays en termes de Développement humain durable conformément aux engagements pris par les Etats lors du Sommet du millénaire en septembre 2000. Les rapports produits :

- identifient et analysent la nature, les missions, le mode d'organisation et de fonctionnement, les dysfonctionnements observés ainsi que l'ancrage institutionnel des différents types d'observatoire de la pauvreté ;
- clarifient les missions dans le sens d'une responsabilisation des différentes institutions impliquées dans le suivi et évaluation des SRP en apportant des réponses aux facteurs de blocage identifiés qui sont principalement d'ordre institutionnel ;
- proposent des recommandations pour un schéma institutionnel cohérent et durable.

La question qui revient dans les Etats disposant d'observatoire concerne leur pérennisation, leur ancrage institutionnel et l'appropriation des activités réalisées.

2.2 Appui aux systèmes d'information sur le marché du travail

Sur le plan opérationnel, l'appui aux systèmes d'information sur le marché du travail a porté sur :

- l'organisation du système d'information et le lancement de la production d'indicateurs clés prioritaires sur le marché du travail ;
- la production régulière des données ;
- la formation des cadres.

Un manuel sur la mise en place d'un système d'information sur le marché du travail (versions française et anglaise) a été élaboré. Les réflexions sur la mise en place d'une base de données pour le suivi du marché de travail ont été entamées. D'ores et déjà une version préliminaire de cette base de données est disponible. L'outil devrait être amélioré en vue de sa vulgarisation. Le renforcement des capacités des composantes nationales dans l'utilisation de cet outil est nécessaire.

III. APPUI A L'AMELIORATION DES STATISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

En matière d'appui à l'amélioration des statistiques sociodémographiques et du développement rural, les activités au cours de la période sous revue se sont focalisées sur :

- la participation aux réflexions sur la série des recensements de 2010. A cet effet, AFRISTAT a participé à la réunion de Durban sur la série des recensements de 2010. Il compte organiser en novembre 2006, un séminaire en collaboration avec l'UNSD sur les recommandations des recensements de 2010 ;
- la préparation et la tenue d'une table ronde technique sur le programme mondial de recensement de l'agriculture 2010 en collaboration avec la FAO ;
- l'élaboration d'une étude méthodologique sur les conditions techniques d'extension de l'enquête 1-2-3 au niveau national d'une part et dans le temps (la mise en place d'un panel 1-2) d'autre part.

3.1 Table ronde technique sur le programme mondial de recensement de l'agriculture 2010

La table ronde visait 13 pays francophones d'Afrique dont 11 Etats membres d'AFRISTAT. A cette occasion, une approche système intégré de statistique agricole a été proposé aux Etats dans le but de satisfaire les nouveaux besoins en données et indicateurs sur le secteur rural pour les politiques de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté et pour les OMD. Un effort d'harmonisation des définitions, concepts et nomenclatures utilisés dans les recensements agricoles avec ceux des autres organisations des Nations Unies a pris une place importante dans le nouveau programme.

3.2 Etude sur les conditions de l'extension au niveau national de l'enquête 1-2-3

L'importance des statistiques sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages n'est plus à démontrer. Les politiques de l'emploi étant au cœur des politiques de développement, la bonne orientation des politiques économiques nécessite de disposer de bonnes statistiques sur l'emploi. A cet effet, le système d'enquêtes 1-2-3 a été conçu pour permettre de mesurer notamment :

- l'emploi, le chômage et les conditions d'activités économiques dans le secteur informel (phase 1 du dispositif) ;
- la production et l'organisation du secteur informel (phase 2 du dispositif) ;
- la consommation et la pauvreté de la population (phase 3 du dispositif).

En Afrique, les premières expériences de l'enquête 1-2-3 se sont déroulées dans les principales agglomérations. L'élargissement du champ de l'enquête au Bénin (phases 1 et 2 aux principales villes), au Cameroun (phases 1 et 2 au niveau national) et en RDC (phases 1, 2, et 3 au niveau national) a permis de tirer des enseignements en vue d'améliorer le dispositif, notamment pour son extension au niveau national.

Pour accompagner les pays et capitaliser les expériences, AFRISTAT a entamé une réflexion sur l'extension de l'enquête au niveau national. A cet effet, un projet de document méthodologique a été élaboré. Ce document a abordé les points relatifs à l'application des différents concepts, au plan de sondage, aux spécificités des questionnaires et à l'agencement des trois phases de l'enquête. Les principales conclusions sont déclinées ci-après :

- s'agissant des concepts, il a été traité notamment les conditions de généralisation en milieu rural de la mesure de l'emploi, du chômage et de la production du secteur informel ;

- en ce qui concerne le plan de sondage, des critères de stratification sont proposés pour chacune des phases ; l'étude a recommandé la prise en compte des unités de production informelle des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- les questionnaires de la phase 1 devront permettre de saisir l'emploi agricole et les autres emplois saisonniers, d'estimer le revenu des activités agricoles. Pour la phase 2, des questions devraient être posées pour saisir les activités des UPI agricoles, d'élevage et de la pêche ;
- l'extension de la phase 3 ne nécessite pas d'apporter des spécificités au questionnaire ; néanmoins, dans le cadre d'analyse de la pauvreté, il est recommandé de mettre en place un dispositif d'étalonnage des unités de mesure de quantité ;

3.3 Analyse et traitement des enquêtes auprès des ménages

AFRISTAT a apporté des appuis à quelques Etats dans le cadre du renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données (cf. annexe 2). Les résultats de ces appuis ont concouru à l'élaboration des profils de pauvreté dans les Etats bénéficiaires et à l'actualisation des pondérations pour le calcul des indices des prix à la consommation.

L'organisation d'un panel 1-2 dans le cadre d'un projet pilote est en cours de réalisation sur Bujumbura (Burundi) : la méthode a été ébauchée et l'échantillon "panelisé" sur 3 ans a été tiré ; les résultats de la phase 1 de l'enquête est en cours d'analyse et la réalisation de la phase 2 est programmée pour février 2007.

Des réflexions sont en cours sur l'élaboration des comptes satellites des secteurs sociaux (éducation emploi, et santé notamment), en collaboration avec les agences spécialisées des Nations Unies (UNESCO, OIT, OMS). Elles reposent sur trois axes principaux :

- la prise en compte des besoins des CDMT sectoriels en matière de coûts paramétriques unitaires nécessaires aux simulations financières ;
- la mise au point de nomenclatures budgétaires fonctionnelles par finalité du DSRP ;
- le renforcement du répertoire des établissements, élargi aux écoles et aux centres de santé.

IV. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES ET SYNTHESSES ECONOMIQUES

Le renforcement des capacités des Etats membres en matière d'élaboration de statistiques et de synthèses économiques s'est poursuivi à travers les appuis directs aux Etats (cf. annexe 2), l'organisation des ateliers et la recherche de méthodologies appropriées. L'un des principaux objectifs visés était le rattrapage des retards de production des comptes nationaux selon le SCN93.

4.1 Amélioration des statistiques économiques de base

AFRISTAT a poursuivi ses appuis pour l'amélioration des statistiques des prix. Les pays de l'UEMOA et le Gabon ont été particulièrement concernés. Il convient de signaler que la Guinée est appuyée dans ce domaine par AFRISTAC Ouest.

S'agissant des pays de l'UEMOA, AFRISTAT a participé à la réunion de lancement de la rénovation des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) des pays de l'UEMOA. A cet effet, elle a apporté une contribution aux réflexions pour l'élaboration des futurs IHPC. Le problème de la

couverture géographique demeure car les futurs IHPC seront encore limités à la principale agglomération des Etats membres.

Par ailleurs, à l'occasion d'une réunion de la Commission statistique européenne sur l'indice des prix à la consommation, AFRISTAT a produit un document sur la problématique des indices des prix à la consommation dans les économies d'Afrique subsaharienne a été rédigé.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du PCI-Afrique, AFRISTAT a pris part à une série d'activités relatives à la collecte et au calcul des prix.

4.2 Suivi de la conjoncture économique

Pour ce qui est de ce volet, deux séminaires semestriels consacrés à la conjoncture et prévision à destination des Etats d'Afrique de l'Ouest membres d'AFRISTAT et de ceux d'Afrique centrale ont été organisés, respectivement à Bamako et à Libreville. Les leçons tirées de ces séminaires sont l'indisponibilité des sources des données conjoncturelles ou leur retard et le manque de moyens des services. Les responsables des INS ont été invités à attirer l'attention des Gouvernements pour disposer de moyens leur permettant d'améliorer la production des statistiques de base (statistiques d'entreprises, de prix et de commerce extérieur).

Par ailleurs, AFRISTAT publie trimestriellement, depuis février 2006, le Bulletin de données conjoncturelles des États membres d'AFRISTAT (BDCEA)¹ qui présente les données les plus récentes des États membres d'AFRISTAT ainsi que celles concernant l'environnement international. Il est disponible chaque trimestre aux dates suivantes : 31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 31 octobre. En outre un numéro spécial sera publié le 15 mars de chaque année, pour répondre aux besoins de la réunion du Comité de Convergence de la Zone Franc (COCOZOF). Les difficultés que rencontre ce bulletin résident principalement dans la collecte des données auprès des INS.

4.3 Comptabilité nationale

Les efforts en cours pour la rénovation des comptes nationaux suivant le SCN93 à travers l'implantation du module ERETES se sont poursuivis en même temps qu'AFRISTAT s'investissait dans la recherche de méthodologies et stratégies appropriées pour produire plus rapidement des comptes. Il faut souligner qu'actuellement, très peu d'INS sont à jour de la publication de leurs comptes nationaux. Pour les aider à raccourcir les délais, un projet d'élaboration des comptes non définitifs et provisoires a été initié depuis 2004 avec l'appui financier de la Coopération française et technique de l'INSEE.

La stratégie de mise en œuvre a consisté à partir d'un groupe de pays pilotes pour ensuite généraliser les méthodologies conçues à l'ensemble des Etats membres. Un premier groupe de cinq pays pilotes (Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali et Mauritanie) a été retenu et le cadre de travail défini. Des missions d'identification et de lancement du projet ont eu lieu dans ces pays. A la suite de ces interventions, un atelier rassemblant les représentants des pays pilotes et les partenaires techniques et financiers (DIAL, INSEE, AFRISTAT, BEAC et BCRG) a eu lieu, du 18 au 22 septembre 2006, à Bamako (cf. Etat d'avancement de l'élaboration des comptes non définitifs et provisoires dans les Etats membres d'AFRISTAT). La collecte et la disponibilité des données sources, la mobilisation et la motivation des comptables nationaux constituent les conditions de réussite du projet. Les

¹ Cf. point 7 de l'ordre du jour

responsables des INS des pays pilotes sont invités à soutenir les équipes chargées de la mise en œuvre de cette initiative.

V. DIFFUSION ET COMMUNICATION

Au cours de l'année 2006, le plan d'action a prévu de doter AFRISTAT et les SSN de stratégies de communication, d'outils de collecte et de traitement adaptés et des bases et banques de données.

Les stratégies de communication² ne sont pas encore élaborées. Cependant, lors de la célébration du 10^{ème} anniversaire du démarrage des activités d'AFRISTAT, une intense campagne de sensibilisation et de communication avait été menée pour faire connaître AFRISTAT (son statut, ses missions, ses activités, ses réussites, etc.) à travers des conférences de presse, l'organisation d'un séminaire et l'ouverture solennelle de la 15^{ème} session du Conseil des Ministres présidée par le Premier Ministre du Gabon, la confection d'un DVD, et autres objets publicitaires. Un publireportage sur les activités d'AFRISTAT, d'une durée de 10 mn 30 a été diffusé sur TV5 Monde au cours de la semaine du 11 au 17 septembre 2006. Les LLA de janvier, d'avril, de juillet et de septembre 2006 ont été publiées.

Dans le cadre d'un projet pilote financé par la Banque mondiale, quatre pays (Cameroun, Gabon, Guinée et Mauritanie) sont dotés d'une base de données socio-économiques centralisées et d'outils de publication de recueils de données statistiques.

AFRISTAT publie le bulletin de données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT à l'aide de la base de données socio-économiques AFRILDB. La constitution d'une banque de données d'enquêtes a été initiée. C'est dans ce cadre que les données des enquêtes 1-2-3 de quelques pays ont été archivées. Cette action se poursuivra au cours des prochains mois par la formation aux techniques d'archivage des données dans des Etats membres et la mise à jour de la banque des données d'enquêtes. La collecte et l'utilisation des données d'enquête feront l'objet de protocoles d'accord entre les INS et la Direction générale.

AFRISTAT continue d'apporter une assistance à ses Etats membres dans la gestion quotidienne de leurs sites Internet. Au cours de l'année 2006, des interventions ponctuelles et à distance ont été réalisées, notamment pour le Bénin, le Burkina, la Guinée et le Cameroun. Il s'agit principalement de la résolution des problèmes d'accès au serveur de l'hébergeur pour la mise à jour dus au changement de fournisseur local d'accès Internet ou de connexion du côté de l'INS.

Les prochaines actions devront donc se concentrer sur l'impulsion à donner pour la création ou la dynamisation au sein des INS de comités « Site Internet » beaucoup plus actifs qui devront faire participer tous les services producteurs de l'information statistique.

S'agissant de son propre site, la Direction générale a engagé des réflexions en vue de son amélioration, notamment en actualisant les données postées, en introduisant un moteur de recherche et en révisant sa page d'accueil.

VI. ETUDES ET RECHERCHE APPLIQUEE

² Les projets de TDR ont été élaborés

Le Centre d'études et de recherche d'AFRISTAT (CERA) a bientôt une année d'existence, année que l'on peut qualifier d'année test. La recherche est une activité transversale qui concerne tous les domaines. Elle s'inscrit dans la durée. Au cours des 9 premiers mois de 2006, un document mettant en avant les insuffisances de l'approche statistique de la pauvreté telle qu'elle est parfois conduite dans les États membres d'AFRISTAT et faisant des propositions concrètes en vue d'améliorer leurs choix techniques est en cours de finalisation. Également, une esquisse d'architecture d'un système d'information agricole a été proposée dans le cadre de la réflexion menée sur l'intégration des statistiques agricoles dans les SNDS.

Les recherches dans le domaine des évaluations d'impact ont connu plus de difficultés. L'évaluation expérimentale d'une politique publique sectorielle dans le domaine du Sida (projet INIPSA au Mali, au Bénin et au Burundi) n'a pas pu encore démarrer, en raison de difficultés persistantes pour mobiliser les partenaires techniques et les donateurs sur la partie recherche du projet. Par ailleurs, le projet mené en partenariat avec DIAL de formation aux techniques de micro-simulation n'a pas donné les résultats escomptés, les bénéficiaires de la formation n'ayant pas fourni les études demandées (un travail de micro-simulation a cependant été fait par un stagiaire indépendamment de cette formation).

En revanche, un nouveau travail méthodologique sur l'analyse des échanges de biens et de personnes a pu débuter, avec pour objectif de mieux situer chacun des pays d'Afrique dans le monde afin d'améliorer les projections démographiques et économiques.

Pour les neuf premiers mois de 2006, les conclusions suivantes sur les activités du CERA peuvent être tirées :

- les motifs de déception sont somme toute attendus et tiennent essentiellement à la difficulté à mobiliser les volontés et compétences scientifiques, ce qui est un problème général en Afrique. En effet, à l'appel général à proposition de recherche lancé en mars 2006 auprès des partenaires d'AFRISTAT (INS, écoles de statistiques, organisations régionales...), le CERA n'a reçu que 4 réponses et aucune ne correspond aux thèmes proposés. Dans le cadre d'activités financées, nous tenterons de lancer des appels à proposition plus ciblés. Par ailleurs, les initiatives de rédaction d'articles à vocation scientifique (pour Statéco ou d'autres revues) sont absentes. La co-rédaction avec des chercheurs confirmés reste sans doute la manière la plus naturelle de publier les travaux effectués par AFRISTAT, les INS et les écoles de statistiques.
- Le CERA suscite la curiosité et l'intérêt des partenaires techniques, comme en témoigne les nouveaux partenariats en cours avec les écoles de statistique et la progression des accueils : 3 étudiants français des grandes écoles (ENSAE et Sciences-Po Paris) pour un total de 13 mois, une bourse de 12 mois pour un stagiaire ENSAE en 2007 et mission longue durée d'un chercheur de DIAL pour 3 mois.

CONCLUSION ET LEÇONS TIREES

L'exécution globale, en termes de résultats et d'utilisation des ressources humaines, du plan d'action 2006 après neuf mois est satisfaisante. Cependant, des difficultés subsistent et sont imputables à :

- la faiblesse de la coordination des interventions des partenaires au sein des Etats membres ;

- la non communication systématique des besoins des pays à AFRISTAT ;
- la complexité de l'approche de la programmation stratégique : l'année 2006 est la première année de mise en œuvre du PSTA dont l'appropriation par les partenaires, en l'occurrence les Etats membres nécessite un certain délai. C'est un exercice nouveau qui demande un délai d'apprentissage.;
- l'absence de financement de certaines activités programmées ;
- le remplacement des experts en fin de séjour et l'arrivée tardive des nouvelles recrues ;
- l'insuffisance de reporting des activités réalisées.

Il faut souligner que l'évaluation n'a pas tenu compte des résultats intermédiaires et des réflexions qui n'ont pas encore abouti à des produits.

Le PSTA, étant le socle de l'ensemble des programmes d'intervention de la Direction générale d'AFRISTAT au titre de la période 2006-2010, il doit servir aussi de fil conducteur aux Etats membres pour l'élaboration de leur programme d'activités et de leurs stratégies nationales pour le développement de la statistique. Sa mise en œuvre efficace dépend de l'articulation entre les programmes d'activités des SSN avec les plans d'actions annuels d'AFRISTAT.

Les difficultés sont liées au non respect de la programmation des activités, ce qui occasionne de fréquents reports dans la mise en œuvre des actions.

Pour inverser la tendance et assurer une bonne performance à l'avenir et notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2007, une attitude proactive mérite d'être adoptée. Il s'agit, aussi bien pour AFRISTAT que pour les INS, de s'accorder sur un programme minimum d'activités à réaliser. Dans cet ordre d'idées, des échanges permanents entre AFRISTAT et les INS sur la mise en œuvre du PSTA doivent se faire en vue d'en assurer son appropriation.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation devront également être entreprises pour assurer une meilleure coordination avec les autres initiatives (régionales ou internationales) afin de garantir une synergie avec elles, notamment en matière de renforcement des capacités des SSN des Etats membres d'AFRISTAT et en matière du suivi des DSRP et OMD .

Pour faciliter l'appropriation du PSTA, la campagne de sensibilisation sera renforcée auprès des partenaires et des sessions de formation seront organisées sur la GAR et la programmation stratégique.

**ANNEXE 1 : SUITE DONNEE AUX RECOMMANDATIONS DES 13^{ème} ET 14^{ème}
REUNION DU COMITE DE DIRECTION ET DE LA 15^{ème} SESSION
DU CONSEIL DES MINISTRES D'AFRISTAT**

I. SUITE DONNEE AUX RECOMMANDATIONS DES 13^{ème} ET 14^{ème} REUNION DU COMITE DE DIRECTION ET DE LA 15^{ème} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES D'AFRISTAT

Cette note reprend l'ensemble des recommandations formulées lors de la 13^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT en distinguant celles dont la réalisation incombe à la seule Direction générale de celles qui impliquent aussi d'autres partenaires. Elle reprend aussi les recommandations formulées par le Conseil des Ministres lors de sa 15^{ème} session ordinaire tenue en avril 2006 à Libreville.

Recommandations du Comité de direction à la Direction générale

Etat d'avancement de l'exécution du programme d'activités 2005

RCD1. AFRISTAT doit prendre des mesures pour intégrer la dimension d'« Observatoire » dans ses activités. La Direction générale fera une présentation sur la question au cours de la prochaine réunion du Comité de direction.

La Direction générale a préparé une note sur la question qui a fait l'objet d'un exposé à la 11^{ème} réunion du Conseil scientifique qui a encouragé la Direction générale à approfondir les réflexions des actions devant permettre mettre en exergue le rôle d'observatoire.

RCD2. AFRISTAT doit préparer une note technique sur les données conjoncturelles des Etats membres.

La Direction générale a préparé une note sur la question qui a fait l'objet d'un exposé à la 11^{ème} réunion du Conseil scientifique qui a formulé une série de recommandations pour améliorer la collecte et la validation des données conjoncturelles.

RCD3. La communication entre les INS et AFRISTAT doit être améliorée par l'instauration des contacts plus réguliers entre les deux parties.

La Direction générale a pris de nombreuses initiatives sur cette question qui ont rencontré un bon accueil de la part des INS.

Ainsi, à la demande d'AFRISTAT, chaque INS a désigné un cadre chargé de la collecte des données des données institutionnelles, structurelles et conjoncturelles de son pays. Ce cadre joue également le rôle de "correspondant" de *La lettre d'AFRISTAT*. Cependant, tous les INS n'accordent pas la même attention à ces activités.

Par ailleurs, la Direction générale organise, suivant les possibilités, des missions de travail auprès des INS soit dans le cadre de la mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT soit dans le cadre de la supervision des activités ou d'appuis techniques. A ces occasions, la Direction générale s'informe des activités des INS.

Questions budgétaires 2005 de la direction générale d'AFRISTAT

RCD4. que le reliquat, c'est-à-dire 11 524 056 francs, soit affecté au budget 2007

La gestion de l'exercice 2005 a donné lieu à un excédent 244 077 556 francs CFA dont 232 483 500 francs financent le budget 2006. Le reliquat de 11 524 056 francs sera affecté au budget 2007 et l'éclatement du poste a été fait. Les excédents budgétaires sont systématiquement affectés aux budgets des exercices antérieurs.

RCD10. la mise en pratique des recommandations du commissaire aux comptes et de la Commission de contrôle de l'exécution du budget.

1. Assurer le maximum de sécurité autour des supports de sauvegarde et la sauvegarde externe des informations.

Depuis mi-juillet, les fichiers de comptabilité et de paie sont sur le serveur "serv-afristat". Les logiciels correspondants ont été installés en mode serveur sur cette même machine et les personnes autorisées les utilisent à distance.

Depuis la même époque sur chaque serveur ("serv-afristat" et "afriostat02") les sauvegardes sont effectuées quotidiennement sur des bandes. Cela inclut les fichiers de comptabilité et de paie ainsi que tous les fichiers du secrétariat et les fichiers des répertoires individuels. Pour le moment, 2 cartouches par serveur sont utilisées alternativement, les jours de sauvegarde allant du lundi au vendredi à partir de 23 heures. Le procédé fonctionne correctement et les 2 serveurs informent automatiquement par courrier électronique les responsables informatiques du résultat des sauvegardes.

Le système peut être amélioré en augmentant le nombre de cartouches et en utilisant un autre schéma de sauvegarde. L'option d'une sauvegarde extérieure implique :

- l'existence sur Bamako d'une société apte à stocker dans un endroit sécurisé les bandes : des recherches sont en cours pour identifier une telle société ;
- des coûts de la solution notamment pour la prestation, l'achat des bandes et le transport de/vers la société : l'évaluation de ces coûts dépend de la société.

La sauvegarde sur des sites Internet spécialisés peut être envisagée pour un nombre limité de fichiers en raison des temps de transfert autorisés par la liaison Internet d'AFRISTAT.

2. La Direction générale doit veiller à la mise à jour régulière des dossiers individuels du personnel

L'agent ayant la gestion des dossiers a été formé et les classeurs ont été constitués. Le transfert effectif des dossiers sera réalisé dès que le mobilier nécessaire sera disponible.

3. Recruter un assistant comptable afin de permettre la tenue en temps réel des informations comptables

L'assistant au comptable a été recruté dans le cadre de la supervision sous-régionale du Programme de comparaison internationale confiée à AFRISTAT. Il a été initié au logiciel de comptabilité SAARI et aux comptes d'AFRISTAT. Le retard dans l'enregistrement des informations comptables se résorbe progressivement.

Toutefois, son apport au niveau de la comptabilité reste limité car ayant également la charge des informations financières du PCI Afrique.

4. Tout déplacement d'immobilisation d'un bureau à un autre doit être dûment autorisé par la Direction d'AFRISTAT. Des dispositions doivent être prises en cas de non respect (sanctions, blâmes, etc.)

Les fiches d'immobilisation ont été mises à jour. Les fiches détenteur ont été reprises et seront soumises à la signature des membres du personnel. La signature permettra de faire prendre conscience à chacun de la nécessité d'une surveillance des matériels mis sous sa garde.

Recommandations du Conseil des Ministres à la Direction générale

Questions relatives au financement d'AFRISTAT

RCM1. Le Conseil a invité les Etats, qui n'ont pas encore ratifié le Traité créant AFRISTAT, à satisfaire cette formalité au plus tard fin décembre 2006 sous peine d'exclusion d'AFRISTAT. Pour le cas du Cap-Vert, le Conseil a demandé à la Direction générale de poursuivre la concertation avec les autorités compétentes de ce pays pour avoir des explications sur les raisons de sa décision de se retirer d'AFRISTAT.

A la date de la tenue de la dernière session, trois pays (Cap Vert, Les Comores et Guinée-Bissau) n'avaient pas encore ratifié le Traité. L'Union des Comores vient de le faire. La Direction générale a saisi les autorités compétentes capverdiennes conformément à la recommandation du Conseil des Ministres. Selon le Président de l'INS de Cap Vert, leur retrait d'AFRISTAT est décision qui concerne beaucoup d'organisations dans le but de réduire les arriérés de cotisation. En ce concerne la Guinée-Bissau, les autorités ont réaffirmé leur volonté de ratifier le Traité que la situation sociopolitique le permettra.

RCM2. Concernant les contributions au Fonds AFRISTAT 1998-2005, le Conseil a invité les Etats membres non encore en règle à communiquer instamment à la Direction générale un échéancier d'apurement de leurs arriérés de contribution

Aucun des pays concernés n'a communiqué un échéancier d'apurement. Certains d'entre eux ont reçu des missions de la Direction générale dans le cadre de la mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT.

RCM3. Face à cette situation préoccupante, les membres du Conseil se sont engagés à inviter leurs gouvernements respectifs à respecter les échéanciers de versement annoncés lors des sessions antérieures. En particulier, il s'agit notamment :

- a. d'exécuter entièrement en 2006 les engagements pris lors de la 14^{ème} session du Conseil des Ministres (Cf. Annexe 2) ;**
- b. de verser au moins 50% du volume total attendu des contributions des Etats membres en 2007, condition exigée par la France pour libérer entièrement sa contribution annoncée de 4 millions d'euros ;**
- c. de verser la totalité des contributions en 2008 au plus tard.**

Depuis la tenue de la 15^{ème} session du Conseil des Ministres, très peu de contributions ont été enregistrées. Le tableau ci-dessus rend compte des versements effectués par les Etats depuis cette date. Ils s'élèvent comme suit :

Versements effectués à partir d'avril 2006

Pays	Montant en francs CFA
Bénin	180 999 999
Burkina Faso	128 999 999
Gabon	4 999 999
Togo	24 999 997

RCM2. La Direction générale d'AFRISTAT a également été instruite de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des autorités compétentes des Etats membres pour la mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT.

La Direction générale a poursuivi ses actions de sensibilisation dans les Etats membres pour la mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT. Un courrier a été adressé aux ministres compétents en août 2006 pour rappeler leurs engagements. Copies de ce courrier a été communiquée aux directeurs généraux des INS. Des missions de mobilisation de ressources ont été organisées auprès des autorités guinéennes, béninoises et camerounaises en mai 2006, centrafricaines et ivoiriennes en août 2006. Les pays visités ont renouvelé leur engagement à s'acquitter de leurs contributions.

RCM3. Le Conseil a décidé de communiquer à l'AFD une résolution pour :

- (i) dénoncer les conventions de gestion signées avec l'AFD, clôturer les sous-comptes des Etats et verser leurs soldes éventuels au Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015 ;**
- (ii) confirmer formellement l'AFD dans son rôle d'institution chargée de la gestion du Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015 sur la base d'un compte unique recevant les contributions de l'ensemble des Etats membres ainsi que celles de leurs partenaires et d'autres bailleurs de fonds ;**
- (iii) donner mandat au Président du Conseil des Ministres à signer une convention unique entre l'AFD et AFRISTAT au nom de tous les Etats membres.**

La Direction générale a préparé un projet de résolution. Après approbation par le Président du Conseil des Ministres, elle a été envoyée en même temps que le relevé des conclusions à l'AFD.

ANNEXE 2 : APPUIS DIRECTS AUX ETATS

Annexe 2.1 : MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **BENIN**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Organisation institutionnelle et coordination statistique	Recueillir les besoins d'appui technique du SSN du Bénin dans le cadre du plan d'action 2006 du PSTA	Besoins identifiés et programmés	Fonds AFRISTAT	
	Superviser les activités du programme PCI-Afrique	<ul style="list-style-type: none"> appui conseil dans la préparation ou la mise en format approprié des documents comptables et financiers suivant les procédures de la BAD ; accélération de l'envoi des documents comptables et financiers à AFRISTAT ; Etablissement de l'état d'avancement des activités ; Actualisation du chronogramme d'activités. 	PCI-Afrique	Mai 2006
Comptabilité nationale	<ul style="list-style-type: none"> finaliser les comptes de l'année courante 2000. Elaborer le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) de la campagne 2000 Initialiser la campagne 2001 et les travaux d'estimation des comptes rapides. 	<ul style="list-style-type: none"> Les comptes de l'année 2000 ont été finalisés Le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) de la campagne 2000 a été finalisé ; l'initialisation des comptes de l'année de campagne 2001 a été effectuée; 	Fonds AFRISTAT	Un programme de rattrapage des années de retards a été élaboré. Ce programme devra être exécuté par le Bénin en tenant comptes des contraintes identifiées. Date : 06 au 15 février 2006
	Appuyer l'équipe de comptabilité nationale pour la décomposition du PIB selon la nomenclature du PCI	Données collectées et transmises à la coordination régionale du PCI	PCI-Afrique	Juin 2006
Systèmes d'information	Lancer l'étude sur le bilan-diagnostic de l'Observatoires du changement social et des autres institutions connexes de suivi et évaluation des DSRP et des OMD	L'étude a été lancée. Elle est en cours	Programme PNUD	L'étude est réalisée par un consultant national

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **BURKINA FASO**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Organisation institutionnelle et coordination statistique	Superviser les activités du programme PCI-Afrique	<ul style="list-style-type: none"> appui conseil dans la préparation ou la mise en format approprié des documents comptables et financiers suivant les procédures de la BAD ; accélération de l'envoi des documents comptables et financiers à AFRISTAT ; Etablissement de l'état d'avancement des activités ; Actualisation du chronogramme d'activités. 	PCI-Afrique	Mai 2006
Comptabilité nationale	Identification de l'existant et lancement du projet de confection des comptes non définitifs et provisoires	Proposition d'une méthodologie de confection des comptes provisoires effectuée	Coopération française	Mission réalisée par un expert de l'INSEE
	<ul style="list-style-type: none"> Faire l'analyse de la série de PIB retropolés Assurer la publication des comptes nationaux des années 1999 à 2001 élaborés selon le SCN93. 	<ul style="list-style-type: none"> Série des comptes économiques intégrés (TCEI) des années 1999 à 2001 corrigée la série de comptes de 1985 à 1998 retropolée. publication de la série des comptes assurée 	Projet d'appui au développement du système statistique national (PDSSN)	Mettre en place un programme de rattrapage des années de retards 2002, 2003, 2004 en vue de pouvoir réaliser à échéance des comptes provisoires. Date de la mission : 22 au 30 avril 2006
	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'équipe de comptabilité nationale pour la décomposition du PIB selon la nomenclature du PCI 	<ul style="list-style-type: none"> Données collectées et transmises à la coordination régionale du PCI 	PCI-Afrique	Juin 2006
Prix	Identification des problèmes liés à la production régulière de l'IHPC	IHPC régulièrement produit	BAD	
Systèmes d'information	<ul style="list-style-type: none"> Lancer l'étude sur le bilan-diagnostic de l'Observatoires du changement social et des autres institutions connexes de suivi et évaluation des DSRP et des OMD ; Validation de l'étude bilan-diagnostic 	<ul style="list-style-type: none"> étude a été réalisée rapport est validé au niveau national 	Programme PNUD	L'étude est réalisée par un consultant national

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **BURUNDI**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Enquêtes auprès des ménages	Appuyer techniquement le traitement et l'analyse des données de l'enquête 1-2-3 à Bujumbura urbain ; phases 1 et 2 en vue de l'élaboration d'un panel	<ul style="list-style-type: none"> Fichiers d'enquête des Phases 1 & 2 apurés ; Fichiers de la phase 3 en cours d'apurement 	Coopération française	5 missions d'appuis réalisées en collaboration avec un informaticien de l'INS du Congo et un statisticien du Bénin, recrutés comme consultants.
Analyse de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une nouvelle méthodologie d'évaluation de la pauvreté dans le cadre d'une collaboration AFRISTAT/Banque mondiale ; Animer un atelier d'adoption de la démarche dans le cadre Appuyer l'élaboration du bilan diagnostic de la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> méthodologie proposée et adoptée par le pays rapport pauvreté du bilan diagnostic de la pauvreté mis à jour 	Financement du PNUD - Burundi	Une mission d'appui technique a été réalisée dans le cadre de l'atelier de validation méthodologique et tous les autres échanges ont été réalisés par mail.
Systèmes d'information	Contribuer en collaboration avec l'équipe locale à la rédaction du « cadre institutionnel et mécanisme de mise en œuvre et de suivi de du CSLP-Complet »	<ul style="list-style-type: none"> document sur les orientations pour le suivi et évaluation de CSLP-Complet élaboré et disponible ; la liste d'indicateurs établie et sources de données identifiées 	Programme PNUD	Ce document d'orientation a servi d'input pour la rédaction du cadre de suivi et évaluation du CSLP Complet du Burundi
	Animer l'atelier de présentation et d'adoption du CRESMIC	<ul style="list-style-type: none"> les différentes parties prenantes sensibilisées sur le CRESMIC (administrations, partenaires techniques et financiers, société civile) 	Programme PNUD	

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **CAMEROUN**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints/activités réalisées	Sources de financement	Observations
Organisation institutionnelle et coordination statistique	Superviser les activités du programme PCI-Afrique	<ul style="list-style-type: none"> appui conseil dans la préparation ou la mise en format approprié des documents comptables et financiers suivant les procédures de la BAD ; accélération de l'envoi des documents comptables et financiers à AFRISTAT ; Etablissement de l'état d'avancement des activités ; Actualisation du chronogramme d'activités. 	PCI-Afrique	Mai 2006
Comptabilité nationale	Identifier l'existant et lancer un projet de confection des comptes non définitifs et provisoires	Proposition d'une méthodologie de confection des comptes provisoires effectuée	Coopération française	Mission réalisée par deux experts d'AFRISTAT et un de l'INSEE
Enquêtes auprès des ménages	Appuyer pour la validation du rapport principal de la phase 2 et pour l'établissement du bilan méthodologique de l'enquête 1. 2 nationale	Plan du rapport méthodologique rédigé et rapport principal de la phase 2 validé	Fonds Afristat	Février 2006
Analyse de la pauvreté				
Systèmes d'information	Appuyer les services compétents du Cameroun à opérer un cadrage du mécanisme de suivi et évaluation du DSRP et des OMD eu égard au contenu du CRESMIC et proposer un plan de travail	<ul style="list-style-type: none"> Proposition de réorganisation institutionnelle du système d'information pour le suivi du DSRP et des OMD Proposition de restructuration du canevas de rédaction du rapport de mise en œuvre du DSRP Adoption d'un plan de rédaction des rapports sur les OMD 	Programme PNUD	
Informatique et Développement de bases de données	Superviser les travaux du programme IDF	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des travaux du projet 	IDF Banque mondiale	31 janvier au 04 février 2006 par Beziz
	Configurer le module de publication	<ul style="list-style-type: none"> définition et chargement des indicateurs dans la base. Paramétrage du module de publication. Publication pilote réalisée 	IDF Banque mondiale	25 février au 03 mars 2006 Par Nacim

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **CAP-VERT**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Organisation institutionnelle et coordination statistique	Superviser les activités du programme PCI-Afrique	<ul style="list-style-type: none"> appui conseil dans la préparation ou la mise en format approprié des documents comptables et financiers suivant les procédures de la BAD ; accélération de l'envoi des documents comptables et financiers à AFRISTAT ; Etablissement de l'état d'avancement des activités ; Actualisation du chronogramme d'activités. 	PCI-Afrique	Mars 2006

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **CENTAFRIQUE**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints/activités réalisées	Sources de financement	Observations
Organisation institutionnelle et coordination statistique	Superviser les activités du programme PCI-Afrique	<ul style="list-style-type: none"> appui conseil dans la préparation ou la mise en format approprié des documents comptables et financiers suivant les procédures de la BAD ; accélération de l'envoi des documents comptables et financiers à AFRISTAT ; Etablissement de l'état d'avancement des activités ; Actualisation du chronogramme d'activités. 	PCI-Afrique	Août 2006
Systèmes d'information	Organiser et animer l'atelier de présentation et d'adoption du CRESMIC	le CRESMIC est présenté aux différentes parties prenantes du processus DSRP (administrations, partenaires techniques et financiers, société civile)	Programme PNUD	Avril 2006

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **COMORES**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Systèmes d'information	Organiser et animer l'atelier de présentation et d'adoption du CRESMIC	le CRESMIC est présenté aux différentes parties prenantes du processus DSRP (administrations, partenaires techniques et financiers, société civile)	Programme PNUD	Septembre 2006

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **CONGO**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Prix	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la mise en place de l'IHPC à Pointe Noire et à Brazzaville ; Extension du calcul de l'IHPC à d'autres villes secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> Définition du panier de la ménagère pour chacune des villes de Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie et Nkayi (deux villes secondaires). Lancement des travaux informatiques de prise en charge du dispositif de suivi et du calcul des IHPC de Pointe Noire et Brazzaville Proposition d'actions pour l'extension du calcul de l'IHPC aux villes secondaires 	AFRISTAT	La poursuite des appuis techniques dépend de l'état des travaux recommandés par la mission d'avril 2006
Enquêtes auprès des ménages	Appui au Congo en traitement des données de l'enquête ECOM et de l'analyse des résultats pour l'élaboration du profil de pauvreté.	Traitement des données et analyse des résultats pour l'élaboration du profil de pauvreté	AFRISTAT	Activité réalisée en collaboration avec l'Expert en analyse de pauvreté dont la mission a été financée par le Congo
Analyse de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> Appui pour l'élaboration du bilan diagnostic de la pauvreté Appui à la validation du profil de pauvreté du pays 	<ul style="list-style-type: none"> Profil de pauvreté du pays a été élaboré (janvier/février 2006) Le profil de pauvreté a été validé 	PNUD Congo et Gouvernement du Congo	Deux missions d'appui technique ont été réalisées, la première de 2 semaines et la seconde d'une semaine

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **COTE D'IVOIRE**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints/activités réalisées	Sources de financement	Observations
Organisation institutionnelle et coordination statistique	Appui à l'élaboration d'une loi statistique	Projet de loi élaboré et transmis au Directeur Général de l'INS	PCI-Afrique	Août 2006
Comptabilité nationale	Identifier l'existant et lancer un projet de confection des comptes non définitifs et provisoires	Proposition d'une méthodologie de confection des comptes provisoires effectuée	Coopération française	Mission réalisée par un expert d'AFRISTAT en juillet 2006
Systèmes d'information	Animer un cours sur les systèmes d'information pour le suivi des politiques et programmes de développement économique et social	<ul style="list-style-type: none"> Cours dispensé 	ENSEA	Mars 2006

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **GABON**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Organisation institutionnelle et coordination statistique	Recueillir les besoins d'appui technique du SSN du Gabon dans le cadre du plan d'action 2006 du PSTA	Identification des besoins en assistance technique pour les principales structures du SSN gabonais	Fonds AFRISTAT	Janvier 2006
Systèmes d'information	Organiser et animer l'atelier de présentation et d'adoption du CRESMIC	le CRESMIC est présenté aux différentes parties prenantes du processus DSRP (administrations, partenaires techniques et financiers, société civile)	Programme PNUD	Mai 2006
Informatique et Développement de bases de données	Mission de configuration du module de publication GABPUB	<ul style="list-style-type: none"> définition et chargement des indicateurs dans la base ; Paramétrage du module de publication Publication pilote réalisée	IDF Banque mondiale	18 au 23 juin 2006
	Superviser les travaux du programme IDF	Suivi des travaux du projet	IDF Banque mondiale	février 2006

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **GUINEE**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Organisation institutionnelle et coordination statistique	Recueillir les besoins d'appui technique du SSN de la Guinée dans le cadre du plan d'action 2006 du PSTA	Identification des besoins en AT pour les principales structures du SSN guinéen	Fonds AFRISTAT	Programmation stratégique
Comptabilité nationale	Identification de l'existant et lancement du projet de confection des comptes non définitifs et provisoires	Proposition d'une méthodologie de confection des comptes provisoires effectuée	Coopération française	Mission réalisée par un expert de l'INSEE
Suivi conjoncture et prévision économique	Appui à l'élaboration d'un modèle de prévision macroéconomique de court terme (DNE)	Identification des besoins en AT et proposition du mode d'élaboration du modèle	Fonds AFRISTAT	En même temps que programmation stratégique
Prix	Amélioration de la diffusion de l'IHPC	Introduction des nomenclatures secondaires dans la diffusion de l'IHPC	Fonds AFRISTAT	En même temps que programmation stratégique

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **GUINEE BISSAU**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Prix	Appui à l'amélioration de la qualité des statistiques de prix à la consommation	Statistiques de prix collectés et améliorés	PCI	Septembre 2006

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **GUINEE EQUATORIALE**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Comptabilité nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la formation des comptables nationaux de la Guinée Equatoriale, dans le cadre du projet de renforcement du système statistique national, financé par la banque mondiale • Réaliser les différentes nomenclatures de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des comptables nationaux aux concepts et définitions du SCN93 à Bamako. • Mise en place d'une nouvelle nomenclature de produits et d'activités pour les travaux de comptabilité nationale 	Banque Mondiale et Fonds AFRISTAT	<p>La poursuite du projet devra permettre à la Guinée Equatoriale de disposer à terme de comptes nationaux rénovés conformes au SCN 93 et avec l'utilisation du système ERETES.</p> <p>Date de la mission : 26 mai au 3 juin 2006</p>
	• Appui à la décomposition du PIB	• PIB décomposé	PCI	Septembre 2006
Statistiques Sociales et développement rural	Appui à la DGSCN pour la mise en place d'un dispositif de statistiques agricoles	Diagnostic du système statistique agricole de Guinée Equatoriale et propositions de recommandations pour son renforcement	Fonds AFRISTAT	Septembre 2006

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : MALI

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Comptabilité nationale	Identification de l'existant et lancement du projet de confection des comptes non définitifs et provisoires	Proposition d'une méthodologie de confection des comptes provisoires effectuée	Coopération française	Mission réalisée par un expert de l'INSEE
Statistiques Sociales et développement rural	Appui pour le calcul des précisions du Recensement général de l'agriculture du Mali et proposition d'un échantillon pour l'enquête annuelle 2006/2007	Rapport rédigé et transmis au Ministère de l'agriculture	AFRISTAT	Mai-juin 2006
	<ul style="list-style-type: none"> • animation du séminaire sur bulletin semestriel du marché du travail (BSMIT) du Mali • supervision et l'appui technique de manière continue à l'OEF du Mali 	Bulletin publié	ACBF	
Analyse de la pauvreté	Analyse critique de la méthodologie d'évaluation de la pauvreté dans le pays	Proposition à l'ODHD (Observatoire de la pauvreté et du développement humain durable) d'une note technique précisant les insuffisances de la mesure de la pauvreté, de son analyse et de sa dynamique dans le pays (Juin 2005/juillet 2006)	AFRISTAT	Les interventions par rapport aux sollicitations du Mali ne sont pas conditionnées à un financement donné
Systèmes d'information	Lancer l'étude sur le bilan-diagnostic de l'Observatoires du changement social et des autres institutions connexes de suivi et évaluation des DSRP et des OMD	L'étude a été réalisée et le rapport est validé au niveau national	Programme PNUD	L'étude est réalisée par un consultant national
	Réaliser l'atelier de présentation et d'adoption du CRESMIC	CRESMIC présenté aux différentes parties prenantes au processus DSRP (administrations, partenaires techniques et financiers, société civile)	Observatoire de développement humain durable du Mali	

	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique à la préparation du rapport d'évaluation du CSLP du Mali ; • et formulation de recommandations dans le cadre de la préparation du CSLP II du Mali 	Rapport finalisé et recommandations formulées	AFRISTAT	
	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique à l'élaboration du cadre du suivi et évaluation du CSLP II au Mali • finalisation de la liste des indicateurs pour le CSLP II 	Cadre élaboré et liste d'indicateurs adoptée	AFRISTAT	

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **MAURITANIE**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Systemes d'information	<ul style="list-style-type: none"> Lancer l'étude sur le bilan-diagnostic de l'Observatoire du changement social et des autres institutions connexes de suivi et évaluation des DSRP et des OMD Validation du rapport de ladite étude 	L'étude a été réalisée et le rapport est validé au niveau national	Programme PNUD	L'étude est réalisée par un consultant national
Informatique et Développement de bases de données	<ul style="list-style-type: none"> Paramétrage de Mauri LDB 	<ul style="list-style-type: none"> définition et chargement des indicateurs dans la base. Paramétrage du module de publication. Publication pilote réalisée 	IDF Banque mondiale	04 au 10 juin 2006

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **NIGER**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Comptabilité nationale	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer la première synthèse des comptes de l'année courante 2001 Elaborer le tableau des ressources et des emplois à prix courants et constants (TRE) de l'année 2001 Réaliser les comptes économiques intégrés Mission réalisée du 3 au 10 avril 2006	Les premières versions du TEI de l'année 2001 à prix courants 2001 et à prix constants de 2000 ont été réalisées.	Fonds AFRISTAT	Compte tenu de la non maîtrise par la nouvelle équipe du système ERETES pour assurer la continuation des travaux (après la disparition du responsable des comptes) , nous pensons qu'il est urgent d'assurer la formation de la nouvelle équipe aux concepts du SCN93 et à l'utilisation de ERETES et faire un saut ou une nouvelle année de base 2005

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **SENEGAL**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Organisation institutionnelle et coordination statistique	Superviser les activités du programme PCI-Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • appui conseil dans la préparation ou la mise en format approprié des documents comptables et financiers suivant les procédures de la BAD ; • accélération de l'envoi des documents comptables et financiers à AFRISTAT ; • Etablissement de l'état d'avancement des activités ; • Actualisation du chronogramme d'activités. 	PCI-Afrique	JUILLET 2006

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **TCHAD**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Organisation institutionnelle et coordination statistique	Recueillir les besoins d'appui technique du SSN du Tchad dans le cadre du plan d'action 2006 du PSTA	Identification des besoins en AT pour les principales structures du SSN tchadien	Fonds AFRISTAT	Février 2006
Systèmes d'information	Organiser et animer l'atelier de présentation et d'adoption du CRESMIC	le CRESMIC est présenté aux différentes parties prenantes du processus DSRP (administrations, partenaires techniques et financiers, société civile)	Programme PNUD	L'atelier organisé par le Programme PNUD et le PNUD Tchad à travers l'Observatoire de la pauvreté

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : TOGO

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Comptabilité nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Valider les comptes de 1994 à 2000 élaborés suivant le SCN68. • Faire un programme de rattrapage des années 2001 à 2005 	<ul style="list-style-type: none"> • Validation théorique de la méthodologie utilisée pour élaborer la série de comptes de 1994 à 2000. • Un programme de rattrapage des années de retards a été élaboré. 	Fonds AFRISTAT	Dans le cadre de la rénovation des comptes nationaux, le Togo a élaboré une nouvelle année de base 2000 des comptes selon le SCN93. Le programme adopté permettra à échéance de réaliser des comptes provisoires avec l'appui d'AFRISTAT
Systèmes d'information	Organiser et animer l'atelier de présentation et d'adoption du CRESMIC	le CRESMIC est présenté aux différentes parties prenantes du processus DSRP (administrations, partenaires techniques et financiers, société civile)	Programme PNUD	

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : **SAO TOME ET PRINCIPE**

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Systèmes d'information	Appuyer la mise en place d'un système de suivi et évaluation du DSRP qui intègre le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages, le suivi de l'exécution des programmes et projets et les évaluations d'impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation de l'architecture du système d'information dans le cadre du suivi de la pauvreté et de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté a été réalisée. • une analyse des capacités de production des comptes ainsi que celles des autres statistiques collectées par l'Institut national de la statistique (INE) a été faite. • un programme de travail pour la mise en place et le renforcement du système d'information sur la réduction de la pauvreté a été défini. • une présentation du CRESMIC aux différents partenaires de l'Observatoire de la pauvreté de Sao Tome et Principe a été faite 	Programme PNUD	

MISSIONS D'APPUI DIRECTS AUX PAYS

Pays : RDC

Domaines	Objectifs	Résultats atteints	Sources de financement	Observations
Enquêtes auprès des ménages	Appui technique au traitement et à l'analyse des données de l'enquête nationale 1-2-3 de RDC, phases 1 et 3 en vue de l'élaboration d'un profil de pauvreté	Phase 1 : traitement des données effectué et indicateurs de base produits Phase 3 : Traitement des données et effectué et fichiers mis à la disposition des spécialistes en analyse de la pauvreté	PNUD/RDC	Travaux effectués en collaboration avec un statisticien informaticien de l'INS du Cameroun. Les deux intervenants sur le traitement des données ont été recrutés comme consultants indépendants.
Analyse de la pauvreté	Appui pour l'élaboration du profil de pauvreté du pays	Le profil de pauvreté n'a pas été élaboré mais AFRISTAT a apuré les données et estimé les seuils de pauvreté à utiliser en vue de l'élaboration du profil de pauvreté (mars 2006)	SCAC - RDC	Plusieurs institutions (AFRISTAT, DIAL et Banque mondiale) étaient présentes sur activité mais la Banque mondiale avait en charge la finalisation du profil de pauvreté du pays

Annexe 2.2 : Evaluation des coûts des appuis directs aux Etats membres en FCFA

Pays		Domaines								Source de financement			
		Organisation Institutionnelle et coordination statistique	Comptabilité nationale	Conjoncture et prévisions économiques	Systèmes d'information pour le suivi des DSRP/OM D et marché du travail	Enquêtes auprès des ménages	Statistiques sociales et du développement rural	Analyse des la pauvreté	Informatique/Bases de données	Formation (nb de cadres formés)	AFRISTAT	Autres	Total
Bénin	Nb jours/expert	18	15		6					4	17	22	39
	Coût	2 481 916	3 137 632		1 243 372					2 207 500	1 754 604	7 315 816	9 070 420
Burkina	Nb jours/expert	8	10		12					8	10	20	30
	Coût	2 007 896	1 339 275		2 634 944					4 870 600	1 032 120	9 100 592	10 132 712
Burundi	Nb jours/expert				22	101						123	123
	Coût				5 845 964	22 359 476						28 205 440	28 205 440
Cameroun	Nb jours/expert	12	16		14	15			6	11	29	34	63
	Coût	3 735 294	4 141 592		3 040 768	3 477 280			1 592 172	13 170 844	4 922 248	24 235 702	29 157 950
Cap-Vert	Nb jours/expert	5								3		5	5
	Coût	1 910 360								2 483 500	516 060	3 877 800	4 393 860
Centrafrique	Nb jours/expert	20			9					7		29	29
	Coût	12 231 140			2 305 108					6 566 236	1 032 120	20 070 364	21 102 484
Comores	Nb jours/expert				14					3		14	14
	Coût				4 318 768					2 754 550		7 073 318	7 073 318
Congo	Nb jours/expert					14	14	6		7	28	6	34
	Coût					3 038 668	2 958 668	1 509 272		6 251 936	6 636 608	7121936	13 758 544
Côte d'Ivoire	Nb jours/expert	11								6		11	11
	Coût	2 777 232								3 794 200	1 135 332	5 436 100	6 571 432
Gabon	Nb jours/expert	7			9				9	8		25	25
	Coût	1 829 484			1 893 808				3 203 308	6 796 080		13 722 680	13 722 680
Guinée	Nb jours/expert	5		5						9		10	10
	Coût	1 092 260		627 805						7 721 200		9 441 265	9 441 265

Annexe 2.2 : Evaluation des coûts des appuis directs aux Etats membres en FCFA (suite)

Pays		Domaines								Source de financement			
		Organisation Institutionnelle et coordination statistique	Comptabilité nationale	Conjoncture et prévision économiques	Systèmes d'information pour le suivi des DSRP/OMD et marché du travail	Enquêtes auprès des ménages	Statistiques sociales, économiques et du développement rural	Analyse des la pauvreté	Informatique/ Bases de données	Formation (nb de cadres formés)	AFRISTAT	Autres	Total
Guinée-Bissau	Nb jours/expert									4			0
	Coût									2 985 700		2 985 700	2 985 700
Guinée Equatoriale	Nb jours/expert		11				10			1	10	11	21
	Coût		2 665 337				2 020 320			321 370	3 155 652	1 851 370	5 007 022
Mali	Nb jours/expert				2		4			10	6		6
	Coût				206 425		412 850			1 465 500	619 275	1 465 500	2 084 775
Mauritanie	Nb jours/expert				12				6	9		18	18
	Coût				2 682 344				1 304 672	6 479 300		10 466 316	10 466 316
Niger	Nb jours/expert		10							7	10		10
	Coût		2 126 720							4 913 100	2 126 720	4 913 100	7 039 820
Sénégal	Nb jours/expert	4								8		4	4
	Coût	1 051 648								3 209 600		4 261 248	4 261 248
Tchad	Nb jours/expert	8			6					6	8	6	14
	Coût	2 228 396			1 710 572					6 194 832	1 402 700	8 731 100	10 133 800
Togo	Nb jours/expert	4	10		5					7	10	9	19
	Coût	967 948	1 994 220		1 366 060					4 335 800	1 994 220	6 669 808	8 664 028
Total	Nb jours/expert	102	72	5	111	130	28	6	21	118	128	347	475
	Coût	32 313 574	15 404 775	627 805	27 248 133	28 875 424	5 391 838	1 509 272	6 100 152	86 521 848	26 327 659	180 739 355	207 067 014

**ANNEXE : ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2006
AU 30-09-2006**

Volet I : Renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres et des institutions d'intégration économique sous-régionales en matière d'organisation des systèmes statistiques

Objectif général I : Apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux et aux institutions sous-régionales en matière d'organisation institutionnelle, d'élaboration de stratégies de développement de la statistique et de formation statistique

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations	
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL		
Objectif spécifique 1: Aider les SSN à organiser l'organisation de la coordination de leurs activités, et leur apporter un appui pour la recherche des financements de leurs activités														
Résultat 1.1: Un appui est apporté aux SSN pour l'élaboration ou la révision des textes de base organisant les activités statistiques	1.1.1. Actualisation du bilan général de l'organisation institutionnelle des SSN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	<i>Activité non programmée en 2006</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	1.1.2. Appui à l'élaboration des textes de base organisant les SSN	Appuis apportés à 3 Etats à la demande pour élaborer des textes	3	-	6	2,17	3,33	-	-	5,50	-	5,50		
	<i>Appui à l'INS de Côte d'Ivoire pour l'écriture de loi statistique</i>	1	-	-	1,46	-	-	-	0,56	0,90	1,46			
1.1.3. Animation de séminaires nationaux sur l'examen des textes	Textes élaborés et participation à 3 séminaires nationaux	3	-	3	2,17	3,33	-	-	5,50	-	5,50			
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Aucune demande de la part des Etats	
Résultat 1.2: Un appui est apporté aux SSN pour l'élaboration ou la révision des stratégies ou des programmes nationaux de développement de la statistique	1.2.1. Appui à l'actualisation des bilans-diagnostic des SSN	Appuis apportés à 3 Etats pour l'actualisation des bilans-diagnostic des SSN	2	6	36	1,44	-	15,24	-	1,44	15,24	16,68		
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Aucune demande de la part des Etats	
	1.2.2. Appui à l'élaboration des stratégies ou des programmes des SSN	Appuis apportés à 3 Etats pour l'élaboration des stratégies ou programmes des SSN	6	6	36	4,33	3,33	15,24	-	7,67	15,24	22,91		
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Aucun appui n'est apporté à un Etat mais il a été procédé au lancement de l'élaboration des SNDS avec l'appui de la BAD dans le cadre du PIC-Afrique. Par ailleurs, la Direction générale a participé au processus de validation du schéma directeur statistique 2006-2010 du Mali.	
1.2.3. Animation de séminaires nationaux sur l'examen des stratégies ou des programmes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	<i>Activité non prévue en 2006</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 1.3: La coopération et le partenariat sont développés avec les centres de formation statistique	1.3.1. Animation, des ateliers, séminaires et enseignements à la demande des écoles	Demandes des écoles	4	-	-	2,89	2,12	-	-	5,01	-	5,01	
		Animation du séminaire de Libourne en France sur le suivi statistique de la pauvreté en présentant des communications	5				8,42			5,58	2,83	8,42	
	1.3.2. Participations croisées aux réunions statutaires	Participation effective à 3 réunions	3	-	-	2,17	4,15	-	-	6,31	-	6,31	
	1.3.3. Accueil des étudiants stagiaires	2 stagiaires de l'ENSEA, 1 de l'ISSEA et 1 l'ENEA	6	-	-	4,33	-	-	-	4,33		4,33	
		3 stagiaires de l'ENSEA, et 1 stagiaire de l'ISSEA, 1 stagiaire de l'ENAP du Québec, 1 stagiaire du GPE d'Abidjan, 1 stagiaire du GPE de Yaoundé et de 1 Sciences Po Paris, 2 stagiaires du GPE de Clermont Ferrand et 2 stagiaires de l'ENSAE	25			16,35				10,18	6,17	16,35	
1.3.4. Participation des enseignants aux programmes de recherche appliquée d'AFRISTAT	Accueil d'un enseignant chercheur	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72		
Résultat 1.4: Des informations sur les opportunités de financement et les procédures des partenaires techniques et financiers sont compilées et transmises aux SSN	1.4.0. Compilation et transmission aux SSN d'informations sur les opportunités et procédures des PTF	Notes d'information	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
Sous-total 1			30	12	81	22	16	30	-	38	30	68	
			31	-	-	18	8	-	-	16	10	26	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Objectif spécifique 2: Apporter un appui aux INS des États pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de communication													
Résultat 2.1: Les appuis sont apportés aux États membres pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies de communication dans le domaine de la statistique	2.1.1. Appui à l'élaboration de la stratégie de communication	Notes d'information	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
	2.1.2. Appui à l'élaboration des supports de communication	Un atelier est organisé	1	2	-	0,72	-	5,88	11,15	11,87	5,88	17,75	
	2.1.3. Appui à la diffusion des résultats des travaux des SSN	Sites Internet des INS actualisés - Appuis à l'élaboration de supports de dissémination	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89	
		<i>Interventions ponctuelles et à distance réalisées sur les sites des États suivants : Bénin, Cameroun, Burkina Faso, Togo et Guinée</i>											
Résultat 2.2: Les appuis sont apportés aux États membres pour la création et/ou la dynamisation de leurs centres de documentation	2.2.1. Renforcement du fonds documentaire des INS	Répertoires de nomenclatures, liste de logiciels et notes d'information	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<i>Une enquête auprès des INS a été lancée pour identifier les besoins en appui technique et en formation en vue de la dynamisation de leurs centres de documentation. Une dizaine d'INS ont déjà répondu.</i>
	2.2.2. Installation de bases de données documentaires dans les INS	Notes d'information	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72	
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<i>Ces deux actions sont conditionnées par les résultats de l'étude sur l'état des unités de documentation des États membres.</i>
	2.2.3. Formation du documentaliste à la gestion de la base de données	Documentaliste formé dans deux États membres	4	-	-	2,89	1,77	-	-	4,66	-	4,66	
2.2.4. Poursuite de l'appui à la gestion des sites Internet	Sites Internet des INS régulièrement mis à jour	2	-	40	1,44	3,61	-	-	1,44	3,61	5,06		
	<i>Cf. 2.1.3</i>												
Sous-total 2			16	2	40	11,56	5,39	5,88	11,15	24,48	9,49	33,97	
			-	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations	
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL		
Objectif spécifique 3: Contribuer au développement de la formation initiale et de la formation continue en matière statistique dans les États membres														
Résultat 3.1: Des appuis en matière de formation initiale sont apportés aux écoles de formation statistique (ENSEA, ISSEA, ENEA)	3.1.1. Participation à la préparation des modules de formation à l'initiative des écoles	Réunions organisées	2	6	-	1,44	1,31	8,22	-	2,75	8,22	10,97		
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	3.1.2. Cours assurés par les experts d'AFRISTAT à la demande des écoles	3 cours dispensés (une semaine chacun)	6	-	-	4,33	2,42	-	-	4,33	2,42	6,75		
		1 cours dispensés à l'ENSEA sur les systèmes d'information pour le suivi des politiques de développement économique et social	1	-	-	-	1,53	-	-	0,70	0,83	1,53		
	3.1.3. Co-organisation des ateliers et séminaires de formation dans les écoles à la demande de celles-ci	Activité non programmée en 2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	3.1.4. Encadrement de stages de formation des étudiants des écoles	3 stagiaires encadrés	6	-	-	4,33	-	-	-	4,33	-	4,33		
		Cf. 1.3.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.1.5. Participation à l'organisation de la préparation aux concours d'entrée dans les écoles de formation statistique	Préparation aux concours effectivement assurée dans 7 pays	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89			
	Les financements mobilisés auprès de la Coopération française et transférés aux pays pour les concours d'avril 2006	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44			
Résultat 3.2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan régional de formation continue	3.2.1. Élaboration d'un plan régional de formation continue	Plan régional de formation continue élaboré	4	6	-	2,89	-	8,22	-	2,89	8,22	11,11		
	3.2.2. Préparation de modules de formation (en collaboration avec les écoles)	Activité non programmée en 2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	3.2.3. Identification régulière de programmes de formation (programmes et centres spécialisés) et diffusion aux États	Activité non programmée en 2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	3.2.4. Organisation de séminaires de formation dans divers domaines	Activité non programmée en 2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sous-total 3			22	12	-	15,89	3,72	16,44	0,00	17,20	18,86	36,06		
			3	-	-	1,44	1,53	0,00	0,00	2,14	0,83	2,97		

Objectif spécifique 4: Développer le partenariat avec les institutions d'intégration économique sous-régionales

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 4.0. Des conventions de coopération sont signées avec les institutions d'intégration sous-régionales	4.0.1. Formalisation des cadres de collaboration avec les unions sous-régionales (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, etc.)	Accords signés avec l'UEMOA et la CEMAC	4	-	-	2,89	2,99	-	-	5,88	-	5,88	<i>un projet est en cours d'étude avec la CEMAC</i>
		Accord signé avec l'UEMOA	2			1,44				2,94		2,94	
	4.0.2. Mise en œuvre des actions de développement de la statistique dans les Etats membres	Actions initiées en partenariat avec la CEMAC, la CEDEAO et l'UEMOA	24	12	-	17,34	2,47	16,44	-	19,81	16,44	36,25	
		<i>La Direction générale a signé un protocole avec la CEMAC pour la mise en oeuvre du volet statistique de l'appui du gouvernement français</i>											
Sous-total 4			28	12	-	20,23	5,46	16,44	0,00	25,69	16,44	42,13	
			2	-	-	1,44	0,00	0,00	0,00	2,94	0,00	2,94	
Total 1			96	38	121	69,36	30,83	69,23	11,15	105,32	75,26	180,58	
			36	-	-	20,70	9,94	0,00	0,00	21,40	10,73	32,13	

Volet II : Appui pour le développement des systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que des Objectifs du millénaire pour le développement

Objectif général II : Apporter un appui aux États dans le développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre, le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des Objectifs du millénaire pour le développement

Objectif spécifique 5: Participer à l'élaboration des méthodologies peu coûteuses de collecte et de traitement de données démographiques par des enquêtes et recensements, y compris l'état civil, et aider les Etats membres à les mettre en œuvre

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations	
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL		
Résultat 5.1 : Appuis apportés aux Etats qui préparent les recensements de la population	5.1.1. Participation d'AFRISTAT à la préparation de la série des recensements 2010	Participation à des réunions internationales sur la série des recensements 2010	2	-	-	1,44	11,37	-	-	12,82	-	12,82		
		<i>Participation à la réunion de Durban en Afrique du Sud sur la série des recensements de 2010 du 27 janvier au 3 février 2006</i>	1				6,77			6,77		6,77		
	5.1.2. Vulgarisation des manuels et des guides sur les recensements de la population	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		<i>Activité non programmée en 2006</i>												
	5.1.3. Organisation des séminaires et ateliers sur la pratique des recensements de la population	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		<i>Activité non programmée en 2006</i>												
5.1.4. Appuis techniques apportés aux Etats pour l'organisation des recensements de la population	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	<i>Activité non programmée en 2006</i>												<i>Préparation en cours d'un séminaire en novembre 2006 à Bamako sur les recensements 2010 en partenariat avec l'UNSD</i>	
Résultat 5.2 : Appuis apportés aux Etats sur la collecte des données d'état civil	5.2.1. Vulgarisation des manuels et guides sur la pratique d'exploitation des données d'état civil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
		<i>Activité non programmée en 2006</i>												
	5.2.2. Organisation des séminaires et ateliers sur l'exploitation des données d'état civil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		<i>Activité non programmée en 2006</i>												
5.2.3. Appuis techniques apportés aux Etats pour l'exploitation des données d'état civil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	<i>Activité non programmée en 2006</i>													
Sous-total 5			2	-	-	1,44	11,37	0,00	0,00	12,82	0,00	12,82		
			1	-	-	0,00	6,77	0,00	0,00	6,77	0,00	6,77		

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Objectif spécifique 6: Apporter un appui aux SSN pour l'élaboration des systèmes d'information de suivi des stratégies sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural, etc.)													
Résultat 6.1 : Un appui est apporté pour l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes de suivi appropriés des stratégies sectorielles dans les États	6.1.1. Plaidoyer en faveur de l'amélioration des systèmes d'information sur les statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural en rapport avec les organisations internationales compétentes dans ces domaines	Rapport sur la revue de la documentation sur les statistiques de d'emploi, de l'éducation, de la santé et sur le développement rural	10	2	-	7,22	-	5,88	-	7,22	7,22	14,45	<i>Réflexions menées sur la problématique et préparation d'un atelier sur les statistiques du travail en novembre 2006</i>
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	6.1.2. Mise en place de réseaux d'institutions sous-régionales et régionales s'intéressant aux statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural en rapport avec la pauvreté	Réseau dans le domaine de l'emploi	4	40	-	2,89	3,63	28,90	11,15	6,52	40,05	46,57	
Résultat 6.2. Des cadres méthodologiques communs pour la collecte des statistiques sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural) sont élaborés avec la participation des États membres	6.2.1. Recensement de bonnes pratiques et de comparaisons internationales	Notes d'information	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	6.2.2. Harmonisation des outils de collecte des données et des instruments de mesure des indicateurs	Méthodologie d'enquête nationale <i>Rapport méthodologique de l'enquête nationale 1-2-3 élaboré.</i>	24			17,34	-	-	-	17,34	-	17,34	
	6.2.3. Appuis à la collecte des statistiques sociales	Appuis apportés à 2 États au moins pour la collecte des statistiques du travail et à 3 États au moins pour les statistiques de l'éducation	26	-	-	18,78	-	-	-	18,78	-	18,78	
		<i>Appuis apportés au Cameroun et au Mali pour la collecte des statistiques du travail dans le cadre de l'appui de l'ACBF pour l'amélioration des statistiques de l'emploi</i>	1				3,01				3,01	3,01	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations	
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL		
Résultat 6.2. Des cadres méthodologiques communs pour la collecte des statistiques sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural) sont élaborés avec la participation des États membres	6.2.4. Organisation d'ateliers de formation ainsi que de campagnes de sensibilisation incluant les outils de plaidoyer en faveur des systèmes d'information (sur les statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
		<i>Activité non programmée en 2006</i>												
Résultat 6.3: Un appui est apporté aux SSN pour le renforcement de leurs capacités d'analyse des données en matière de statistiques socio-démographiques (suivi du marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural	6.3.1. Élaboration des répertoires des sources d'information	Répertoires des sources administratives pour les statistiques du travail, de la santé et de l'éducation	6	-	-	4,33	-	-	-	-	4,33	4,33		
					3	1,37					1,37	1,37		
	6.3.2. Élaboration des cadres méthodologiques de traitement et d'analyse			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		<i>Activité non programmée en 2006</i>												
	6.3.3. Élaboration des modules de formation	Ebauche de module de formation en matière de statistique de l'emploi	4	-	-	2,89	-	-	-	-	2,89	2,89		
		<i>Manuel de formation sur la mise en place du Système d'information sur le marché du travail élaboré</i>	4	-	-	2,89					2,89	2,89		
		<i>Un manuel de formation sur la création et la gestion d'un Site Web est disponible</i>	1			0,82					0,82	0,82		
	6.3.4. Organisation des ateliers de formation			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Activité non prévue en 2006</i>														
Sous-total 6			74	42	-	53	4	35	11	50	54	104		
			6	0	3	5	3	0	0	0	8	8		

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Objectif spécifique 7 : Assister les États membres dans le développement des systèmes d'information opérationnels pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD													
Résultat 7.1 : Le Cadre de référence et le support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et les OMD sont mis en œuvre. Des appuis sont apportés aux Etats membres pour le développement architecturé de leurs systèmes d'information de suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté	7.1.1. Identification pour chaque pays concerné des besoins en terme de suivi et évaluation	Activités réalisées pour le Centrafrique, la Guinée, le Tchad et le Togo	12	3	16	2,89	10,31	10,62	11,15	-	34,97	34,97	
	7.1.2. Réalisation pour chaque pays assisté de l'état des lieux des systèmes d'information												
	7.1.3. Validation pour chaque pays assisté du système d'information et de l'architecture de la base de données proposés	Activités réalisées en Guinée, au Tchad et au Togo. Etudes bilan-diagnostic des observatoires et des dispositifs institutionnels de suivi et évaluation des DSRP et OMD réalisées au Bénin, au Burkina Faso, en Mauritanie et au Mali. CRESMIC diffusé Appui à l'organisation et à l'animation de séminaire national d'adoption, de sensibilisation et de formation à l'utilisation du CRESMIC réalisé au Burundi, au Gabon, Togo et en RCA. Appui technique au montage institutionnel du système de suivi et évaluation du CSLP au Burundi. Appui technique à la préparation du rapport d'évaluation du CSLP au Mali.	16,57				21,92				21,92	21,92	
	7.1.4. Elaboration d'une approche décentralisée dans les systèmes d'information de réduction de la pauvreté (basée sur le SIG) à travers le développement de la cartographie de la pauvreté	Un document méthodologique est élaboré	4	3	-	2,89	-	8,22	-	2,89	8,22	11,11	
			-	-	-	-	-	-	-	-	-		

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 7.2: Appui apporté aux Etats membres demandeurs pour la mise en œuvre opérationnelle des trois sous-systèmes d'information de suivi des stratégies de réduction de la pauvreté dans le cadre d'un réseau d'acteurs nationaux pour la collecte, le traitement et l'analyse des données	7.2.1. Appui à la mise en place ciblée dans le temps du sous-système de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages	Appuis apportés à 4 pays	12	-	-	8,67	3,90	-	-	12,56	-	12,56	
		<i>Appui au Tchad</i>											
	7.2.2. Appui à la mise en œuvre du sous-système de suivi de l'exécution des politiques, programmes et projets par secteur stratégique	Documents méthodologiques finalisés et appui apporté à un ays	6	3	-	4,33	-	8,22	-	4,33	8,22	12,55	
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<i>Elaboration en cours d'un document cadre méthodologique sur les CDMT sectoriels (éducation), en relation avec les SRP/OMD</i>
	7.2.3. Appui au développement du sous-système d'évaluation d'impact à partir des méthodologies appropriées	Documents méthodologiques finalisés et appui apporté à un ays	6	3	-	4,33	-	8,22	-	4,33	8,22	12,55	
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Sous-total 7			40	12	16	23,12	14,20	35,28	11,15	24,12	59,62	83,75	
			17	0	0	0,00	21,92	0,00	0,00	0,00	21,92	21,92	
Total 2			116	54	16	78,03	29,21	70,06	22,30	86,81	114,12	200,94	
			24	-	3	5,08	31,69	0,00	0,00	6,77	30,01	36,78	

Volet III : Appui pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques de base et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

Objectif général III : Apporter un appui aux États membres pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques économiques de base, et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations	
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL		
Objectif spécifique 8 : Renforcer les capacités des États membres en matière de collecte et de traitement de statistiques économiques														
Résultat 8.0: Des cadres méthodologiques et outils communs pour la collecte et le traitement de statistiques économiques de base sont élaborés avec la participation des États membres et des institutions d'intégration sous-régionale	8.0.1. Organisation d'ateliers d'appui méthodologique pour la mise en place des bases de sondage et des répertoires	Séminaire organisé sur l'établissement des répertoires et des bases de sondage d'entreprises	2	3	-	1,44	-	5,88	11,15	12,59	5,88	18,47		
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
		Formations diverses dispensées à la demande des Etats	6	-	-	4,33	5,80	-	-	10,13	-	10,13		
				-	-	-	-	-	-	-	-	-		<i>Pas de sollicitation de la part des pays</i>
	8.0.2. Elaboration ou révision d'outils méthodologiques pour la collecte des données statistiques dans les secteurs moderne et informel (agriculture, entreprises, commerce, prix, service, etc.)	Développement d'un outil de traitement harmonisé des DSF	6	3	6	4,33	2,12	8,22	-	6,45	8,22	14,67		
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
		Document méthodologique sur l'établissement des répertoires d'entreprises finalisé	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89		
				-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	8.0.3. Appuis à la collecte des statistiques économiques	Appui apporté à quatre pays pour la mise en œuvre de la méthodologie harmonisée en matière d'administration des répertoires d'entreprises	6	-	-	4,33	3,66	-	-	7,99	-	7,99		
		-												<i>Pas de sollicitation de la part des pays</i>
		Appuis apportés pour la mise en œuvre du programme PCI-Afrique (volets Prix et Comptabilité nationale) dans 20 Etats	100	8	-	72,25	25,22	65,75	75,00	72,25	165,97	238,22		
		Appuis réalisés au Cap Vert, au Bénin, Cameroun, au Burkina Faso, au Sénégal, Gabon, en Centrafrique, à Sao Tomé et Príncipe, en Guinée Equatoriale et en Guinée Bissau.	9	11,14			26,12	29,14		4,95	50,31	55,26		

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 8.0: Des cadres méthodologiques et outils communs pour la collecte et le traitement de statistiques économiques de base sont élaborés avec la participation des États membres et des institutions d'intégration sous-régionale	8.0.4. Formation à l'utilisation des applications informatiques existantes et/ou développement de programmes de collecte et traitement de données (enquêtes auprès des ménages, enquêtes auprès des entreprises et DSF, enquêtes prix, etc.)	<i>Activité non programmée en 2006</i>											
	8.0.5. Appui aux institutions d'intégration économique sous-régionales pour l'élaboration de données statistiques harmonisées	Méthodologie de comparaison des PIB pour les Etats de la CEMAC élaborée	8	1	12	5,78	3,60	5,88	-	5,78	9,48	15,26	
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Méthodologie de calcul de l'IHPC des pays de l'UEMOA révisée	4	1	16	2,89	0,67	3,54	-	2,89	4,21	7,10	
		3			0,91	1,70			2,05	0,57	2,62	<i>La Direction générale a pris part au séminaire de lancement de la révision de la méthodologie de l'IHPC les 1 et 2 juin 2006</i>	
Sous-total 8			136	16	34	98,26	41,06	89,27	86,15	120,98	193,76	314,74	
			12	11	0	1	28	29	0	7	51	58	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Objectif spécifique 9: Renforcer les capacités d'élaboration de synthèses statistiques et d'analyses économiques													
Résultat 9.1: Des cadres méthodologiques communs sont élaborés avec la participation des États membres pour l'analyse des données statistiques économiques	9.1.1. Élaboration de cadres méthodologiques communs et de modules de formation en analyse de données en relation avec les besoins de formulation et de suivi des politiques de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	<i>Activité non programmée en 2006</i>												
	9.1.2. Organisation des ateliers de formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	<i>Activité non programmée en 2006</i>												
Résultat 9.2. L'appui à la rénovation des comptes nationaux est régulièrement apporté aux États membres	9.2.1. Organisation de campagnes de sensibilisation en faveur de la rénovation des comptes nationaux	Notes de vulgarisation du SCN93	4			2,89	-	-	-	2,89	-	2,89	
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	9.2.2. Poursuite des implantations du système ERETES dans les États membres	ERETES implanté et appuis apportés au Centrafrique, au Congo, au Gabon, en Guinée Equatoriale, au Tchad, et au Togo	24	-	-	17,34	40,86	-	-	20,43	20,43	40,86	
		<i>Des appuis ont été apportés à la Guinée Equatoriale, au Bénin, au Burkina Faso, au Niger et au Togo</i>	<i>5,29</i>				<i>7,29</i>			<i>6,16</i>	<i>1,13</i>	<i>7,29</i>	
	9.2.3. Organisation des ateliers de formation au SCN93	Un atelier est organisé	1			0,72	-	-	11,15	0,72	11,15	11,87	
Résultat 9.3: Des propositions dans le cadre de la révision du SCN 93 sont formulées par AFRISTAT et ses États membres	9.3.1. Elaboration d'un état des lieux sur l'utilisation du SCN 93 dans les États membres	Rapport sur l'état des lieux	6	-	-	4,33	5,45	-	-	9,79	-	9,79	
	9.3.2. Organisation d'un séminaire de validation du rapport sur l'Etat des lieux sur l'utilisation du SCN93 et formulation des observations et propositions	<i>Activité non programmée en 2006</i>											

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 9.4. L'appui à l'élaboration des comptes nationaux provisoires est régulièrement apporté aux États membres	9.4.1. Élaboration de cadres méthodologiques harmonisés pour l'élaboration des comptes nationaux non définitifs et provisoires	Des cadres méthodologiques dans 4 pays au moins sont élaborés	4	-	-	2,89	3,93	-	-	6,82	-	6,82	
	9.4.2. Organisation d'ateliers de formation et d'échanges sur l'élaboration des comptes nationaux provisoires	<i>1 atelier tenu</i>	3,00	4,50		1,89	6,85			1,07	7,68	8,75	<i>Du 18 au 22 septembre 2006, il s'est tenu un atelier sur l'élaboration des comptes provisoire. Il a connu la participation de 12 experts nationaux, 3 experts de l'INSEE, 1 expert de DIA, 1 expert de la BEAC, 1 expert de la BCEAO et ceux d'AFRISTAT</i>
Résultat 9.5. L'appui à la production et à l'analyse des données de conjoncture économique et sociale est régulièrement apporté aux États membres	9.5.0. Organisation de séminaires de formation en analyse de la conjoncture économique et sociale	Fichiers conjoncturels améliorés; capacités des cadres nationaux renforcés (4 séminaires sous-régionaux)	16	4	-	11,56	-	12	32,88	11,56	44,64	56,20	
		<i>Deux séminaires tenus</i>	8	2	-	6	-	6	16	6	22	28	
Résultat 9.6. L'appui à la prévision et à la modélisation macroéconomique est apporté aux États membres	9.6.0. Organisation de séminaires de formation aux techniques de prévision et de modélisation macroéconomique	Cadre général de prévision sur la base des travaux relatifs aux comptes nationaux non définitifs et provisoires d'AFRISTAT	6	2	-	4,33	-	6	-	4,33	5,88	10,21	
Sous-total 9			61	6	0	44	50	18	44	57	82	139	
			16	7	0	7,67	14,15	5,88	16,44	13,01	31,13	44,14	
Total 3			197	22	34	142,33	91,30	106,91	130,18	177,52	275,86	453,38	
			28	18	-	8,59	41,97	35,02	16,44	20,00	82,01	102,02	

Volet IV : Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique

Objectif général IV : Apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux dans le développement de bases et de diffusion de données statistiques ainsi que la mise à leur disposition de méthodes et outils statistiques

Objectif spécifique 10: Apporter un appui aux États pour l'appropriation des nomenclatures et la maîtrise de l'utilisation des logiciels courants en matière statistique

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 10.1: Les SSN sont informés et sensibilisés à l'utilisation et à la mise en œuvre des principes fondamentaux de la statistique et des principaux cadres et méthodologies internationaux d'élaboration de données statistiques	10.1.1. Recensement d'ouvrages méthodologiques	Liste d'ouvrages dressée et diffusée <i>Cette liste est postée sur le site Internet d'AFRISTAT (www.afristat.org/list_docum.htm)</i>	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72	
	10.1.2. Actions de sensibilisation à l'utilisation et à l'appropriation des principes fondamentaux de la statistique publique et des cadres méthodologiques	- <i>Les principes fondamentaux postés sur le site d'AFRISTAT (www.afristat.org/afristat/publications/reflexion.htm) et les communications du séminaire de lancement de la SNDS en a fait écho</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 10.2: Les SSN sont dotés de nomenclatures, de classifications et de logiciels statistiques adaptés à leurs activités	10.2.1. Recensement des nomenclatures et logiciels et promotion de ces logiciels	Liste de nomenclatures et de logiciels d'usage dressée et diffusée <i>Cette liste est postée sur le site Internet d'AFRISTAT : www.afristat.org/afristat/list_nomen.htm)</i>	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
	10.2.2. Suivi régulier des évolutions desdits nomenclatures et logiciels, information des SSN et diffusion des évolutions	Notes d'information diffusées	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
	10.2.3. Révision de la NAEMA et de la NOPEMA		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		<i>Activité non programmée en 2006</i>											
Sous-total 10			5	-	-	3,61	0,00	0,00	0,00	3,61	0,00	3,61	
			-	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Objectif spécifique 11: Apporter un appui aux SSN pour mettre en place des bases de données socioéconomiques centralisées, assurer l'archivage des données d'enquêtes auprès des ménages et développer des systèmes d'information géographique													
Résultat 11.1: Chaque État membre est doté d'une base de données socio-économiques centralisée et d'une banque de données d'enquêtes	11.1.1. Appui aux États dans les choix méthodologiques pour l'élaboration des bases de données	Choix méthodologiques opérés dans 3 pays (sauf Cameroun, Gabon et Mauritanie) Guinée	6	-	3	4,33	2,82	-	-	4,33	2,82	7,16	
	11.1.2. Appui aux États dans le recensement des sources des données	Document par pays dans 6 pays	12	-	6	8,67	-	-	-	8,67	-	8,67	
	11.1.3. Appui aux États dans la construction de la banque de données d'enquêtes (collecte et saisie des données)	Suite des appuis apportés au Cameroun, Gabon et Mauritanie Appuis réalisés au Gabon, au Cameroun et Mauritanie	9	-	-	6,50	-	-	-	6,50	-	6,50	
	11.1.4. Formation des gestionnaires nationaux des bases et banques de données	3 administrateurs formés	3	-	-	2,17	-	-	3,22	2,17	3,22	5,39	
		11 experts nationaux du Cameroun, de la Guinée, du Gabon et de Mauritanie ont été formés à l'administration des bases de données dans le cadre du projet IDF.	6,0	1,0		0,72		1,82		0,30	2,25	2,54	
Résultat 11.2. Des cadres des SSN sont formés aux techniques d'archivages des données	11.2.1. Organisation des ateliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Résultat 11.3. Chaque État est doté d'un système d'information géographique (SIG) pour une diffusion appropriée de ses données socio-économiques	11.3.1. Appui aux États dans les choix méthodologiques pour l'élaboration des SIG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	11.3.2. Formation des cadres nationaux	Activité non programmée en 2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Activité non programmée en 2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	11.3.3. Appui à l'élaboration des SIG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Activité non programmée en 2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-total 11			30	0	9	22	3	0	3	22	6	28	
			9	1	0	0,72	5,52	1,82	0,00	0,30	7,77	8,06	
Total 4			35	-	9	25	3	-	3	25	6	31	
			9	1	-	0,72	5,52	1,82	0,00	0,30	7,77	8,06	

Volet V : Recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux systèmes statistiques nationaux ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement

Objectif général V: Contribuer à la recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des États membres ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Objectif spécifique 12 : Poursuivre l'investissement méthodologique dans le domaine statistique afin de valoriser les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT et de pérenniser les différents dispositifs nationaux													
Résultat 12.0: Les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT sont valorisés et les différents dispositifs pérennisés.	12.0.1. Réalisation d'un bilan diagnostic de profils de pauvreté élaborés par les États membres	Un rapport critique des profils de pauvreté réalisés dans les États membres en préparation de leur DSRP est élaboré <i>Rapport provisoire élaboré</i>	4	2	1	2,89	-	-	-	-	2,89	2,89	
	12.0.2. Évaluation des documents méthodologiques de chacune des phases du dispositif d'enquêtes 1.2.3.	Des documents méthodologiques harmonisés et améliorés pour chacune des phases du dispositif d'enquête 1.2.3 sont finalisés	2	2	4	1,44	-	5,88	-	1,44	5,88	7,32	
	12.0.3. Réalisation d'une étude sur les conditions techniques de l'extension au niveau national du champ de l'enquête 1.2.3.	Un rapport sur les conditions techniques de l'extension au niveau urbain du champ de l'enquête 1.2.3 est produit <i>Cf. 6.2.2</i>	2	1	2	1,44	-	3,54	-	1,44	3,54	4,98	
	12.0.4. Mise en œuvre d'un panel emploi et secteur informel à partir des données des phases 1 et 2 du dispositif d'enquête 1.2.3.	Un document méthodologique relatif à la mise en œuvre d'un panel emploi à partir des données des phases 1 et 2 du dispositif d'enquête 1.2.3 est produit	6	2	6	4,33	-	5,88	-	4,33	5,88	10,21	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 12.0: Les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT sont valorisés et les différents dispositifs pérennisés.	12.0. 5. Réalisation d'un bilan diagnostic des dispositifs d'enquêtes existants	Un rapport de synthèse résumant les dispositifs d'enquêtes existant est produit	6	-	-	4,33	-	-	-	4,33	-	4,33	
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Des documents méthodologiques (manuels de l'enquêteur, questionnaire, plan d'analyse détaillé, programme de traitement) sont finalisés	4	2	2	2,89	-	5,88	-	2,89	5,88	8,77	
	12.0.6. Elaboration d'outils harmonisés d'enquêtes auprès des ménages intégrant les dimensions 'genre', 'gouvernance et démocratie' et 'pauvreté subjective'. harmonisés d'enquêtes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		<i>Activité non programmée en 2006</i>											<i>La conception de dispositifs améliorés de couplage d'enquêtes aux objectifs multiples (détermination des coefficients de pondération des indices de prix à la consommation, évaluation de la pauvreté, dimension genre, gouvernance, démocratie et pauvreté subjective) a été entamée. Un jeu provisoire de questionnaires améliorés est disponible.</i>
Sous-total 12			20	7	13	14	-	15	-	12	18	30	
			-	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations	
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL		
Objectif spécifique 13 : Mener des activités d'analyse et de recherche appliquée centrées sur les enquêtes ménages, avec des élargissements dans le domaine des prévisions														
Résultat 13.0. : L'analyse et la recherche appliquée centrées sur les enquêtes auprès des ménages avec élargissement dans les domaines de la prévision sont assurées.	13.0.1. Élaboration d'un document méthodologique pour l'évaluation ex ante de l'impact des politiques sociales	Un rapport de synthèse sur les méthodologies d'évaluation ex ante des politiques publiques de réduction des inégalités et de la pauvreté est produit sur la base du programme pilote de micro-simulations dans 5 pays	5	9	20	3,61	-	-	-	-	3,61	3,61		
	13.0.2. Élaboration du document méthodologique pour l'évaluation ex post de l'impact des politiques sociales	Une revue documentaire récapitulant les méthodologies d'évaluation ex post des politiques publiques est produite en rapport avec les besoins des DSRP	4	6	-	2,89	-	8,22	-	2,89	8,22	11,11		
	13.0.3. Élaboration d'un dispositif d'analyse de la pauvreté pour les perspectives de comparaison régionales de la pauvreté	Une enquête longitudinale pilote dans 5 pays débute pour l'évaluation d'une intervention dans le domaine de la santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		<i>L'enquête n'a pas démarré mais le document projet est disponible et a fait l'objet de présentation aux bailleurs de fonds (à Paris, au Bénin, au BIT et à l'OMS). La recherche de financement auprès de l'ANRS et autres partenaires se poursuit.</i>
	13.0.4. Élaboration des outils améliorés d'enquêtes (questionnaires, nomenclatures de collecte, manuels d'analyse, manuels d'apurement..) auprès des ménages et intégrant les dimensions genre, gouvernance, démocratie et pauvreté subjective etc.)	Une synthèse méthodologique d'analyse régionale de la pauvreté est proposée	4	2	2	2,89	-	5,88	-	2,89	5,88	8,77		

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations	
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL		
Résultat 13.0. : L'analyse et la recherche appliquée centrées sur les enquêtes auprès des ménages avec élargissement dans les domaines de la prévision sont assurées.	13.0.5. Élaboration du pack méthodologique pour la détermination des coefficients budgétaires suivant les types d'enquêtes dépenses auprès des ménages	Un pack méthodologique pour la détermination des coefficients budgétaires est disponible pour chaque types d'enquêtes dépenses auprès des ménages	6	-	-	4,33	-	-	-	-	4,33	4,33		
	13.0.6. Élaboration de méthodologies allégées et moins coûteuses d'enquêtes agricoles pour l'estimation des superficies et des rendements des cultures	Un rapport méthodologique pour l'estimation des superficies et des rendements des cultures est produit	5	-	-	3,61	-	-	-	-	3,61	3,61		
														<i>Cette activité a été entamée avec la réalisation, dans le cadre d'une mission d'appui au Ministère de l'agriculture du Mali pour le calcul des précisions du Recensement Général de l'Agriculture et la proposition d'un échantillon efficace pour l'enquête agricole annuelle. Ce travail constitue un des éléments pour la rédaction de la méthodologie de d'enquête légère pour l'estimation des superficies et rendements des cultures.</i>
	13.0.7. Réalisation d'une étude comparative pour le choix d'une méthode de prévision des récoltes	<i>Activité non programmée en 2006</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 13.0. : L'analyse et la recherche appliquée centrées sur les enquêtes auprès des ménages avec élargissement dans les domaines de la prévision sont assurées.	13.0.8. Réalisation d'un bilan, conception et mise en place dans un pays pilote d'un système d'information agricole et alimentaire (indicateurs, méthodes de calcul, sources de données...) satisfaisant au besoin de la comptabilité nationale, de l'analyse de la sécurité alimentaire	Un rapport préliminaire sur l'architecture d'un système d'information agricole et alimentaire, avec évaluation des besoins et indicateurs est rédigé	5	-	5	3,61	-	-	-	-	3,61	3,61	
													<i>Une esquisse d'architecture d'un système d'information agricole a été proposée dans le cadre de la réflexion menée sur l'intégration des statistiques agricoles dans les SNDS. A cette occasion les besoins pour le suivi de l'économie, le comptabilité nationale, les DSRP, la décentralisation et l'intégration régionale et les sources d'information ont été répertoriés</i>
	13.0.9. Conception de méthodologies d'évaluation d'impact des politiques agricoles.	Une revue documentaire sur les modèles macroéconomiques de simulation à moyen terme est produite	2	-	4	1,44	-	-	-	-	1,44	1,44	
	13.0.10. Conception de méthodologies d'élaboration des modèles macroéconomiques de simulation à moyen terme	<i>Activité non programmée en 2006</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-total 13			21	11	31	15	-	6	-	3	18	21	
			-	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Objectif spécifique 14: Procéder à des échanges et à une valorisation des résultats obtenus à travers des publications, des communications, l'accueil de chercheurs, etc. dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique)													
Résultat 14.0. L'échange et la valorisation dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique) internationale sont développés	14.0.1. Echange de publications et de communications	Un système de veille scientifique est établi <i>Des références d'articles scientifiques sont régulièrement communiquées aux experts</i>	2	1	-	1,44	-	3,54	-	1,44	3,54	4,98	
	14.0.2. Insertion d'articles dans des revues scientifiques	Quatre articles sont soumis pour publication dans des revues scientifiques dont un anglophone	4	2	2	2,89	-	5,88	-	2,89	5,88	8,77	
	14.0.3. Echange de chercheurs	Deux chercheurs sont accueillis au CERA et deux experts d'AFRISTAT sont accueillis dans un centre partenaire <i>Aucun chercheur n'a été accueilli, mais un premier appel à proposition de projet a été lancé en mars 2006. Un poste de VI a été négocié.</i>	4	4	4	2,89	-	16,44	-	1,44	17,88	19,33	
	14.0.4. Participation à des rencontres scientifiques internationales	Au moins 4 experts d'AFRISTAT participent à des rencontres scientifiques internationales <i>Participation au séminaire Estimations & projections urbaines, Columbia University, IUSSP, UN (New -York 9-10 janvier 06)</i>	4	-	-	2,89	7,60	-	-	5,70	1,90	7,60	
	14.0.5. Dynamisation des séries "Annuaire", "Méthodes" et "Etudes" des publications d'AFRISTAT	Les rapports et analyses sont systématiquement produits dans les séries de publications AFRISTAT <i>Publication et diffusion du CRESMIC et du rapport de l'étude portant sur la production maraîchère et fruitière</i>	3	-	-	2,17	-	-	-	2,17	-	2,17	
	Sous-total 14			17	7	6	12	7,60	25,86	0,00	13,65	29,20	42,85
			-	-	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total 5			58	25	50	42	8	47	-	28	66	94	
			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Volet VI : Renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT

Objectif général VI : Doter AFRISTAT de ressources nécessaires afin d'apporter un appui efficace au renforcement des systèmes statistiques nationaux

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Objectif spécifique 15: Renforcer les ressources humaines, matérielles et financières d'AFRISTAT													
Résultat 15.1: Les capacités d'intervention et de gestion de la Direction générale d'AFRISTAT sont renforcées	15.1.1. Renforcement d'AFRISTAT en personnel (recrutement d'experts et d'agents d'appui administratif et financier)	Recrutement de 2 experts principaux, 1 expert et 2 experts assistants	4,00	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89	
		<i>1 expert principal, 2 experts et 1 expert assistant (fonds AFRISTAT); un consultant long terme, un assistant au consultant long terme, un comptable et 1 assistant administratif (fonds PIC), 1 assistant statisticien (projet IDF)</i>	4,00	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89	
	15.1.2. Révision des procédures de gestion administratives et comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		<i>Activité non programmée en 2006</i>											
	15.1.3. Formation continue du personnel	3 experts formés : 1 en SIG, 1 en conjoncture et 1 en micro-simulation et 2 PAT: 1 en gestion administrative et 1 en secrétariat	8	-	-	5,78	3,80	-	5,00	14,58	-	14,58	
<i>Experts formés en administration des bases de données et sensibilisés à la gestion axée sur les résultats et à la programmation stratégique</i>													
15.1.4. Poursuite de la politique de recours aux consultants extérieurs	19 consultants nationaux et 4 consultants internationaux	2	12	76	1,44	5,82	-	7,20	14,46	-	14,46		
	<i>4 consultants nationaux dans le cadre d'un appui au Burundi pour la réalisation d'une enquête 1,2,3 ; 6 dans cadre de la mise en œuvre du PCI et 3 consultants internationaux pour la préparation du séminaire de lancement de l'élaboration des SNDS</i>		8				11,06			11,06	11,06		

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 15.2: La Direction générale est dotée d'équipements nécessaires à la conduite de ses missions	15.2.1. Acquisition de mobiliers, d'équipements spécialisés pour le traitement des données et matériels divers	Mobiliers divers, 1 scanner et 1 imprimante couleur haute définition	1	-	-	0,72		-	-	0,72	-	0,72	
		Ces équipements ont été acquis	1										
	15.2.2. Acquisition de logiciels informatiques nécessaires	Dernières versions SPSS, STATA et renouvellement des abonnements (logiciels comptables)	1	-	-	0,72		-	-	-	0,72	-	0,72
Résultat 15.3: Les contributions des États membres au Fonds AFRISTAT 2006-2015 sont entièrement libérées et AFRISTAT est doté de financements complémentaires des partenaires techniques et financiers (PTF)	15.3.1. Actions de sensibilisation auprès des États membres et des PTF	Contributions versées à 100%	22	-	-	15,89	21,51	-	-	37,41	-	37,41	
		Des missions de sensibilisation ont eu lieu au Bénin, au Burkina, au Camerou, en Centrafrique, en Côte d'Ivoire, Gabon, en Guinée, en Guinée Bissau, au Niger, au Tchad et Togo	3,14				8,30			8,30		8,30	
	15.3.2. Élaboration de projets à soumettre au financement	2 projets élaborés (UE, BAD et autres)	8	-	-	5,78		-	-	5,78	-	5,78	
Résultat 15.4: Les réunions statutaires d'AFRISTAT sont organisées et l'exécution du programme stratégique de travail d'AFRISTAT est régulièrement examinée	15.4.0. Organisation des réunions statutaires	1 session du CM, 2 réunions du CD et 1 réunion du CS organisées	10	-	-	7,22	100,66	-	-	107,88	-	107,88	
		1 session du CM et 1 réunion du CD organisées à Libreville en avril 2006.	12				21,50			17,30	4,19	21,49	
Sous-total 15			56	12	76	40	132	0	12	184	0	184	
			20	8	0	2,89	29,80	11,06	0,00	28,49	15,26	43,75	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Objectif spécifique 16: Faire connaître AFRISTAT (son statut, ses missions, ses activités, ses réussites, etc.) à travers des actions de sensibilisation et de communication bien ciblées													
Résultat 16.0: La stratégie de communication d'AFRISTAT est élaborée et la mise en œuvre réalisée	16.0.1. Elaboration de la stratégie de communication d'AFRISTAT	Stratégie de communication élaborée	2	4	-	1,44	-	8,22	-	9,66	-	9,66	
		<hr/>											
	16.0.2. Elaboration des supports de communication	Supports de communication élaborés	4	-	-	2,89	-	-	-	-	-	-	
		<i>Un DVD, des conférenciers, des tee-shirt et une pochette contenant des planches ont été confectionnés à l'occasion du 10ème anniversaire</i>	1	4		0,72		8,22		8,94		8,94	
	<hr/>												
	16.0.3. Information et sensibilisation des Etats membres, et des partenaires techniques et financiers sur les activités d'AFRISTAT	Campagne de sensibilisation menée. 10è anniversaire d'AFRISTAT organisé	6	4	-	4,33	-	8,22	-	12,55	-	12,55	
		<i>Une intense campagne a été menée à travers, des conférences de presse, l'organisation d'un séminaire et l'ouverture solennelle de la 15ème session du Conseil des Ministres présidée par le Premier Ministre du Gabon. LLA de janvier, d'avril et de juillet 2006 ont été publiées.</i>	4	2		2,89		4,11		7,00		7,00	
<hr/>													
16.0.4. Participation des experts d'AFRISTAT aux colloques et conférences organisés par les Etats membres et les partenaires	Participation des experts d'AFRISTAT à 8 manifestations organisées par les Etats et les PTF	10	-	-	7,22	-	-	-	-	-	-		
	<i>Participations à 20 manifestations</i>	20					52,56		43,82	8,74	52,56		
Sous-total 16			22	8	-	16	-	16	-	22	-	22	
			25	6	-	3,61	52,56	12,330	0,00	59,76	8,74	68,50	

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Objectif spécifique 17: Renforcer les capacités de diffusion et de publication d'AFRISTAT													
Résultat 17.1: La base de données régionale d'AFRISTAT (AFRILDB) est régulièrement mise à jour	17.1.1. Inclusion des indicateurs des DSRP et OMD dans AFRILDB	Indicateurs pris en compte dans AFRILDB <i>Ces indicateurs sont pris en compte dans AFRILDB</i>	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
			2	-	-	1,44	0,00	0,00	0,00	1,44	0,00	1,44	
	17.1.2. Collecte régulière, vérification et saisie des données	Données collectées et traitées dans au moins 10 Etats <i>13 Etats sur 18 ont déjà répondu</i>	10	-	20	7,22	-	-	-	7,22	-	7,22	
			7	-	14	5,22	-	-	-	5,22	-	5,22	
	17.1.3. Publication des données d'AFRILDB	Données postées sur le site www.afristat.org <i>Les données affichées sont sur le site</i>	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
			1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72	
Résultat 17.2: Une banque de données régionale est construite	17.2.1. Consolidation de la méthodologie et construction de la banque de données régionale	Documents méthodologiques finalisés et diffusés <i>Les documents sont finalisés et publiés</i>	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
			2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
	17.2.2. Formalisation de protocoles d'échange de données avec les pays	Protocoles d'échanges finalisés et signés avec au moins 10 pays <i>Activité non réalisée</i>	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89	
	17.2.3. Collecte des données d'enquêtes auprès des États membres	Données collectées sur au moins 10 pays <i>Activité régulière</i>	6	-	36	4,33	-	-	-	4,33	-	4,33	
			3	-	18	2,17	-	-	-	2,17	-	2,17	
	17.2.4. Numérisation, formatage et archivage	Documents collectés sur au moins 10 pays numérisés <i>Activité non réalisée</i>	6	-	-	4,33	-	-	-	4,33	-	4,33	
17.2.5. Mise en place de dispositifs permettant la diffusion des données par Internet	Page Internet sur le site www.afristat.org créée <i>Activité non réalisée</i>	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44		

Résultats attendus	Activités	Résultats atteints	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			Observations
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 17.3: Le centre de documentation d'AFRISTAT est doté d'équipements appropriés et d'ouvrages en quantité importante et utiles à la mise en œuvre des missions d'AFRISTAT	17.3.1. Établissement de la liste des équipements et leur achat , actualisation régulière des ouvrages et acquisition de nouvelles publications	Liste des équipements et liste des publications	6	-	-	4,33	-	-	-	4,33	-	4,33	
		<i>Liste régulièrement produite</i>	3	-	-	2,17	-	-	-	2,17	-	2,17	
	17.3.2. Amélioration de la gestion du centre de documentation	Registres tenus	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
		<i>La tenue est régulière</i>	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72	
Sous-total 17			42	-	56	30	-	-	-	30	-	30	
			19	-	32	14	-	-	-	14	-	14	
Total 6			120	20	132	87	132	16	12	237	-	237	
			65	14	32	20,39	82,36	23,39	0,00	102,14	24,00	126,14	
TOTAL GENERAL			622	159	362	443,61	293,55	309,67	179,05	660,05	536,84	1196,89	
			162	32	35	55,48	171,48	60,23	16,44	150,61	154,52	301,13	



Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**PROGRAMME STRATEGIQUE DE TRAVAIL D'AFRISTAT (2006-2010)
(PSTAT)**

PLAN D' ACTIONS 2007

Octobre 2006

PRESENTATION

1. Le Plan d'action 2007 de la Direction générale d'AFRISTAT est le deuxième plan annuel du PSTA. Il a été élaboré en partant du cadre logique du PSTA et de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action 2006. Il respecte les objectifs et les activités retenus dans le cadre logique du PSTA.
2. Le plan de 2007 reprend les activités dont la réalisation ne sera pas effective en 2006 et en intègre de nouvelles.
3. L'évaluation des coûts pour la mise en œuvre du Plan d'action 2007 tient compte du temps de la préparation in situ, la durée du séjour hors du lieu de résidence. Le temps consacré à la réalisation d'un résultat est valorisé en intégrant les contributions de différents intervenants.
4. Près de 1 097 semaines expert de travail seront nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan d'action. Ces ressources humaines incluent tous les experts d'AFRISTAT, les consultants internationaux, régionaux et nationaux. L'effectif des experts d'AFRISTAT nécessaire est de 23.
5. Pour l'année 2007, les principaux acquis de la mise en œuvre du plan d'action 2006 seront consolidés afin que les activités prévues se réalisent harmonieusement et conformément aux objectifs définis par le PSTA.

Présentation du plan d'action par volet :

Volet 1 : Renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres et des institutions d'intégration économique sous-régionales en matière d'organisation des systèmes statistiques

6. L'objectif global de ce volet est d'apporter un soutien et une assistance technique aux systèmes statistiques nationaux (SSN), aux écoles de statistique et aux institutions sous-régionales en matière d'organisation institutionnelle, d'élaboration de stratégies de développement de la statistique et de formation.
7. Au cours de l'année 2006, un accent sera mis sur l'appui à l'élaboration des SNDS en complément de l'assistance technique apportée par d'autres partenaires techniques et financiers. Pour avoir une situation de l'état des SSN, l'enquête institutionnelle auprès des INS sera poursuivie et une étude sur l'impact des réformes institutionnelles en cours sera réalisée. Pour un développement des synergies en matière de formation continue, il sera élaboré un plan régional de formation.
8. En matière de communication, l'appui à la gestion des sites Internet et au développement des bases de données sera poursuivi. A la suite de l'enquête sur la gestion des centres de documentation des INS, des appuis en termes de formation seront réalisés.
9. Le partenariat se poursuivra avec les écoles de formation à travers le RIFOSSA, l'encadrement des stagiaires et l'animation de quelques cours à leurs demandes.
10. La recherche de partenariat sera activement poursuivie en vue de la mobilisation des financements des activités au profit des Etats membres.

Volet 2 : Appui pour le développement des systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que des Objectifs du millénaire pour le développement

11. L'objectif de ce volet est d'apporter un appui aux États dans le développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre, le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des Objectifs du millénaire pour le développement.

12. Trois types d'activités seront menés au niveau de ce volet. Le premier type concerne les activités qui concourent à l'amélioration des statistiques socio-démographiques et du développement rural. En partenariat avec d'autres institutions, la Direction générale participera à la préparation de la série des recensements de la population de 2010 à travers l'organisation des séminaires, la vulgarisation des manuels et guides et des appuis directs.

13. Le deuxième type d'activités concerne l'élaboration des systèmes d'information de suivi des stratégies sectorielles (santé, emploi, éducation, environnement etc.). Les activités seront centrées sur le développement et l'harmonisation des outils de collecte, de traitement et d'analyse des données, la cartographie des sources et la formation.

14. Le troisième type d'activités portera est relatif à la poursuite de l'appui pour la mise en place de systèmes d'information pour le suivi des politiques et programmes de développement économique et social. Il s'agira spécifiquement d'appuyer les pays pour l'appropriation du CRESMIC.

Volet 3 : Appui pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques de base et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

15. L'objectif général de ce volet est d'apporter un appui aux États membres pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques économiques de base, et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

16. En matière de synthèses statistiques et économiques, la recherche de méthodes appropriées pour la production des comptes non définitifs et provisoires se poursuivra et l'expérience sera étendue à d'autres Etats membres d'AFRISTAT. Avec l'appui technique de l'INSEE, AFRISTAT a ouvert un chantier pour accompagner les pays pour rattraper les retards en matière d'élaboration des comptes nationaux et produire les comptes provisoires. L'implantation du module ERETES va se poursuivre dans les Etats membres.

17. En partenariat avec les unions d'intégration régionales, des chantiers seront ouverts pour la rénovation de l'IHPC. Un appui sera apporté au INS pour l'amélioration des statistiques d'entreprises. Les séminaires de formation en matière de suivi de la conjoncture seront poursuivis en vue du renforcement des capacités des experts des Etats membre.

Volet 4 : Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique

18. L'objectif général de ce volet est d'apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux dans le développement de bases et de diffusion de données statistiques ainsi que la mise à leur disposition de méthodes et outils statistiques

19. Pour le développement des bases et banques de données, l'expérience acquise par AFRISTAT et quelques pays pilotes sera généralisée aux pays qui le souhaitent. Le site Internet sera revu pour une nouvelle configuration.

20. Des sessions de formation seront organisées à l'attention des Etats membres en matière systèmes d'information géographique.

Volet 5 : Recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux systèmes statistiques nationaux ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement

21. L'objectif général de ce volet de contribuer à la recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des États membres ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement

22. En matière d'études et de recherche, les activités du CERA seront organisées autour de deux axes : d'une part, Pauvreté et marché de l'emploi, d'autre part, Evaluation des politiques publiques et projections à moyen terme. Cette reformulation correspond à la volonté de restituer à AFRISTAT sa fonction d'observatoire économique et social.

Volet 6 : Renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT

23. L'objectif général de ce volet doter AFRISTAT de ressources nécessaires afin d'apporter un appui efficace au renforcement des systèmes statistiques nationaux

24. Au niveau du renforcement des capacités de la Direction générale d'AFRISTAT, elle poursuivra la réflexion sur la dynamisation de la dimension observatoire et sur l'élaboration d'une stratégie de communication et assurera la formation des experts et personnel d'appui technique dans divers domaines.

25. La recherche des financements se poursuivra auprès des Etats membres dans le cadre de la mobilisation de leurs contributions au fonds AFRISTAT et auprès des partenaires à travers l'élaboration des projets. Pour ce faire des partenariats seront établis avec des partenaires techniques et financiers.

Les tableaux 1 et 2 ci-dessous en annexe présentent les activités et les résultats attendus au cours de 2006. Le premier plus synthétique fait une évaluation des ressources (humaines et financières) par volet et objectif du PSTA ainsi que leurs répartition par bailleurs.

PLAN D'ACTIONS 2007

TABLEAU 1 : PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PLAN D'ACTION 2007

Volets	Objectifs	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Volet I : Renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres et des institutions d'intégration économique sous-régionales en matière d'organisation des systèmes statistiques												
Objectif spécifique 1 : Aider les SSN à organiser l'organisation de la coordination de leurs activités, et leur apporter un appui pour la recherche des financements de leurs activités			104	38	30	75,14	33,92	102,74	17,50	85,74	143,56	229,30
Objectif spécifique 2 : Apporter un appui aux INS des États pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de communication			11	4	-	8	4	14	53	7,59	71,16	78,75
Objectif spécifique 3 : Contribuer au développement de la formation initiale et de la formation continue en matière statistique dans les États membres			37	10	-	26,73	7,42	26,50	35,00	26,73	68,92	95,65
Objectif spécifique 4 : Développer le partenariat avec les institutions d'intégration économique sous-régionales			16	4	-	11,56	27,56	24,82	-	11,56	52,38	63,94
Total volet 1			168	56	30	121,02	73,14	168,49	105,00	131,62	336,03	467,64
Volet II : Appui pour le développement des systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que des Objectifs du millénaire pour le développement												
Objectif spécifique 5 : Participer à l'élaboration des méthodologies peu coûteuses de collecte et de traitement de données démographiques par des enquêtes et recensements, y compris l'état civil, et aider les Etats membres à les mettre en œuvre			14	-	-	10,11	12,72	-	17,50	18,59	21,74	40,33
Objectif spécifique 6 : Apporter un appui aux SSN pour l'élaboration des systèmes d'information de suivi des stratégies sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural, etc.)			58	16	-	41,90	-	15,28	52,50	41,90	67,78	109,69
Objectif spécifique 7 : Assister les États membres dans le développement des systèmes d'information opérationnels pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD			33	4	8	23,73	15,34	20,42	-	13,73	45,77	59,50
Total volet 2			105	20	8	75,75	28,06	35,71	70,00	74,23	135,29	209,52
Volet III : Appui pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques de base et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques												
Objectif spécifique 8 : Renforcer les capacités des États membres en matière de collecte et de traitement de statistiques économiques			66	20	18	47,68	16,96	515,76	95,90	47,68	628,62	676,31
Objectif spécifique 9: Renforcer les capacités d'élaboration de synthèses statistiques et d'analyses économiques			78	4	-	56,35	30,04	11,76	95,00	56,35	136,80	193,15

Volets	Objectifs	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Total volet 3			144	24	18	104,04	47,00	527,52	190,90	104,04	765,42	869,46
<u>Volet IV : Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique</u>												
Objectif spécifique 10 : Apporter un appui aux États pour l'appropriation des nomenclatures et la maîtrise de l'utilisation des logiciels courants en matière statistique			6	-	-	4,33	-	-	-	4,33	-	4,33
Objectif spécifique 11 : Apporter un appui aux SSN pour mettre en place des bases de données socioéconomiques centralisées, assurer l'archivage des données d'enquêtes auprès des ménages et développer des systèmes d'information géographique			41	3	-	29,62	15,12	16,16	35,00	29,62	66,28	95,90
Total volet 4			47	3	-	33,96	15,12	16,16	35,00	33,96	66,28	100,24
<u>Volet V : Recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux systèmes statistiques nationaux ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement</u>												
Objectif spécifique 12 : Poursuivre l'investissement méthodologique dans le domaine statistique afin de valoriser les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT et de pérenniser les différents dispositifs nationaux			25	-	-	18,06	-	-	-	18,06	-	18,06
Objectif spécifique 13 : Mener des activités d'analyse et de recherche appliquée centrées sur les enquêtes ménages, avec des élargissements dans le domaine des prévisions			45	-	28	32,50	-	25,50	-	32,50	25,50	58,00
Objectif spécifique 14: Procéder à des échanges et à une valorisation des résultats obtenus à travers des publications, des communications, l'accueil de chercheurs, etc. dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique)			16	-	-	11,56	5,44	-	-	11,56	5,44	17,00
Total volet 5			86	-	28	62,12	5,44	25,50	-	62,12	30,94	93,06
<u>Volet VI : Renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT</u>												
Objectif spécifique 15: Renforcer les ressources humaines, matérielles et financières d'AFRISTAT			201	21	76	145,22	78,00	59,01	-	145,22	137,01	282,23
Objectif spécifique 16: Faire connaître AFRISTAT (son statut, ses missions, ses activités, ses réussites, etc.) à travers des actions de sensibilisation et de communication bien ciblées			32	4	4	23,12	-	-	-	23,12	-	23,12
Objectif spécifique 17: Renforcer les capacités de diffusion et de publication d'AFRISTAT			34	-	-	24,56	-	-	-	24,56	-	24,56

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Volets	Objectifs	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Total volet 6			267	25	80	192,90	78,00	59,01	-	192,90	137,01	329,91
TOTAL GENERAL			817	128	164	589,79	246,76	832,39	400,9	598,87	1470,97	2069,83

Volet I : Renforcement des capacités institutionnelles des Etats membres et des institutions d'intégration économique sous-régionales en matière d'organisation des systèmes statistiques

Objectif général I : Apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux et aux institutions sous-régionales en matière d'organisation institutionnelle, d'élaboration de stratégies de développement de la statistique et de formation statistique

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Objectif spécifique 1: Aider les SSN à organiser l'organisation de la coordination de leurs activités, et leur apporter un appui pour la recherche des financements de leurs activités												
Résultat 1.1: Un appui est apporté aux SSN pour l'élaboration ou la révision des textes de base organisant les activités statistiques	1.1.1. Actualisation du bilan général de l'organisation institutionnelle des SSN	Enquête institutionnelle auprès des INS traitée	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89		2,89
	1.1.2. Appui à l'élaboration des textes de base organisant les SSN	Appuis apportés à au moins 3 Etats pour élaborer des textes	5	-	10	3,25	3,18	7,50	-	3,25	10,68	13,93
		Rapport d'étude d'impact des réformes institutionnelles des INS élaboré	4	8		2,89		16,04	17,5	2,89	33,35	36,43
	1.1.3. Animation de séminaires nationaux sur l'examen des textes	Textes élaborés et participation à au moins 3 séminaires nationaux	5	-	5	3,25	3,18	3,75	-	3,25	6,93	10,18
Résultat 1.2: Un appui est apporté aux SSN pour l'élaboration ou la révision des stratégies ou des programmes nationaux de développement de la statistique	1.2.1. Appui à l'actualisation des bilans-diagnostic des SSN	Bilans diagnostics des SSN actualisés	10	15	15	7,22	3,18	43,35	-	7,22	46,53	53,75

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
	1.2.2. Appui à l'élaboration des stratégies ou des programmes des SSN	Appuis apportés à au moins 3 Etats pour l'élaboration des stratégies ou programmes des SSN	23	15	-	16,62	3,18	32,10	-	16,62	35,28	51,90
Résultat 1.2: Un appui est apporté aux SSN pour l'élaboration ou la révision des stratégies ou des programmes nationaux de développement de la statistique	1.2.2. Appui à l'élaboration des stratégies ou des programmes des SS	Réalisation de missions de programmation stratégique dans 7 pays pour 2008	10			7,22	7,42			14,64		14,64
	1.2.3. Animation de séminaires nationaux sur l'examen des stratégies ou des programmes	Animation et participation aux séminaires d'au moins 6 pays	20	-	-	14,45	6,36	-	-	14,45	6,36	20,81
Résultat 1.3: La coopération et le partenariat sont développés avec les centres de formation statistique	1.3.1. Animation, des ateliers, séminaires et enseignements à la demande des écoles	Au moins 1 atelier ou séminaire réalisé	4	-	-	2,89	4,24	-	-	2,89	4,24	7,13
	1.3.2. Participations croisées aux réunions statutaires	Participation effective à 3 réunions	3	-	-	2,17	3,18	-	-	5,35		5,35
	1.3.3. Accueil des étudiants stagiaires	4 stagiaires hors ENSEA, ISSEA et ENEA	10	-	-	7,22	-	-	-	7,22		7,22
	1.3.4. Participation des enseignants aux programmes de recherche appliquée d'AFRISTAT	Accueil d'enseignants chercheurs	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89		2,89
Résultat 1.4: Des informations sur les opportunités de financement et les	1.4.0. Compilation et transmission aux SSN d'informations sur les opportunités et procédures	Informations sur les opportunités et procédures des PTF compilées	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44		1,44

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
procédures des partenaires techniques et financiers sont compilées et transmises aux SSN	des PTF	Informations transmises aux SSN	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72		0,72
Sous-total 1			104	38	30	75,14	33,92	102,74	17,50	85,74	143,56	229,30

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Objectif spécifique 2: Apporter un appui aux INS des États pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de communication												
Résultat 2.1: Les appuis sont apportés aux États membres pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies de communication dans le domaine de la statistique	2.1.1. Appui à l'élaboration de la stratégie de communication	Notes d'information	1	2	-	0,72	-	7,21	-	0,72	7,21	7,93
		Un atelier est organisé	1	2	-	0,36	-	7,21	17,50	0,36	24,71	25,07
	2.1.2. Appui à l'élaboration des supports de communication	Elaboration de supports de dissémination appuyée	1	-	-	0,36	-	-	-	0,36		0,36
	2.1.3. Appui à la diffusion des résultats des travaux des SSN	Résultats des travaux des SSN diffusés	1	-	-	0,36	-	-	-	0,36		0,36
Résultat 2.2: Les appuis sont apportés aux États membres pour la création et/ou la dynamisation de leurs centres de documentation	2.2.1. Renforcement du fonds documentaire des INS	Documents de référence fournis aux INS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2.2.2. Installation de bases de données documentaires dans les INS	Appuis apportés à au moins 2 pays	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44		1,44
	2.2.3. Formation du documentaliste à la gestion de la base de données	Documentalistes formés dans huit Etats membres	2	-	-	1,44	-	-	17,50	1,44	17,50	18,94
	2.2.4. Poursuite de l'appui à la gestion des sites Internet	Sites Internet des INS régulièrement mis à jour	2	-	-	1,44	4,24	-	-	1,44	4,24	5,68
Compétences d'au moins dix administrateurs des sites renforcées		2	-	-	1,44	-	-	17,50	1,44	17,50	18,94	
Sous-total 2			11	4	-	8	4	14	53	7,59	71,16	78,75
Objectif spécifique 3: Contribuer au développement de la formation initiale et de la formation continue en matière statistique dans les États membres												
Résultat 3.1: Des appuis en matière de formation initiale sont apportés aux écoles de formation statistique (ENSEA, ISSEA, ENEA)	3.1.1. Participation à la préparation des modules de formation à l'initiative des écoles	Modules de formation rédigés	8	-	-	5,78	-	-	-	5,78		5,78

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 3.1: Des appuis en matière de formation initiale sont apportés aux écoles de formation statistique (ENSEA, ISSEA, ENEA)	3.1.2. Cours assurés par les experts d'AFRISTAT à la demande des écoles	Cours dispensés (une semaine chacun)	6	-	-	4,33	7,42	-	-	4,33	7,42	11,75
	3.1.3. Co-organisation des ateliers et séminaires de formation dans les écoles à la demande de celles-ci	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
	3.1.4. Encadrement de stages de formation des étudiants des écoles	Stagiaires encadrés (ENSEA, ENEA, ISSEA)	9	-	-	6,50	-	-	-	6,50	-	6,50
Résultat 3.1: Des appuis en matière de formation initiale sont apportés aux écoles de formation statistique (ENSEA, ISSEA, ENEA)	3.1.5. Participation à l'organisation de la préparation aux concours d'entrée dans les écoles de formation statistique	Préparation aux concours effectivement assurée dans 7 pays	3	-	-	2,17	-	-	-	2,17	-	2,17
	3.1.6 Co-organisation d'ateliers et/ou de séminaires de formation à AFRISTAT au profit des écoles de formation statistique	Modules de formation rédigés	3	2	-	1,81	-	5,15	-	1,81	5,15	6,96
		Des enseignants des écoles de formation statistique sont formés	3	2	-	1,81	-	5,15	-	1,81	5,15	6,96
Résultat 3.2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan régional de formation continue	3.2.1. Élaboration d'un plan régional de formation continue	Plan régional de formation continue élaboré	4	6	-	2,89	-	16,20	-	2,89	16,20	19,09
	3.2.2. Préparation de modules de formation (en collaboration avec les écoles)	Modules de formation préparés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00
Résultat 3.2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan régional de formation continue	3.2.3. Identification régulière de programmes de formation (programmes et centres spécialisés) et diffusion aux États	Programmes de formation diffusés aux INS	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72
	3.2.4. Organisation de séminaires de formation dans divers domaines	2 Séminaires organisés	1	-	-	0,72	-	-	35,00	0,72	35,00	35,72
Sous-total 3			37	10	-	26,73	7,42	26,50	35,00	26,73	68,92	95,65

Objectif spécifique 4: Développer le partenariat avec les institutions d'intégration économique sous-régionales

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 4.0. Des conventions de coopération sont signées avec les institutions d'intégration sous-régionales	4.0.1. Formalisation des cadres de collaboration avec les unions sous-régionales (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, etc.)	Accords signés avec la CEMAC, la CEDEAO et l'UA	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44		1,44
	4.0.2. Mise en œuvre des actions de développement de la statistique dans les Etats membres	Actions initiées en partenariat avec la CEMAC	4	2	-	2,89	8,48	7,40	0,00	2,89	15,88	18,77
	4.0.2. Mise en œuvre des actions de développement de la statistique dans les Etats membres	Actions initiées en partenariat avec la CEDEAO	4			2,89	8,48			2,89	8,48	11,37
		Actions initiées en partenariat avec l'UEMOA	2	-		1,44	2,12			1,44	2,12	3,56
		Actions initiées avec les autres partenaires	4	2	-	2,89	8,48	17,42	0,00	2,89	25,90	28,79
Sous-total 4			16	4	-	11,56	27,56	24,82	-	11,56	52,38	63,94
Total 1			168	56	30	121,02	73,14	168,49	105,00	131,62	336,03	467,64

Volet II : Appui pour le développement des systèmes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que des Objectifs du millénaire pour le développement

Objectif général II : Apporter un appui aux États dans le développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre, le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des Objectifs du millénaire pour le développement

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Objectif spécifique 5: Participer à l'élaboration des méthodologies peu coûteuses de collecte et de traitement de données démographiques par des enquêtes et recensements, y compris l'état civil, et aider les Etats membres à les mettre en œuvre												
Résultat 5.1 : Appuis apportés aux Etats qui préparent les recensements de la population	5.1.1. Participation d'AFRISTAT à la préparation de la série des recensements 2010	Travaux relatifs à la série des recensements 2010 suivis	4	-	-	2,89	4,24			7,13		7,13
	5.1.2. Vulgarisation des manuels et des guides sur les recensements de la population	Manuels et guides sur les recensements de la population vulgarisés auprès des SSN	2	-	-	1,44				1,44		1,44
	5.1.3. Organisation des séminaires et ateliers sur la pratique des recensements de la population	Un séminaire sur la pratique des recensements de la population est organisé	4	-	-	2,89	4,24		17,50	2,89	21,74	24,63
Résultat 5.1 : Appuis apportés aux Etats qui préparent les recensements de la population	5.1.4. Appuis techniques apportés aux Etats pour l'organisation des recensements de la population	Des appuis sont apportés aux pays dans l'organisation	4	-	-	2,89	4,24			7,13		7,13
Résultat 5.2 : Appuis apportés aux Etats sur la collecte des données d'état civil	5.2.1. Vulgarisation des manuels et guides sur la pratique d'exploitation des données d'état civil		-	-	-							
	5.2.2. Organisation des séminaires et ateliers sur l'exploitation des données d'état civil		-	-	-							
	5.2.3. Appuis techniques apportés aux Etats pour l'exploitation des données d'état civil		-	-	-							

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Sous-total 5			14	-	-	10,11	12,72	-	17,50	18,59	21,74	40,33	
Objectif spécifique 6: Apporter un appui aux SSN pour l'élaboration des systèmes d'information de suivi des stratégies sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural, etc.)													
Résultat 6.1 : Un appui est apporté pour l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes de suivi appropriés des stratégies sectorielles dans les États	6.1.1. Plaidoyer en faveur de l'amélioration des systèmes d'information sur les statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural en rapport avec les organisations internationales compétentes dans ces domaines	Rapport sur la revue de la documentation sur les statistiques de d'emploi, de l'éducation, de la santé et sur le développement rural	3	-	-	2,17	-	-	-	2,17	-	2,17	
		Méthodologies d'intégration des statistiques de l'emploi, de l'éducation et de la santé dans les SNDS élaborées	4	2	-	2,89	-	7,29	-	2,89	7,29	10,18	
Résultat 6.1 : Un appui est apporté pour l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes de suivi appropriés des stratégies sectorielles dans les État	6.1.2. Mise en place de réseaux d'institutions sous-régionales et régionales s'intéressant aux statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural en rapport avec la pauvreté	Un réseau pilote de suivi des politiques publiques sectorielles mis en place	3	-	-	2,17	-	-	17,50	2,17	17,50	19,67	
Résultat 6.2. Des cadres méthodologiques communs pour la collecte des statistiques sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural) sont élaborés avec la participation des États membres	6.2.1. Recensement de bonnes pratiques et de comparaisons internationales	Notes d'information diffusées	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44	
		6.2.2. Harmonisation des outils de collecte des données et des instruments de mesure des indicateurs	Document méthodologique sur le panel emploi élaboré	7	3	-	5,06	-	-	-	5,06	-	5,06
			Atelier de formation des INS aux méthodes d'enquêtes auprès des ménages réalisé	4	-	-	2,89	-	-	17,50	2,89	17,50	20,39

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 6.2. Des cadres méthodologiques communs pour la collecte des statistiques sectorielles (emploi, éducation, santé et développement rural) sont élaborés avec la participation des États membres	6.2.2. Harmonisation des outils de collecte des données et des instruments de mesure des indicateurs	Base de sondage mise en place à partir des données du RGPH et capacité en techniques de sondage renforcée	4			2,89				2,89	-	2,89
		Méthodologie de mise en place d'un échantillon maître pour les enquêtes ménages réalisée	2			1,44				1,44	-	1,44
	6.2.3. Appuis à la collecte des statistiques sociales	Répertoires des sources administratives pour les statistiques du travail, de la santé et de l'éducation élaborés	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44
	6.2.4. Organisation d'ateliers de formation ainsi que de campagnes de sensibilisation incluant les outils de plaidoyer en faveur des systèmes d'information (sur les statistiques socio-démographiques (marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural	Deux (2) ateliers de sensibilisation sur l'intégration des statistiques sociales dans les SNDS tenus	8	4	-	5,78	-	-	-	5,78	-	5,78
		Modules de cours en statistiques de l'éducation et santé élaborés	4			2,89				2,89	-	2,89
		Ateliers nationaux sur les statistiques de l'éducation et santé organisés dans au moins quatre pays	8	3	-	5,78	-	-	-	5,78	-	5,78
Résultat 6.3: Un appui est apporté aux SSN pour le renforcement de leurs capacités d'analyse des données en matière de statistiques socio-démographiques (suivi du marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural	6.3.1. Élaboration des répertoires des sources d'information	Répertoires des sources administratives pour les statistiques du travail, de la santé et de l'éducation élaborés	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 6.3: Un appui est apporté aux SSN pour le renforcement de leurs capacités d'analyse des données en matière de statistiques socio-démographiques (suivi du marché de travail, éducation, santé, etc.) et sur le développement rural	6.3.2. Élaboration des cadres méthodologiques de traitement et d'analyse	Des cadres méthodologiques de traitement et d'analyse des données de santé et éducation élaborés	2	2	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44
	6.3.3. Élaboration des modules de formation	Ebauche de module de formation en matière de statistique de l'emploi	-	2	-	-	-	7,99	-	-	7,99	7,99
	6.3.4. Organisation des ateliers de formation	Un séminaire régional sur la diffusion des travaux méthodologiques d'AFRISTAT en statistiques agricoles est organisé et animé	3	-	-	2,17	-	-	17,50	2,17	17,50	19,67
Sous-total 6			58	16	-	41,90	-	15,28	52,50	41,90	67,78	109,69
Objectif spécifique 7 : Assister les États membres dans le développement des systèmes d'information opérationnels pour le suivi et évaluation des DSRP et des OMD												
Résultat 7.1 : Le Cadre de référence et le support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et les OMD sont mis en œuvre. Des appuis sont apportés aux États membres pour le développement architecturé de leurs systèmes d'information de suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté	7.1.1. Identification pour chaque pays concerné des besoins en terme de suivi et évaluation	Bilan-diagnostics des dispositifs institutionnels (dont les observatoires) de suivi-évaluation de la pauvreté en Guinée et au Cameroun réalisés	4		8,00	2,78	3,24	6,00			12,02	12,02

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement			
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL	
Résultat 7.1 : Le Cadre de référence et le support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et les OMD sont mis en œuvre. Des appuis sont apportés aux Etats membres pour le développement architecturé de leurs systèmes d'information de suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté	7.1.1. Identification pour chaque pays concerné des besoins en terme de suivi et évaluation	Synthèse du bilan-diagnostic des dispositifs institutionnels (dont les observatoires) de suivi-évaluation de la pauvreté (études réalisées au Bénin, au Burkina Faso, en Mauritanie, au Mali, en Guinée et au Cameroun) réalisée et recommandations sur un schéma institutionnel cohérent et durable formulées	3	-	-	2,17	-	-	-	-	2,17	2,17	
		Appui à la rédaction du chapitre sur le mécanisme de suivi et évaluation de la pauvreté du DSRP intérimaire du Togo	2			1,44	1,06					2,50	2,50
	7.1.2. Réalisation pour chaque pays assisté de l'état des lieux des systèmes d'information		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	7.1.3. Validation pour chaque pays assisté du système d'information et de l'architecture de la base de données proposés	CRESMIC adopté dans au moins cinq pays	5			3,61						3,61	3,61
	7.1.4. Élaboration d'une approche décentralisée dans les systèmes d'information de réduction de la pauvreté (basée sur le SIG) à travers le développement de la cartographie de la pauvreté		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 7.2: Appui apporté aux Etats membres demandeurs pour la mise en œuvre opérationnelle des trois sous-systèmes d'information de suivi des stratégies de réduction de la pauvreté dans le cadre d'un réseau d'acteurs nationaux pour la collecte, le traitement et l'analyse des données	7.2.1. Appui à la mise en place ciblée dans le temps du sous-système de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages	Liste consensuelle d'indicateurs pour le suivi et évaluation du DSRP/OMD mise en place dans au moins quatre pays	5	-	-	3,61	6,80	-	-	3,61	6,80	10,41
		Chiffrage des OMD réalisés pour au moins 2 pays	3	-	-	2,17	2,12	-	-	2,17	2,12	4,29
		Rapports sur les OMD améliorés dans au moins deux pays	2	-	-	1,44	2,12	-	-	1,44	2,12	3,56
Résultat 7.2: Appui apporté aux Etats membres demandeurs pour la mise en œuvre opérationnelle des trois sous-systèmes d'information de suivi des stratégies de réduction de la pauvreté dans le cadre d'un réseau d'acteurs nationaux pour la collecte, le traitement et l'analyse des données	7.2.2. Appui à la mise en œuvre du sous-système de suivi de l'exécution des politiques, programmes et projets par secteur stratégique	Document méthodologique sur l'utilisation des CDMT et des budgets de programmes pour le suivi de l'exécution des DSRP finalisé et appliqué dans au moins deux pays	4	3	-	2,89	-	10,07	-	2,89	10,07	12,96
Résultat 7.2: Appui apporté aux Etats membres demandeurs pour la mise en œuvre opérationnelle des trois sous-systèmes d'information de suivi des stratégies de réduction de la pauvreté dans le cadre d'un réseau d'acteurs nationaux pour la collecte, le traitement et l'analyse des données	7.2.3. Appui au développement du sous-système d'évaluation d'impact à partir des méthodologies appropriées	Document méthodologique d'évaluation d'impacts de politiques publiques finalisé et appliqué à au moins un pays	5	1	-	3,61	-	4,36	-	3,61	4,36	7,97
Sous-total 7			33	4	8	23,73	15,34	20,42	-	13,73	45,77	59,50
Total 2			105	20	8	75,75	28,06	35,71	70,00	74,23	135,29	209,52

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL

Volet III : Appui pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques de base et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

Objectif général III : Apporter un appui aux États membres pour le renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques économiques de base, et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques

Objectif spécifique 8 : Renforcer les capacités des États membres en matière de collecte et de traitement de statistiques économiques												
Résultat 8.0: Des cadres méthodologiques et outils communs pour la collecte et le traitement de statistiques économiques de base sont élaborés avec la participation des États membres et des institutions d'intégration sous-régionale	8.0.1. Organisation d'ateliers d'appui méthodologique pour la mise en place des bases de sondage et des répertoires	Séminaire organisé sur l'établissement des répertoires et des bases de sondage d'entreprises	2	2	-	1,44	-	5,88	17,50	1,44	23,38	24,82
		Séminaire organisé sur l'actualisation des bases de sondage et mise en place d'échantillon maître pour les enquêtes ménages	1	1		0,72			17,50	0,72	17,50	18,22
Résultat 8.0: Des cadres méthodologiques et outils communs pour la collecte et le traitement de statistiques économiques de base sont élaborés avec la participation des États membres et des institutions d'intégration sous-régionale	8.0.2. Élaboration ou révision d'outils méthodologiques pour la collecte des données statistiques dans les secteurs moderne et informel (agriculture, entreprises, commerce, prix, service, etc.)	Appui à la mise en place de système d'informations agricoles réalisé dans au moins deux pays	4			2,89				2,89	-	2,89
	8.0.3. Appuis à la collecte des statistiques économiques	Séminaire annuel sur la collecte et l'analyse des prix à la consommation organisé	3	2		2,17		7,21	17,5	2,17	24,71	26,88
	8.0.3. Appuis à la collecte des statistiques économiques	Appuis apportés pour la mise en œuvre du programme PCI-Afrique (volets Prix et Comptabilité nationale) dans 20 Etats	26	5	10	18,78		469,28	35,00	18,78	504,28	523,06

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 8.0: Des cadres méthodologiques et outils communs pour la collecte et le traitement de statistiques économiques de base sont élaborés avec la participation des États membres et des institutions d'intégration sous-régionale	8.0.4. Formation à l'utilisation des applications informatiques existantes et/ou développement de programmes de collecte et traitement de données (enquêtes auprès des ménages, enquêtes auprès des entreprises et DSF, enquêtes prix, etc.)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	8.0.5. Appui aux institutions d'intégration économique sous-régionales pour l'élaboration de données statistiques harmonisées	Méthodologie de comparaison des PIB pour les Etats de la CEDEAO élaborée	8	-	-	5,78	8,48	5,88	-	5,78	14,36	20,14
		Méthodologie de comparaison des PIB pour les Etats de la CEMAC élaborée	8	4	-	5,78	8,48	5,88	-	5,78	14,36	20,14
		Méthodologie de calcul de l'IHPC des pays de l'UEMOA révisée	14	6	8	10,11		21,64	8,40	10,11	30,04	40,15
Sous-total 8			66	20	18	47,68	16,96	515,76	95,90	47,68	628,62	676,31
Objectif spécifique 9: Renforcer les capacités d'élaboration de synthèses statistiques et d'analyses économiques												
Résultat 9.1: Des cadres méthodologiques communs sont élaborés avec la participation des États membres pour l'analyse des données statistiques économiques	9.1.1. Élaboration de cadres méthodologiques communs et de modules de formation en analyse de données en relation avec les besoins de formulation et de suivi des politiques de développement	Module de formation en analyse approfondie des données des recensements généraux de l'agriculture élaboré	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 9.1: Des cadres méthodologiques communs sont élaborés avec la participation des États membres pour l'analyse des données statistiques économiques	9.1.2. Organisation d'ateliers de formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 9.2. L'appui à la rénovation des comptes nationaux est régulièrement apporté aux États membres	9.2.1. Organisation de campagnes de sensibilisation en faveur de la rénovation des comptes nationaux	Notes de vulgarisation du SCN93 préparée et diffusée	4			2,89	-	-	-	2,89	-	2,89
	9.2.2. Poursuite des implantations du système ERETES dans les États membres	ERETES implanté et appuis apportés à au moins 6 Etats membres	24	-	-	17,34	19,44	-	-	17,34	19,44	36,78
	9.2.3. Organisation des ateliers de formation au SCN93	Un atelier est organisé	6			4,33	-	-	17,50	4,33	17,50	21,83
Résultat 9.3: Des propositions dans le cadre de la révision du SCN 93 sont formulées par AFRISTAT et ses Etats membres	9.3.1. Elaboration d'un état des lieux sur l'utilisation du SCN 93 dans les Etats membres	Rapport sur l'état des lieux	6	-	-	4,33	6,36	-	-	4,33	6,36	10,69
	9.3.2. Organisation d'un séminaire de validation du rapport sur l'Etat des lieux sur l'utilisation du SCN93 et formulation des observations et propositions	Voir 9.2.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 9.4. L'appui à l'élaboration des comptes nationaux provisoires est régulièrement apporté aux États membres	9.4.1. Élaboration de cadres méthodologiques harmonisés pour l'élaboration des comptes nationaux non définitifs et provisoires	Des cadres méthodologiques dans 4 pays au moins sont finalisés	10		-	7,22	4,24	-	-	7,22	4,24	11,46

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 9.4. L'appui à l'élaboration des comptes nationaux provisoires est régulièrement apporté aux États membres	9.4.2. Organisation d'ateliers de formation et d'échanges sur l'élaboration des comptes nationaux provisoires	Une stratégie de mise en œuvre est définie pour chacun des 18 États membres	8		-	5,78	-	-	17,50	5,78	17,50	23,28
Résultat 9.5. L'appui à la production et à l'analyse des données de conjoncture économique et sociale est régulièrement apporté aux États membres	9.5.0. Organisation de séminaires de formation en analyse de la conjoncture économique et sociale	Fichiers conjoncturels améliorés; capacités des cadres nationaux renforcés (4 séminaires sous-régionaux)	16	4	-	11,56	-	11,76	60,00	11,56	71,76	83,32
Résultat 9.6. L'appui à la prévision et à la modélisation macroéconomique est apporté aux États membres	9.6.0. Organisation de séminaires de formation aux techniques de prévision et de modélisation macroéconomique		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total 9			78	4	-	56,35	30,04	11,76	95,00	56,35	136,80	193,15
Total 3			144	24	18	104,043	47,00	527,52	190,90	104,04	765,42	869,46

Volet IV : Appui pour le renforcement des capacités de diffusion statistique

Objectif général IV : Apporter un soutien et une assistance techniques aux systèmes statistiques nationaux dans le développement de bases et de diffusion de données statistiques ainsi que la mise à leur disposition de méthodes et outils statistiques

Objectif spécifique 10: Apporter un appui aux États pour l'appropriation des nomenclatures et la maîtrise de l'utilisation des logiciels courants en matière statistique

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 10.1: Les SSN sont informés et sensibilisés à l'utilisation et à la mise en œuvre des principes fondamentaux de la statistique et des principaux cadres et méthodologies internationaux d'élaboration de données statistiques	10.1.1. Recensement d'ouvrages méthodologiques	Mise à jour de la liste d'ouvrages diffusée	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72
	10.1.2. Actions de sensibilisation à l'utilisation et à l'appropriation des principes fondamentaux de la statistique publique et des cadres méthodologiques	Elaboration de la charte africaine de principes fondamentaux appuyée	3	-	-	2,17	-	-	-	2,17	-	2,17
Résultat 10.2: Les SSN sont dotés de nomenclatures, de classifications et de logiciels statistiques adaptés à leurs activités	10.2.1. Recensement des nomenclatures et logiciels et promotion de ces logiciels	Mise à jour de la liste de nomenclatures et de logiciels diffusée	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72
	10.2.2. Suivi régulier des évolutions desdits nomenclatures et logiciels, information des SSN et diffusion des évolutions	Notes d'information diffusées	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72
	10.2.3. Révision de la NAEMA et de la NOPEMA		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total 10			6	-	-	4,33	-	-	-	4,33	-	4,33

Objectif spécifique 11: Apporter un appui aux SSN pour mettre en place des bases de données socioéconomiques centralisées, assurer l'archivage des données d'enquêtes auprès des ménages et développer des systèmes d'information géographique

Résultat 11.1: Chaque État membre est doté d'une base de données socio-économiques centralisée et d'une banque de données d'enquêtes	11.1.1. Appui aux États dans les choix méthodologiques pour l'élaboration des bases de données	Choix méthodologiques opérés dans 3 pays autres pays non bénéficiaires	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44
---	--	--	---	---	---	------	---	---	---	------	---	------

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 11.1: Chaque État membre est doté d'une base de données socio-économiques centralisée et d'une banque de données d'enquêtes	11.1.2. Appui aux États dans le recensement des sources des données	Document par pays dans 6 pays	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72
	11.1.3. Appui aux États dans la construction de la banque de données d'enquêtes (collecte et saisie des données)	Appuis apportés à au moins 6 pays (dont la Guinée)	12	-	-	8,67	6,36	-	-	8,67	6,36	15,03
	11.1.4. Formation des gestionnaires nationaux des bases de données				-	-			-			
Résultat 11.2. Des cadres des SSN sont formés aux techniques d'archivages des données	11.2.1. Organisation des ateliers	Cadres formés aux techniques d'archivage	6	-	-	4,33	-	-	17,50	4,33	17,50	21,83
Résultat 11.3. Chaque État est doté d'un système d'information géographique (SIG) pour une diffusion appropriée de ses données socio-économiques	11.3.1. Appui aux États dans les choix méthodologiques pour l'élaboration des SIG	Méthodologie de la cartographie de la pauvreté au niveau régional élaborée	4	2	-	2,89	-	11,80	-	2,89	11,80	14,69
	11.3.2. Formation des cadres nationaux	Séminaire sur l'analyse et la cartographie de la pauvreté au niveau régional réalisé	4	1	-	2,89	-	4,36	17,50	2,89	21,86	24,75
	11.3.3. Appui à l'élaboration des SIG	Appuis apportés à au moins 6 pays	12	-	-	8,67	8,76	-	-	8,67	8,76	17,43
Sous-total 11			41	3	-	29,62	15,12	16,16	35,00	29,62	66,28	95,90
Total 4			47	3	-	33,96	15,12	16,16	35,00	33,96	66,28	100,24

Volet V : Recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux systèmes statistiques nationaux ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement

Objectif général V: Contribuer à la recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux capacités des systèmes statistiques nationaux des États membres ainsi que pour la formulation et le suivi et évaluation des politiques de développement

Objectif spécifique 12 : Poursuivre l'investissement méthodologique dans le domaine statistique afin de valoriser les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT et de pérenniser les différents dispositifs nationaux

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 12.0: Les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT sont valorisés et les différents dispositifs pérennisés.	12.0.1. Harmonisation de la méthode de mesure de la pauvreté	Un document méthodologique harmonisé d'analyse de la pauvreté est produit	5		-	3,61	-	-	-	3,61	-	3,61
	12.0.2. Amélioration de la méthodologie de mesure du secteur informel	Un document d'analyse critique de l'identification du secteur informel est produit	8		-	5,78	-		-	5,78	-	5,78
	12.0.3. Analyse comparée des marchés de l'emploi	Un rapport d'analyse des tendances du marché du travail dans une perspective de comparaison régionale est produit	6		-	4,33	-		-	4,33	-	4,33
	12.0.4. Mise en œuvre d'un panel emploi et secteur informel à partir des données des phases 1 et 2 du dispositif d'enquête 1.2.3.	Cf 6.2.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 12.0: Les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT sont valorisés et les différents dispositifs pérennisés.	12.0. 5. Réalisation d'un bilan diagnostic des dispositifs d'enquêtes existants	Un rapport de synthèse résumant les dispositifs d'enquêtes existant est produit	6		-	4,33	-		-	4,33	-	4,33

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
<p>Résultat 12.0: Les travaux d'enquêtes des États ayant bénéficié d'un appui d'AFRISTAT sont valorisés et les différents dispositifs pérennisés.</p>	<p>12.0.6 Elaboration d'outils améliorés d'enquêtes auprès des ménages (questionnaires, nomenclatures de collecte, manuels d'analyse, manuels d'apurement, etc.) intégrant les dimensions genre, gouvernance, démocratie et pauvreté subjective</p>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total 12			26	-	-	18,06	-	-	-	18,06	-	18,06
<p>Objectif spécifique 13 : Mener des activités d'analyse et de recherche appliquée centrées sur les enquêtes ménages, avec des élargissements dans le domaine des prévisions</p>												
<p>Résultat 13.0 : L'analyse et la recherche appliquée centrées sur les enquêtes auprès des ménages avec élargissement dans les domaines de la prévision sont assurées.</p>	<p>13.0.1. Élaboration d'un document méthodologique pour l'évaluation ex ante de l'impact des politiques publiques</p>	<p>Un rapport de synthèse sur les méthodologies d'évaluation ex ante des politiques publiques de réduction des inégalités et de la pauvreté est produit</p>	5	-	9	3,61	-	9,45	-	3,61	9	13,06
<p>Résultat 13.0 : L'analyse et la recherche appliquée centrées sur les enquêtes auprès des ménages avec élargissement dans les domaines de la prévision sont assurées</p>	<p>13.0.2. Élaboration d'un document méthodologique pour l'évaluation ex post de l'impact des politiques publiques</p>	<p>Un rapport de synthèse sur les méthodologies d'évaluation ex post des politiques publiques est produit</p>	4	-	6	2,89	-	6,30	-	2,89	6,30	9,19
	<p>13.0.3. Élaboration d'un document méthodologique d'analyse de la pauvreté pour les perspectives de comparaison régionale</p>	<p>Un rapport d'analyse régionale et de cartographie de la pauvreté est produit tout comme une méthodologie d'analyse régionale de la pauvreté et une cartographie de la pauvreté</p>	4	-	9	2,89	-	6,75	-	2,89	6,75	9,64

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
Résultat 13.0. : L'analyse et la recherche appliquée centrées sur les enquêtes auprès des ménages avec élargissement dans les domaines de la prévision sont assurée	13.0.4. Élaboration du pack méthodologique pour la détermination des coefficients budgétaires suivant les types d'enquêtes dépenses auprès des ménages		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	13.0.5. Élaboration de méthodologies allégées et moins coûteuses d'enquêtes agricoles pour l'estimation des superficies et des rendements des cultures	Un rapport méthodologique pour l'estimation des superficies et des rendements des cultures est produit	8	-	-	5,78	-	-	-	5,78	-	5,78
	13.0.6. Réalisation d'une étude comparative pour le choix d'une méthode de prévision des récoltes	Un rapport méthodologique pour l'estimation des superficies et des rendements des cultures est produit	8	-	-	5,78	-	-	-	5,78	-	5,78
	13.0.7. Conception et mise en place dans un pays pilote d'un système d'information agricole et alimentaire (indicateurs, méthodes de calcul, sources de données...) satisfaisant au besoin de la comptabilité nationale, de l'analyse de la sécurité alimentaire	Un rapport sur l'architecture d'un système d'information agricole et alimentaire, avec évaluation des besoins et indicateurs est rédigé	4	-	4	2,89	-	3,00	-	2,89	3,00	5,89
	13.0.8. Conception de méthodologies d'élaboration des modèles macroéconomiques de simulation à moyen terme	Une revue documentaire sur les modèles macroéconomiques de simulation à moyen terme est produite	6	-	-	4,33	-	-	-	4,33	-	4,33
Résultat 13.0. : L'analyse et la recherche appliquée centrées sur les enquêtes auprès des ménages avec élargissement dans les domaines de la prévision sont assurée	13.0.9. Réalisation d'une enquête pilote comparative pour l'évaluation ex-post de l'impact d'une politique publique sectorielle	Un rapport d'évaluation d'impact d'une politique de sante publique est produit	6	-	-	4,33	-	-	-	4,33	-	4,33

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
	13.0.10: Elaboration d'une méthodologie d'évaluation des tendances économiques et démographiques de long terme	Un document méthodologique d'évaluation à long terme des tendances économiques et démographiques est produit	4		-	2,89				2,89	-	2,89
	13.0.11: Elaboration d'une méthodologie de projection démo-économique à moyen terme (sur 3 à 5 ans)	Un document méthodologique sur les projections démo-économiques à moyen terme est produit	4		-	2,89				2,89	-	2,89
Sous-total 13			45	-	28	32,50	-	25,50	-	32,50	25,50	58,00
Objectif spécifique 14: Procéder à des échanges et à une valorisation des résultats obtenus à travers des publications, des communications, l'accueil de chercheurs, etc. dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique)												
Résultat 14.0. L'échange et la valorisation dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique) internationale sont développés	14.0.1. Echange de publications et de communications	Un système de veille scientifique est établi	2	-	-	1,44	-		-	1,44	-	1,44
	14.0.2. Insertion d'articles dans des revues scientifiques	Quatre articles sont soumis pour publication dans des revues scientifiques dont un anglophone	4	-	-	2,89	-		-	2,89	-	2,89
Résultat 14.0. L'échange et la valorisation dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique) internationale sont développés	14.0.3. Échange de chercheurs	Deux chercheurs sont accueillis au CERA et deux experts d'AFRISTAT sont accueillis dans un centre partenaire	4	-	-	2,89	-		-	2,89	-	2,89
Résultat 14.0. L'échange et la valorisation dans un but d'insertion dans la communauté scientifique (économique et statistique) internationale sont développés	14.0.4. Participation à des rencontres scientifiques internationales	Au moins 4 experts d'AFRISTAT participent à des rencontres scientifiques internationales	4	-	-	2,89	5,44	-	-	2,89	5,44	8,33

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
développés	14.0.5. Dynamisation des séries "Annuaire", " Méthodes" et "Etudes" des publications d'AFRISTAT	Les rapports et analyses sont systématiquement produits dans les séries de publications AFRISTAT	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44
Sous-total 14			16	-	-	11,56	5,44	-	-	11,56	5,44	17,00
Total 5			86	-	28	62,12	5,44	25,50	-	62,12	30,94	93,06

Volet VI : Renforcement des moyens de travail d'AFRISTAT**Objectif général VI : Doter AFRISTAT de ressources nécessaires afin d'apporter un appui efficace au renforcement des systèmes statistiques nationaux**

Objectif spécifique 15: Renforcer les ressources humaines, matérielles et financières d'AFRISTAT												
Résultat 15.1: Les capacités d'intervention et de gestion de la Direction générale d'AFRISTAT sont renforcées	15.1.1. Renforcement d'AFRISTAT en personnel (recrutement d'experts et d'agents d'appui administratif et financier)	Recrutement de 2 experts principaux, 1 expert et 2 experts assistants	3	-	-	2,17	-	-	-	2,17	-	2,17
		Soutien et support techniques informatiques et bureautiques	3	-	-	2,17	-	-	-	2,17	-	2,17
	15.1.2. Révision des procédures de gestion administratives et comptables	Procédures de gestion administratives et comptables révisées	3	-	-	2,17	-	-	-	2,17	-	2,17
Résultat 15.1: Les capacités d'intervention et de gestion de la Direction générale d'AFRISTAT sont renforcées	15.1.3. Formation continue du personnel	Experts d'AFRISTAT formés en GAR et à la planification stratégique	2	2		1,44		6,00		1,44	6	7,44
Résultat 15.1: Les capacités d'intervention et de gestion de la Direction générale d'AFRISTAT sont renforcées	15.1.3. Formation continue du personnel	Experts formés : 3 en SIG, 1 en micro-simulation, 20 en technique de rédaction administrative et PAT : 1 en gestion administrative et 1 en	24	5	-	17,34	-	15,64	-	17,34	15,64	32,98

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
		assistance de direction										
		Experts formés en élaboration et négociation de projets	7	2	-	5,06	-	-	-	5,06	-	5,06
	15.1.4. Poursuite de la politique de recours aux consultants extérieurs	19 consultants nationaux et 4 consultants internationaux	2	12	76	1,44	-	37,37		1,44	37,37	38,82
Résultat 15.2: La Direction générale est dotée d'équipements nécessaires à la conduite de ses missions	15.2.1. Acquisition de mobiliers, d'équipements spécialisés pour le traitement des données et matériels divers	Mobiliers divers, matériels informatiques	1	-	-	0,72		-	-	0,72	-	0,72
		Equipements d'optimisation des flux d'informations installés	1	-	-	0,72		-	-	0,72	-	0,72
	15.2.2. Acquisition de logiciels informatiques nécessaires	Acquisition et renouvellement des abonnements (y compris logiciels comptables)	1	-	-	0,72		-	-	0,72	-	0,72
Résultat 15.3: Les contributions des États membres au Fonds AFRISTAT 2006-2015 sont entièrement libérées et AFRISTAT est doté de financements complémentaires des partenaires techniques et financiers (PTF)	15.3.1. Actions de sensibilisation auprès des États membres et des PTF	Contributions versées à 50%	18	-	-	13,00	18,00	-	-	13,00	18,00	31,00
Résultat 15.3: Les contributions des États membres au Fonds AFRISTAT 2006-2015 sont entièrement libérées et AFRISTAT est doté de financements complémentaires des partenaires techniques et financiers (PTF)	15.3.2. Élaboration de projets à soumettre au financement	2 projets élaborés (UE, BAD et autres)	8	-	-	5,78	-	-	-	5,78	-	5,78
	15.3.3. Suivi de la mise en œuvre des projets ou programmes de coopération	Activités courantes du PCI-Afrique suivies	55	-	-	39,74	-	-	-	39,74	-	39,74
		Rapports de mise en œuvre PCI élaborés	5	-	-	3,61	-	-	-	3,61	-	3,61

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
		Rapports de supervision des coordinations nationales PCI élaborés	24	-	-	17,34	60,00	-	-	17,34	60,00	77,34
Résultat 15.4: Les réunions statutaires d'AFRISTAT sont organisées et l'exécution du programme stratégique de travail d'AFRISTAT est régulièrement examinée	15.4.0. Organisation des réunions statutaires	Rapports d'activité, programme de travail et dossiers techniques	20	-	-	14,45	-	-	-	14,45	-	14,45
		Participation aux réunions	24	-	-	17,34	-	-	-	17,34	-	17,34
Sous-total 15			201	21	76	145,22	78,00	59,01	-	145,22	137,01	282,23
Objectif spécifique 16: Faire connaître AFRISTAT (son statut, ses missions, ses activités, ses réussites, etc.) à travers des actions de sensibilisation et de communication bien ciblées												
Résultat 16.0: La stratégie de communication d'AFRISTAT est élaborée et la mise en œuvre réalisée	16.0.1. Elaboration de la stratégie de communication d'AFRISTAT	Stratégie de communication élaborée	2	4		1,44	-	-	-	1,44	-	1,44
	16.0.2. Élaboration des supports de communication	Supports de communication élaborés	2	-	4	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44
		Site Internet amélioré (forum, moteur de recherche, charte graphique, etc.)	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89
		Intratnet et Forum à usage interne mis en place	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89
	16.0.3. Information et sensibilisation des Etats membres, et des partenaires techniques et financiers sur les activités d'AFRISTAT	Rédaction de 4 numéros de la lettre d'AFRISTAT	8	-	-	5,78	-	-	-	5,78	-	5,78
		Lettre d'AFRISTAT version anglaise publiée	1		-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72
		Un numéro du Bulletin officiel est publié	1		-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
	16.0.4. Participation des experts d'AFRISTAT aux colloques et conférences organisés par les Etats membres et les partenaires	Participation des experts d'AFRISTAT aux manifestations organisées par les Etats et les PTF	10	-	-	7,22	-	-	-	7,22	-	7,22
Sous-total 16			32	4	4	23,12	-	-	-	23,12	-	23,12
Objectif spécifique 17: Renforcer les capacités de diffusion et de publication d'AFRISTAT												
Résultat 17.1: La base de données régionale d'AFRISTAT (AFRILDB) est régulièrement mise à jour	17.1.1. Inclusion des indicateurs des DSRP et OMD dans AFRILDB	Indicateurs créé et mis à jour	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44
	17.1.2. Collecte régulière, vérification et saisie des données	Données collectées et traitées dans au moins 10 Etats	6	-	-	4,33	-	-	-	4,33	-	4,33
	17.1.3. Publication des données d'AFRILDB	Données postées sur le site www.afristat.org (y-c données conjoncturelles et structurelles) , BDCEA et BDSEA	3	-	-	2,17	-	-	-	2,17	-	2,17
Résultat 17.1: La base de données régionale d'AFRISTAT (AFRILDB) est régulièrement mise à jour												
Résultat 17.2 : Une banque de données régionale est construite	17.2.1. Consolidation de la méthodologie et construction de la Banque de données régionale	Documents méthodologiques finalisés et diffusés	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89
Résultat 17.2 : Une banque de données régionale est construite	17.2.2. Formalisation de protocoles d'échange de données d'enquête avec les pays	Protocoles d'échangés finalisés et signés avec au moins 10 pays	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44
	17.2.3. Collecte des données d'enquêtes auprès des États membres	Données collectées sur au moins 10 pays	5	-	-	3,61	-	-	-	3,61	-	3,61
	17.2.4. Numérisation, formatage et archivage	Documents collectés et numérisés pour au moins 5 pays	5	-	-	3,61	-	-	-	3,61	-	3,61

Plan d'action 2007 d'AFRISTAT

Résultats attendus	Activités	Produits (ou résultats attendus)	Moyens humains de réalisation			Coûts de réalisation (en millions de FCFA)				Source de financement		
			S/E	S/C	S/Cn	Expert	Missions expert	Consult	Ateliers	AFRISTAT	AUTRES	TOTAL
	17.2.5. Mise en place de dispositifs permettant la diffusion des données par Internet	Page Internet sur le site www.afristat.org créée	2	-	-	1,44	-	-	-	1,44	-	1,44
Résultat 17.3: Le centre de documentation d'AFRISTAT est doté d'équipements appropriés et d'ouvrages en quantité importante et utiles à la mise en œuvre des missions d'AFRISTAT	17.3.1. Acquisition des équipements et de nouvelles publications, actualisation régulière des ouvrages.	Equipements et nouvelles publications acquis, liste des ouvrages actualisée	4	-	-	2,89	-	-	-	2,89	-	2,89
	17.3.2. Amélioration de la gestion du centre de documentation	Registres tenus	1	-	-	0,72	-	-	-	0,72	-	0,72
Sous-total 17			34	-	-	24,56	-	-	-	24,56	-	24,56
Total 6			267	25	80	192,90	78,00	59,01	-	192,90	137,01	329,91
TOTAL GENERAL			817	128	164	589,79	246,76	832,39	400,9	598,87	1470,97	2069,83



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ELABORATION DES COMPTES NON DEFINITIFS DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT

Présenté par :

DOFFOU N'guessan
AFRISTAT

Octobre 2006

INTRODUCTION	3
I. LES DIFFERENTES VERSIONS DE COMPTES NATIONAUX	4
II. ELABORATION DES COMPTES DEFINITIFS DANS LES ETATS MEMBRES	5
II.1 Elaboration des PIB comparables	5
II.2 Elaboration des comptes définitifs	5
II.2.1 Les étapes de la mise en œuvre du SCN93 proposée par les Nations Unies	5
II.2.2 Utilisation du système informatique « ERETES »	6
II.2.3 Les résultats obtenus	6
III. PROJET DE REALISATION DES COMPTES NATIONAUX NON DEFINITIFS ET PROVISOIRES	7
III.1 Méthodologie des comptes provisoires	7
III.1.1 Cadre général de travail	7
III.1.2 Les sources de données.....	12
III.1.3 Détermination des ressources.....	13
III.1.4 Détermination des emplois du PIB	15
III.1.5 Evaluation du PIB	18
➤ Cas du Cameroun	18
III.2 Allègement méthodologique (rattrapage)	21
III.2.1 Rattrapage normal des années de retard	21
➤ Cas du Burkina Faso	22
III.2.3 Le saut d'années ou nouvelle année de base.....	24
➤ Cas du Mali.....	24
➤ Cas spécifique de la MAURITANIE	27
III.2.4 Elaboration de comptes très allégés.....	29
➤ Cas de la Guinée	29
RECOMMANDATIONS	30
CALENDRIER DE SUIVI DES TRAVAUX	31

INTRODUCTION

Avec l'adoption du nouveau système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1993 (SCN93), un défi a été lancé aux Etats : celui de la modernisation des comptes nationaux. Ce besoin de mise à jour tient à deux raisons essentielles qui sont : (i) prendre en compte les modifications et améliorations apportées dans les définitions et concepts du SCN93 et (ii) rendre les résultats de comptabilité nationale plus comparables dans le temps et dans l'espace.

Depuis dix ans AFRISTAT a démarré, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, un programme de rénovation des comptes nationaux dont l'objectif à terme est d'accompagner les Etats membres dans la production régulière de comptes nationaux fiables, fondés sur les principes et la méthodologie préconisée par le SCN93. L'action d'AFRISTAT est fondée sur l'utilisation du système informatique d'aide à l'élaboration des comptes nationaux définitifs, ERETES (Equilibre Ressources Emplois - Tableau Entrées Sorties) dont certains Etats membres se sont dotés. Ce système permet aux comptables nationaux de réaliser une année de base et une ou plusieurs années courantes de comptes définitifs.

Mais le rythme d'élaboration des comptes reste encore faible et entraînant ainsi un retard important en terme d'actualité des comptes. Cette situation est due à plusieurs difficultés notamment :

- le faible niveau des ressources humaines, et des moyens matériels et financiers affectés à l'élaboration des comptes nationaux ;
- la faible production et le retard dans la disponibilité des données sources ;
- l'insuffisance des capacités d'analyse des données macroéconomiques des Etats membres.

Tout en poursuivant les efforts pour amener les Etats membres à élaborer et publier les comptes nationaux dans les délais acceptables par les utilisateurs, AFRISTAT a engagé, depuis 2004, des réflexions en vue d'assister les Etats dans la production de comptes nationaux provisoires. En 2005, AFRISTAT a sollicité et obtenu de la Coopération française un appui financier pour prendre en charge les frais liés à l'animation de cette activité qui bénéficie aussi depuis cette année de l'assistance technique de l'INSEE.

Ce projet de réalisation de comptes non définitifs et provisoires vise à proposer aux Etats des méthodes d'élaboration de comptes non définitifs et provisoires fiables afin de pallier l'absence de données macroéconomiques devant aider les administrations et les autorités des Etats membres à prendre de « bonnes » décisions d'une part, et fournir aux partenaires techniques et financiers des informations fiables et utiles pour les négociations avec ces Etats.

Un premier séminaire regroupant les comptables nationaux des Etats membres a été organisé en septembre 2005 à Bamako pour sensibiliser les Etats sur la question. Une réunion technique, entre les experts d'AFRISTAT et de l'INSEE, a eu lieu en mars 2006 à Paris. Ces différentes rencontres ont permis de faire l'état des lieux de l'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres et donner les pistes théoriques qui ont abouti à deux orientations qui se résument en deux questions : (i) comment alléger l'élaboration des comptes nationaux pour rattraper le retard accumulé ; (ii) quelles méthodes d'élaboration de comptes provisoires proposer aux Etats qui adhèrent à cette démarche ?

II. ELABORATION DES COMPTES DEFINITIFS DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT

L'expérience a montré que sur plusieurs décennies d'assistance technique en comptabilité nationale jusque dans les années 1990, très peu de comptables nationaux maîtrisant le processus d'élaboration des comptes sont restés dans les instituts nationaux de statistique pour y pérenniser les acquis. Il s'ensuit que les ressources humaines font défaut et les comptes nationaux, la plupart du temps se résument en quelques indicateurs élaborés dans des conditions difficiles sur la demande des bailleurs de fonds.

Disposer de données économiques fiables, à jour et établies selon des normes internationales s'avère de plus en plus nécessaire en particulier pour le pilotage des politiques économiques. La demande forte qui est adressée aux Instituts nationaux de statistique en la matière ne peut être satisfaite à court terme. Il s'ensuit la nécessité de se doter d'une stratégie de rénovation des comptes nationaux dans les Etats membres.

II.1 Elaboration des PIB comparables

Cette action a consisté en l'amélioration des données de PIB des Etats élaborés suivant le SCN68, afin de les rendre plus comparables pour les besoins de la Surveillance multilatérale. Ce travail a consisté à élargir le champ de production des comptes, à harmoniser certaines méthodes d'élaboration et à présenter les résultats selon une nomenclature commune facilitant la lecture et la compréhension des comptes. Cet exercice a été fait pour les Etats membres de l'UEMOA et de la CEDEAO. Les PIB comparables sont calculés aujourd'hui dans plusieurs Etats membres d'AFRISTAT.

II.2 Elaboration des comptes définitifs

Elle a consisté à la mise en œuvre du SCN93 dans les Etats membres avec l'utilisation d'un outil informatique d'aide à l'élaboration des comptes nationaux, le Système ERETES.

II.2.1 Les étapes de la mise en œuvre du SCN93 proposée par les Nations Unies

Elle comprend 6 niveaux ainsi qu'un niveau qu'on pourrait appeler niveau zéro correspondant à la mise à disposition de données de base notamment des données relatives à la production, aux échanges et aux prix. Les six phases définies en tenant compte à la fois de la disponibilité des données et de la demande prioritaire en information macroéconomique sont :

Phase 1

Indicateurs de base du produit intérieur brut (PIB). Il s'agit de données relatives au PIB par dépenses finales à prix courants et prix constants et au PIB par branche à prix courants et prix constants.

Phase 2

Revenu national brut et autres indicateurs primaires. Il s'agit du compte extérieur des revenus primaires et des transferts courants ; compte de capital et compte de financement pour le reste du monde.

Phase 3

Comptes des secteurs institutionnels : premières étapes. Comptes de production de tous les secteurs institutionnels ; formation du revenu, affectation du revenu primaire, distribution secondaire du revenu, utilisation du revenu, comptes de capital et comptes financiers des administrations publiques.

Phase 4

Comptes des secteurs institutionnels : phases intermédiaires. Formation du revenu, affectation du revenu primaire, distribution secondaire du revenu, utilisation du revenu, compte de capital pour tous les secteurs institutionnels autres que les administrations publiques.

Phase 5

Comptes des secteurs institutionnels : derniers comptes d'opérations. Comptes financiers pour tous les secteurs institutionnels autres que les administrations publiques.

Phase 6

Autres comptes de flux et de patrimoine. Comptes des autres changements d'actifs pour tous les secteurs institutionnels ; comptes de patrimoine.

II.2.2 Utilisation du système informatique « ERETES »

ERETES ne comporte aucune exigence statistique particulière. Il est en effet prévu pour s'adapter à la situation telle qu'elle se présente, sans imposer de conditions minimales spécifiques. Le Système offre donc simultanément :

- un cadre méthodologique pour les travaux d'élaboration des comptes nationaux définitifs,
- une assistance technique intégrée permettant l'acquisition des méthodes à mettre en œuvre,
- un environnement informatique moderne au service d'un travail en équipe.

II.2.3 Les résultats obtenus

A la faveur de plusieurs financements, les Etats membres d'AFRISTAT ont pu s'engager dans la rénovation de leurs comptes nationaux avec passage au SCN93 au moyen du Système ERETES. Les résultats attendus sont : (1) disposer deux années de comptes, une année de base et une année courante (2) disposer des deux principaux tableaux du cadre central du SCN93, [un TRE et un TCEI] (3) assurer un transfert de savoir-faire rendant possible une poursuite autonome des travaux de comptabilité nationale par les comptables nationaux des pays concernés.

Après cinq années de travaux, les résultats suivants ont été atteints :

Tableau 3 : mise en œuvre du SCN93 dans les Etats membres

Etats membres	Année de base des comptes		Dernière Année de comptes		Mise en œuvre du SCN93
	Réalisés	En cours	Réalisés	En cours	
Bénin	Comptes 1999		Comptes 2000	2001, 2002..	<u>Phase 4</u>
Burkina Faso	Comptes 1999		Comptes 2001	2002, 2003	<u>Phase 4</u>
Cameroun	Comptes 1993		Comptes 2003	Comptes 2004	<u>Phase 4</u>
Cap-Vert		Comptes 2002			
Centrafrique	Comptes 1988		Comptes 1998		<u>Phase 1</u>
Comores					Pas d'actions
Congo					En cours
Côte d'Ivoire	Comptes 1996		Comptes 2002	Comptes 2003	<u>Phase 4</u>
Gabon	Comptes 2001			Comptes 2002	<u>Phase 4</u>
Guinée					Pas d'actions
Guinée Bissau					Pas d'actions
Guinée Equatoriale					En cours
Mali	Comptes 1997		Comptes 1999		<u>Phase 4</u>
Mauritanie	Comptes 1998		Comptes 2001	Comptes 2002	<u>Phase 4</u>
Niger	Comptes 2000		Comptes 2001	Comptes 2002	<u>Phase 4</u>
(*) Sénégal	1999		Comptes 2003		<u>Phase 1</u>
Tchad					Pas d'actions
Togo	Comptes 2000				<u>Phase 1</u>

(*) : le Sénégal a réalisé ses comptes nationaux selon son propre système informatique.

III. PROJET DE REALISATION DES COMPTES NATIONAUX NON DEFINITIFS ET PROVISOIRES

La plupart des pays ont fait des efforts pour se mettre au SCN 93 et tous ont pratiquement mis en place une nouvelle année de base qui a mobilisé une masse importante d'informations. Il est important de capitaliser cet acquis et de consolider ces résultats en procédant au rattrapage des retards des comptes et à doter les Etats membres d'une méthodologie de comptes provisoires et prévisionnels. Ces comptes provisoires complétés par des estimations de données macroéconomiques clés permettront aux Etats membres de satisfaire les demandes de données et de disposer d'outils performants pour le pilotage de leur économie.

Il est important, cependant de délimiter les frontières du comptable national avec celles du prévisionniste : le travail du prévisionniste commence là où s'arrête celui du comptable national.

Le rôle du comptable national est surtout d'élaborer des comptes définitifs, sémi-définitifs et provisoires. Donc, des comptes nationaux jusqu'à l'année (n-1) alors qu'on se trouve en année (n). Les comptes de l'année en cours et des années suivantes sont des comptes prévisionnels et donc du ressort du prévisionniste.

A partir des données du secteur disponibles et d'indicateurs de conjoncture, le comptable national peut élaborer des comptes provisoires qui permettront de faire des analyses économiques à confirmer ultérieurement lorsque les comptes définitifs ou non définitifs seront disponibles.

Ces comptes provisoires complètent les comptes définitifs dont une longue série est requise pour l'analyse macroéconomique, notamment la prévision économique pour l'année (n).

Les comptes provisoires sont aussi utiles pour le comptable national. En même temps que la satisfaction de répondre aux besoins des demandeurs, il dispose d'une première maquette de l'économie qu'il pourra affiner au fur et à mesure que les informations manquantes arrivent afin de déboucher sur les comptes définitifs.

Chaque type de compte a sa place dans l'édifice de la série des comptes qui sont à fournir aux utilisateurs par le comptable national. Il faut surtout éviter que l'un prenne le pas sur l'autre. On a déjà vu que faire des comptes définitifs seuls qui ne sont presque jamais utilisés n'est pas acceptable. De la même façon, il serait inacceptable de penser que les comptes provisoires peuvent remplacer les comptes définitifs. Les comptes n'ont le statut de provisoire que s'ils ont pour socle des comptes définitifs. Dès que les comptes provisoires reposent sur d'autres comptes provisoires, on se retrouve en face des comptes rapides qui sont proches des méthodes de comptes prévisionnels.

Il convient que chaque Etat se donne les moyens de réaliser ses comptes définitifs, provisoires et prévisionnels. Les comptes nationaux aussi ont leur échéance qui est subordonnée à celles des statistiques dont ils ont besoin. Le respect de ces échéances contribuera à une diffusion à jour des données de comptabilité nationale.

III. 1 Méthodologie des comptes provisoires

III.1.1 Cadre général de travail

- ✓ Construction de nomenclatures

Le SCN propose la CITI1 comme nomenclature de référence pour les activités économiques. Dérivée de la CITI, une nomenclature a été élaborée pour les besoins des Etats membres d'AFRISTAT : la Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA).

Inspirée de la NAEMA, une nomenclature harmonisée a été mise au point pour les travaux de comptabilité nationale. Cette nomenclature comporte trois niveaux. Le premier niveau (niveau le plus agrégé) comprend 42 branches réelles et deux branches fictives qui sont : la production imputée des

¹ la Classification Internationale Type, par Industrie, (CITI) de toutes les branches d'activités économiques est la nomenclature de référence mise au point par les Nations Unies.

services bancaires et la correction territoriale. Les niveaux d'ordres 2 et 3 correspondent respectivement à des niveaux plus détaillés de la NAEMA.

** les regroupements nécessaires pour les travaux de comptes provisoires*

Le détail accordé à certains types d'activités dépend de leur l'importance dans l'économie du pays mais aussi de l'information disponible. En matière de comptes provisoires et prévisionnels, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un regroupement encore plus important par rapport à la nomenclature utilisée pour les comptes définitifs ; ou encore procéder à d'autres types de regroupement en rapport avec le détail de l'information disponible.

Pour les travaux de comptes provisoires, nous proposons les regroupements de branches suivant proposition qui pourra être modulée selon les données et l'importance des branches du pays. Certains pays peuvent par exemple :

- ventiler l'agriculture entre l'agriculture vivrière et l'agriculture industrielle, la pêche entre la pêche artisanale et la pêche industrielle, l'industrie extractive entre l'extraction du pétrole et les industries extractives ;
- séparer Commerce de Hôtels et Restaurants, Transport des télécommunications, Education de la Santé ;
- regrouper les industries agroalimentaires et les autres industries manufacturières.

Quel que soit la nomenclature retenue, il est indispensable de ne pas dépasser les vingt catégories. Certains pays peuvent garder le même nombre de catégorie pour les comptes provisoires et les comptes définitifs, d'autres par contre, peuvent aller à un niveau plus désagrégé pour leurs comptes définitifs. Pour les autres nomenclatures (secteurs institutionnels et opérations), il est difficile d'aller à un niveau plus agrégé si on veut confectionner un TCEI.

NOMENCLATURE D'ACTIVITES	NOMENCLATURE DES SECTEURS INSTITUTIONNELS
<ol style="list-style-type: none"> 1. Agriculture 2. Elevage 3. Sylviculture, exploitation forestière, activités annexes 4. Pêche 5. Industries extractives 6. Industries agro-alimentaires 7. Autres industries manufacturières 8. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau 9. Construction 10. Commerce, Hôtels et Restaurants 11. Transports et télécommunications 12. Activités financières 13. Autres activités marchandes 14. Activités d'administration publique 15. Education et Santé 16. Autres activités non marchande 	<p>S.1 Ensemble de l'économie S.11 Sociétés non financières S.12 Sociétés financières S.13 Administrations publiques S.14 Ménages S.15 Institutions sans but lucratif au service des ménages S.2 Reste du monde</p>
OPERATIONS SUR BIENS ET SERVICES (P)	OPERATIONS DE REPARTITION (D)

P.1 Production	D.1 Rémunération des salariés
P.11 Production marchande	D.11 Salaires et traitements bruts
P.12 Production pour usage final propre	D.12 Cotisations sociales à la charge des employeurs
P.13 Autre production non marchande	D.2 Impôts sur la production et les importations
P.2 Consommation intermédiaire	D.21 Impôts sur les produits
P.3 Dépense de consommation finale	D.29 Autres impôts sur la production
P.4 Consommation finale effective	D.3 Subventions
P.5 Formation brute de capital	D.31 Subventions sur les produits
P.51 Formation brute de capital fixe	D.39 Autres subventions sur la production
P.52 Variation des stocks	D.4 Revenus de la propriété
P.6 Exportations de biens et de services	D.41 Intérêts
P.61 Exportations de biens	D.42 Revenus distribués des sociétés
P.62 Exportations de services	D.43 Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers
P.7 Importations de biens et de services	D.44 Revenus de la propriété attribués aux assurés
P.71 Importations de biens	D.45 Loyers
P.72 Importations de services	D.5 Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.
	D.51 Impôts sur le revenu
	D.59 Autres impôts courants
	D.6 Cotisations et prestations sociales
	D.61 Cotisations sociales
	D.62 Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature
	D.63 Transferts sociaux en nature
	D.7 Autres transferts courants
	D.8 Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension
	D.9 Transferts en capital
	E. Population résidente totale

✓ Répartition des branches d'activités selon leur nature

* *Les branches d'offre*

Une branche d'offre est une branche dont la production est essentiellement déterminée par la capacité de production des unités qui la composent. Celles-ci produisent chaque année la quantité maximale qu'elles sont en mesure de réaliser au vu des moyens dont elles disposent et des contraintes de l'environnement ; la demande ou le prix sur le marché ne sont donc pas les facteurs les plus déterminants dans cette logique de production.

Ces branches sont également caractérisées par des techniques de production peu évolutives de sorte que la productivité et les rendements sont soit constants, soit dépendants de facteurs non économiques tels que la pluviométrie, la température, etc. (les branches de l'agriculture).

A l'instar des cultures d'exportation il existe souvent des structures d'encadrement publiques (ministères et directions techniques en charge de l'agriculture et des ressources animales, coopératives,...) à travers lesquelles des informations peuvent être obtenues concernant les branches d'offre. De telles statistiques sont pour la plupart des estimations effectuées sur la base d'enquêtes ou de recensements antérieurs.

Comme branches d'offre, toutes les branches de l'agriculture, d'élevage, d'extraction minière (or, diamant, pétrole brut). Cette dernière branche utilise souvent des moyens techniques modernes mais sa logique de production est la même que celle qui caractérise les branches d'offre, étant donné que son offre est marginale par rapport à la demande (le marché international) et que les biens produits ne sont pas périssables. La branche d'égrenage est également dans une certaine mesure une branche d'offre en ce sens que sa production est uniquement fonction de la production de coton graine réalisée par les agriculteurs.

* *Les branches de demande*

Les branches de demande sont des branches dont l'offre de produits s'ajuste à la demande qui leur est adressée sur le marché. La production de ces branches peut varier fortement selon la conjoncture économique. Par exemple l'offre d'électricité est inférieure ou égale à la demande quelle que soit la capacité de production disponible, car l'électricité ne peut pas être stockée, l'excédent de production est perdu.

Les données existantes sont provisoires ou incomplètes et proviennent soit des unités elles-mêmes (documents comptables, enquêtes) soit des administrations publiques (sources administratives) soit des estimations des comptes nationaux. Mais les données des productions estimées peuvent être complétées ou confrontées aux emplois des produits de ces branches.

* *Les branches de production non marchande*

Les branches de production non marchande sont en fait des branches de demande avec la particularité que leur production est « distribuée gratuitement ou vendue à un prix non économiquement significatif² ». Ce sont principalement les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages.

✓ Analyse des filières

Elle a pour objectif de pallier l'absence de certaines données et de permettre de vérifier la cohérence des sources. Mais cette étude nécessite des données complètes et fiables et ne doit être réalisée que dans ces conditions.

✓ Définition du calendrier

Il est nécessaire dans cette démarche de se fixer un calendrier de travail afin de pouvoir déterminer la quantité d'informations et d'identifier les sources disponibles. Les travaux d'élaboration des comptes provisoires peuvent commencer au début du deuxième trimestre, c'est à dire au cours du mois de mars³. Cependant, les comptes des années n-2 et antérieures doivent avoir été consolidés afin de servir de référence pour les autres comptes à construire :

Date butoir de publication - Durée du traitement des données (*compte tenu de l'intégration de ce compte dans le calendrier général d'élaboration des comptes définitifs*) = **date à laquelle il faut que les données soient disponibles.**

✓ profil de l'année considérée dans leurs travaux

Il s'agit de cadrer l'environnement économique et réglementaire du compte. Par la même occasion, associer les principaux utilisateurs aux travaux.

✓ Définition de l'étendue des travaux

On s'appuiera sur le minimum recommandé par les Nations Unies en sortie à savoir:

- Valeur ajoutée et PIB à prix courants et constants par branches d'activités ;
- Les dépenses du PIB à prix courants et constants ;
- TEI simplifié
- Les composantes de la valeur ajoutée par branches d'activités, prix courants;
- Le compte du reste du monde.

² Prix économiquement significatif : prix ayant une influence significative sur les montants que les producteurs sont disposés à offrir et sur les montants que les acquéreurs souhaitent acheter

³ Les travaux de collecte et de saisie des données sont réalisés auparavant et de façon continue selon leur apparition.

✓ Résumé des indicateurs d'estimation de la production

Branches	Indicateurs possibles
1. Agriculture 1.1 Agriculture vivrière 1.2 Agriculture industrielle	Quantité produite, taux de croissance de la population Quantité produite, IPI
2. Elevage	Cheptels
3. Sylviculture, exploitation forestière, activités annexes	Exportation de grumes en volume
4. Pêche	quantité pêchée
5. Industries extractives	Exportation en volume, IPI,
6. Industries agro-alimentaires 6.1 Viandes et produits laitiers 6.2 Autres produits agricoles et alimentaires	Les indicateurs en volume sont de trois types: les abattages contrôlés, les abattages de volailles, quantités de produits laitiers estimer à partir de la consommation finale des ménages ou l'indice de la production industrielle (IPI)
7. Autres industries manufacturières	IPI, meilleure indicateur
8. Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	IPI ou les données réelles sur la consommation d'énergie
9. Construction	Investissements réalisés (FBCF)
10. Commerce, Hôtels et Restaurants 10.1 Commerce 10.2 Hôtels et Restaurants	Taux de marge IPI, emploi, Chiffre d'affaire
11. Transports et télécommunications	immatriculation des véhicules IPI
12. Activités financières	données réelles
13. Autres activités marchandes	Emplois de la branche
14. Activités d'administration publique	effectifs de la fonction publique ou les dépenses
15. Education et Santé	les dépenses
16. Autres activités non marchande	les dépenses, effectifs salariés

- ✓ Les besoins des utilisateurs

Les utilisateurs souhaitent disposer d'une série suffisamment longue de comptes pour garantir la qualité de l'étalonnage de leurs indicateurs.

III.1.2 Les sources de données

La recherche des données sources prendra en compte les spécificités des branches de production (comme décrites ci dessus) et tiendra compte également des filières afin de ne pas perdre le temps à chercher certaines informations qui peuvent en réalité ne pas être considérées dans le contexte des comptes provisoires.

- ✓ Les statistiques agricoles

Les activités agricoles sont souvent encadrées par des structures publiques (ministère ou direction en charge de l'agriculture) ou privées (notamment dans le cas de l'agriculture industrielle). Ces structures fournissent à la fin de chaque campagne agricole des estimations de la production et font des prévisions lorsque la campagne n'est pas encore achevée.

- ✓ Les statistiques sur la production industrielle

Dans bon nombre de pays il existe des enquêtes (mensuelles ou trimestrielles) sur l'industrie qui permettent de calculer des indices de production industrielle (IPI). Ces enquêtes sont réalisées sur un échantillon d'entreprises représentatives de leurs branches d'activité respectives. Ces indices trimestriels peuvent servir pour le calcul d'indices annuels par branche lorsque les données sont suffisantes.

- ✓ La balance des paiements

Les banques centrales produisent et publient régulièrement les balances des paiements de leurs Etats membres. Cependant, des estimations sont régulièrement produites sur la base des informations disponibles. De ce fait on peut espérer obtenir au moins une version provisoire de la balance des paiements de l'année n-1 dans le deuxième semestre de l'année n.

- ✓ Les statistiques douanières

Les services de douane enregistrent des données du commerce extérieur portant sur les recettes douanières (droits et taxes à l'importation, impôts sur exportation), les quantités et valeurs des biens importés et des biens exportés. Les données définitives couvrant l'année peuvent paraître avec beaucoup de retard mais des données partielles (sur au moins les trois premiers trimestres de l'année) existent puisqu'elles font souvent l'objet de publications trimestrielles.

- ✓ Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)

Le TOFE fournit des résultats sur les dépenses et les recettes de l'ensemble des administrations publiques et est produit chaque année. Bien que les situations diffèrent énormément d'un pays à l'autre, nous pouvons cependant supposer que ces données sont disponibles compte tenu des exigences des bailleurs de fonds en ce domaine.

- ✓ Les Déclarations statistiques et fiscales

Les entreprises sont contraintes par la loi de produire chaque année, des déclarations statistiques et financières pour les besoins des services des impôts et des services statistiques. La collecte des DSF se fait difficilement dans la plupart des pays et leur taux de couverture reste faible jusqu'à la fin de l'année qui suit l'année d'exercice. On peut dans ce cas travailler sur un échantillon d'entreprises pour lesquelles les DSF sont régulièrement produites dans les délais souhaités.

- ✓ Les statistiques de prix

Les statistiques de prix les plus courantes sont les prix à la consommation. En général, des enquêtes mensuelles (ou trimestrielles) permettent la collecte de ces prix et le calcul des Indices de Prix à la Consommation des ménages (IPC). Des prix portant sur certains produits exportés comme le café, le cacao, le coton, l'or, le bétail, sont fournis par des organismes spécialisés. Beaucoup d'autres sources moins connues ou moins régulières que celles citées ci dessus et concernant l'année étudiée existent.

Par ailleurs, les données des années passées seront d'une grande importance, particulièrement les comptes définitifs précédents.

III.1.3 Détermination des ressources

✓ Calcul de la production

Le calcul de la production dans les comptes provisoires s'effectuera au niveau de la nomenclature des branches d'activités tout en se référant aux produits élémentaires des branches.

* *La production agricole*

Elle comprend la production de l'agriculture vivrière et celle des cultures destinées à l'exportation. Une grande partie de la production de vivriers est réalisée par les ménages pour leur propre consommation ; d'où la difficulté d'obtenir des informations de source « producteurs ». Des structures publiques comme les ministères et les directions en charge de l'agriculture assurent le suivi des campagnes agricoles et procèdent à des estimations de la production et des autres paramètres (intrants, pertes).

Dans tous les pays, la production de cultures destinées à l'exportation est beaucoup plus encadrée car elle est une des principales sources de devises. On peut donc espérer obtenir de ces structures d'encadrement les prix, les quantités et les pertes et même les intrants.

La détermination de la production des différents produits agricoles, élevages et autres, fait appel aux différentes sources existantes: enquêtes agricoles, les estimations des services concernés.

Les enquêtes permettent de connaître pour une campagne agricole, les superficies plantées, les productions, les modes d'utilisation (consommation, transformation, dons, semences, ventes, pertes) de la plupart des produits. L'enquête donne également des résultats concernant l'élevage, la population agricole, les superficies par zones agro-climatiques, etc. La production de la campagne n/n+1 est assimilée à la production l'année civile n.

La production étant déterminée à prix de base, les prix appliqués aux volumes sont donc les prix aux producteurs relevés pendant la période de la récolte. Ces prix doivent être appliqués à la production nette des pertes pour déterminer la valeur de la production du produits.

* *La production minière*

Lorsque la production est réalisée uniquement par des grandes entreprises, les données statistiques sont fournies par celles-ci. Dans le cas contraire, on peut envisager d'estimer leur production à partir de leur FBCF des années antérieures en supposant la productivité du capital constante. Un indice de production peut être alors calculé sous la forme :

$$I_{n-1} = 1 + a\Delta K = 1 + a(FBCF_{n-2} - CCF_{n-2})$$

I_{n-1} est l'indice de volume de la production de l'année n-1 par rapport à l'année n-2, a est la productivité du capital

Dans le cas où la production artisanale est importante (or et diamant par exemple) cette production peut être calculée en pourcentage de la production totale, pourcentage estimé à partir des résultats de la dernière année de comptes définitifs. En réalité, la production artisanale peut être considérée constante d'une année sur l'autre si d'autres gisements ne sont pas exploités.

* *Les branches de demande*

Les branches de demande regroupent la plupart des entreprises modernes, toutefois, la production du secteur informel y est importante. De ce fait, les DSF des entreprises restent des sources d'information à la fois précieuses et insuffisantes au moment de l'élaboration des comptes provisoires.

Dans la plupart des pays il existe des enquêtes (mensuelles ou trimestrielles) qui permettent de calculer l'indice de la production industrielle (IPI) qui mesure l'évolution en volume de l'activité industrielle. On appliquera cet indice à la production de l'année (n-2) afin d'obtenir la production en volume de l'année (n-1). La valeur de la production sera déterminée par l'indice des prix afin d'obtenir

en valeur la production de l'année (n-1). Cependant, il est utile de recenser les activités où la production est concentrée au sein d'un petit nombre d'entreprises modernes.

Pour de telles activités on exploitera les DSF disponibles pour la détermination de la production. Comme exemples d'activités concentrées on a la télécommunication, l'électricité, le raffinage de pétrole, la distribution d'eau.

Il convient cependant de souligner quelques particularités liées à certaines branches d'activités que sont : le commerce et le transport, les services financiers.

* *Le transport*

A l'inverse du commerce, le transport est une activité beaucoup plus formelle, pratiquée par des entreprises d'une certaine capacité, car des équipements lourds sont engagés. La production peut être estimée à travers les DSF des entreprises. A partir d'un échantillon d'entreprises on estime un taux de croissance de la production en valeur basé sur la croissance du chiffre d'affaires.

* *La production de services financiers*

L'ensemble des informations nécessaires pour les comptes provisoires est généralement disponible à travers les documents comptables des entreprises financières.

* *Les branches de production non marchande*

La production de ces branches est en grande partie contrôlée ou réalisée par l'administration publique centrale. Les statistiques sont disponibles à travers les documents comptables et autres documents administratifs. Cette production comprend les services des administrations publiques, l'éducation, la santé, les services d'action sociale et les services collectifs. Les services de santé et d'éducation sont de plus en plus fournis par des privés à but lucratif, mais l'important de la production est fourni gratuitement par l'Etat.

PRODUCTION DES APU = DEPENSES DE CONSOMMATION INTERMEDIAIRE + REMUNERATION DES SALARIES
PRODUCTION TOTALE DE SERVICES NON MARCHANDS = PRODUCTION DES APU + PRODUCTION DES ISBL

✓ les importations

Les statistiques douanières, la balance des paiements fournissent les données concernant les importations de biens et services. On pourra donc calculer pour chaque produit les valeurs des importations et aussi en tenant compte des importations non enregistrées.

✓ Marges ou production de la branche « commerce »

La production du commerce au cours d'une période donnée se calcule de la façon suivante :

Marge de commerce = ventes – (achats – variation des stocks) de marchandises

La difficulté majeure de la mesure directe de la production de la branche réside dans le fait que celle-ci est composée dans une grande mesure, d'unités informelles.

On passe alors par des outils de mesure indirecte tels que les taux de marge calculés sur les produits vendus. On utilise le taux de marge complet.

$$\text{Taux de marge complet} = \frac{\text{Vente} - (\text{achats} - \text{variation de stocks})}{\text{achats} - \text{variation de stocks}}$$

Ces ratios seront ceux de la dernière année de comptes définitifs ou de l'année de base. Mais il faudra alors connaître les valeurs des ventes, des achats et des variations de stocks des produits commercialisés. Or toute la production ne passe pas par le commerce du fait de l'autoconsommation et des achats au producteur de produits destinés directement aux consommations finale et intermédiaire. On utilisera alors le taux de marge apparent qui est calculé de la façon suivante :

$$\text{Taux de marge apparent sur produit} = \frac{\text{marge totale sur produit}}{\text{production} + \text{importation}}$$

On calculera donc la production du commerce en appliquant aux marges de l'année précédente, les indices de production en volume (sous l'hypothèse que la marge sur l'unité de produit reste constante) ou à la fois les indices de production en volume et les indices de prix à la consommation (dans le cas où l'on suppose que la marge augmente proportionnellement au prix unitaire du bien ou du service).

* Construction de la matrice de production

L'hypothèse de la constance de la structure de production sera appliquée au niveau le plus agrégé de la nomenclature utilisée. On supposera que les productions secondaires constituent une activité permanente des branches d'activité concernées dans les comptes de l'année (n-2), tout au moins dans le court terme (un an). On devra obtenir un tableau donnant la production des branches dans l'ensemble des produits réalisés afin de pouvoir calculer les ressources en produits nécessaires pour les ERE en produits (seulement au niveau agrégé)

III.1.4 Détermination des emplois du PIB

✓ Consommations intermédiaires

La projection des consommations intermédiaires est une technique utilisée pour calculer les consommations intermédiaires en volume et en valeur à partir de la production. Elle permettra de dégager la valeur ajoutée de chaque branche d'activité.

Hypothèse : La méthode est basée sur l'hypothèse de la constance des coefficients techniques dans le court terme (un an). Elle nécessite par ailleurs une certaine uniformité des processus de production dans la branche. Pour un produit au niveau supérieur de la nomenclature, cela revient donc à calculer:

Méthode : La projection des CI d'une branche donnée pour les comptes de l'année (n-1) part du vecteur des CI en année (n-2) auquel on applique l'indice de volume de la production associée. On obtient alors un vecteur des CI en volume de l'année (n-1) des comptes provisoires auquel on applique les indices des prix des produits concernés pour obtenir le vecteur des CI en valeur.

$$\text{Coeff_tech}_{n-1} = \text{coeff_tech}_{n-2} = \text{Ci}_{n-2} (\text{branches}) / \text{total Production}_{n-2} (\text{branches})$$

$$\text{Ci}_{n-1} = \text{production}_{n-1} \times \text{Ci}_{n-2} (\text{branches}) / \text{total Production}_{n-2} (\text{branches})$$

Dans le cadre de la réalisation des ERE, nous supposerons que l'offre totale de CI d'un produit de la nomenclature sera égale à la demande de CI calculée plus haut.

✓ La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)

La FBCF est égale à la différence entre les acquisitions et les cessions d'actifs fixes corporels ou incorporels réalisés par les producteurs et utilisés pendant au moins un an dans le processus de production.

Les actifs fixes corporels concernent :

- les logements⁴, autres bâtiments et ouvrages de génie civil (aéroports, ports, routes, hôpitaux) ;
- les machines et les équipements ;
- les actifs cultivés (les végétaux comme la vigne, les plantations durables, les animaux élevés à d'autres fins que la viande : reproduction, travail, lait).

Les actifs incorporels fixes concernent :

⁴ Y compris les logements acquis par les ménages ; ce qui les rend producteurs d'un service de logement

- les travaux d'amélioration des terres agricoles, ainsi que la prospection et la mise en valeur des gisements miniers,
- les logiciels et les grandes bases de données ;
- les œuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales (manuscrits, traductions, films).

Les valeurs de tous ces éléments tels que cités ne peuvent être obtenues que par une enquête approfondie.

* *Calcul de la FBCF en produits de l'élevage*

Les animaux susceptibles d'être considérés comme de la FBCF sont les bovins, caprins, ovins, asins, équins, camelins et porcins, lorsqu'ils sont reproducteurs, élevés pour leur lait, ou utilisés pour le transport ou la traction. Les poules pondeuses ne sont pas retenues dans la FBCF.

On évalue :	effectif final	(Ef _n)= effectif initial (Ef _{n-1}) + naissances + importations - abattages - exportations - décès
	naissances	= effectif final - effectif initial - importations + abattages + exportations + décès
	production	= effectif final - effectif initial - importations + exportations + abattages

Dans cette méthode, la formation brute de capital fixe (FBCF) est une fraction du croît non exploité. La pratique dans certains pays africains est de retenir 2/3 de la formation de capital : 2/3* (Ef_n - Ef_{n-1}).

* *Les produits de l'industrie*

Pour les produits industriels, la FBCF est un des emplois possibles des ressources disponibles sur le marché intérieur. Elle repose sur l'exploitation fine des statistiques douanières et des déclarations statistiques et fiscales des entreprises.

* *Les produits du BTP*

Prendre les informations sur la FBCF venant des DSF collectées ou l'exploitation des statistiques du commerce extérieur. Voir les intrants (Ciments, sable.....).

- * *La FBCF réalisée par l'administration publique, notamment dans les bâtiments et véhicules,*
- * *les prospections minières ;*

A défaut de données par produits, une évaluation grossière de la FBCF Totale pourrait se faire selon la formule suivante:

$$FBCF_{n-1} = (FBCF_{n-2} / Total\ ressources_{n-2}) \times Total\ ressource_{n-1}$$

$$Total\ ressource\ (disponibilité) = (Production + importation + DTI) - Exportation$$

Cette évaluation de la FBCF pourrait être répartie ensuite selon la structure de la FBCF par produits du compte définitif.

✓ Les exportations

Les statistiques douanières, la balance des paiements fournissent les données concernant le commerce extérieur. On pourra donc calculer pour chaque produit les valeurs des exportations en tenant compte des exportations non enregistrées ; d'où la nécessité de connaître le taux de fraude.

• *Les Biens*

Les services de douanes enregistrent des données du commerce extérieur portant sur les recettes douanières (droits et taxes à l'importation, impôts sur exportation), les quantités et valeurs des biens importés et des biens exportés. Les données définitives couvrant l'année peuvent paraître avec beaucoup de retard mais des données partielles (sur au moins les trois premiers trimestres de l'année) existent puisqu'elles font souvent l'objet de publications trimestrielles.

• *Les services*

Les données principales proviennent de la balance des paiements de la Banque centrale. Des estimations sont régulièrement produites sur la base des informations disponibles. De ce fait on peut espérer obtenir au moins une version provisoire de la balance des paiements de l'année n-1 au cours du deuxième semestre de l'année n.

✓ La consommation finale

La consommation finale est un acte de destruction de biens et services qui a pour but de satisfaire des besoins individuels ou collectifs. Elle concerne trois secteurs institutionnels que sont les ménages, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages. Les ménages bénéficient des services qu'ils n'ont pas payés en totalité, une partie étant supportée par la collectivité (cas des services de santé et de l'éducation).

Ceci amène donc à faire la distinction entre "dépenses de consommation finale" et "consommation finale effective". Cette dernière regroupe l'ensemble des consommations des ménages : les dépenses de consommation finale et les dépenses individualisables.

Pour certains produits (produits alimentaires, articles d'habillement) nous ferons l'hypothèse que la consommation finale évoluent au même rythme que la croissance de la population (tc_{pop}). On utilisera la formule suivante :

$$CF_{n-1} = CF_{n-2} \times \text{indicateur de volume } (tc_{pop}) \times \text{indices de prix à la consommation du produit}$$

Pour les services (pas de stocks de services), la consommation finale de services autres que les services d'administration publique sera calculée comme la différence entre les ressources et les emplois déjà connus (CI et exportation de services) :

$$CF = \text{Ressources à prix d'acquisition} - CI - \text{Exportations}$$

Il en sera de même pour les produits des branches construction, eau et électricité.

Pour les biens autres que ceux cités ci-dessus, on peut considérer que la consommation finale varie comme les ressources évaluées en valeur monétaire, dans le cas seulement où l'on ne dispose pas d'autres informations plus fiables.

✓ Variation des stocks

La variation des stocks est mesurée par la valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des éventuelles pertes courantes sur stocks. Elle comprend :

- a) les matières premières et fournitures;
- b) les travaux en cours;
- c) les biens finis;
- d) les biens destinés à la revente.

Dans la plupart de nos Etats, la maîtrise et le calcul des stocks sont incertains. A défaut de données réelles, nous supposons, pour les comptes provisoires que cette variable puisse se calculer par solde après avoir établi l'équilibre global de l'économie. Mais là encore, il faudrait contrôler les différents produits car on risque souvent de se retrouver en face de produits non destinés à la variation des stocks.

On peut aussi proposer dès le départ que la variation de stocks est nulle et analyser l'effet sur le PIB.

III.1.5 Evaluation du PIB

Les valeurs ajoutées sont déjà connues pour chaque branche d'activité ; les données concernant les subventions et les impôts sont fournies par les services publics ou contenues dans le TOFE. De même les DSF des entreprises fournissent également les informations concernant les impôts et subventions.

Le calcul du PIB se fait selon trois optiques : production, demande et revenu. Dans le cas des comptes provisoires, l'optique production sera celle retenue⁵. Selon cette optique, le PIB se calcule par la somme des valeurs ajoutées brutes des différentes branches d'activités de l'économie augmentée des impôts nets de subventions sur produits.

$$PIB = \sum VA + (Im\ p\hat{o}ts - Subventions) sur\ produits .$$

➤ Cas du Cameroun

a. Nomenclatures

Nomenclature des produits et des activités

L'orientation générale est l'allègement des nomenclatures et de produits. Ainsi pour les comptes définitifs, une nomenclature de 118 produits et 96 branches est proposée. Les critères d'élaboration de cette nomenclature sont le poids des produits et leur rôle stratégique dans l'analyse économique. La liste des produits retenus est disponible en annexe ainsi que le profil de production.

Dans le cadre de son nouvel échéancier après celui-ci qui s'étale jusqu'en 2007, il est envisager d'utiliser la NOEMA et la NOPEMA pour les comptes définitifs et de préparer l'intégration de la révision 4 de la CITI

Nomenclature des modes de production

Code	Mode de production	observation	Nouvelles propositions
1	Normal	Pas utilisé	Grandes entreprises
2	Formel DSF		DSF hors grandes Entreprise
3	Formel hors DSF		Formel non assujetti à la DSF
4	Sous déclaration		Sous déclaration du formel
5	Apu et ISBL		Apu et ISBL
6	Informel		Informel
7	Ménage		Ménage
9	Non ventilé		Non ventilé

Nomenclatures des secteurs institutionnels

Pour les comptes provisoires, le niveau 1 est retenu et les secteurs de traitement sont RDM(0S2), ISBL (0S15), ménage (0S14), les administrations publiques (0S13), Sociétés financières (0S12), Sociétés non financières (0S11).

b. Sources, indicateurs et traitement

Dans le cadre des comptes provisoires, les sources les plus utilisées sont la DSF, l'enquête de conjoncture dans l'industrie et les services, le budget de l'Etat, l'indice de prix à la consommation finale, le commerce extérieur, les statistiques agricoles.

⁵ PIB_{demande} = CF + FBCF + Var. Stock + Acquisition – Cession d'objets de valeur + X – M

PIB_{revenu} = RS + Impôts/production et les importations – Subventions + EBE et Revenu mixte

1) DSF :

Elle fournit des indices pour la production, les salaires, l'emploi, la FBCF. Son intégration dans les comptes rapides doit tenir compte des éléments suivants :

- De la distinction entre les créations économiques (qui correspondent à une unité nouvelle dans l'activité) et les créations juridiques (qui le plus souvent correspondent à des changements de forme) dans la mise à jour fichier
- Dans l'hypothèse d'un traitement grandes entreprises et reste des entreprises de la DSF, il faut compléter le fichier des impôts par une analyse plus fine dans les branches pour extraire d'autres branches importantes non suivies par la Division des grandes entreprises ;
- L'identification ne doit pas comporter une variable qui peut être modifiée dans le temps (branche, localisation, etc.)
- Prise en compte de la matrice emploi issue de l'EESI et stratégie pour faire vivre cette matrice en constituant un panel emploi de façon à suivre l'évolution de l'emploi.
- Les DSF ne couvrent pas l'ensemble du secteur formel
- Correction du formel à partir de l'emploi issu de sources alternatives
- Prise en compte d'une information nouvelle sachant que le redressement est déjà effectué est possible si l'information nouvelle est suffisamment riche pour perturber le profil ou si la branche est monopolistique.
- Eclatement des entreprises en établissements : problème d'éclatement des autres éléments (CI, emploi, salaire, etc.) ; faire une enquête de structure et supposer une constance des structures sauf information sur licenciement/restructuration.
- Population d'entreprise : identification des grandes entreprises et du reste
- Raccordement définitif-provisoire : pool unique de saisie pour éviter de ressaisir les DSF et mise à jour progressive du fichier. Cette opération suppose une bonne mécanique de pondération
- codification : éviter recodification des entreprises chaque année
- retenir comme variable importante dans le traitement des DSF la valeur ajoutée pour les industries et le chiffre d'affaire pour le commerce

2) L'enquête de conjoncture dans l'industrie et les services

Elle supplée généralement la source DSF. Elle fournit de plus les indices de valeurs et des indices de prix implicites à la production.

3) Le budget de l'Etat

Il permet d'estimer la production des administrations publiques en services d'administration, d'éducation, de santé.

4) L'indice de prix à la consommation finale

Utiliser pour déflater la consommation finale en valeur à prix d'acquisition et également les prix de base à la production des produits vivriers dans certains cas.

5) Le commerce extérieur

Permet d'évaluer le compte du reste du monde.

6) Les statistiques agricoles.

Utiliser conjointement plusieurs sources (enquête formation des prix, AGRI-STAT, Rapport Economique et Financier) pour estimer la production des produits vivriers. S'agissant de l'agriculture industrielle et d'exportation, il est nécessaire de considérer les hypothèses de filière.

c. Calendrier de travail

2003, 2004 et 2005 comptes définitifs ; 2006 comptes provisoires
Le calendrier s'étale de septembre 2006 à septembre 2007. Le tableau ci-après présente le chronogramme des activités de comptabilité nationale sous cette période.

Date	2003 année de base	2004 définitif	2005 définitif	2006 provisoire	Commentaires
avant le 8/9/06	Préparation du module				
Du 8 au 19/09 25 et 26/09	Chargement des sources Restitution de l'atelier de Bamako à l'équipe de travail de Ydé				Présentation du programme et prise en compte des nouvelles orientations
du 20 au 30/9/06	Préarbitrages				
du 02/10 au 10/10/06	1 ^{ère} décentralisation				L'évaluation de la production (CB)
Du 10 au 15/10	1 ^{ère} Centralisation	Début du traitement des sources			
du 16 au 27/10/06	2 ^{ème} décentralisation				Réalisation des ERE et CB matrice de qui à qui
Du 27/10 au 05/11	2 ^{ème} centralisation	Traitement des sources			
du 06/11 au 15/11/06	3 ^{ème} décentralisation	Id			l'objectif est de réduire les écarts offre et demande de CI
du 16/11 au 30/11/06	Synthèse générale	Traitement des sources			
du 1 ^{er} au 15/12/06	Travaux post synthèse	Id			report aux niveaux fins, édition des tableaux
Du 18 au 23/12/06		Initialisation de la base et chargement des sources			
du 2/01/07 au 12/1/07		Préarbitrages			
du 13 au 20/1/07		1 ^{ère} décentralisation			
du 21/1 au 26/2/07		1 ^{ère} Centralisation	début du traitement des sources		
Du 27/01 au 7/02		2 ^{ème} décentralisation			
du 8/2 au 15/2/07		2 ^{ème} centralisation	traitement des sources		
du 16/2 au 26/2/07		3 ^{ème} décentralisation	id		option possible : « travaux » sur poste centrale
du 26/2 au 10/3/07		Synthèse générale	id	début du traitement des sources	
Du 11/03 au 25/3/07		Travaux post synthèse	initialisation de la base et chargement des sources	traitement des sources	
Du 02/4 au 12/4/07	du 2/01/07 au 12/1/07		Préarbitrages	id	
Du 13/4 au 20/4/07	du 13 au 20/1/07		1 ^{ère} décentralisation		
du 21 au 26/4/07	du 21/1 au 26/2/07		1 ^{ère} Centralisation	id	
du 27/4/ au 7/5/07	Du 27/01 au 7/02		2 ^{ème} décentralisation		
du 8 au 15/5/07	du 8/2 au 15/2/07		2 ^{ème} centralisation	id	
Du 16 au 26/5/07	du 16/2 au 26/2/07		3 ^{ème} décentralisation		option possible : « travaux » sur poste centrale
du 26/05 au 10/06/07	du 26/2 au 10/3/07		Synthèse générale		
du 11 au 25/06/07	du 11/03 au 25/3/07		Travaux post synthèse		
du 26/06/07 au 30/06/07				Initialisation de la base, chargement des sources	Le compte provisoire se fait avec des nomenclatures réduites
du 01/07/07 au 06/07/07				préarbitrages	
du 07/07/07 au 10/07/07				1 ^{ère} décentralisation	
du 11/07/07 au 17/07/07				1 ^{ère} centralisation	
du 18/07/07 au 20/07/07				2 ^{ème} décentralisation	
du 20/07/07 au				Deuxième centralisation	

Date	2003 année de base	2004 définitif	2005 définitif	2006 provisoire	Commentaires
25/07/07				et synthèse générale	
du 25/07/07 au 30/07/07				Tableaux de publication	post synthèse, présentation des comptes « décentralisation » sur poste centrale
Du 01/08 au 30/09	Finalisation des méthodologies, archivage des fichiers, analyse des résultats				

d. Géométrie des comptes

Le champ couvert par les comptes provisoires est le même que celui des comptes définitifs. Les deux grands tableaux de publication sont le TRE à prix courant et à prix constant sous format 44 branches et 44 produits et le TCEI en 5 secteurs de l'économie nationale et le reste du monde.

En plus, des tableaux de synthèse par opération ou par agrégat présentant des évolutions à prix courant et à prix constant, la variation de l'indice de volume et du déflateur. Les plus importants sont :

- le compte de production ;
- la ventilation du PIB par secteur d'activité en ressortant les principales branches et la valeur non marchande
- la production par branche ;
- la valeur ajoutée par branche ;
- les emplois du PIB ;
- la consommation finale ;
- la consommation finale par fonction de consommation ;
- la FBCF ;
- le commerce extérieur

III.2 Allégement méthodologique (rattrapage)

Le rattrapage des années de retards dans l'élaboration des comptes nationaux peut se faire de deux manières : le rattrapage normal des années de retard et le saut des années de retards ou nouvelle année de base.

Les points ayant fait l'objet de discussions ont porté essentiellement sur :

- les travaux déjà réalisés sur les trois années de comptes 1999-2001 ;
- la question des nomenclatures à agréger ;
- les sources de données, principalement les DSF ;
- les contraintes de réalisation des travaux de comptes et les solutions à y apporter ;
- le calendrier de travail ;
- les recommandations.

III.2.1 Rattrapage normal des années de retard

Il s'agit d'accompagner le ou les pays dans le rattrapage de leur retard et la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée devant leur permettre ensuite de rester à jour. Techniquement, on combinera l'utilisation de nomenclatures moins détaillées et un traitement allégé de certaines sources. On réduira aussi les données publiées au minimum conseillé par l'ONU.

Sources de données	Actions à mener
Déclaration statistique et fiscale (DSF)	<i>Pour aller très vite, réduire la nomenclature peut ne pas suffire. Voir chaque source par rapport à sa disponibilité. Par exemple, il est exclu de faire un traitement exhaustif des DSF. Donc, proposer un échantillon (d'autant plus facile que le nombre de branches est réduit).</i> <i>On peut envisager aussi de ne pas faire un dépouillement complet : mais il ne faut pas prévoir de saisie trop complexe, c'est une cause de délai et d'erreur.</i> <i>Fera-t-on une projection des CI en demande, par branche et par mode de production ou une répartition du total DSF à partir de la structure N-1 ? La deuxième solution est meilleure, car elle permet de se caler sur le total donné par les DSF.</i>
Banques et assurances	<i>Collecte des données des banques et assurances (Pas nombreuse)s.</i>

Administration publique	<i>Les sources se recoupent : Privilégier le TOFE et réutiliser les structures de l'année antérieure ? On ne rentre alors qu'une seule source. Problème : le TOFE n'est jamais détaillé en dépenses, et il ne couvre pas l'ensemble du champ (manque parfois : collectivités locales, en particulier)</i> <i>Utiliser le TOFE en gardant la structure de l'année passée.</i>
Commerce extérieur	<i>Données sources à utiliser : traitement fait par la douane</i>
Balance des paiements	<i>Utiliser la balance des paiements provisoires pour compléter la partie service du CE et réaliser le compte du reste du monde.</i>
Données agricoles	<i>Utiliser les estimations faites par les services officielles par produits de la nomenclatures</i>

➤ Cas du Burkina Faso

La situation des comptes nationaux est la suivante :

- Une série de trois années de comptes nationaux selon le SCN93, en utilisant ERETES avec 1999 pour année de base ;
- Une série publiée de 1985 à 1998 selon le SCN68 ;
- Des travaux de rétopolation des comptes nationaux suivant le SCN93 pour constituer la série de 1985 à 2001 ;
- Le personnel est composé de quatre cadres supérieurs et quatre cadres moyens.

Les années de retard s'expliquent par :

- l'utilisation des nomenclatures très détaillées,
- les sollicitations internes et externes,
- l'insuffisance des moyens matériels.

Le Burkina Faso, dans le cadre du projet, envisage le rattrapage des années 2002 à 2004.

1. Les travaux à réaliser :

1.1. Les travaux sur les trois années de comptes 1999-2001

Consolidation des années 1999, 2000 et 2001.

1.2. Les nomenclatures

Les travaux d'allègement des nomenclatures entamés avant ont été finalisés. Des corrections de libellés, des suppressions et créations de nouveaux postes de branches et de produits ont été réalisées. On dispose ainsi de 20 branches de niveau 1, 41 branches de niveau 2; 67 produits niveau 3. Concernant la nomenclature des opérations, les éléments de détail de la fiscalité (0D2), des revenus de la propriété (0D4), des impôts courants sur les revenus et le capital (0D5) ont été supprimés.

1.3. Les DSF

Il ressort des échanges avec l'expert d'AFRISTAT en statistique d'entreprise Patrick HERNANDEZ que la méthode de traitement utilisée jusque là au Burkina Faso pour l'élaboration des comptes a été jugée assez satisfaisante, moyennant quelques aménagements. Il s'agit notamment de joindre à l'échantillon des entreprises un identifiant, une branche d'activité avec le principal produit. Il y a aussi la nécessité de s'assurer du bon classement des unités une bonne fois pour toutes et de stabiliser chaque entreprise dans son activité principale pendant au moins trois ans.

Aussi, pour estimation des données des grandes entreprises qui n'ont pas répondu, il a été préconisé de s'intéresser à l'historique de la TVA de l'entreprise et /ou de sa déclaration au niveau du commerce extérieur.

Un protocole d'accord avec la DGI s'avère indispensable pour mener à bien cet exercice. Des contacts informels seront également mis à contribution en attendant la signature de ce protocole.

1.4. les contraintes de réalisations

- *Ressources humaines :*

Le service des comptes nationaux du Burkina dispose de 5 cadres et 4 agents d'appui. Et il se pose le problème de leur disponibilité pour les derniers mois de l'année 2006, en raison de leur participation au RGPH.

La solution pour amener ces agents à participer uniquement aux travaux des comptes nationaux pendant cette période serait de leur donner une compensation pour les travaux qu'ils devraient faire dans le cadre du recensement.

- *Ressources matérielles :*

Le service dispose comme équipements informatiques de 1 ordinateur PIV, 4 ordinateurs PIII (dont 2 sont fonctionnels), ce qui constitue un sérieux handicap pour la réussite du projet.

Le service souhaiterait disposer au minimum des équipements suivants :

- *Aspects organisationnels :*

Les comptables nationaux souhaitent pouvoir se retirer en atelier pour accélérer les travaux des comptes, au moins 2 fois par année de comptes (dont au total 6 pour rattraper les années 2002, 2003 et 2004).

1.5. *Le calendrier de travail*

Les tâches à réaliser pour la 1^{ère} campagne (Octobre 2006 – Février 2007)

1. Travaux de consolidation (PM)
2. Travaux de préparations des sources (1 mois)
3. Chargement et pré arbitrage (Matrice des impôts, FBCF et emploi : 1 semaine)
4. 1^{ère} Décentralisation (ERE, CB 2 semaines)
5. 1^{ère} Centralisation (Projection des CI : 1 semaine en Atelier)
6. 2^{ème} Décentralisation (ERE, CB, Qui-à-Qui : 2 semaines)
7. 3^{ème} Décentralisation et 3^{ème} Centralisation (1 semaine)
8. Synthèse (Atelier 2 semaines)
9. Post synthèse (1 semaine)

Les tâches à réaliser pour la 2^{ème} campagne (Mars 2007 – Juin 2007)

Elaboration des comptes 2003

Traitement des sources 2004

Les tâches à réaliser pour la 3^{ème} campagne (Juin 2007 – Septembre 2007)

Elaboration des comptes 2004

Traitement des sources 2005

2. **Recommandations**

Pour arriver à disposer des comptes des années 2002, 2003 et 2004, les conditions suivantes doivent être réunies :

- ***Au niveau des DSF, mettre en place un protocole d'accord avec la DGI et la BCEAO pour disposer des données des entreprises ;***
- ***Au niveau des ressources humaines, procéder à une compensation des agents qui sont impliqués dans le RGPH afin de leur permettre de se concentrer uniquement sur les comptes ;***
- ***Mettre à la disposition du service des comptes nationaux les équipements qui ont été demandés pour le rattrapage des comptes ;***
- ***Financer les ateliers (6 au minimum) prévus pour accompagner et accélérer l'élaboration des comptes ;***

III.2.3 Le saut d'années ou nouvelle année de base

Il s'agit de permettre aux pays ne pouvant pas faire de rattrapage normal, car les moyens ne le permettent pas, de faire un saut des années de retard et de réaliser une année qui est plus proche de l'actualité. L'année de saut sera raccordée à une année de base déjà réalisée.

Nouvelle base ou saut d'années	Version adaptée du module
Champ complet	<i>Pas de compte de secteur (sauf RDM) mais cela suffit à avoir le statut « set minimum de l'ONU »</i>
Nécessité d'une rétopolation après sa mise en place	<i>Série complète</i>
Peut-on s'appuyer sur le point de départ existant ?	<i>Le point de départ est l'année de base produite, avec une mémoire des arbitrages qui ont été nécessaires pour l'élaborer.</i>
L'agriculture devra être traitée comme s'il s'agissait d'une nouvelle base A quel niveau de détail travailler ?	<i>Il faudra particulièrement de précautions dans le traitement de l'agriculture, et ne pas se planter entre récolte stockée et produits consommés de la récolte antérieure Nomenclature : 2 branches, industrielle et vivrière, avec 2 + 5 produits</i>
Extraction : 1 entreprise + orpaillage	<i>Pas de branche isolée</i>
Industrie : on exploite les DSF (ou au moins un échantillon des très grandes entreprises en terme de chiffre d'affaires) Que faire pour les CI par produits ? Ou : on garde la structure passée ? (car industrie = 10 % du PIB) ?	<i>Industrie : on utilise des indices (IPI IPPI) + les DSF des 10 plus grosses (si on les a)</i>
Construction : Demande connue : des APU, voir ce que l'on peut tirer des DSF ? Ressources connues : importations de ciment.	
Services marchands :	
Commerce : application des taux de marge des années antérieures.	
Informel : possibilité d'exploiter certaines données des enquêtes existantes.	
Administration publique : privilégier le dernier TOFE publié	

➤ Cas du Mali

Les travaux ont été axés sur les points suivants :

- ✓ Les grandes étapes à suivre dans les travaux de comptes nationaux au Mali
- ✓ Les méthodes de traitement des sources de données
- ✓ Le calendrier des travaux
- ✓ La définition des nomenclatures d'activités et de produits

La situation des comptes nationaux est la suivante :

- Une série de PIB plus comparables basée sur le SCN68 ;
- Une série de comptes SCN93 élaborés sous le système ERETES : 1997, 1998 achevés et 1999 non achevés avec comme année de base 1997 ;
- 5 cadres dont 2 maîtrisant l'outil ERETES ;
- Une forte mobilité du personnel.

1 Eléments disponibles :

- Une série de PIB plus comparables SCN68
- Une série de comptes SCN93 élaborés sous le système ERETES : 1997, 1998 achevés et 1999 non achevés avec comme année de base 1997.
- 4 cadres et 2 cadres maîtrisant l'outil ERETES.

2. Scénario de rattrapage envisagé :

- Sauter les comptes des quatre (4) années de retard (2000, 2001, 2002, 2003)
- Réaliser l'année des comptes de 2004
- Regrouper les nomenclatures de branches et de produits
- Utiliser et traiter les sources de l'année 2004 selon les méthodes décrites dans le Guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux d'AFRISTAT.
- Utiliser un échantillon de grandes entreprises classées selon le CA ou la VA dans l'activité.
- Assurer la réropolation au niveau des comptes des années précédentes en s'appuyant sur l'année 1999.

3. Urgences

- La révision des trois années de comptes des années 1997, 1998, 1999 dans les trois mois avenir.
- Le traitement revue des DSF des grandes entreprises selon la nouvelle nomenclature.
- Traitement des autres sources.
- Chargement des sources dans la base 2004

4. Conditions à remplir

Disposer d'une équipe permanente d'au moins quatre (4) personnes sur les comptes.

Une série de trois missions pour assurer la révision des comptes 1997,1998, 1999 dans les mois de Octobre, Novembre et décembre 2006 :

- ✓ Une première mission de l'équipe du Mali à AFRISTAT dans le courant du mois d'octobre 2006 pour deux semaines avec les experts d'AFRISTAT sur les comptes de 1997.
- ✓ Une deuxième mission en novembre 2006 sur les comptes de 1998.
- ✓ Une troisième mission sur les comptes de 1999 en décembre 2006.

A partir de janvier 2007, début des travaux d'élaboration des comptes de 2004 avec l'appui d'AFRISTAT.

5. Méthodologie de travail

Révision des comptes des années de 1997, 1998, 1999 :

- Revue des ERE et CB
- Revue des matrices « Qui à Qui »
- Synthèse globale de chaque compte.

Elaboration des comptes de l'année 2004 :

- ✓ Arrêter un calendrier de collecte des sources manquantes.
- ✓ Une vérification et validation des traitements déjà effectués sur les sources de l'année 2004.
- ✓ Assurer le traitement des DSF selon les dispositions suivantes :
 - Comparaison des fichiers de recensement des entreprises non industrielles 2003 et le fichier des DSF de 2004.
 - Attribuer un identifiant à chaque unité
 - Utiliser les DSF de 2004 et tirer un échantillon représentatif par branche d'activités.
 - Normaliser fichier échantillon.
 - Déterminer les variables utiles à l'élaboration des agrégats des comptes nationaux.

- Le fichier échantillon devrait constituer une référence pour les travaux de rattrapage.

6. Les nomenclatures

L'élaboration de cette nouvelle nomenclature a tenu compte de la nature similaire des branches et produits, du poids du produit et de l'effectif en ressource humaine disponible au Mali:

21 branches.

54 produits définis.

7. Calendrier des travaux

PROGRAMME DE TRAVAIL AU MALI (DNSI)

Activités à réaliser	Comptes définitifs 2004	
	Période	Personnes ressources
Révision des comptes des années de 1997, 1998, 1999 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Revue des ERE et CB ○ Revue des matrices « Qui à Qui » ○ Synthèse globale de chaque compte. 	Octobre Novembre Décembre 2006	Comptables nationaux Mali et experts AFRISTAT
- Réalisation des nomenclatures réduites (activités et produits), tables de passages. - Lancement des travaux sur le traitement des sources de données : <ul style="list-style-type: none"> - mise au point des traitements à appliquer aux sources (grilles tableurs, programmes informatiques...) - traitement des sources de données. Chargement des sources dans la base	JANVIER 2007	- Assistance d'AFRISTAT - Comptables nationaux maliens
Transformation de la base avec la nomenclature réduite Mise en cohérence des données sources (Pré arbitrage)	FEVRIER 2007	- Assistance d'AFRISTAT - Comptables nationaux maliens
- vérification des travaux de pré arbitrage - répartition des tâches (ERE, CB6, secteurs, travaux sur opérations) - décentralisation de la base - formation à l'élaboration des ERE et des CB - formation au traitement des filières - élaboration des ERE et des CB traitement des filières	Avril –Mai 2007	- Assistance d'AFRISTAT - Comptables nationaux maliens
- centralisation - vérification des ERE et des CB - vérification des travaux sur les filières - vérification des travaux transversaux - Analyse des opérations	Juin 2007	- Comptables nationaux maliens
Travaux de synthèse Tableau des Echanges Interindustriels (TEI)	Juin 2007	- Assistance d'AFRISTAT - Comptables nationaux maliens
Publication	Juillet 2007	Comptables nationaux maliens

⁶ Equilibres Ressources-Emplois, Comptes de Branches

Recommandation

L'exécution du programme de travail établi nécessite une disponibilité totale des comptables nationaux, pour se consacrer exclusivement aux travaux de rattrapage. Ce qui ne sera possible sans l'adhésion de la Direction Nationale de la Statistique au présent programme et son fort engagement pour sa mise en œuvre.

La Direction Nationale de la Statistique devra tout mettre en œuvre afin d'assurer une plus grande motivation des comptables nationaux et un suivi régulier de l'exécution du présent calendrier.

➤ Cas spécifique de la MAURITANIE

1. ***Éléments disponibles :***

- ✓ Une série de comptes 1992 à 2005, PIB plus comparable,
- ✓ Deux cadres expérimentés sur ERETES et cinq nouvellement recrutés et initiés sur ERETES,
- ✓ Quatre années de comptes courantes 1998, 1999, 2000 et 2001 avec comme années de base 1998, n'intégrant pas les nouvelles modifications intervenues au niveau des statistiques de finances publiques, de la balance du paiement, des statistiques de prix ainsi que celles du commerce extérieur.

2. ***Scénario de rattrapage envisagé : saut d'années***

- ✓ Sauter les comptes des trois (3) années de retard (2002, 2003 et 2004),
- ✓ entamer directement les comptes de 2005 avec ERETES,
- ✓ regrouper des branches pour obtenir une nomenclature en 20 au niveau 1 allégeant le travail,
- ✓ Systématiser l'écriture des comptes 2002-2004 dans une présentation voisine de celle du SCN 93 (AFRISTAT, INSEE et DIAL) pour en faire de véritables comptes estimés à partir de la série des « PIBs plus comparables » actuels comprenant des équilibres estimés de branches en volume et en valeurs, un TRE estimé en volume et en valeurs, des comptes estimés des APU et des ménages.

3. ***Urgences pour le scénario retenu***

- ✓ Intégrer les modifications des autres secteurs (révisions de la balance des paiements, commerce extérieur, des prix et TOFE) dans les comptes 2001 sous ERETES,
 - Echéances : janvier 2007,
- ✓ Finaliser la collecte de 2005,
- ✓ Démarrer la saisie des comptes de 2005 sous ERETES,
 - Démarrage : Janvier 2007,
 - Echéances : septembre 2007
- ✓ Mise en place d'une équipe coordonnée ONS/MAED (un comptable national et un prévisionniste) qui travaillera sur TABLO et sera chargée du cheminement d'un modèle (TABLO) qui présentera les comptes des secteurs des APU et des ménages, le TRE et les CI en valeur et en volume. Cette équipe serait accompagnée par INSEE et DIAL. Deux missions (secteur pétrolier, modèle TABLO) sont déjà programmées en octobre 2006 et financées par MAE français.

4. ***Conditions pour aboutir aux résultats escomptés***

- a. Disposer d'une équipe d'au moins quatre (4) comptables nationaux stable,
- b. Une série de quatre (4) missions (AFRISTAT, INSEE) pour accompagner l'équipe :

- i. Une première mission en janvier 2007 pour valider les comptes corrigés de 2001, former l'équipe sur ERETES et encadrer le démarrage des travaux de 2005,
- ii. Une mission de formation sur ERETES en mars 2007,
- iii. Une seconde mission en juin 2007 pour l'état d'avancement des travaux et apporter des corrections éventuelles
- iv. Une dernière mission pour valider le compte définitif de 2005 en septembre 2007

5. Sources disponibles et exploitables

- o La campagne de collecte auprès des différentes sources (privées et publiques) a été lancée depuis juin 2006 et se poursuit,
- o Les sources déjà pour 2005 :
 - EMEA (Agriculture),
 - DSF,
 - MPEM (Captures et exportations pêche),
 - Commerce extérieur (Douane),
 - Balance des paiements,
 - TOFE,
 - Indice des prix,
 - Situation des crédits,
 - Exécution du BCI
 - Trafic maritime.

6. Les nomenclatures

L'objectif était de mettre en place une nomenclature des branches et des produits adaptée à l'économie mauritanienne.

S'agissant de la nomenclature des branches, 20 branches ont été retenues au niveau 1 au lieu de quarante un (41) :

- Secteur primaire avec quatre (4) au lieu de cinq
- Secondaire, sept (7) au lieu de 23 branches,
- Le tertiaire, sept (7) au lieu de onze (11),
- PISB,
- Correction territoriale

En ce qui concerne les produits, à part l'agriculture, élevage et la pêche (environ une quinzaine de produits), l'intention est de retenir pour les autres branches un produits principale locale, éventuellement un produit principale importé et un produit mixte (de solde).

7. Résultats attendus

- avoir des comptes 2001 définitifs intégrant les nouvelles modifications du commerce extérieur en janvier 2007 (ONS)
- Mission de validation des comptes ERETES de 2001, lancement des travaux de 2005 et de formation sur ERETES, (AFRISTAT, INSEE), janvier 2007,
- avoir des comptes 2005 ERETES nouvelles versions (nomenclature réduite) en septembre 2007 (ONS, AFRISTAT),
- Rattrapage des comptes des années sauter (2002-2004) avec le modèle TABLO en collaboration avec la MAED de février à septembre 2007,
- Systématiser l'écriture des comptes 2002-2004 dans une présentation voisine de celle du SCN 93 (ONS, MAED, AFRISTAT, INSEE et DIAL),
- Synthèse des produits et des branches à prix courants et constants,
- TEI et TRE aux prix courants et constats,
- Matrice de QUI à QUI,

- Comptes des secteurs institutionnels, des APU et des ménages.

III.2.4 Elaboration de comptes très allégés

On part de l'hypothèse que certains pays font en général un équilibre global, où les ressources sont ventilées en une dizaine de branches, et ont pour contrepartie un montant global pour chaque emploi.

En effet, le principe de traitement de ce cas est le suivant : on part des mêmes données exactement que les comptables du pays, on utilise globalement la même méthodologie qu'eux, et on la reproduit sous ERETES. On prévient donc le pays pilote (et son environnement) que l'objectif n'est pas d'améliorer ses comptes, mais simplement de les « sécuriser » en les stockant dans une base de données.

Par cette expérience, cependant, on va générer les tableaux de travail habituels (en particulier les comptes de branche et le TEI), et on pourra donc voir quel nouvel éclairage ils apportent sur la série du pays.

De plus, on sera très tenté dans certains cas de compléter ce qui existe : ainsi, si l'on détaille les ressources dans le haut des ERE, il paraîtra normal de compléter également les emplois pour chaque produit.

Enfin, dans un deuxième temps, après avoir chargé les données d'une première année et fait leur arbitrage et leur synthèse, on pourra étudier avec le pays quels sont les points où se présentent les plus grandes incertitudes, et décider éventuellement de développer un peu plus les comptes. Mais ces développements resteront dans la limite du raisonnable, et ne se feront que l'un après l'autre, au fur et à mesure que la méthodologie associée sera assimilée par le pays.

➤ Cas de la Guinée

La situation des comptes nationaux

- Une série de comptes selon le SCN68 allant de 1986 à 2002 est disponible.
- Une série de comptes selon la méthodologie des PIB plus comparables pour les années 1990 à 2002 ;
- Il s'agit d'adopter le SCN93 en utilisant le système ERETES. L'année de base choisie est 2003.
- L'effectif du personnel est de 12 cadres en 2006.

Les différentes étapes :

- Formation ERETES, implantation, (les licences Progress sont disponibles) initialisation des nomenclatures, déclarer l'équipe, répartir les tâches, mission de deux semaines en janvier 2007
- Traitement des données : préparation des fichiers de chargement, (automatique ?), appui technique échéance fin mars
- Pré-arbitrage, appui technique avril 2007
- Décentralisation, élaboration des ERE, des comptes de branches, et des matrices de qui à qui : appui technique mai 2007
- Analyse des résultats : appui technique juin 2007
- Deuxième décentralisation : appui technique juillet 2007
- Synthèse du TEI et du compte : appui technique août 2007
- Présentation du compte de l'année 2003 au séminaire de bilan du projet qui aura lieu en septembre 2007

Besoins
Appui informatique : 2 homme / mois
Licences Progress : 1 par ordinateur
Ordinateurs : idéal 1 par personne, minimum 1 pour 2, donc demande de 3 à 9 postes
Formation avancée à Excel (programme sur mesure) :
Formation à ERETES avec le jeu d'essai
Kangaré pour les nouveaux, assuré par les anciens

Missions d'appui
Appui pour obtenir les données des DTI auprès de la douane

8. Chronogramme des activités

Activités	Date de réalisation	Responsable
Avoir des comptes 2001 définitifs intégrant les nouvelles modifications des données du commerce extérieur, impôts sur les produits, indice des prix niveau des ERE.	Janvier 2007	ONS (MAURITANIE)
Finalisation de la collecte des DSF et des autres sources.	Novembre 2006	ONS
Mission de validation des comptes ERETES de 2001, lancement des travaux de 2005 et de formation sur ERETES.	Janvier	AFRISTAT, INSEE, AFRITAC
Mission de formation sur ERETES pour l'équipe des comptables nationaux et état des travaux des d'avancement comptes de 2005.	Mars 2007	AFRISTAT, INSEE, AFRITAC
Systematiser l'écriture des comptes 2002-2004 dans une présentation voisine de celle du SCN 93 à travers le modèle TABLO. - Mise en place de l'équipe de coordination, - Cheminement du modèle et formation	Octobre 2006 à Février 2007 Septembre 2006-09-21 Octobre 2006 à février 2007	(ONS, MAED, AFRISTAT, INSEE, AFRITAC et DIAL). ONS/MAED ONS/MAED/INSEE/DIAL
Assistance technique pour le traitement des DSF	février	AFRISTAT, INSEE
Mission pour l'état d'avancement des travaux sur les comptes de 2005, apporter des corrections éventuelles et recadrer l'équipe	Juin 2007	AFRISTAT, INSEE et AFRITAC
Mission de validation des comptes de 2005, Opérationnalisation et adaptation du modèle TABLO aux comptes ERETES allégé	septembre 2007 Septembre 2007	AFRISTAT, INSEE et AFRITAC ONS/MAED/DIAL/INSEE
Systematiser l'écriture des comptes 2002-2004 dans une présentation voisine de celle du SCN93.	Septembre 2007	ONS, MAED, AFRISTAT, AFRITAC, INSEE et DIAL.

RECOMMANDATIONS

Au vu de l'urgence des exigences internationales en matière de comptes économiques (Système Général de Diffusion des Données, surveillance multilatérale au sein des unions économiques et monétaires existantes ou en voie de création, programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010.),

Conscients de l'importance de ces travaux pour une meilleure appropriation nationale des méthodes d'élaboration des comptes nationaux non définitifs et provisoires en vue de la production dans les délais de comptes nationaux pour la formulation des politiques économiques, le suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et les négociations avec les partenaires techniques et financiers internationaux,

Considérant la nécessité d'apporter une attention particulière au respect des engagements internationaux pris par les Etats, notamment dans le cadre du renforcement de la surveillance multilatérale,

Considérant les retards accumulés par plusieurs pays dans l'élaboration des comptes nationaux,

1. aux Etats membres :

- l'adoption, sous réserve des observations faites, des propositions d'allègement méthodologique élaborées au cours de l'atelier ;
- le renforcement des capacités des INS dans la production des statistiques d'entreprises, en particulier par la création de services chargés des statistiques d'entreprises et la mise en place d'un répertoire d'entreprises ;
- la mobilisation des moyens identifiés lors de cet atelier pour la réussite du projet d'élaboration des comptes non définitifs et provisoires, impérativement par la mise en place d'équipes suffisamment étoffées et stables ainsi que de moyens matériels et financiers adéquats ;
- l'amélioration de la coordination des actions menées par les différentes organisations internationales en matière de comptabilité nationale et de veiller à ce que ces interventions ne soient pas concurrentes mais complémentaires.

2. à AFRISTAT :

- l'organisation chaque année de séminaires centrés sur les méthodes d'élaboration des comptes nationaux et la présentation des résultats ainsi que la création d'un FORUM de débats et d'échanges d'expériences ;
- la mise sur pied d'un groupe de travail sur l'élaboration des comptes du secteur pétrolier qui travaillerait sur le Forum ;
- la poursuite de ses efforts en vue du renforcement des capacités techniques des équipes de comptables nationaux des Etats membres ;
- l'harmonisation des outils et méthodes, en particulier par la définition d'un niveau minimum commun de nomenclatures de branches et de produits permettant la comparabilité des résultats ;
- la rédaction d'un plaidoyer auprès des institutions nationales et régionales sur l'utilisation des comptes nationaux élaborés par les INS dans leur cadrage macro-économique.

Calendrier de suivi des travaux

Pour le suivi des travaux, Il est demandé aux Pays pilotes de faire un rapport d'exécution détaillé et à faire parvenir à AFRISTAT au plus tard 7 jours après la fin du mois. Le rapport comprendra les actions menées durant le mois, les problèmes rencontrés, solutions apportées et les prochaines étapes. Les pays doivent aussi rédiger au fur et à mesure de l'exécution des travaux, la méthodologie de traitement des données et d'élaboration des agrégats.

- Début des travaux dans les pays pilotes : septembre 2006 ;
- Evaluation des travaux durant les trois premiers : fin décembre 2006 ;
- Evaluation des travaux durant les six premiers mois : avril 2007 ;
- Evaluation des travaux durant les neuf mois : juillet 2007 ;
- Séminaire de présentation des résultats obtenus dans les pays pilotes : septembre 2007.



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
SESSION D'OCTOBRE 2006**

Bamako, 4-6 octobre 2006

**DONNEES CONJONCTURELLES DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT :
CONDITIONS DE COLLECTE ET DE VALIDATION**

Afristat B.P. E 1600 – Niaréla, rue 499 porte 23 - Bamako (MALI)
Tél : (223) 21 55 00 / 21 55 80 / 21 60 71 Fax : (223) 21 11 40
E-mail : afristat@afristat.org
<http://www.afristat.org>

1. Stratégie de collecte et de diffusion des données conjoncturelles à AFRISTAT :

AFRISTAT a entrepris de diffuser les informations statistiques de ses Etats membres. Cette activité a été concrétisée par l'édition d'un recueil de statistiques sur support papier et support électronique, puis à travers son site Internet. Plus récemment, le développement d'une base de données (AFRILDB) a permis l'élaboration d'un bulletin des données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT (BDCEA).

L'institution d'une collecte d'information auprès des Etats membres répond à deux préoccupations :

1. Sur le plan statutaire, les articles 3 et 4 du Traité stipulent que :

- AFRISTAT a pour rôle (i) d'améliorer la diffusion et l'utilisation de l'information statistique dans l'ensemble des Etats membres, notamment en organisant des banques de données accessibles aux différents agents économiques et sociaux de la région ; (ii) d'effectuer des travaux d'analyse et de synthèse pour l'ensemble des Etats membres.
- Les Etats membres s'engagent à communiquer à AFRISTAT dans les meilleurs délais toutes les informations nécessaires pour qu'il exerce son activité conformément aux compétences qui lui sont dévolues par l'article 3 ci-dessus. Ils autorisent AFRISTAT à diffuser, en concertation avec les organismes nationaux de statistique, les résultats de ses travaux dans le respect des règles du secret statistique et de la confidentialité des informations individuelles.

Ces deux articles ont défini le cadre de la collecte des données statistiques et font obligation aux pays de communiquer les données à AFRISTAT.

2. En tant qu'observatoire AFRISTAT doit périodiquement faire le point sur la situation économique de ses Etats membres et sur celle de leur système statistique. Par ailleurs, une demande dans ce sens est apparue avec la création du site Internet www.afristat.org. Ainsi dès 1999, AFRISTAT a entrepris de recueillir des données statistiques auprès de ses Etats membres en vue d'en assurer une large diffusion et tenter par-là de faire connaître les produits statistiques disponibles dans ces pays.

La collecte et la diffusion des données conjoncturelles au sein d'AFRISTAT découlent de ces deux préoccupations. Elle est effectuée par l'intermédiaire de plusieurs canaux :

- les consultants AFRISTAT auprès des INS des Etats membres ;
- d'autres services statistiques des Etats membres ;
- les sites Internet des INS ou des institutions régionales (Banque centrale, Union d'intégration, etc.)
- des sites internationaux ;
- des médias divers.

Trois types de données conjoncturelles font l'objet de suivi par AFRISTAT :

- les données sur les Etats (IPI, IHPC, etc.)
- les données sur les Unions d'intégration, collectées à partir des instances régionales (indices boursiers, masse monétaire, taux d'intérêt, etc.)
- les données internationales (cours des matières premières, taux d'inflation des pays du G7, taux d'intérêt du FMI, etc.).

La périodicité des données collectées est variable, allant des données journalières (taux de change, indices boursiers) à des données hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles.

Le dispositif mis en place pour la collecte des données statistiques, qui utilise les ressources d'au moins 1,5 hommes/mois vise un double objectif :

- 1) disposer et permettre la diffusion de données régionales (ou sous régionales) en appui aux Unions d'intégration et pour les comparaisons internationales;
- 2) aider les INS à recueillir, centraliser et diffuser les données produites par leur SSN à travers le site Internet à l'élaboration duquel AFRISTAT a participé.

Cette collecte des données, notamment conjoncturelles, qui est organisé entre le Département en charge de la diffusion et le département synthèse économique participe également à l'appui des SSN dans la diffusion et la production de leurs informations par le biais des discussions techniques qui s'établissent lors de la phase (continue) de contrôle.

Quelques principes guident la publication des données conjoncturelles collectées par AFRISTAT :

- Les informations diffusées devraient servir pour les comparaisons internationales ou sous-régionales et ne pas rentrer en compétition avec les données nationales. Les données nationales collectées (IPC, IPI) sont publiées sur une année de base commune ;
- Les informations diffusées devraient être fournies pour une utilisation immédiate en vue d'appréhender les évolutions des Etats de la zone. Dans ce cadre, les informations sur les matières premières et les taux de change sont au préalable converties en monnaie locale. De même il est procédé à une désaisonnalisation selon la même méthodologie (TRAMO-SEAT) ;

Les séries de données conjoncturelles fournies sont en plus prolongées par des prévisions d'AFRISTAT lorsque les données dites définitives ne sont pas disponibles (cas de taux de change, matières premières, indices boursiers).

Les données collectées sont :

- stockées en continue dans la base des données AFRILDB ;
- diffusées à travers le site Internet d'AFRISTAT chaque semaine, après un processus de validation interne ;
- publiées à travers le Bulletin de données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT (BDCEA) en annexe 1.

Le BDCEA, dont la forme définitive n'est pas encore arrêtée, est obtenu par une procédure automatisée grâce à l'outil AFRIPUB. Il présente les données les plus récentes des États membres d'AFRISTAT ainsi que celles concernant l'environnement international. Il est disponible chaque trimestre aux dates suivantes : 31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 31 octobre. En outre, un numéro spécial est publié le 15 mars de chaque année, pour répondre aux besoins de la réunion du Comité de Convergence de la Zone Franc (COCOZOF). Le bulletin doit permettre aux utilisateurs et décideurs d'avoir une vue d'ensemble des développements économiques les plus récents. L'information qu'il contient doit faciliter les comparaisons internationales et l'analyse des performances relatives des économies nationales. Il y est proposé les indicateurs de la surveillance multilatérale sur une base infra- annuelle (trimestrielle) en vue d'aider à une surveillance « préventive » des performances économiques.

<p>Le Conseil scientifique approuve –t-il l'orientation prise qui consiste à produire un bulletin des données conjoncturelles (BDCEA) qui viendrait en appui aux Etats, aux Unions</p>
--

d'intégration et aux économistes travaillant sur ses Etats membres ? Plus généralement, le Conseil scientifique encourage-t-il le développement des activités de diffusion des données, conjoncturelles ou de toute autre nature, destinée pour des comparaisons internationales ? Propose-t-il d'autres orientations complémentaires relatives à l'activité de diffusion ?

2. Les choix de publication conjoncturelle : Bulletin et Note de conjoncture à dates fixes sont-ils adaptés à ce que l'on peut attendre des INS (ou DP) ?

Les recommandations d'AFRISTAT pour la diffusion et la publication des données conjoncturelles se résument ainsi :

- Deux publications complémentaires paraissant à dates fixes :
 - o Un bulletin de données conjoncturelles constitué uniquement de tableaux de chiffres et de graphiques sans commentaires, publiés de 6 à 8 semaines après la fin d'un trimestre soit le 15 février, le 15 mai, le 15 août et le 15 novembre.
 - o Une note de conjoncture paraissant deux semaines plus tard (1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre, 1^{er} décembre) de 5 à 6 pages qui n'est pas une revue de tous les indicateurs recensés, mais qui tente de répondre aux trois questions suivantes : « Quel est l'événement conjoncturel majeur de la période ? », « Quelles en sont les conséquences déjà connues ou attendues ? » « Ces évolutions nouvelles remettent-elles en cause les prévisions existantes ? »
- Le bulletin de conjoncture est composé de plusieurs chapitres rendant compte de :
 - o L'environnement international (et aléas climatiques pour les pays concernés)
 - o Activité sectorielle
 - o Commerce extérieur
 - o Prix
 - o Emploi- Salaires (lorsque l'information existe)
 - o Monnaie et taux d'intérêt
 - o Finances Publiques
- Les chapitres sont divisés en sous-chapitres groupant chacun
 - o Une page de tableaux de chiffres portant sur les 3 ou 4 dernières années (pour les données mensuelles)
 - o Une page de graphiques présentant pour les séries les plus importantes (ou les séries moins importantes par rotation) l'évolution sur les 10 à 12 dernières années
- La note de conjoncture est courte (6 pages), soulignée de graphiques sélectionnés extraits (ou adaptés) du bulletin (voir annexe 2) . Elle ne se veut pas une revue exhaustive des indicateurs disponibles, mais une explication des nouvelles orientations conjoncturelles (faits nouveaux dominants, leurs conséquences, remise en cause des prévisions précédentes). Le développement est précédé d'un résumé synthétique en ½ page.
- Une troisième publication peut être envisagée (mensuellement deux fois entre chaque bulletin) pour une mise à jour mensuelle du bulletin. Elle comprend deux parties :

- un aide-mémoire des décisions de politique économique et des événements pas directement retracés dans les indicateurs conjoncturels (vote du budget, changement de tarifications,...) ;
- une mise à jour des principaux indicateurs sortis depuis le bulletin précédent (ou la mise à jour précédente).

Ces principes sont-ils conformes à une information efficace du public concerné ? Le conseil approuve-t-il de généraliser ces types de publications ? ou bien conseille-t-il de réorienter notre action dans le sens d'une présentation plus classique de l'information conjoncturelle ?

Il faut rappeler que cette approche de publication à date fixe est déjà utilisée pour la diffusion de l'indice des prix à la consommation dans les Etats de l'UEMOA. Le Conseil proposerait-il de généraliser cette approche de publication à date fixe à d'autres domaines, par exemple pour les comptes nationaux ?

3. Stratégie pour l'indice des prix IHPC de l'UEMOA

Il existe une forte pression en faveur de l'établissement d'un indice des prix national qui rendrait mieux compte de l'inflation que l'indice actuel de la plupart des Etats membres, limité à la seule capitale économique. Plus précisément, la demande s'exprime pour réclamer (exiger) des indices régionaux (des métropoles régionales) dont celui actuel de la capitale économique. Ces indices seraient ensuite pondérés et agrégés pour établir un indice national.

Cette pression provient :

- des INS eux-mêmes, soumis à la pression directe ou indirecte (via les autorités politiques ou les unions économiques et monétaires) des Bailleurs de fonds ;
- des Bailleurs de Fonds, soucieux de connaître la situation économique exacte des pays auxquels ils donnent ou prêtent ;
- des autorités provinciales (et des ONG) soucieuses de pouvoir déceler des crises économiques régionales (famines locales) et d'en chercher le remède (financement) rapidement.

La position constante des experts d'AFRISTAT a été de faire valoir :

- que, dans les pays statistiquement bien avancés, très peu sont ceux qui ont un système de mesure de l'inflation régionale (Allemagne, Japon pour la région de Tokyo, E-U pour des regroupements régionaux (Nord-Est, centre- Ouest, etc., mais pas au niveau des Etats fédérés)) ;
- que dans les pays qui ont déjà un système se rapprochant quelque peu de ce système, l'écart entre l'indice national et l'indice dans la capitale économique est de fait très faible et n'excède qu'occasionnellement l'incertitude de mesure de l'indice (estimé à plusieurs dixièmes de points d'indice) ;
- que dans les Etats où il apparaît qu'objectivement l'indice de la capitale économique semble ne pas suffire pour une mesure approchée de l'inflation nationale (existence de deux métropoles d'importance voisine (Yaoundé/Douala) et/ou de marchés en communication difficile (Malabo : Bata ou Brazzaville : Pointe Noire), nous recommandons un indice appuyé sur les deux villes en question ;

- que le coût d'établissement d'un tel indice n'était vraisemblablement pas exactement proportionnel au nombre de villes pour lesquelles on calcule un indice élémentaire, mais qu'en première approximation c'était l'ordre de grandeur du coût à retenir. Les Etats ne sont pas en mesure, après avoir tous connu des difficultés importantes à assurer la collecte pour la seule capitale économique à supporter un coût au moins 5 à 7 fois supérieur pour un indice un tout petit peu plus précis ;
- que le délai d'obtention de l'indice était un élément de la qualité à arbitrer avec la précision de la mesure. Or, dans les pays qui font ce type de mesures, on constate parfois des retards importants pour la publication de l'indice national (excédant parfois six mois) à cause de la défaillance d'une direction régionale ;
- que le système d'alerte précoce de crises alimentaires régionales recherché est certes un point important mais qu'il peut passer par un dispositif plus simple limité à plusieurs produits sensibles. D'ailleurs un système d'information sur les marchés fonctionne dans quelques pays et pourrait utilement être mis à profit, voire légèrement complété, pour remplir le rôle d'alerte souhaité ;
- qu'enfin, la mesure de l'inflation dans les métropoles régionales n'assure pas plus une mesure de l'inflation nationale tant qu'on ne prend pas en compte la consommation du monde rural dont la mesure (enquête initiale et relevés mensuels) coûterait beaucoup plus cher.

Enfin, AFRISTAT propose pour le passage d'un indice limité à la seule capitale économique vers un indice national, une démarche très progressive et conditionnée par les résultats satisfaisants obtenus à chaque étape :

- 1) dans une première étape, maintien de la limitation à la seule capitale régionale ;
- 2) lors du prochain changement de base (5 à 10 ans) et si l'on n'a pas constaté de défaillances au niveau des relevés dans la capitale économique, passage à un indice national indifférencié, c'est-à-dire que des relevés sont faits dans des points de ventes distribués sur l'ensemble du territoire, collectés et pondérés dans un seul indice national (système de la plupart des pays développés actuellement). Une condition supplémentaire est évidemment d'avoir pu conduire une enquête budget - consommation au niveau national pour calculer les pondérations et déterminer les points de vente à retenir. Pour plus de sécurité, cet indice serait calculé en parallèle avec l'ancien indice de la capitale économique rénové ;
- 3) Si l'on n'a pas constaté de défaillances ou de retards trop prononcés avant le prochain changement de base, on introduit alors à ce moment le calcul des indices régionaux ;
- 4) Une dernière étape serait la prise en compte dans les indices régionaux de la consommation rurale.

L'ensemble de ces positions semble-t-il raisonnable au conseil scientifique. Les experts d'AFRISTAT peuvent-ils se prévaloir de l'autorité scientifique du Conseil pour défendre ces points de vue lors des réunions internationales sur le sujet ?

4. Mesure de l'inflation sous-jacente dans les indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

La méthode préconisée pour la mesure de l'inflation sous-jacente s'inspire des méthodes habituelles, à savoir éliminer de l'indice les catégories les plus perturbatrices sur le court terme.

La méthode habituellement retenue est d'enlever la fonction « alimentation » et parfois également l' « énergie » ou les « produits à prix administrés ». Cette méthode (suppression de la fonction alimentation) était employée antérieurement par la Côte d'Ivoire. Elle est utilisée encore par la BCEAO.

Elle ne nous a pas paru optimale pour les Etats membres d'AFRISTAT dans la mesure où la fonction alimentation à elle seule couvre de 30 à 60% de la totalité du panier. Le risque semble trop grand d'une divergence des évolutions à moyen terme entre l'indice global et l'indice d'inflation sous-jacente. D'autre part, dans la fonction alimentation, il existe un nombre important de variétés qui ne sont pas susceptibles de perturber l'évolution à court terme de l'indice global (conserves et produits des industries agro-alimentaires en général, sel, sucre, etc.).

AFRISTAT a recherché une définition de l'inflation sous-jacente en premier lieu pour le cas des Etats de l'UEMOA. En effet, le critère officiel retenu consiste à indexer les Etats dont la hausse moyenne des prix sur une année calendaire dépasse les 3,0%. L'expérience montre que le dépassement de cette norme est en général dû à une flambée des produits alimentaires liée à une situation alimentaire difficile avec sous-alimentation, voire famines et ne découle pas d'une politique monétaire, budgétaire ou salariale imprudente qui mettrait en cause la stabilité monétaire de l'Union. AFRISTAT a donc cherché à définir un indicateur qui serait moins sensible aux fluctuations de court terme, mais qui retracerait néanmoins la tendance de moyen/long terme de l'inflation.

Cette détermination faite dans le cadre de l'UEMOA a entraîné un certain nombre de contraintes dans la définition de l'inflation sous-jacente :

- la définition devait en être identique pour tous les pays de l'Union.
- et donc les calculs devaient être limités au niveau des postes de consommation (dernier niveau commun de la nomenclature : Indice global, fonctions, groupes, sous-groupes, postes, variétés ; séries)

L'opération a été menée en décembre 2000, soit après quasiment 4 années d'expérience des indices IHPC. Elle a consisté à rechercher les postes les plus perturbateurs à court terme dans chaque pays. Un poste perturbateur à court terme est défini à partir de l'écart-type de ses variations mensuelles pondéré par son poids dans l'indice global. Ainsi des postes de faible poids dans l'indice, bien que très volatils dans le court terme, peuvent être devancés dans ce classement par des postes plus stables, mais d'un poids plus important dans l'indice.

On obtient ainsi pour chaque pays un classement des postes du plus perturbateur au moins perturbateur. La comparaison entre les listes ainsi établies pour tous les pays démontre une grande convergence, hormis sur quelques postes peu nombreux. Il a été possible d'établir une liste synthétique des postes perturbateurs en dégageant les postes perturbateurs communs à tous les pays. La liste des postes à enlever a été close quand on a atteint la limite d'un tiers de la pondération globale de l'indice pour un seul pays. Plus tard, lorsqu'on a étendu la méthode à la Guinée-Bissau, dernière adhérente à l'UEMOA, cette limite s'est trouvée un peu dépassée pour ce dernier pays.

Les postes supprimés pour la mesure de l'inflation sous-jacente peuvent se classer d'un point de vue statistique en deux catégories :

- L'importance de l'écart-type des variations mensuelles peut résulter de nombreuses variations tantôt à la hausse, tantôt à la baisse, que ces variations soient totalement aléatoires ou bien organisées en variations à caractère saisonnier (postes alimentaires, mais aussi combustibles domestiques (charbon de bois) ou au niveau de la santé, les médicaments traditionnels par exemple ;
- Ou bien cet écart-type naît de fortes variations peu nombreuses opposées à de longues périodes de stabilité des prix comme dans le cas de prix administrés.

Au point de vue économique, les postes perturbateurs se classent également en deux catégories :

- Certains des postes de la fonction alimentation nettement saisonniers (céréales, tubercules, poissons, féculents,...) ;
- Des postes énergétiques, qu'ils appartiennent à la fonction logement : électricité, gaz, pétrole lampant, autres combustibles (dont le charbon de bois) ou à la fonction transports (carburants).

Il a donc été décidé de supprimer de l'indice global pour tous les Etats membres de l'UEMOA les postes suivants :

Fonction alimentation :

- céréales
- poissons frais
- poissons séchés ou fumés et conserves de poissons
- Fruits
- Légumes frais
- Tubercules
- Sel, épices et condiments

Fonction logement

- Electricité
- Gaz
- Combustibles liquides
- Autres combustibles

Fonction transports :

- Carburants et lubrifiants

Ces postes supprimés sont regroupés en deux catégories définissant ainsi une nomenclature secondaire de l'indice global en trois classes :

- L'ensemble des postes conservés pour la détermination de l'inflation sous-jacente dénommé indice sous-jacent ou indice hors produits frais et énergie ;
- les postes alimentaires écartés de l'indice regroupés dans l'indice des produits frais ;
- les postes écartés des fonctions logement et transports regroupés dans l'indice énergie.

A noter que :

- L'appellation « produits frais » est abusive et employée faute d'avoir trouvé une dénomination simple plus satisfaisante (le lait, les œufs, fromages etc.) dont le comportement des prix est non perturbateurs n'en font pas partie alors que les conserves de poissons ou le sel, inclus dans des postes perturbateurs en font partie, bien que n'étant pas considérés habituellement comme des produits frais.

- Les médicaments traditionnels, bien que leurs prix soient saisonniers, n'ont pas été retenus comme fortement perturbateurs en raison de leur faible poids et donc de leur faible influence sur l'indice global. La viande n'est perçue comme perturbatrice que par une minorité des Etats de l'UEMOA et a donc été maintenue dans l'inflation sous-jacente.

Cet indice n'a pas été établi de façon optimale pour chacun des Etats, mais est issu d'un compromis au niveau communautaire. Au total et avec une expérience de fonctionnement de plus de 5 ans, cet indice d'inflation sous-jacente donne en général de bons résultats puisqu'il diminue nettement la volatilité à court terme de l'indice et conserve la tendance de moyen/long terme dans chacun des Etats de l'UEMOA. Le résultat est particulièrement satisfaisant pour le Sénégal et le Mali. Il est un peu moins performant dans le cas du Togo notamment avec encore des fluctuations de court terme importantes (voir annexe 3 pour le détail de la méthodologie).

Il convient de souligner que le conseil des ministres de l'UEMOA a adopté un règlement portant modalité de calcul de l'inflation sous-jacente basée sur la méthodologie proposée par AFRISTAT. Le conseil des Ministres des Finances a également adopté, en sa séance du 12 septembre 2006, l'indice hors énergie et produits frais pour l'UEMOA et l'indice hors alimentation ou hors alimentation et énergie pour les Etats de la CEMAC comme indicateur d'inflation sous-jacente qui s'ajouteront aux indicateurs complémentaires de la surveillance multilatérale. L'indice d'inflation sous-jacente pour la CEMAC est provisoire, la mise en place d'un indice harmonisé dans les Etats membres étant en cours.

La Guinée et la Mauritanie ont adopté plus récemment un indice du type IHPC. D'autre part ces Etats n'étant pas liés avec ceux de l'UEMOA par des contraintes de surveillance multilatérale, pourraient conduire une méthode qui ne serait pas limitée au niveau des postes, mais on pourrait affiner la méthode au niveau des variétés, voire des séries (distinguer à l'intérieur des postes des produits volatils et d'autres non, identifier des points de vente à prix volatils à court terme, etc.). La durée de la période de relevés et de calcul de l'indice ne permet pas encore un travail statistique satisfaisant pour la détermination d'un indice sous-jacent fondé sur les observations effectuées.

En attendant, AFRISTAT a proposé à ces Etats d'adopter la nomenclature secondaire établie pour le compte de l'UEMOA, en retirant de l'indice global les mêmes postes indiqués ci-dessus. Les quelques résultats obtenus semblent assez décevants.

Le Conseil Scientifique approuve-t-il la méthode retenue en 2000 pour la détermination de l'inflation sous-jacente ? A-t-il des suggestions à faire dans le cadre de la rénovation en cours de cet indice IHPC sur une base 2007=100 ?

Pour les Etats non membres de l'UEMOA, dans quelle mesure devrait-on appliquer une méthode strictement semblable à la méthode UEMOA pour conserver un critère de comparabilité ou doit-on rechercher l'optimalité dans le cadre de chaque pays ?

Dans la perspective de la mise au point de l'IHPC au niveau de la CEMAC, doit-on rechercher plutôt la comparabilité au niveau de la Zone Franc ou rechercher un optimum particulier au niveau de la CEMAC, éventuellement différent de celui de l'UEMOA ?

5. Est-il nécessaire d'envisager de mettre en place un indice des prix des ménages pauvres ?

Dans sa conception, l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages est un indicateur macroéconomique servant à la politique de stabilité monétaire. Dans la pratique, il

sert à la fois comme un indice du coût de la vie, un thermomètre de l'activité économique et comme un indicateur permettant d'orienter la politique monétaire. L'indice des prix à la consommation est de plus en plus utilisé dans le calcul et la révision annuelle des indices de pauvreté (seuil de pauvreté monétaire notamment) et est retenu comme un indicateur de suivi des DSRP.

Or, pour des raisons évidentes, riches et pauvres n'ont pas les mêmes habitudes de consommation. Tandis que pour les ménages pauvres, le poids du poste alimentation est prépondérant au détriment des postes tels que loisirs ou ameublement, pour les ménages non-pauvres, le poste alimentation est moins important et les possibilités de substitution entre produits sont plus grandes.

En outre, les habitudes d'achat des ménages pauvres diffèrent assez largement de ceux des ménages non pauvres. Tandis que les premiers s'approvisionnent presque exclusivement sur les marchés africains à des quantités très fragmentées, les ménages non pauvres, même s'ils s'alimentent aussi sur les mêmes marchés, fréquentent également des lieux de vente moderne et achètent des quantités plus importantes de produits. Par exemple, si le ménage non pauvre peut s'acheter un kilogramme de sel et cinq kilogrammes de viande en une seule fois, le ménage pauvre ne peut s'acheter des quantités qu'à la hauteur de sa bourse (25 F CFA, 50 FCFA). Pour des raisons de conservation et de moyens, il préférera acheter ce qui est nécessaire pour sa consommation immédiate.

Pour toutes ces raisons, utiliser l'indice global des prix à la consommation comme déflateur pour l'estimation de certains indicateurs de la pauvreté monétaire ou pour suivre les conditions de vie des ménages pauvres serait une estimation très grossière. La mise en place d'un indice des prix des ménages pauvres serait une contribution non moins importante pour un meilleur suivi des conditions de vie des ménages et une meilleure approximation des différents indicateurs de pauvreté régulièrement calculés dans le cadre des dispositifs de suivi des DSRP.

De manière plus précise, les objectifs de la mise en place d'un indice des prix des ménages pauvres pourraient être :

- a) d'accroître les possibilités d'effectuer des analyses qualitatives plus complètes des processus socioéconomiques en cours dans un pays;
- b) de faciliter les négociations régulières entre partenaires sociaux en fournissant des informations plus détaillées, par exemple pour la fixation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti ou dans le cadre des politiques de transferts sociaux ;
- c) d'élargir l'analyse de l'inflation officiellement mesurée dans le pays;
- d) de servir d'indicateurs pour l'actualisation des seuils de pauvreté ;
- e) de servir de base pour les comparaisons et l'évaluation de politiques socio-économiques menées dans les Etats dans le domaine de la pauvreté ;

Sur le plan méthodologique (voir annexe 4 pour les propositions d'éléments méthodologiques sommaires), les principales différences entre l'IPC et un indice des prix à la consommation des ménages pauvres pourraient tenir :

- aux coefficients de pondération. Ces coefficients devraient provenir de la structure de consommation des ménages pauvres ;
- à la composition des «paniers». On pourrait soit se référer exclusivement aux habitudes de consommation ou alors procéder à une sélection suivant les principes suivants :

- les biens et services retenus doivent représenter la part la plus importante du budget des ménages pauvres dans les pays ;
- il faudra y inclure les biens et services sans lesquels il ne serait matériellement et socialement pas possible de vivre ;
- Il faudra y inclure également les biens et services publics universels, fournis dans le cadre de multi- partenariat ou non.

Dans ce dernier cas, l'indice ne serait pas un indice des prix à la consommation à proprement parler mais un indice de biens essentiels.

- et aux points de relevés qui doivent être représentatif des habitudes d'achat de la population pauvre.

La mise en place d'un tel indice nécessitera que le logiciel de traitement des prix à mettre en place soit adapté. Elle nécessitera également des dispositions supplémentaires pour assurer la collecte des prix des produits et points de vente complémentaires. Mais le coût de l'entretien d'un tel indice ne devrait pas être excessif pour les INS.

Le Conseil scientifique approuve-t-il cette proposition de mettre en place un indice qui suivrait spécifiquement les conditions de vie des ménages pauvres ? Approuve-t-il spécifiquement la proposition d'approfondir l'option de suivre les biens et services dits essentiels ou au contraire de s'en tenir à un concept plus traditionnel d'un indice des prix des ménages pauvres ?

6. Peut-on utiliser les données monétaires comme un indicateur conjoncturel mensuel ? Validité de la déflation par l'indice des prix à la consommation

Dans la littérature économique, les comptes monétaires jouent un rôle particulier dans l'analyse macroéconomique pour deux raisons principales :

- dans une économie de marché moderne, la presque totalité des transactions, tant réelles que financières, se règlent au moyen de la monnaie ;
- les statistiques monétaires aident les autorités à suivre de près l'évolution économique car elles sont en général disponibles dans de brefs délais et sont fiables.

En outre, en plus des identités d'équilibre sectoriel, il est fortement recommandé d'utiliser pour l'analyse à court terme, les relations dynamiques entre variables et indicateurs. Les équations dynamiques peuvent être estimées pour relier des indicateurs à l'intérieur de secteurs particuliers ou entre des secteurs différents.

Partant de ces éléments, les experts d'AFRISTAT ont proposé d'utiliser les données monétaires comme indicateur conjoncturel mensuel. En particulier, ils ont proposé de déflater la masse monétaire par l'indice des prix à la consommation. Le recours aux données monétaires devrait permettre de compléter les indicateurs conjoncturels parcellaires des INS. En outre, ces statistiques monétaires devraient présenter le reflet de la sphère réelle de l'économie. La situation monétaire devrait permettre d'évaluer l'impact de l'évolution de la monnaie et du crédit sur l'économie. Par exemple, le crédit à l'Etat donne une idée des pressions qui s'exercent sur les finances publiques. Par ailleurs, pour étudier l'existence d'un excédent d'actifs intérieurs à court terme, il est proposé d'utiliser la demande réelle de monnaie en tant que fonction du PIB.

$M^d/P = f(\text{PIB}, i, \dots)$ avec i = taux d'intérêt moyen nominal, M^d demande de monnaie nominale

M^d/P = demande de monnaie nominale corrigée de l'IPC.

Pour autant que cette approche théorique paraît fondée, les travaux empiriques tendent à montrer que l'intégration réel- financier est rebelle à l'analyse conjoncturelle. Ces agrégats monétaires n'auraient pas de contenu en information significatif relatif au prix et au revenu nominal. Des travaux réalisés sur les pays africains montrent qu'il existe une relation inverse entre croissance et inflation, ce qui tend à minimiser les conséquences de la politique monétaire sur les prix. Plusieurs raisons sont évoquées :

- l'inflation en Afrique est surtout d'origine importée ou résulte de chocs d'offre agricole ;
- les banques commerciales ont une faible propension à prêter et sont hors banque, ce qui réduit les effets des politiques monétaires ;
- une grande partie des agents économiques (secteur informel, ménages ruraux) réalisent leurs transactions sans relation avec le secteur financier.

Le Conseil scientifique approuve-t-il néanmoins l'extension de l'utilisation des statistiques monétaires comme indicateur conjoncturel dans les Etats membres ? En particulier, le Conseil scientifique valide-t-il la déflation de la masse monétaire par l'indice des prix à la consommation ?

ANNEXE 1 : BDCEA n°3



*Bulletin de Données Conjoncturelles des
États membres d'AFRISTAT
(BDCEA)*

Numéro 3
Août 2006

AFRISTAT - Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne
BP E 1600 Bamako (Mali)

Mél : afristat@afristat.org - Site Internet : <http://www.afristat.org>

Table des matières

AVANT-PROPOS	1
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	2
Taux de change - Monnaie nationale par dollar des États Unis	2
Taux de change - Franc CFA par monnaie nationale	4
Matières premières - En Dollars des États Unis	6
Matières premières - En Francs CFA	8
Matières premières (suite) - En Dollars des États Unis	10
Matières premières (suite) - En Francs CFA	12
Produit intérieur brut (volume) - Glissements annuels, pays G7	14
Taux - Inflation, court-terme et long-terme, pays G7	16
PRODUCTION INDUSTRIELLE	18
Indice total - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières (base 2000=100)	18
Production d'électricité - En volume	20
COMMERCE EXTÉRIEUR	22
Exportations - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières	22
Importations - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières	24
Taux de couverture - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières	26
PRIX À LA CONSOMMATION	28

Total - Glissements annuels	28
Inflation sous-jacente - Glissements annuels	30
Alimentation - Glissements annuels	32
Indicateur de convergence communautaire - Glissements des moyennes annuelles	34
MONNAIE ET FINANCES	36
Monnaie et finances - Masse monétaire et cours des actions	36
Crédits à l'économie - Monnaies nationales	38
Position nette du Gouvernement - Monnaies nationales	40
Avoirs extérieurs nets - Monnaies nationales	42
Taux directeurs - Banques centrales	44
FINANCES PUBLIQUES	46
Budget de l'État - Solde budgétaire de base	46
Budget de l'État - Ratio salaires / recettes fiscales	48
Budget de l'État - Ratio investissements sur ressources internes / recettes fiscales	50
NOTES MÉTHODOLOGIQUES ET DÉFINITIONS	52

AVANT-PROPOS

Le bulletin de données conjoncturelles des États membres d'AFRISTAT (BDCEA) présente les données les plus récentes des États membres d'AFRISTAT ainsi que celles concernant l'environnement international. Il est disponible chaque trimestre aux dates suivantes : 31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 31 octobre. En outre un numéro spécial sera publié le 15 mars de chaque année, pour répondre aux besoins de la réunion du Comité de Convergence de la Zone Franc (COCOZOF). Le bulletin doit permettre aux utilisateurs et décideurs d'avoir une vue d'ensemble des développements économiques les plus récents et l'information qu'il contient doit faciliter les comparaisons internationales et l'analyse des performances relatives des économies nationales.

Les indicateurs clés publiés ici couvrent l'environnement international, l'activité économique, les prix, le commerce extérieur, la monnaie, les finances ainsi que les finances publiques. Les données sont collectées régulièrement par la Direction générale auprès des sources nationales et internationales. En outre, la Direction générale calcule des estimations pour les données les plus récentes des taux de change, des cours des matières premières et du cours des actions. Ces estimations apparaissent en italique dans les tableaux.

Les données sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques de façon à faciliter la comparaison entre les pays. Pour une lecture aisée de la publication, seuls certains pays sont représentés sur les graphiques. Les pays représentés seront changés régulièrement afin que tous puissent apparaître périodiquement dans les graphiques.

Des notes et définitions, à la fin de cette publication, facilitent la compréhension et la lecture des tableaux et des graphiques. Elles seront complétées dans le futur afin de donner une information plus détaillée sur les méthodologies utilisées dans le calcul de ces indicateurs, pour permettre à l'utilisateur d'estimer la qualité des données, la comparabilité internationale et aux pays de tirer profit des expériences des autres.

On indiquera enfin que la Direction générale d'AFRISTAT calcule les séries corrigées des variations saisonnières de l'indice de la production industrielle, du commerce extérieur et des séries des finances publiques. La méthode utilisée pour ces calculs est TRAMO-SEATS, développée par la Banque d'Espagne et utilisée par la plupart des pays européens.

Pour une analyse plus précise des évolutions de chaque économie nationale, le lecteur pourra se référer aux sites Internet des États membres ainsi qu'à ceux des organisations d'intégration régionale :

Bénin	www.insae-bj.org	Cameroun	www.statistics-cameroon.org	Cap Vert	www.ine.cv
Burkina Faso	www.insd.bf	Centrafrique	www.stat-centrafrique.com	Guinée	www.stat-guinee.org
Côte d'Ivoire	www.ins.ci	Congo	www.cnsee.org	Mauritanie	www.ons.mr
Guinée-Bissau	www.stat-guineebissau.com	Gabon	www.stat-gabon.ga		
Mali	www.dnsi.gov.ml	Guinée Équatoriale	www.dgecnstat-ge.org		
Niger	www.stat-niger.org	Tchad	www.inseed-tchad.org		
Sénégal	www.ansd.org				
Togo	www.stat-togo.org				
UEMOA	www.uemoa.int	CEMAC	www.cemac.cf	Banque Centrale de Mauritanie	www.bcm.mr
BCEAO	www.bceao.int	BEAC	www.beac.int	Banque Centrale de Guinée	www.bcr.gov.gn

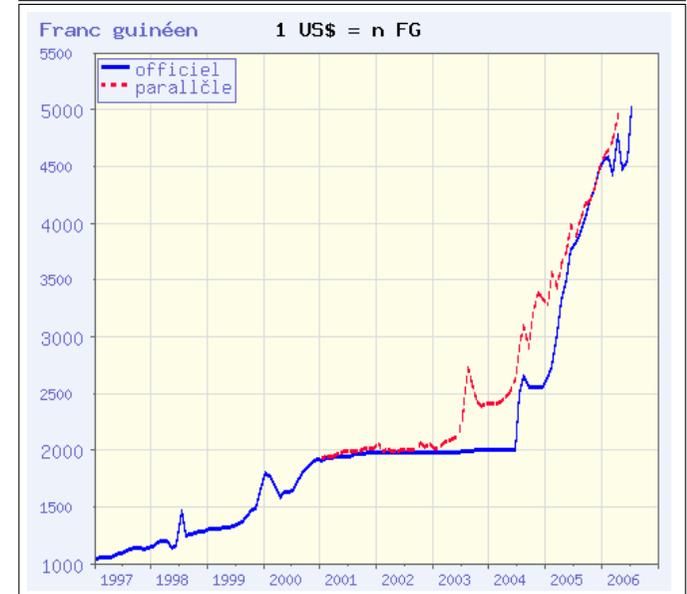
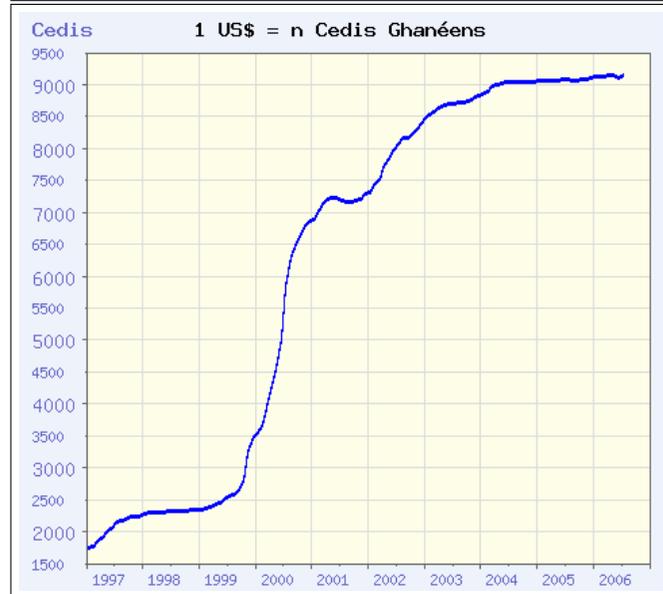
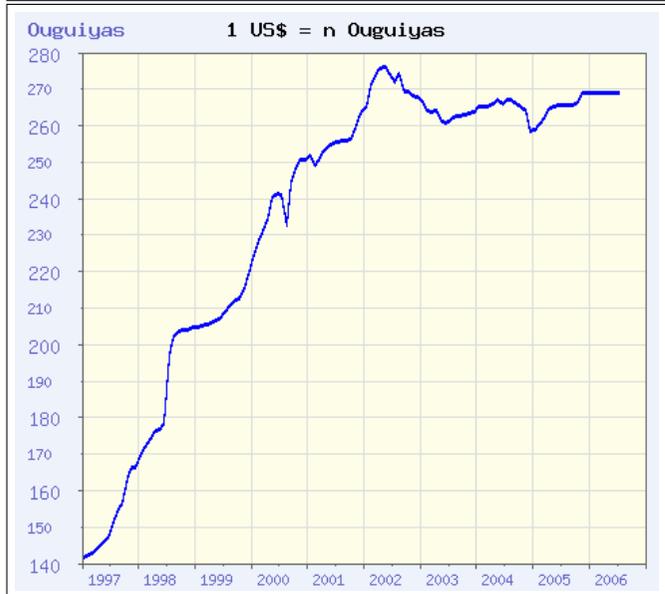
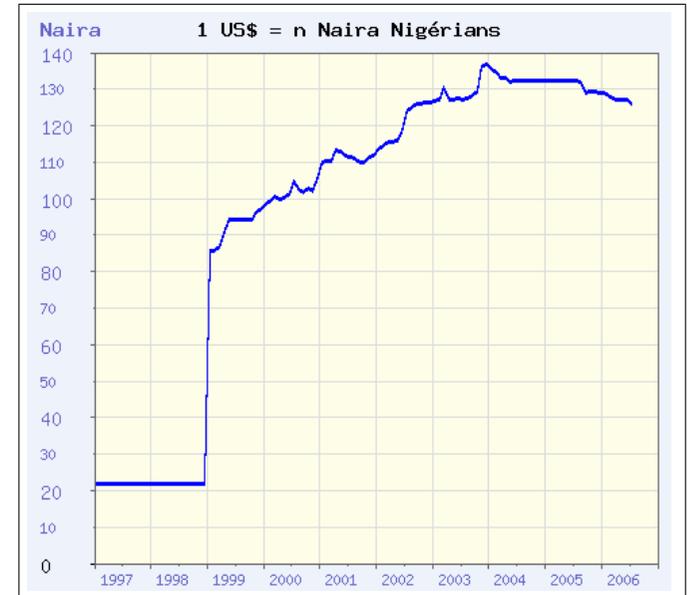
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Taux de change - Monnaie nationale par dollar des États Unis

		2005						2006											
		Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays AFRISTAT																			
Cap Vert	Escudo	91.6	89.7	90.0	91.8	93.6	93.0	91.1	92.4	91.7	89.9	86.4	87	87					
Comores	Franc Com.	408.7	400.2	401.5	409.5	417.5	415.0	406.5	412.1	409.3	401.0	385.3	388	388					
Guinée	Franc Guin. parallèle	3824	3913	4055	4185	4320	4463	4556	4581	4426	4778	4470	4550	5012					
Mauritanie	Ouguiyas	265.5	265.5	265.5	266.4	269	269	269	269	269	269	269	269	269					
Zone CFA	Franc CFA	545.0	533.6	535.3	546.0	556.6	553.3	542.0	549.5	545.8	534.6	513.7	518	517					
Autres pays																			
Gambie	Dalasis	28.09	28.07	28.13	28.09	28.16	28.15	28.14	28.15	28.16	28.8	28.5	28.5	28.5					
Ghana	Cedis	9075	9073	9053	9078	9085	9110	9119	9119	9130	9138	9148	9110	9152					
Nigéria	Naira parallèle	132.4	131.8	129.0	129.5	129.4	129.0	129.0	128.3	127.4	127.2	127.2	127	126					
Pays G7 et Institutions Internationales																			
Zone Euro	Euro	0.831	0.814	0.816	0.832	0.849	0.844	0.826	0.838	0.832	0.815	0.783	0.79	0.79					
FMI	DTS	0.690	0.682	0.682	0.692	0.701	0.699	0.691	0.697	0.695	0.689	0.669	0.67	0.67					

REMARQUES :

Moyennes mensuelles. Le franc CFA est la monnaie officielle des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

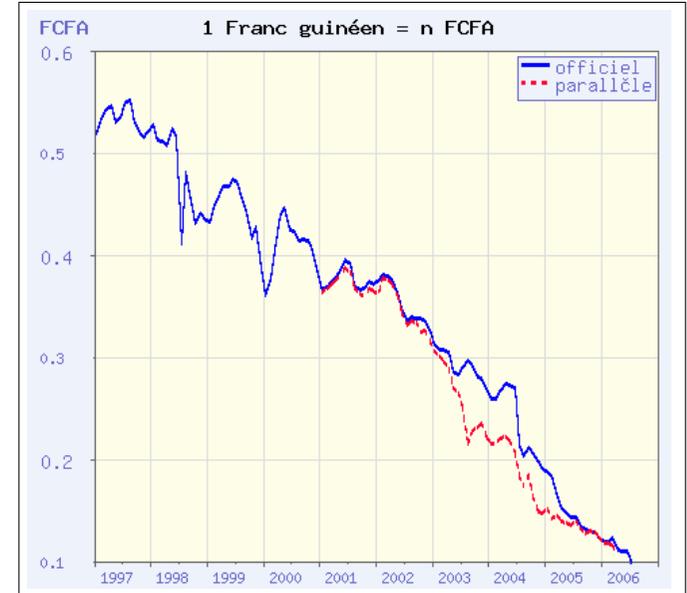
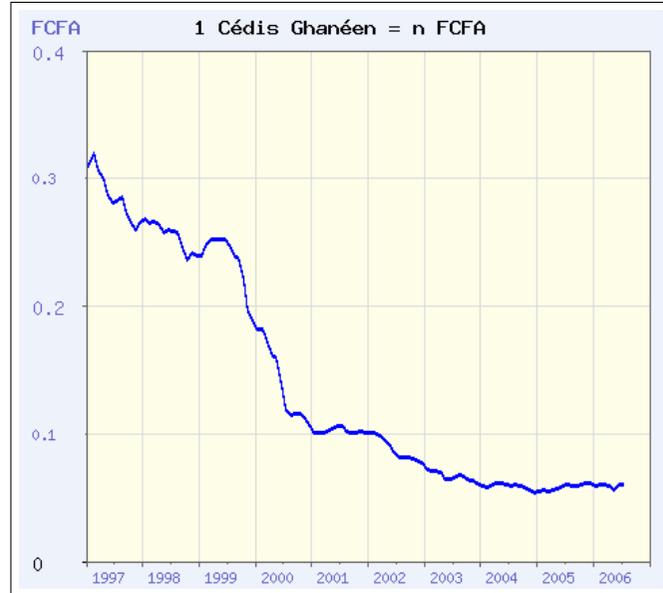
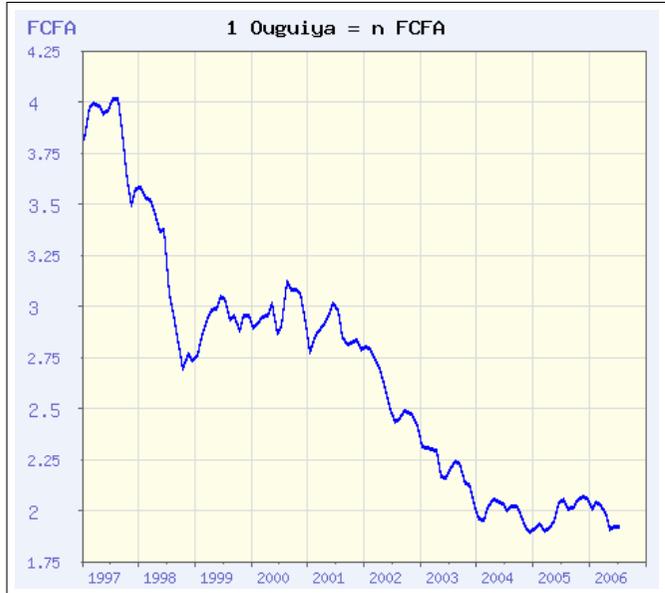
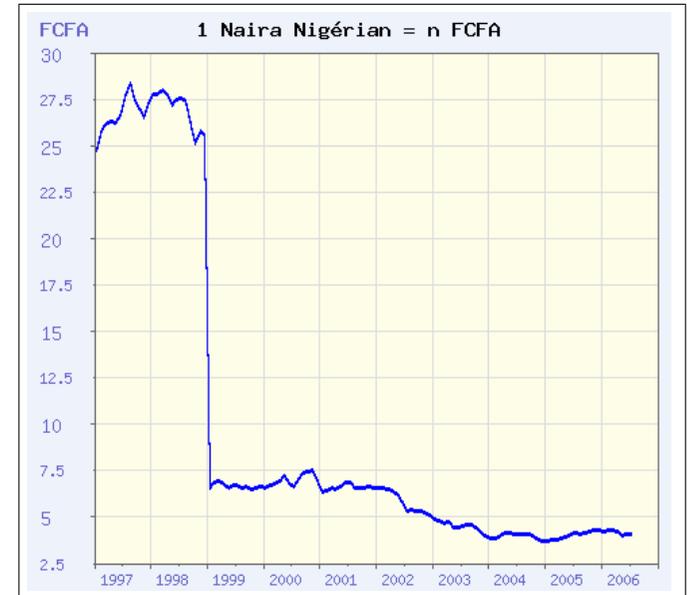


Taux de change - Franc CFA par monnaie nationale

		2005						2006											
		Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays AFRISTAT																			
Cap Vert	Escudo	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.95	5.95					
Comores	Franc Com.	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.33	1.33					
Guinée	Franc Guin.	0.143	0.136	0.132	0.130	0.129	0.124	0.119	0.120	0.123	0.112	0.11	0.11	0.10					
	parallèle	0.140	0.133	0.128	0.130	0.129	0.124	0.118	0.118	0.115	0.108								
Mauritanie	Ouguiyas	2.053	2.010	2.016	2.049	2.07	2.06	2.01	2.04	2.03	1.99	1.91	1.92	1.92					
Autres pays																			
Gambie	Dalasis	19.40	19.01	19.03	19.43	19.77	19.66	19.26	19.52	19.38	18.6	18.0	18.2	18.1					
Ghana	Cedis	0.060	0.059	0.059	0.060	0.061	0.061	0.059	0.060	0.060	0.059	0.056	0.06	0.06					
Nigéria	Naira	4.117	4.050	4.149	4.215	4.301	4.289	4.202	4.283	4.284	4.203	4.038	4.08	4.10					
	parallèle																		
Pays G7 et Institutions Internationales																			
Zone Euro	Euro	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656	656					
USA	Dollar	545.0	533.6	535.3	546.0	556.6	553.3	542.0	549.5	545.8	534.6	513.7	518	517					
FMI	DTS	790.0	782.8	784.8	789.1	794.4	791.9	784.3	788.8	785.4	775.8	767.6	770	770					

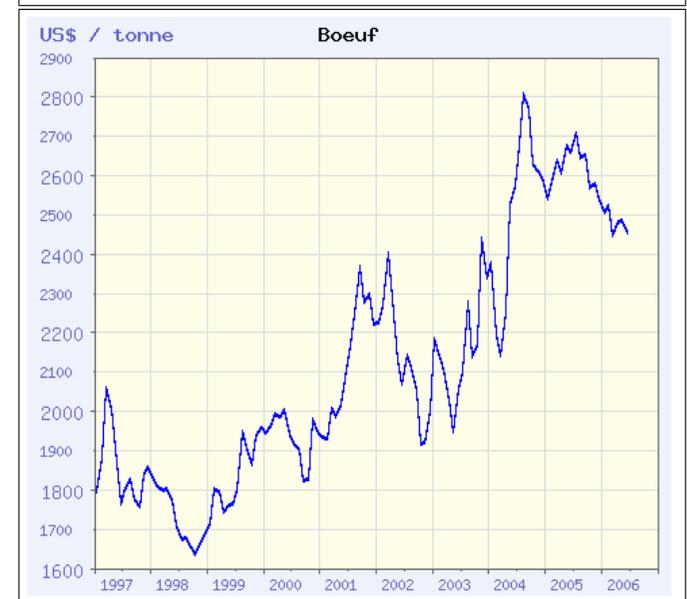
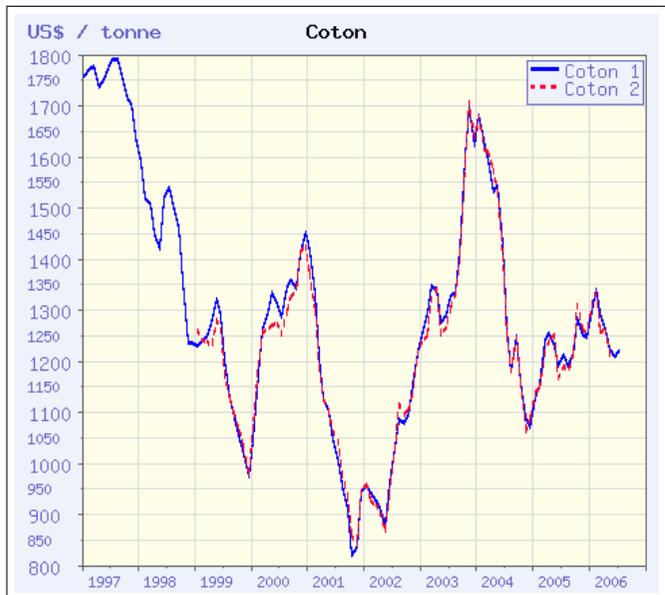
REMARQUES :

Moyennes mensuelles. Le franc CFA est la monnaie officielle des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.



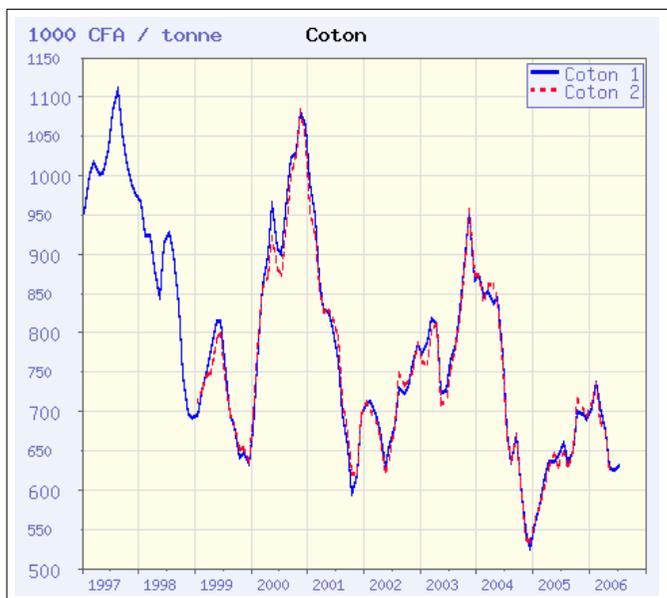
Matières premières - En Dollars des États Unis

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Principales																			
Coton 1 (1)	US\$ / tonne	1212	1192	1212	1284	1253	1247	1301	1340	1293	1261	1222	1210	1220					
Coton 2 (2)	US\$ / tonne	1190	1177	1213	1310	1263	1254	1313	1336	1257	1259	1212							
Or (3)	US\$ / g	14.97	15.45	16.09	16.58	16.82	17.99	19.40	19.58	19.65	21.54	23.82	21.2	22.3					
Pétrole 1 (4)	US\$ / baril	56.37	61.89	61.96	58.19	55.04	56.43	62.46	59.70	60.93	67.97	68.68	68.39	72.6					
Pétrole 2 (5)	US\$ / baril	57.58	64.09	62.98	58.52	55.54	56.75	63.57	59.92	62.25	70.44	70.19	68.86	74.3					
Alimentaires																			
Riz (6)	US\$ / tonne	207.3	212.8	215.5	217.4	209.5	206.8	211.0	215.3	215.0	216.8	217.6	215.5						
Maïs (7)	US\$ / tonne	107.5	101.7	96.4	101.9	95.4	102.1	102.7	107.1	105.3	107.7	110.6	109.4						
Sucre 1 (8)	US\$ / tonne	212.5	218.9	227.3	245.2	250.9	293.4	347.2	397.7	380.1	385.8	370.8	339.5						
Sucre 2 (9)	US\$ / tonne	640.1	655.7	661.2	644.9	634.5	638.2	645.8	639.2	637.4	645.9	683.6	670.0						
Bœuf (10)	US\$ / tonne	2706	2646	2651	2568	2579	2541	2505	2524	2447	2482	2485	2453						
Banane 1 (11)	US\$ / tonne	908	1003	1135	1064	1090	1017	919	971	964	921	1005	907						
Banane 2 (12)	US\$ / tonne	855	715	928	874	851	981	854	625	844	795	732							
Crevettes (13)	US\$ / kg	21.26	20.20	20.33	20.68	21.21	21.01	21.15	20.84	22.71	22.49	22.32							
Poisson (14)	US\$ / kg	4.38	4.34	4.18	4.08	3.92	4.13	4.03	4.00	4.62	5.44	5.68							
Tourteaux de poisson	US\$ / tonne	657	785	783	817	823	855	910	909	907	918	971							
Oléagineux																			
Huiles d'arachide 1 (15)	US\$ / tonne	1050	1023	1002	982	960	947	930	921	902	899	892	898						
Huiles d'arachide 2 (16)	US\$ / tonne	1321	1301	1227	1183	1120	1128	1128	1103	1090	1117	1150							
Palmiste (17)	US\$ / tonne	612	558	577	619	614	590	606	623	592	576	560	535						
Huile de palme (18)	US\$ / tonne	417	407	421	422	444	429	424	445	440	439	440	437						
Sésame (19)	US\$ / tonne	617	628	656	669	679	636	634	657	664	665	690							



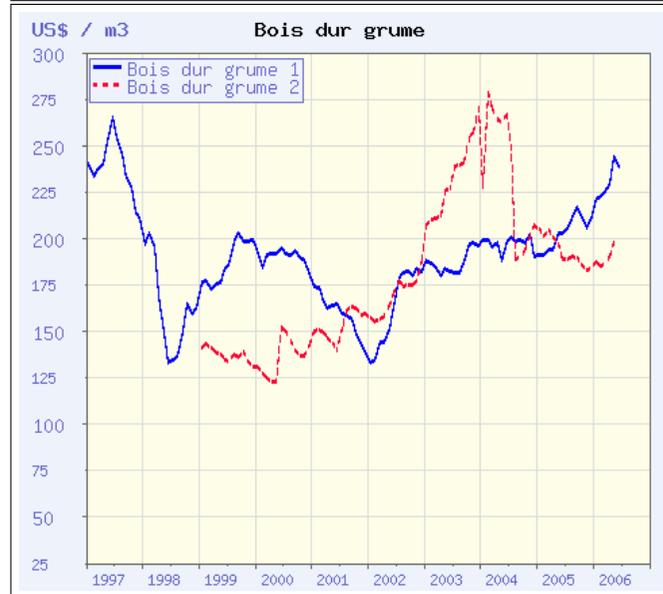
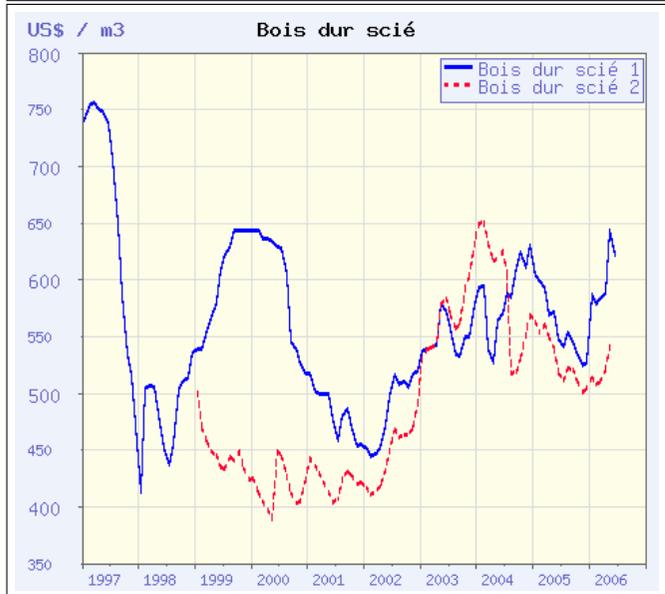
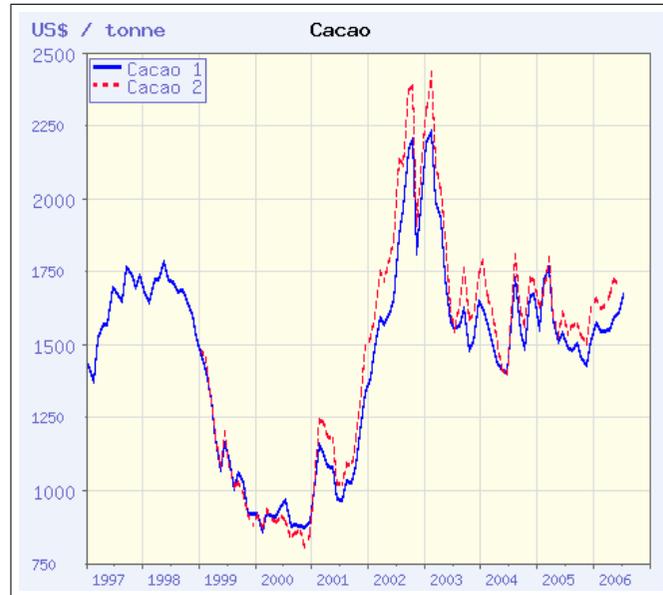
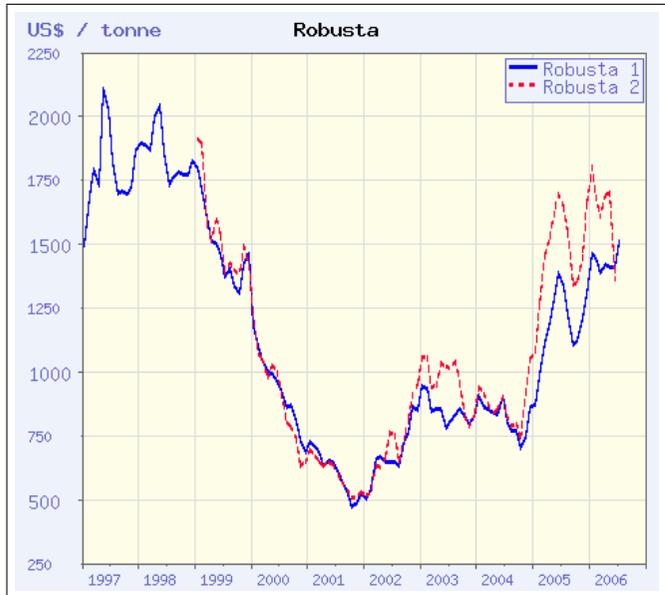
Matières premières - En Francs CFA

		2005						2006											
		Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Principales																			
Coton 1	Milliers de CFA / tonne	660.5	636.1	648.8	701.0	697.4	690.0	705.2	736.3	705.7	674.1	627.7	626	631					
Coton 2	Milliers de CFA / tonne	648.5	628.1	649.3	715.2	703.0	693.8	711.7	734.1	686.0	673.1	622.6							
Or	Milliers de CFA / g	8.16	8.24	8.61	9.05	9.36	9.95	10.52	10.76	10.72	11.52	12.24	11.0	11.5					
Pétrole 1	Milliers de CFA / baril	30.72	33.03	33.17	31.77	30.64	31.22	33.85	32.80	33.25	36.34	35.28	35.4	37.5					
Pétrole 2	Milliers de CFA / baril	31.38	34.20	33.71	31.95	30.91	31.40	34.46	32.93	33.97	37.66	36.06	35.6	38.4					
Alimentaires																			
Riz	Milliers de CFA / tonne	113.0	113.6	115.4	118.7	116.6	114.4	114.4	118.3	117.3	115.9	111.8	112						
Maïs	Milliers de CFA / tonne	58.58	54.27	51.60	55.64	53.10	56.49	55.67	58.85	57.47	57.58	56.81	56.6						
Sucre 1	Milliers de CFA / tonne	115.8	116.8	121.7	133.9	139.7	162.3	188.2	218.5	207.4	206.3	190.5	176						
Sucre 2	Milliers de CFA / tonne	348.8	349.9	353.9	352.1	353.2	353.1	350.0	351.2	347.9	345.3	351.2	347						
Bœuf	Milliers de CFA / tonne	1475	1412	1419	1402	1436	1406	1358	1387	1335	1327	1276	1270						
Banane 1	Milliers de CFA / tonne	494.6	535.1	607.4	580.8	606.7	562.7	498.2	533.3	526.1	492.2	516.1	469						
Banane 2	Milliers de CFA / tonne	465.7	381.8	496.9	477.2	473.6	542.8	463.1	343.5	460.8	424.7	376							
Crevettes	Milliers de CFA / kg	11.59	10.78	10.88	11.29	11.81	11.62	11.46	11.45	12.39	12.02	11.47							
Poisson	Milliers de CFA / kg	2.39	2.32	2.24	2.23	2.18	2.29	2.18	2.20	2.52	2.91	2.92							
Tourteaux de poisson	Milliers de CFA / tonne	358	419	419	446	458	473	493	499	495	491	499							
Oléagineux																			
Huiles d'arachide 1	Milliers de CFA / tonne	572.2	545.9	536.4	536.2	534.3	524.0	504.1	506.1	492.3	480.6	458.2	465						
Huiles d'arachide 2	Milliers de CFA / tonne	719.9	694.2	656.8	645.9	623.4	624.1	611.4	606.1	594.9	597.2	591							
Palmiste	Milliers de CFA / tonne	333.5	297.8	308.9	338.0	341.8	326.4	328.5	342.3	323.1	307.9	287.7	277						
Huile de palme	Milliers de CFA / tonne	227.3	217.2	225.4	230.4	247.1	237.4	229.8	244.5	240.1	234.7	226.0	226						
Sésame	Milliers de CFA / tonne	336.2	335.1	351.2	365.3	377.9	351.9	343.6	361.0	362.4	355.5	354							



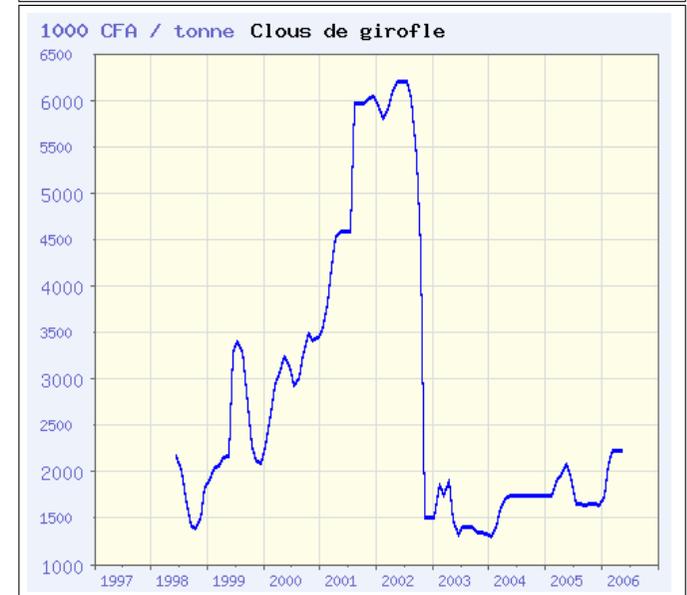
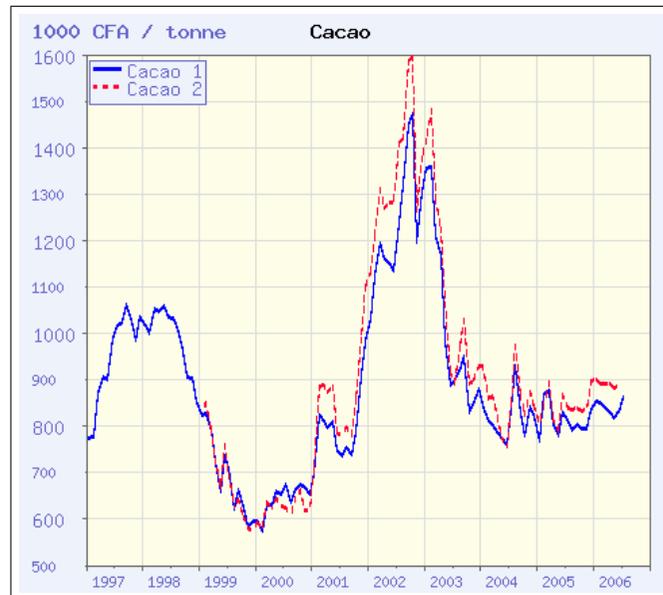
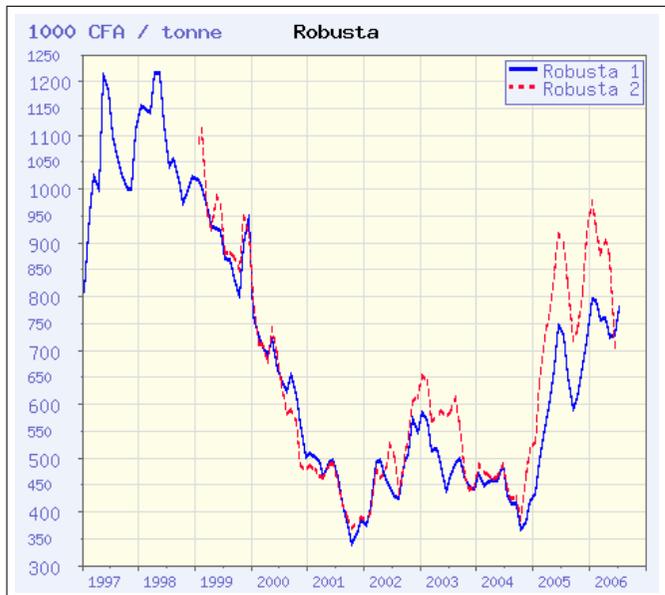
Matières premières (suite) - En Dollars des États Unis

		2005						2006												
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	
Boissons																				
Café robusta 1 (1)	US\$ / tonne	1336	1226	1104	1121	1207	1301	1465	1443	1387	1421	1411	1410	1510						
Café robusta 2 (2)	US\$ / tonne	1646	1543	1342	1352	1453	1656	1804	1689	1609	1691	1702	1360							
Café arabica	US\$ / tonne	2392	2391	2174	2339	2393	2272	2742	2613	2474	2529	2370	2230	2280						
Cacao 1 (3)	US\$ / tonne	1488	1482	1504	1454	1429	1511	1576	1546	1545	1552	1594	1610	1670						
Cacao 2 (4)	US\$ / tonne	1538	1566	1567	1527	1504	1623	1660	1624	1632	1669	1721	1710							
Thé (5)	US\$ / tonne	2014	2118	2244	2116	1948	2019	2250	2789	2597	2305	2383								
Végétaux																				
Bois dur grume 1 (6)	US\$ / m3	205.5	211.0	216.8	211.3	205.5	210.5	221.0	222.5	225.2	229.4	244.2	238.5							
Bois dur grume 2 (7)	US\$ / m3	188.6	190.5	189.9	186.2	182.7	183.8	187.6	185.0	186.3	190.2	198								
Bois dur scié 1 (8)	US\$ / m3	541.3	553.1	545.3	534.6	524.4	527.6	587.0	579.0	582.9	588.5	643.2	621.6							
Bois dur scié 2 (9)	US\$ / m3	511.5	522.4	520.8	510.6	500.9	503.9	514.3	507.4	510.8	521.5	542								
Caoutchouc (10)	US\$ / tonne	1702	1618	1706	1719	1621	1704	1893	2080	2095	2173	2466	2731							
Minéraux																				
Phosphate (11)	US\$ / tonne	42.0	42.0	42.0	42.0	42.0	42.0	42.0	42.0	43.0	43.0	43.0	44.5							
Fer (12)	US\$ / tonne	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	77.4	77.4	77.4	77.4	77.4	77.4							
Aluminium (13)	US\$ / tonne	1779	1868	1840	1929	2051	2247	2378	2455	2429	2621	2861	2477	2510						
Uranium 1 (14)	US\$ / kg	64.56	65.38	67.10	72.22	74.00	78.35	81.04	83.11	87.70	90.63	93.23								
Uranium 2 (15)	US\$ / kg	76.49	78.30	81.02	86.21	89.45	93.99	97.23	99.82	105.01	107.60	111.49								
Divers																				
Clous de girofle (16)	US\$ / tonne	3033	3093	3064	3034	2959	2952	3193	3794	4064	4172	4340								
Vanille (17)	US\$ / kg	269.3	86.1	79.7	60.1	53.0	51.6	43.8	56.7	72.1	73.6	75								
Amande de karité (18)	US\$ / tonne	275	281	280	275															
Beurre de karité (19)	US\$ / tonne	3853	3935	3923	3846															



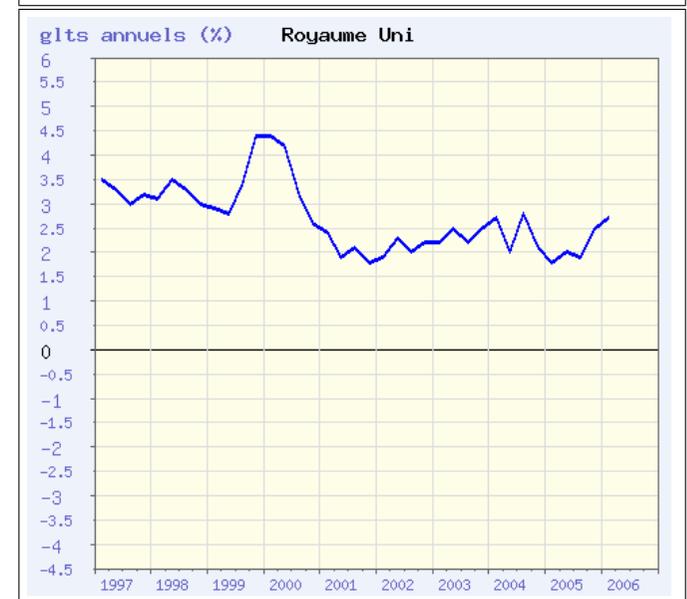
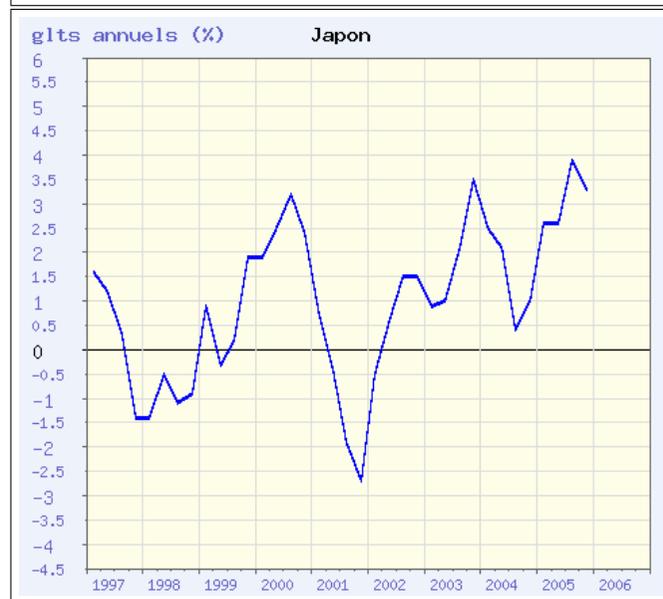
Matières premières (suite) - En Francs CFA

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Boissons																			
Café robusta 1	Milliers de CFA / tonne	728.1	654.2	591.0	612.1	671.8	719.8	794.1	792.9	757.0	759.7	724.8	730	781					
Café robusta 2	Milliers de CFA / tonne	897.0	823.4	718.4	738.2	808.8	916.3	977.8	928.1	878.1	904.0	874.3	704						
Café arabica	Milliers de CFA / tonne	1304	1276	1164	1277	1332	1257	1486	1436	1350	1352	1217	1154	1179					
Cacao 1	Milliers de CFA / tonne	811	791	805	794	795	836	854	850	843	830	819	833	863					
Cacao 2	Milliers de CFA / tonne	838	836	839	834	837	898	900	892	891	892	884	885						
Thé	Milliers de CFA / tonne	1098	1130	1201	1155	1084	1117	1220	1533	1417	1232	1224							
Végétaux																			
Bois dur grume 1	Milliers de CFA / m3	112.0	112.6	116.1	115.4	114.4	116.5	119.8	122.3	122.9	122.6	125.4	123						
Bois dur grume 2	Milliers de CFA / m3	102.8	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	102						
Bois dur scié 1	Milliers de CFA / m3	295.0	295.1	291.9	291.9	291.9	291.9	318.2	318.2	318.1	314.6	330.4	322						
Bois dur scié 2	Milliers de CFA / m3	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278						
Caoutchouc	Milliers de CFA / tonne	927.5	863.4	913.2	938.5	902.3	942.8	1026.0	1142.9	1143.4	1161.7	1266.7	1413						
Minéraux																			
Phosphate	Milliers de CFA / tonne	22.89	22.41	22.48	22.93	23.38	23.24	22.76	23.08	23.47	22.99	22.09	23.0						
Fer	Milliers de CFA / tonne	35.42	34.69	34.79	35.49	36.18	35.96	41.95	42.53	42.24	41.38	39.76	40.1						
Aluminium	Milliers de CFA / tonne	969.5	996.8	984.9	1053.2	1141.6	1243.3	1288.9	1349.0	1325.6	1401.2	1469.6	1282	1297					
Uranium 1	Milliers de CFA / kg	35.18	34.89	35.92	39.43	41.19	43.35	43.93	45.67	47.86	48.45	47.89							
Uranium 2	Milliers de CFA / kg	41.69	41.78	43.37	47.07	49.79	52.00	52.70	54.85	57.31	57.52	57.27							
Divers																			
Clous de girofle	Milliers de CFA / tonne	1653	1650	1640	1657	1647	1633	1731	2085	2218	2230	2229							
Vanille	Milliers de CFA / kg	146.8	45.9	42.6	32.8	29.5	28.5	23.7	31.2	39.4	39.4	38							
Amande de karité	Milliers de CFA / tonne	149.9	149.9	149.9	150.1														
Beurre de karité	Milliers de CFA / tonne	2100	2100	2100	2100														



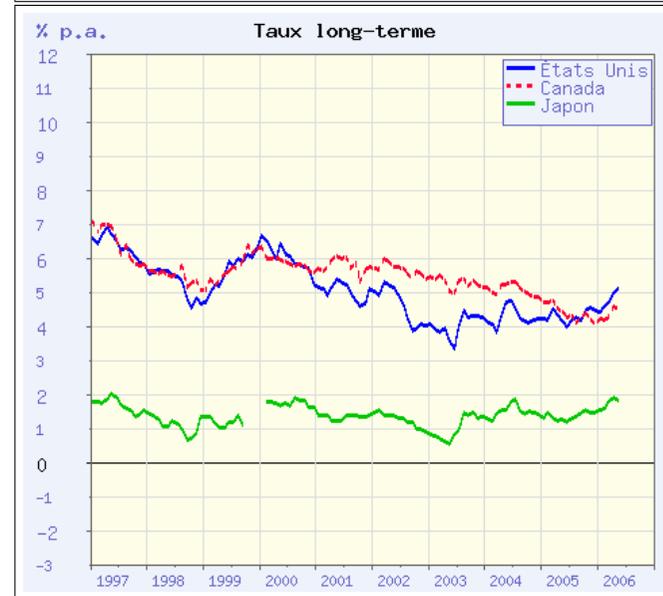
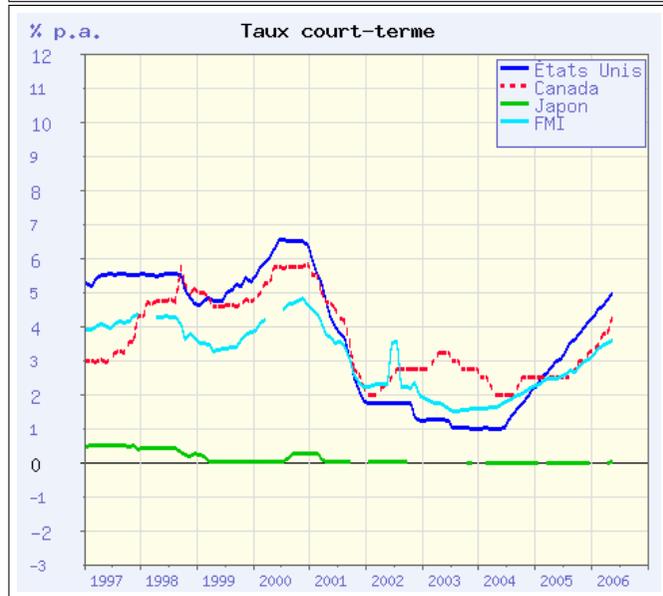
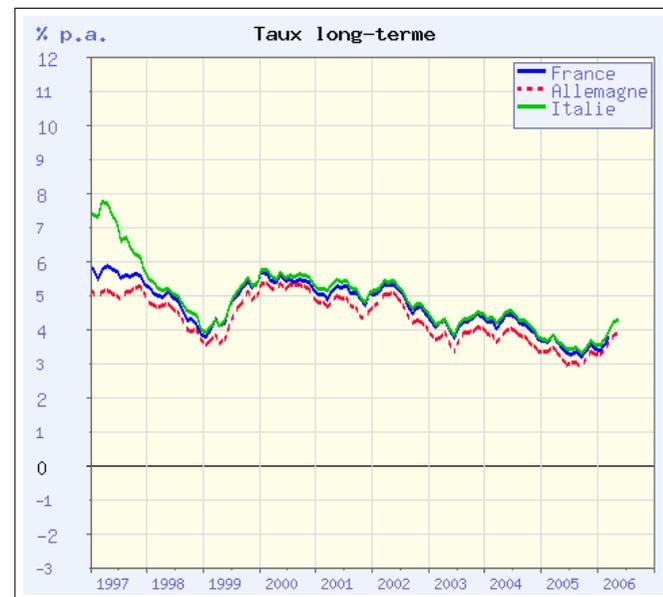
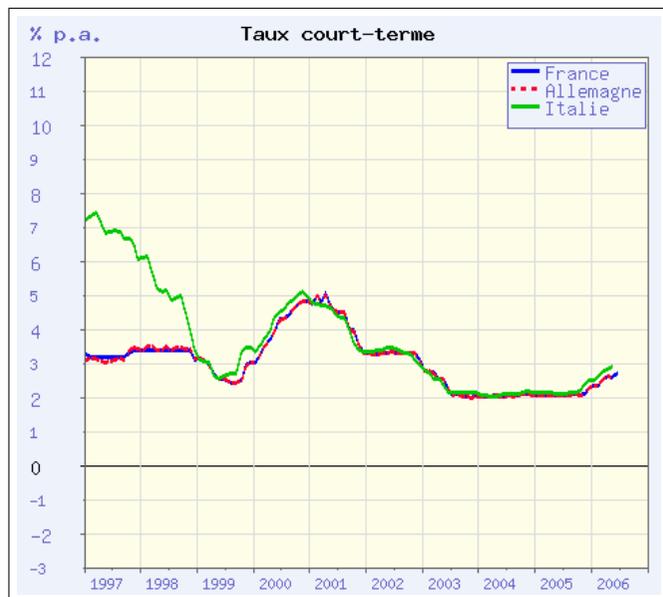
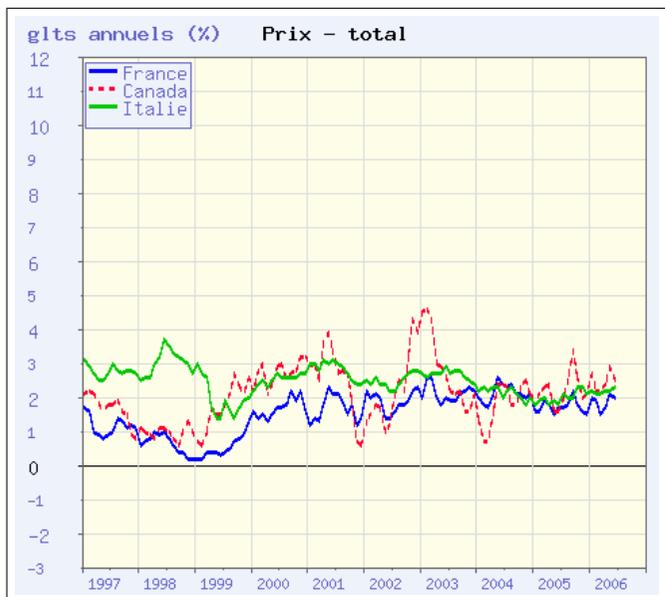
Produit intérieur brut (volume) - Glissements annuels, pays G7

		2002	2003				2004				2005				2006				2007
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Pays G7																			
États Unis	glts annuels (%)	1.9	1.6	2.0	3.2	4.0	4.7	4.6	3.8	3.8	3.6	3.6	3.6	3.2	3.7	3.4			
France	glts annuels (%)	1.8	1.1	0.3	1.0	1.4	1.6	2.7	1.8	2.0	1.6	0.8	1.3	1.0	1.5				
Allemagne	glts annuels (%)	0.2	-0.1	-0.3	-0.5	0.2	1.3	1.6	1.2	0.5	0.6	0.9	1.6	1.6	1.4				
Japon	glts annuels (%)	1.5	1.5	0.9	1.0	2.1	3.5	2.5	2.1	0.4	1.0	2.6	2.6	3.9	3.3				
Royaume Uni	glts annuels (%)	2.0	2.2	2.2	2.5	2.2	2.5	2.7	2.0	2.8	2.1	1.8	2.0	1.9	2.5	2.7			
Italie	glts annuels (%)	0.9	0.7	0.3	0.4	0.2	0.8	1.3	1.2	0.7	-0.2	0.1	0.1	0.5	1.5				
Canada	glts annuels (%)	3.6	3.1	1.9	1.3	1.7	1.9	3.4	4.0	3.6	3.2	2.9	2.7	2.9	3.2				



Taux - Inflation, court-terme et long-terme, pays G7

		2005						2006														
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc			
Prix - total																						
États Unis	glts annuels (%)	3.8	4.3	5.2	4.9	3.7	3.3	4.1	3.6	3.3	3.5	4.2	4.2	0.8								
France	glts annuels (%)	1.7	1.8	2.2	1.8	1.6	1.5	2.0	1.9	1.5	1.7	2.1	2.0									
Allemagne	glts annuels (%)	2.0	1.9	2.5	2.3	2.3	2.1	2.1	2.1	1.8	2.0	1.9	1.9									
Japon	glts annuels (%)	-0.3	-0.4	-0.3	-0.7	-0.8	-0.1	0.5	0.4	0.3	0.4	0.6	1.0									
Royaume Uni	glts annuels (%)	2.9	2.7	2.6	2.4	2.4	2.2	2.3	2.4	2.3	2.6	2.9	2.5									
Italie	glts annuels (%)	2.1	2.0	2.0	2.3	2.3	2.1	2.2	2.1	2.1	2.2	2.2	2.3									
Canada	glts annuels (%)	2.0	2.5	3.4	2.6	2.0	2.1	2.7	2.2	2.2	2.4	2.9	2.5									
Taux à court terme																						
États Unis	% p.a.	3.26	3.50	3.62	3.78	4.00	4.16	4.29	4.49	4.59	4.79	4.94	2.69									
France	% p.a.	2.07	2.06	2.09	2.07	2.09	2.28	2.33	2.35	2.52	2.63	2.57										
Allemagne	% p.a.	2.07	2.08	2.09	2.07	2.08	2.28	2.33	2.35	2.52	2.63	2.57										
Japon	% p.a.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.02										
Royaume Uni	% p.a.	4.65	4.70	4.40	4.42	4.60	4.80	4.60	4.48	4.70	4.42											
Italie	% p.a.	2.12	2.13	2.14	2.19	2.38	2.50	2.52	2.61	2.73	2.81	2.89										
Canada	% p.a.	2.49	2.49	2.74	2.99	2.99	3.24	3.30	3.48	3.73	3.82	4.21										
FMI	% p.a.	2.59	2.69	2.68	2.81	2.98	3.01	3.20	3.36	3.44	3.49	3.57										
Taux à long terme																						
États Unis	% p.a.	4.18	4.26	4.20	4.46	4.54	4.47	4.42	4.57	4.72	4.99	5.11										
France	% p.a.	3.28	3.34	3.17	3.35	3.54	3.43	3.40	3.56	3.72												
Allemagne	% p.a.	3.01	3.04	2.91	3.12	3.33	3.26	3.26	3.40	3.59	3.84	3.89										
Japon	% p.a.	1.31	1.34	1.48	1.55	1.45	1.47	1.56	1.58	1.77	1.92	1.81										
Royaume Uni	% p.a.	4.33	4.34	4.26	4.36	4.25	4.14	3.81	3.96	4.15	4.32											
Italie	% p.a.	3.44	3.45	3.29	3.44	3.66	3.55	3.54	3.70	3.92	4.22	4.28										
Canada	% p.a.	4.31	4.11	4.21	4.38	4.20	4.04	4.22	4.17	4.26	4.59	4.51										



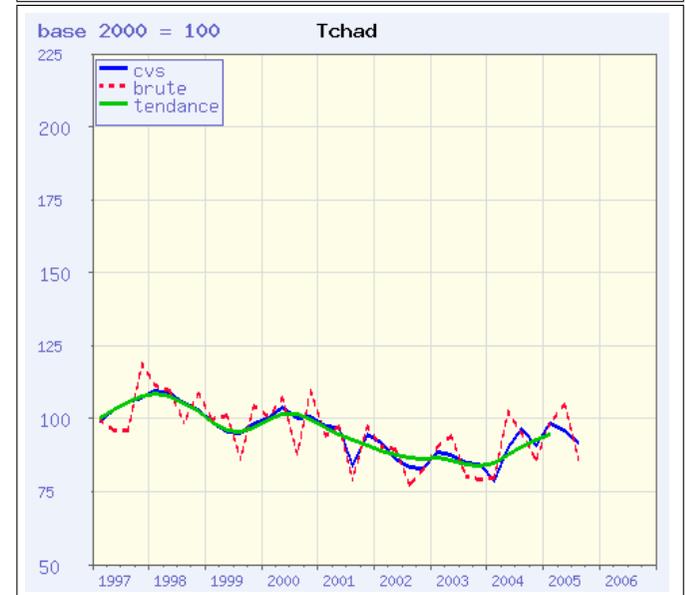
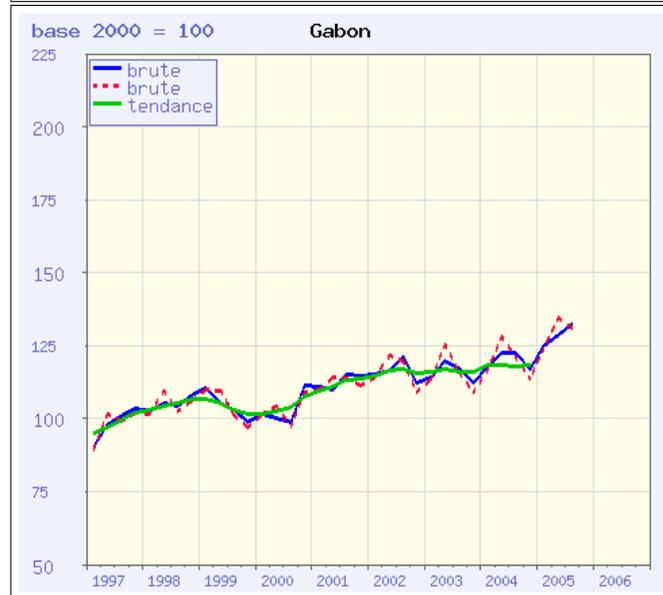
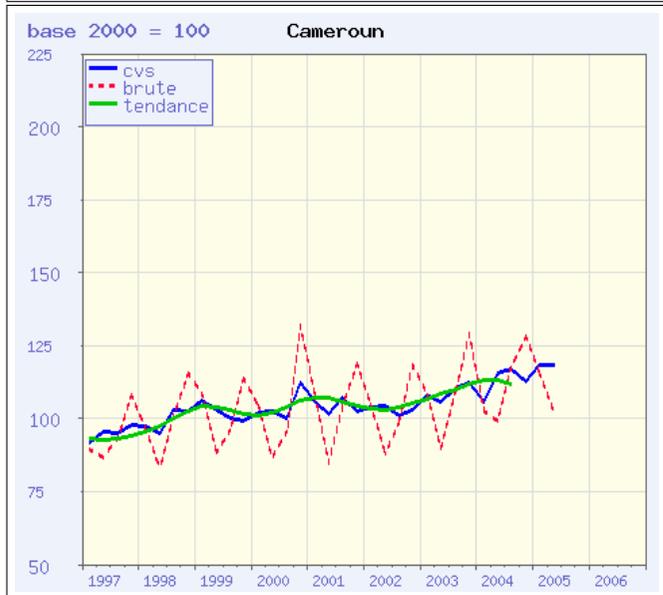
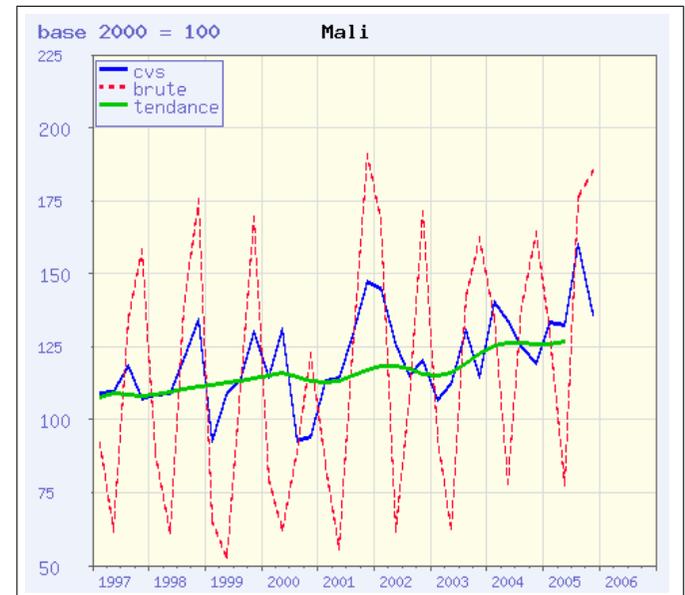
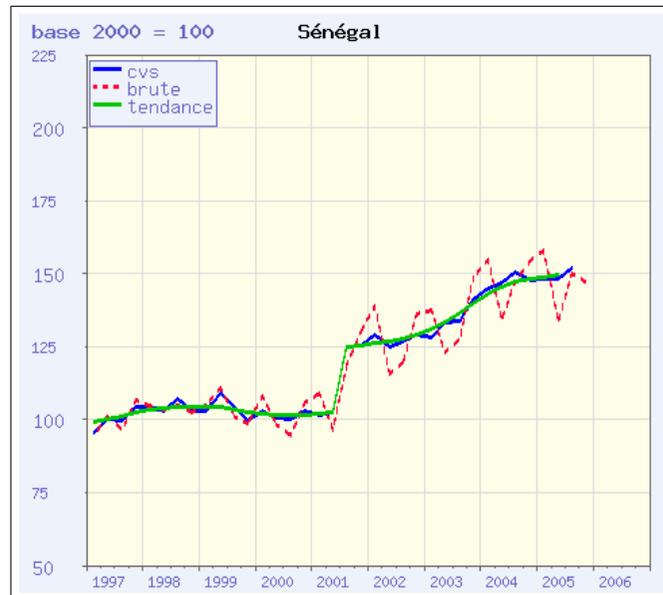
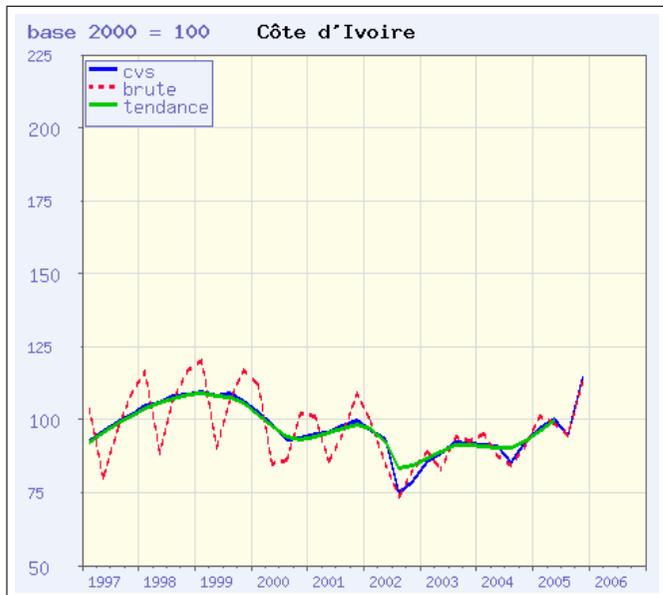
PRODUCTION INDUSTRIELLE

Indice total - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières (base 2000=100)

		2002	2003				2004				2005				2006				2007	
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
Pays UEMOA																				
Bénin	brut	139.4	146.6	146.1	134.9	135.4	134.0	144.7	132.5	138.3	134.9	147.8	141.2	133.0	145.1					
	cvs	139.1	145.2	140.8	140.6	135.8	134.7	138.5	137.0	138.5	137.2	141.5	145.1	132.8						
	tendance	140.3	142.6	141.9	139.5	136.8	136.0	137.1	137.7	137.8	138.6	141.3	144.4							
Burkina Faso (1)	brut	119.5	171.5	108.2																
	cvs	89.8	132.3	72.4																
	tendance	110.6	112.8	114.6																
Côte d'Ivoire	brut	73.7	82.4	88.8	82.9	94.0	92.6	94.9	87.4	84.1	91.1	101.1	98.7	94.5	112.6					
	cvs	75.0	78.9	85.8	88.5	92.2	91.6	91.1	91.0	85.3	92.8	96.7	100.0	94.7	114.4					
	tendance	83.4	84.4	86.7	88.8	91.1	91.1	90.9	90.6	90.5	92.5	95.9	99.5							
Mali	brut	106.7	171.1	93.8	62.4	142.1	162.3	134.6	78.3	138.3	163.9	129.6	78.0	176.4	185.0					
	cvs	115.2	120.2	106.6	112.5	130.3	114.7	140.1	133.6	124.9	119.1	133.3	132.4	159.9	136.2					
	tendance	117.3	115.8	115.0	116.1	119.1	122.5	125.4	126.5	126.1	125.7	125.7	126.7							
Sénégal	brut	120.0	136.3	137.4	123.1	127.6	148.6	154.7	134.4	147.5	154.2	157.9	133.6	150.0	146.7					
	cvs	126.7	129.3	128.2	133.4	133.7	141.3	145.0	147.0	150.4	147.6	148.4	148.3	151.8						
	tendance	127.7	129.1	131.0	133.4	136.4	139.8	142.9	145.4	147.1	148.1	148.8	149.8							
Togo	brut	142.5	129.8	143.0	149.0	155.0	152.0	156.0	142.0	149.0	143.0	149.0	140.0	140.0						
	cvs	137.6	133.8	139.5	153.8	149.6	156.6	152.2	146.6	143.8										
	tendance	129.3	136.3	142.4	148.7	153.2	154.2	151.8	147.5	144.0										
Pays CEMAC																				
Cameroun	brut	98.8	118.5	107.9	89.8	109.6	129.2	102.6	99.3	117.4	128.0	115.8	101.9							
	cvs	101.2	103.0	108.3	105.7	110.4	112.4	105.6	115.4	117.2	112.7	118.6	118.2							
	tendance	103.7	105.1	106.8	108.5	110.1	111.9	113.2	113.3	111.8										
Gabon	brut	119.6	109.1	113.7	125.3	115.7	109.0	117.1	128.1	121.1	113.8	124.1	134.7	130.8						
	cvs	121.0	112.2	114.4	120.0	117.0	112.2	117.8	122.5	122.5	117.2	124.9	128.8	132.4						
	tendance	117.1	115.8	116.1	117.0	116.2	116.2	118.3	118.6	117.7	118.2									
Tchad	brut	77.4	82.6	90.5	94.0	80.2	79.2	79.5	102.6	94.9	85.7	98.5	104.9	86.0						
	cvs	83.4	83.1	88.7	87.6	84.6	84.5	78.8	90.1	96.3	90.9	98.3	96.1	91.8						
	tendance	86.7	86.3	86.6	85.8	84.3	83.7	84.6	87.4	90.6	92.9	94.4								

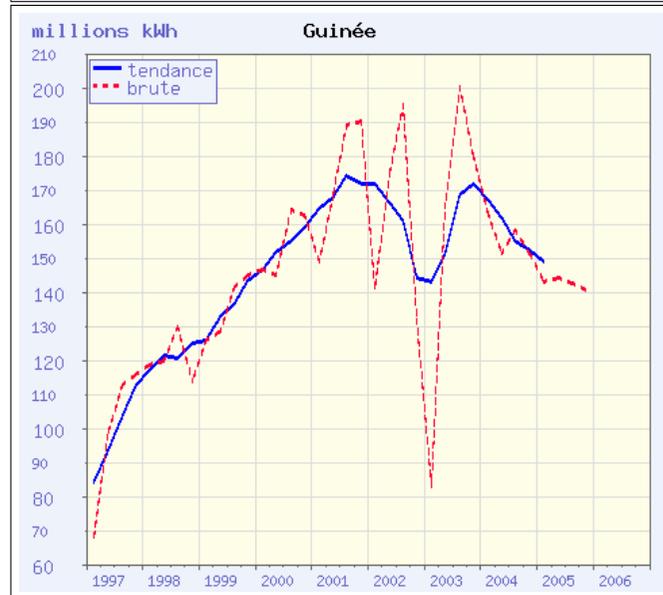
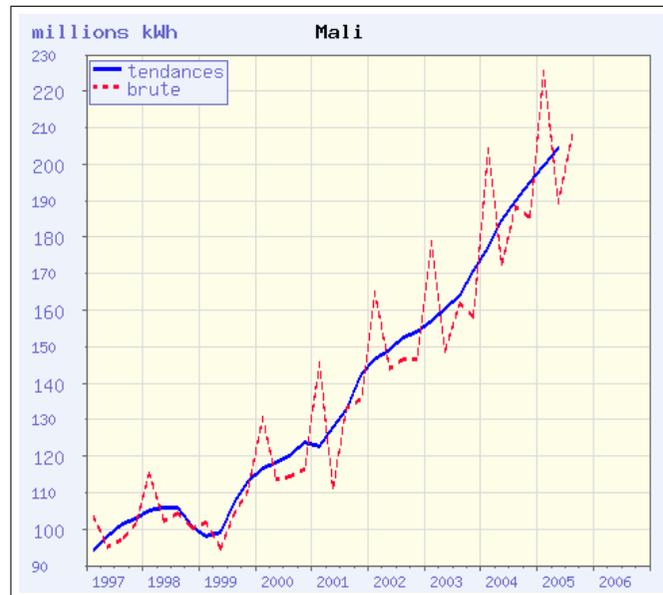
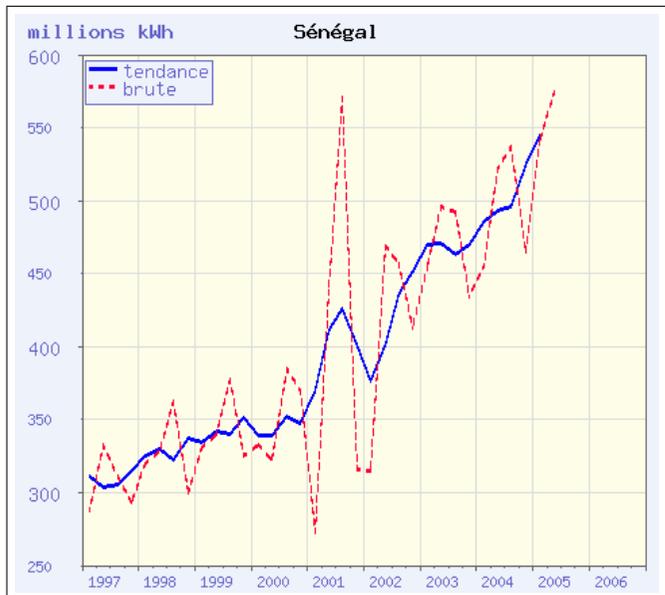
REMARQUES :

Les données exprimées dans une base commune (2000=100) sont recalculées par la Direction Générale d'Afristat à partir des données officielles fournies par les INS. Afin de faciliter la comparaison entre pays, les données de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Gabon, disponibles sur une base mensuelle, sont présentées selon une périodicité trimestrielle.



Production d'électricité - En volume

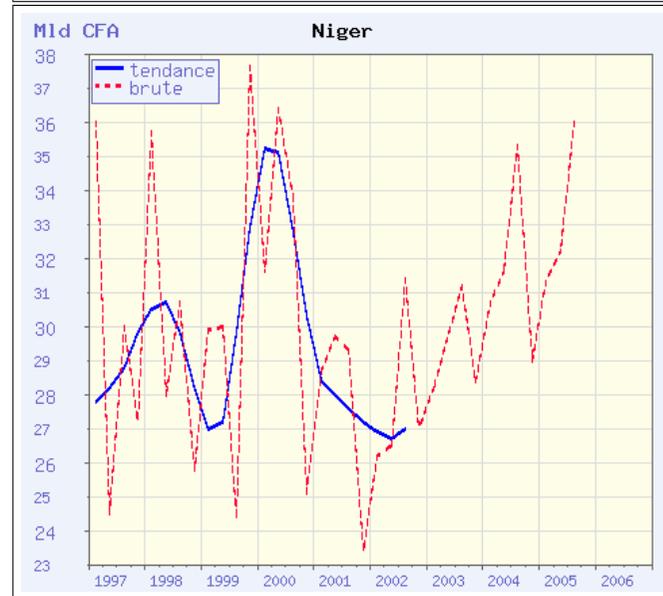
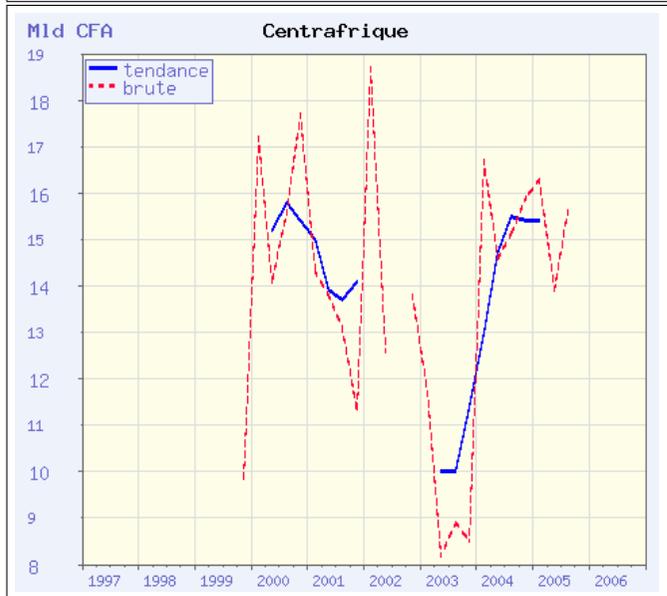
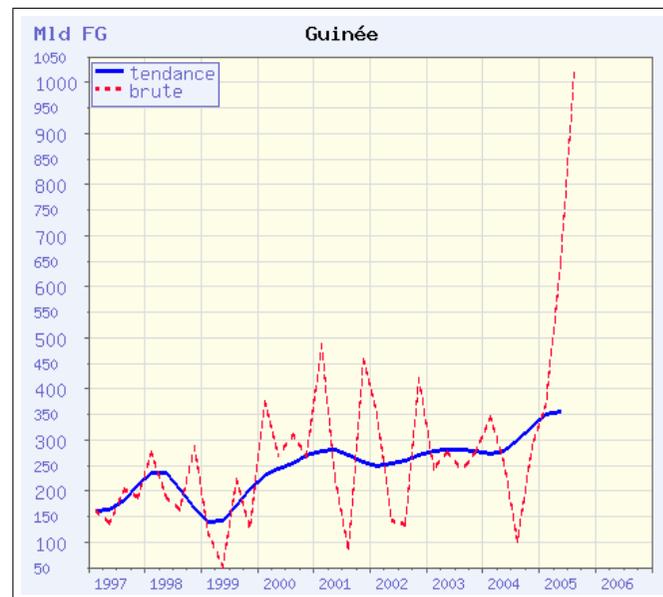
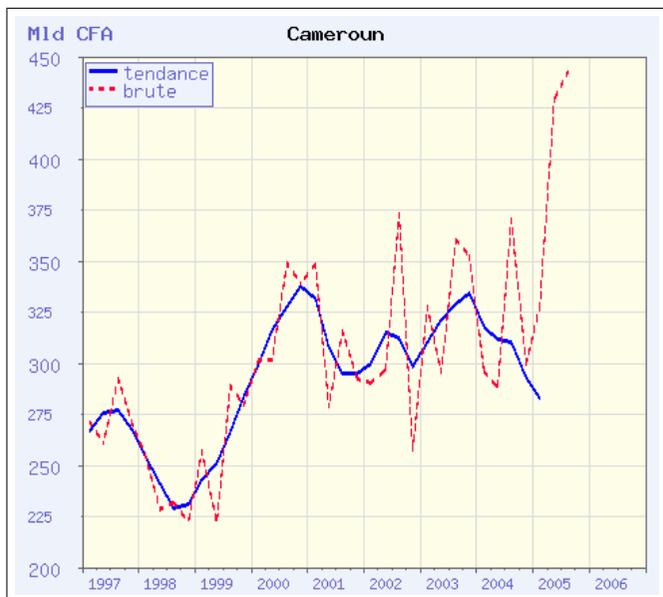
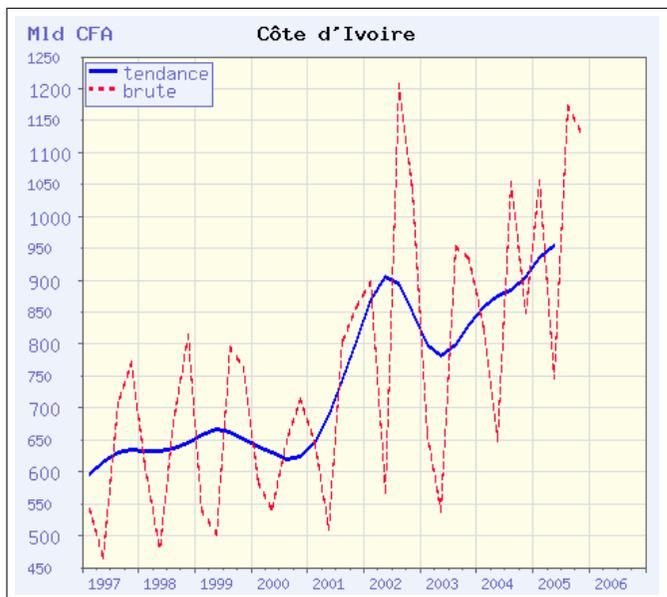
		2002	2003				2004				2005				2006				2007
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Pays UEMOA																			
Bénin	Millions de kWh	153.0	152.8	162.6	147.5	160.1	155.0	163.8	149.8	168.0	169.8	177.7	173.8						
	cvs	149.7	152.5	156.4	156.3	156.3	154.4	158.3	158.4	163.8	169.8	173.0	181.9						
	tendance	149.9	152.9	155.1	156.3	155.7	156.3	157.0	160.1	164.0	168.8	174.9							
Burkina Faso	Millions de kWh	90.4	95.3	129.7															
	cvs	100.2	91.7	114.0															
	tendance	97.1	102.0																
Mali	Millions de kWh	146.5	146.6	178.6	148.9	162.0	158.0	203.9	172.3	188.2	185.3	225.3	189.4	207.8					
	cvs	150.9	155.3	156.5	158.8	165.4	168.4	179.1	184.2	190.3	195.6	199.8	203.4	209.7					
	tendance	152.4	154.2	156.9	160.2	164.2	171.0	177.2	184.5	190.0	195.2	199.6	204.3						
Sénégal	Millions de kWh	457.0	412.6	455.0	496.0	491.9	434.0	456.0	522.0	537.4	464.9	541.0	574.0						
	cvs	416.4	445.2	490.7	473.0	448.3	468.3	491.8	497.8	489.7	501.7	583.4	547.3						
	tendance	436.3	450.8	469.6	470.7	463.2	469.4	485.9	493.1	496.4	524.9	544.1							
Pays CEMAC																			
Cameroun	Millions de kWh	975.1	902.2	838.3	873.1	1069.3	991.9	881.7	986.7	1060.0	941.6	1018.3	1008.0						
	cvs	896.6	899.2	914.0	905.6	969.3	961.1	966.7	969.7	1004.0	975.0	1015.7	987.9						
	tendance	886.2	903.3	906.3	929.6	945.3	965.7	965.8	980.1	982.9	998.2	992.8							
Centrafrique	Millions de kWh	28.5	29.1	29.8	30.3	31.2	31.5	31.0											
	cvs	29.6	29.5	29.9	30.1	31.0	31.0	31.3											
	tendance	29.7	29.6	29.8	30.3	30.7	31.1												
Guinée Équatoriale	Millions de kWh		13.7	17.2	17.6	20.6	19.9	20.0	21.1	22.4									
	tendance			16.2	18.5	19.4	20.2	20.3	21.2										
Tchad	Millions de kWh	18.5	23.8	25.6	19.7	17.1	17.6	19.2	24.8	21.1	25.3	51.9	28.3						
	cvs	22.6	24.5	23.1	18.5	20.1	18.0	18.0	22.5	24.1	25.6	50.0	25.6						
	tendance	25.6	23.4	22.0	20.5	18.8	18.7	19.5	21.5	24.1	33.2	33.7							
Autres pays																			
Guinée	Millions de kWh	195.1	131.8	83.1	166.0	200.4	180.0	163.1	151.4	158.1	151.2	143.2	144.2	142.5	140.4				
	cvs	164.6	149.4	118.2	160.8	174.0	171.2	170.7	158.4	156.4	147.2	146.5	150.4	142.3	136.6				
	tendance	160.9	144.1	142.8	151.0	168.7	172.0	166.8	161.9	155.1	152.1	149.0							
Mauritanie	Millions de kWh	72.6	68.1	77.6	85.6	80.7	75.1	83.3	87.6	82.8	81.6	97.6	99.2						
	cvs	73.2	73.7	76.3	80.5	81.5	80.6	81.7	82.5	83.7	88.4	95.5	93.6						
	tendance	72.8	74.4	76.9	79.4	80.9	81.2	81.6	82.6	84.9	89.2	92.5							



COMMERCE EXTÉRIEUR

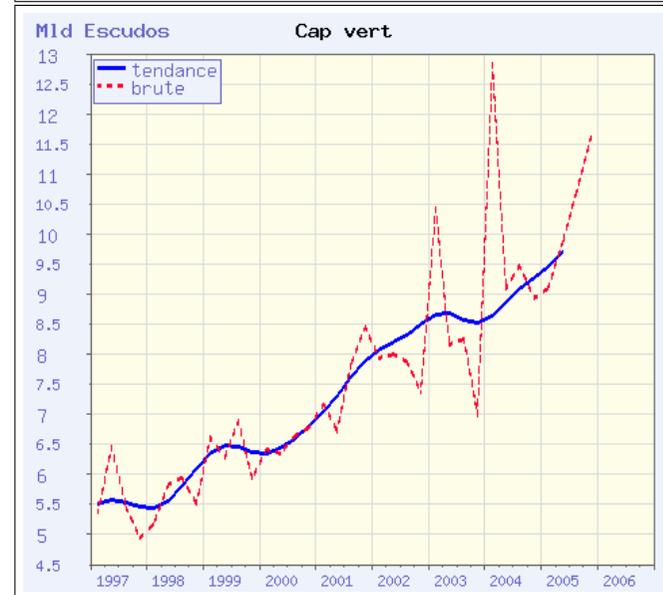
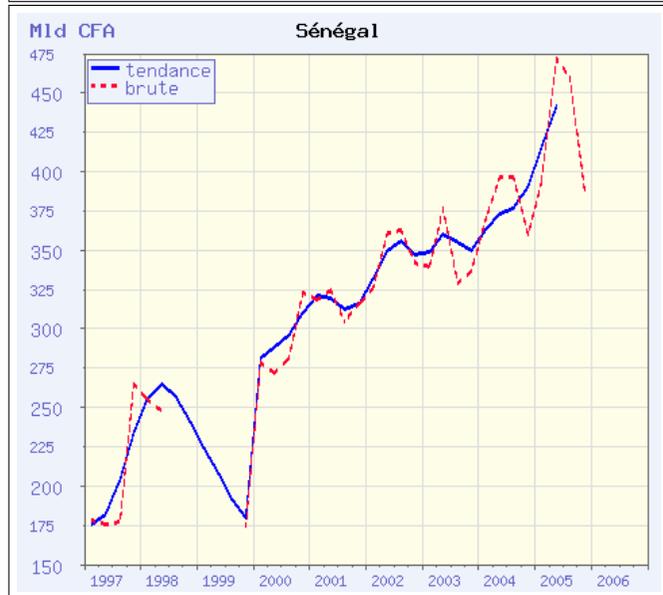
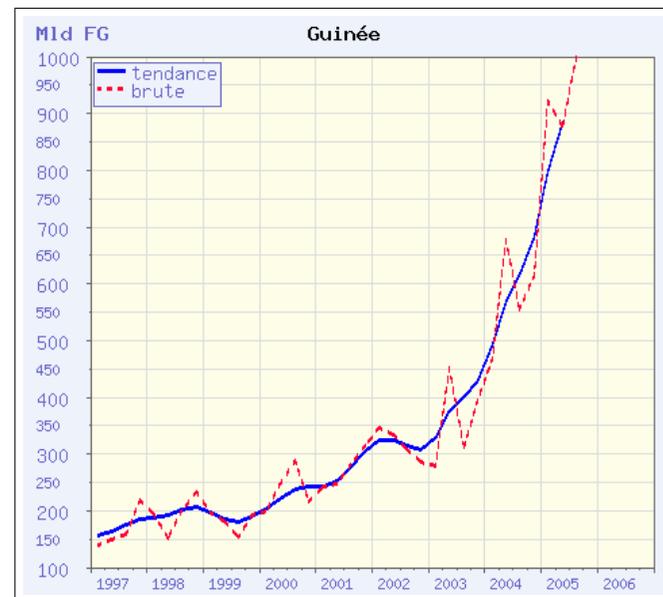
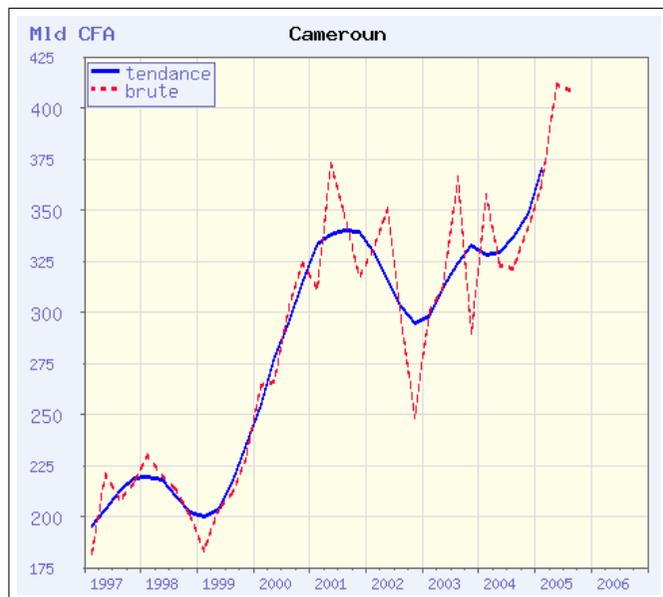
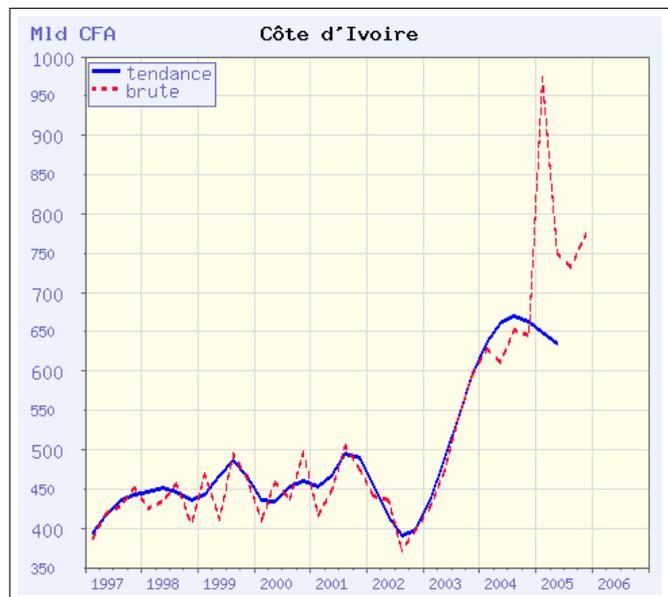
Exportations - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières

		2002	2003				2004				2005				2006				2007
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Pays UEMOA																			
Bénin	Milliards de CFA (brute)	39.0	40.8	52.6	35.3	29.0	58.5	55.2	26.9	18.2	20.4	49.9	42.1	42.4	44.3				
	Milliards de CFA (cvs)	44.9	43.9	39.3	34.7	52.4	55.9	41.6	34.2	23.8	24.5	36.0	40.2	60.7	35.6				
Burkina Faso	Milliards de CFA (tendance)	38.2	38.6	38.9	39.2	39.6	39.9	40.0	40.2	40.4	40.8	41.1	41.6						
	Milliards de CFA (brute)	23.7	43.2	37.7	20.9														
Côte d'Ivoire	Milliards de CFA (cvs)	36.8	25.8	32.4	37.3														
	Milliards de CFA (tendance)	38.6	35.6	33.6	34.3														
Mali	Milliards de CFA (brute)	1205.4	1042.2	657.0	539.3	951.9	932.3	823.2	649.4	1052.8	849.7	1054.2	748.5	1173.0	1124.4				
	Milliards de CFA (cvs)	1049.6	916.3	693.5	748.7	831.9	817.3	851.2	883.1	906.0	735.3	1071.9	1004.4	1003.3	983.0				
Niger	Milliards de CFA (tendance)	894.9	849.3	797.8	781.1	799.2	830.6	858.8	874.7	884.3	905.1	934.9	954.2						
	Milliards de CFA (brute)	157.8	106.8	212.6	132.7	125.3	110.4												
Sénégal	tendance	150.9	158.3	148.4	144.8														
	Milliards de CFA (brute)	31.4	27.0	28.2	29.6	31.2	28.4	30.7	31.6	35.3	29.0	31.3	32.2	36.0					
Togo	Milliards de CFA (cvs)	28.2	28.6	28.7	30.1	29.6	29.1	30.9	31.8	34.6									
	Milliards de CFA (tendance)	27.0																	
Togo	Milliards de CFA (brute)	165.5	150.9	168.9	161.5	186.6	163.9	178.0	170.4	162.2	164.6	175.1	193.6	197.7	195.3				
	tendance	161.3	162.4	164.3	168.6	171.4	173.6	171.7	168.7	168.4	171.0	178.3							
Togo	Milliards de CFA (brute)	52.0	54.8	86.1	46.7	54.9	56.7	45.0	52.2	40.0	43.0	44.0	54.0	48.5	50.4				
	Milliards de CFA (cvs)	48.4	50.7	91.7	49.9	50.8	50.5	47.0	45.2	42.7	42.0	42.6	54.6	53.4	48.2				
Togo	Milliards de CFA (tendance)	48.0	50.1	51.3	51.5	51.0	49.8	48.1	46.3	44.8	43.7	43.0							
Pays CEMAC																			
Cameroun	Milliards de CFA (brute)	373.2	257.7	327.9	295.7	360.5	352.2	295.5	288.1	370.3	299.4	327.9	429.8	442.1					
	Milliards de CFA (cvs)	334.9	266.9	331.0	318.8	319.5	363.9	301.3	311.1	325.6	309.1	336.3	464.2	387.5					
Centrafrique	Milliards de CFA (tendance)	312.2	298.5	310.4	321.2	328.8	334.5	317.9	311.9	310.6	293.0	282.7							
	Milliards de CFA (brute)		13.8	11.7	8.2	8.9	8.5	16.7	14.6	15.1	15.9	16.3	13.9	15.6					
Centrafrique	tendance				10.0	10.0	11.4	13.0	14.7	15.5	15.4	15.4							
Autres pays																			
Guinée	Milliards de FG (brute)	132.8	419.3	244.5	274.8	242.0	276.0	344.8	257.4	100.7	287.6	369.2	642.3	1015.9					
	Milliards de FG (cvs)	244.0	319.4	196.0	261.5	338.7	261.8	304.2	331.1	217.9	313.5	332.8	421.6	1752.8					
Mauritanie	Milliards de FG (tendance)	260.2	269.2	277.0	280.7	281.7	276.7	273.3	276.9	299.5	326.7	348.8	354.6						
	Milliards d'Ouguiyas (brute)	23.2	18.5	22.3	19.7	20.2	26.2	27.8	21.2	22.4	23.3	37.6	42.6	34.9					
Cap Vert	Milliards d'Ouguiyas (cvs)	24.5	18.4	21.4	19.9	21.4	25.8	26.3	21.7	23.8	22.9	35.6	43.5	37.1					
	Milliards d'Ouguiyas (tendance)	21.2	21.2	20.5	21.1	22.8	23.6	24.1	24.0	24.9	28.8	33.0							
Cap Vert	Milliards d'Escudos (brute)	0.31	0.27	0.28	0.28	0.40	0.37	0.34	0.22	0.41	0.23	0.39	0.58	0.36	0.55				
	Milliards d'Escudos (cvs)	0.31	0.28	0.29	0.28	0.31	0.33	0.34	0.32	0.34	0.34	0.38	0.39	0.46	0.53				
Cap Vert	Milliards d'Escudos (tendance)	0.31	0.29	0.29	0.29	0.30	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.37						



Importations - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières

		2002	2003				2004				2005				2006				2007	
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
Pays UEMOA																				
Bénin	Milliards de CFA (brute)	130.0	120.1	114.5	128.3	152.1	121.6	106.1	116.4	125.8	115.0	107.3	106.4	120.4	111.9					
	Milliards de CFA (cvs)	122.7	122.9	118.0	129.4	143.4	124.4	109.3	117.4	118.7	117.6	110.6	107.2	113.5	114.5					
Burkina Faso	Milliards de CFA (brute)	126.1	126.1	126.4	126.9	126.3	123.9	120.8	118.3	115.9	112.6	108.4	103.4							
	Milliards de CFA (cvs)	86.7	89.3	96.2	96.6															
Côte d'Ivoire	Milliards de CFA (brute)	93.0	88.7	95.3	97.5															
	Milliards de CFA (cvs)	93.7	91.7	93.7	96.3															
Mali	Milliards de CFA (brute)	372.1	397.6	426.6	470.7	541.0	595.6	628.1	610.3	653.2	645.3	972.3	748.7	732.0	773.9					
	Milliards de CFA (cvs)	378.2	386.3	434.6	478.2	534.2	588.1	633.3	646.5	667.2	650.8	921.6	801.4	668.1	818.4					
Niger	Milliards de CFA (brute)	390.1	397.4	436.0	486.5	541.1	595.8	637.0	660.5	669.7	663.4	648.4	636.0							
	Milliards de CFA (cvs)	141.4	149.8	185.1	200.5	192.1	172.5													
Sénégal	Milliards de CFA (brute)	160.5	165.8	175.5	184.7															
	Milliards de CFA (cvs)	79.2	69.8	71.9	69.9	75.7	70.7	74.4	72.6	82.9	80.7	85.0	82.9	84.7						
Togo	Milliards de CFA (brute)	75.0	70.6	70.5	73.7	73.1	69.0	73.1	75.4	86.3	80.7	85.0	82.9	84.7						
	Milliards de CFA (cvs)	74.2																		
Togo	Milliards de CFA (brute)	362.9	342.0	339.1	376.9	329.0	337.0	370.3	396.8	396.7	360.4	393.2	471.9	460.0	387.0					
	Milliards de CFA (cvs)	359.7	345.0	339.1	373.7	355.0	337.0	370.2	375.7	370.3	386.5	393.1	445.6	482.9	363.9					
Togo	Milliards de CFA (brute)	355.6	347.2	349.2	360.4	355.2	349.8	363.3	373.0	376.6	390.2	415.5	441.9							
	Milliards de CFA (cvs)	74.0	67.1	105.3	78.5	79.4	66.5	68.1	73.0	86.3	63.4	71.8	79.8	99.4	89.6					
Togo	Milliards de CFA (brute)	71.7	71.7	102.6	78.2	76.8	71.1	66.4	72.7	83.3	67.8	70.1	79.5	95.9	95.8					
	Milliards de CFA (cvs)	69.0	69.8	70.5	71.3	72.1	72.9	73.7	74.6	75.4	76.2	77.1								
Pays CEMAC																				
Cameroun	Milliards de CFA (brute)	296.9	248.6	300.5	311.9	366.2	289.2	357.6	322.8	321.3	341.5	362.3	411.4	408.9						
	Milliards de CFA (cvs)	302.9	294.4	298.1	311.9	324.1	332.6	328.3	329.3	336.4	348.1	370.1								
Centrafrique	Milliards de CFA (brute)		12.1	18.8	11.0	16.1	20.7	24.7	14.0	24.6	25.7	22.4	22.7	27.5						
	Milliards de CFA (cvs)				15.6	17.4	18.5	19.9	21.6	22.0	22.8	24.2								
Gabon	Milliards de CFA (brute)	204.9	166.2	199.1	152.0															
	Milliards de CFA (cvs)		183.0																	
Autres pays																				
Guinée	Milliards de FG (brute)	307.3	285.6	279.3	452.0	313.1	393.6	468.3	677.0	554.8	615.5	922.9	875.3	999.5						
	Milliards de FG (cvs)	313.7	279.7	279.3	461.4	376.8	393.5	468.2	668.0	575.3	593.4	922.8	907.6	881.9						
Mauritanie	Milliards de FG (brute)	314.4	307.6	330.0	374.0	401.2	428.7	492.5	567.0	614.4	682.7	797.0	883.2							
	Milliards de FG (cvs)	32.5	27.3	22.9	26.6	25.2	34.3	30.1	35.5	48.0	50.8	41.8	124.3	139.9						
Cap Vert	Milliards d'Ouguiyas (brute)	28.6	28.4	24.5	26.8	22.1	35.9	32.9	36.6	42.5	53.3	45.7	127.9	123.9						
	Milliards d'Ouguiyas (cvs)	25.9	26.6	26.4	26.3	28.1	30.1	34.1	39.0	42.6	55.1	77.7								
Cap Vert	Milliards d'Escudos (brute)	7.87	7.36	10.43	8.17	8.26	6.98	12.84	9.09	9.48	8.93	9.08	9.85	10.68	11.61					
	Milliards d'Escudos (cvs)	8.10	8.14	9.18	8.47	8.36	7.91	12.14	8.90	9.18	9.17	9.21	9.65	10.43	11.61					
Cap Vert	Milliards d'Escudos (brute)	8.33	8.51	8.65	8.69	8.58	8.53	8.63	8.86	9.09	9.27	9.46	9.71							
	Milliards d'Escudos (cvs)																			

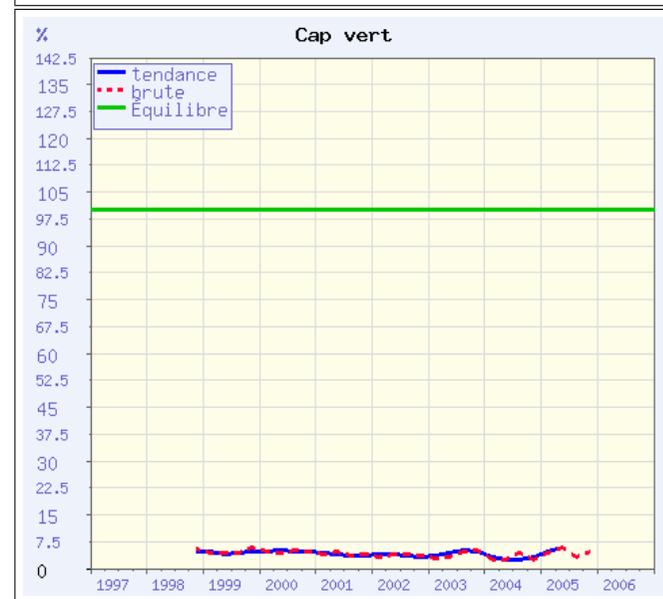
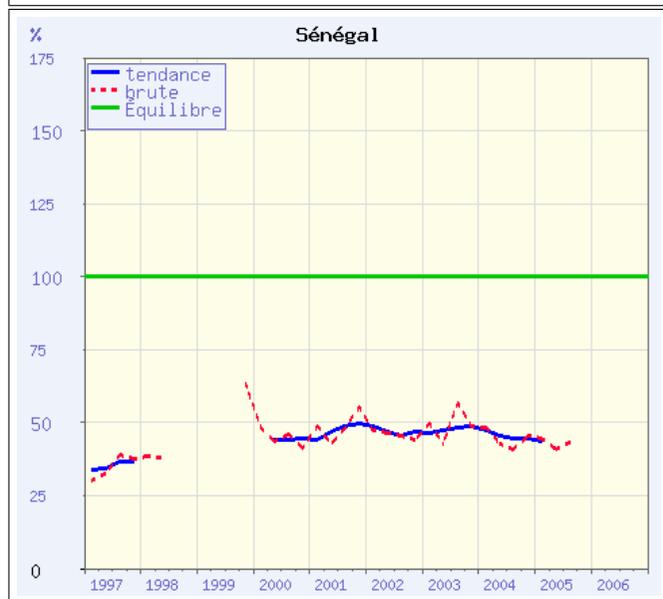
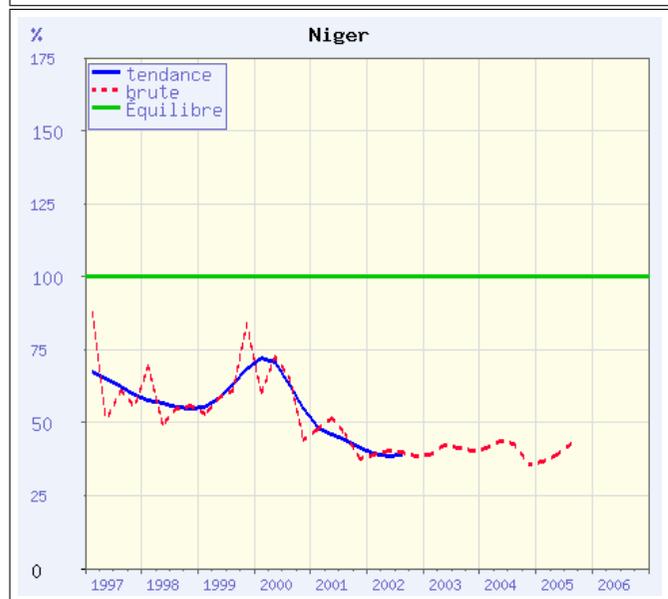
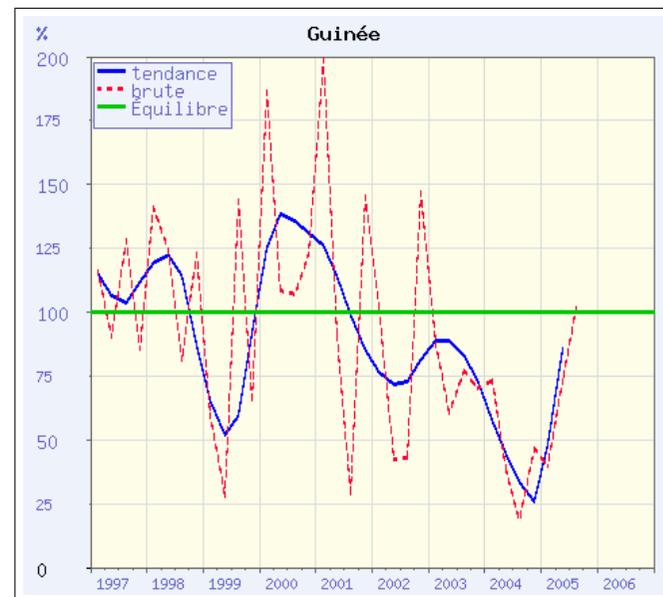
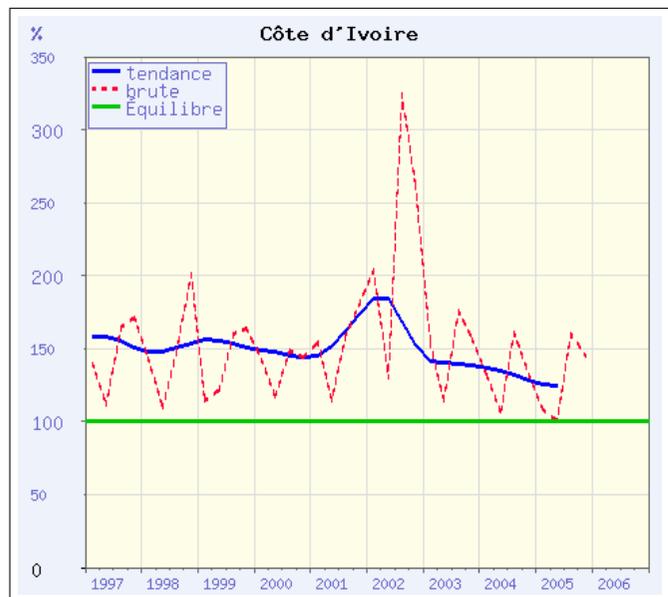


Taux de couverture - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières

		2002	2003				2004				2005				2006				2007	
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
Pays UEMOA																				
Bénin	% (brute)	30.0	34.0	45.9	27.5	19.1	48.1	52.1	23.1	14.4	17.7	46.5	39.5	35.2						
	% (cvs)	40.1	34.3	31.9	30.9	47.6	47.0	40.2	30.1	20.3	21.4	32.9	38.9	60.0						
	% (tendance)	32.4	33.5	34.3	34.2	33.8	33.3	32.8	32.2	31.3	30.5	29.9	29.7							
Burkina Faso	% (brute)	27.3	48.4	39.2	21.6															
	% (cvs)	41.7	28.2	33.7	34.5															
	% (tendance)	38.6	35.6	33.6	34.3															
Côte d'Ivoire	% (brute)	324.0	262.1	154.0	114.6	175.9	156.5	131.1	106.4	161.2	131.7	108.4	100.0	160.2	145.3					
	% (cvs)	288.7	229.8	160.1	153.9	158.3	136.4	134.0	140.5	143.4	114.5	110.5	131.6	142.5	126.6					
	% (tendance)	168.7	153.0	141.6	140.5	139.6	138.4	136.9	134.8	132.2	128.5	125.3	125.0							
Mali	% (brute)	111.6	71.3	114.8	66.2	65.2	64.0													
	tendance	94.0	95.5	84.5	78.4															
Niger	% (brute)	39.7	38.7	39.2	42.4	41.2	40.2	41.3	43.5	42.6	35.9	36.8	38.8	42.5						
	% (cvs)	38.8																		
	% (tendance)	38.8																		
Sénégal	% (brute)	45.6	44.1	49.8	42.9	56.7	48.6	48.1	42.9	40.9	45.7	44.5	41.0	43.0						
	tendance	45.5	46.7	46.6	47.4	48.2	49.0	47.6	45.3	44.6	44.6	43.7								
Togo	% (brute)	70.3	81.7	81.7	59.5	69.0	85.3	66.1	71.5	46.3	67.9	61.3	67.7	48.8						
	% (cvs)	78.3	71.8	81.2	61.8	77.1	75.4	65.6	73.8	54.4	58.0	60.8	70.0	56.9						
	% (tendance)	64.4	64.5	64.5	64.6	64.7	64.8	64.9	64.9	65.0	65.1	65.2								
Pays CEMAC																				
Cameroun	% (brute)	125.7	103.7	109.1	94.8	98.5	121.8	82.6	89.3	115.2	87.7	90.5	104.5	108.1						
	% (cvs)	118.2	101.1	108.4	105.8	90.9	119.0	82.2	100.2	107.5	84.9	90.2	115.4	100.3						
	% (tendance)	101.1	99.8	98.5	97.3	96.0	94.7	93.4	92.1	90.8	89.5	88.2								
Centrafrique	% (brute)		114.0	62.2	74.5	55.3	41.1	67.6	104.3	61.4	61.9	72.8	61.2	56.7						
	tendance				64.1	57.2	61.5	65.0	67.7	70.7	67.6	63.4								
Autres pays																				
Guinée	% (brute)	43.2	146.8	87.5	60.8	77.3	70.1	73.6	38.0	18.2	46.7	40.0	73.4	101.6						
	% (cvs)	62.2	117.1	75.5	75.6	104.2	57.2	67.0	49.1	26.5	32.6	29.2	77.3							
	% (tendance)	72.9	81.1	89.0	88.9	82.8	73.1	57.1	44.3	33.4	25.9	48.2	85.7							
Mauritanie	% (brute)	71.3	68.0	97.5	74.1	80.0	76.5	92.3	59.7	46.7	45.9	90.0	34.3	24.9						
	% (cvs)	88.0	64.8	87.9	68.7	98.2	74.3	85.2	57.2	58.5	44.5	83.0	32.9	31.2						
	% (tendance)	87.6	83.9	80.8	78.8	77.0	74.7	71.2	66.7	61.4										
Cap Vert	% (brute)	3.9	3.7	2.7	3.4	4.9	5.3	2.6	2.4	4.3	2.6	4.3	5.9	3.4	4.7					
	% (cvs)	3.7	3.1	3.6	4.3	5.2	4.8	3.4	2.6	2.5	3.4	4.7	5.8	2.7	4.3					
	% (tendance)	3.7	3.2	3.6	4.4	5.2	4.8	3.4	2.6	2.5	3.4	4.7	5.8							

REMARQUES :

Le taux de couverture est calculé en divisant le montant des exportations par celui des importations.



PRIX À LA CONSOMMATION

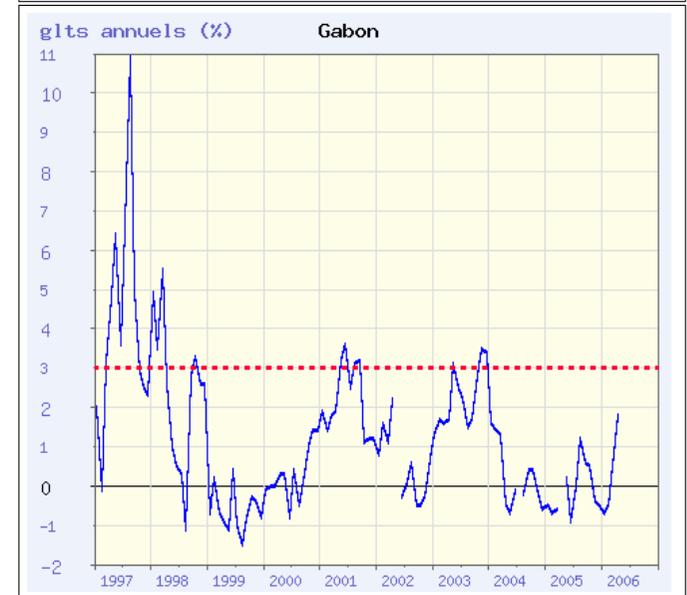
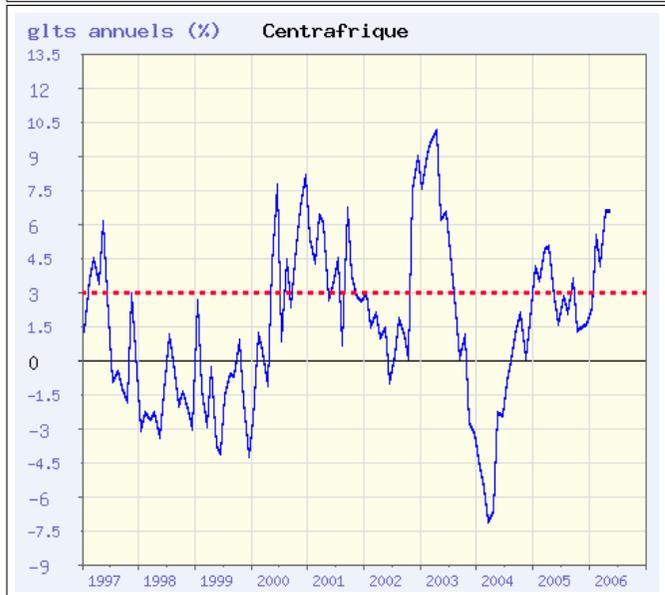
Total - Glissements annuels

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin	glts annuels (%)	6.2	7.2	7.2	7.5	5.2	3.8	4.8	5.9	4.1	5.2	5.9							
Burkina Faso	glts annuels (%)	8.0	9.7	7.8	7.8	5.1	4.5	6.3	6.6	3.8	3.0	3.7	0.2						
Côte d'Ivoire	glts annuels (%)	3.5	4.5	4.8	4.8	2.7	2.6	1.9	2.2	2.1	2.5	2.9	3.4						
Guinée Bissau	glts annuels (%)	3.9	3.3	3.6	2.7	2.1	0.3	-1.1	0.6	1.6	1.4	-1.0	2.0						
Mali	glts annuels (%)	9.5	10.8	11.5	6.4	3.1	3.4	4.7	3.8	4.4	2.5	1.2	1.5						
Niger	glts annuels (%)	11.2	13.4	9.9	6.9	3.7	4.2	3.2	3.2	2.4	1.2	1.4	-1.1						
Sénégal	glts annuels (%)	1.9	2.1	3.3	4.4	2.3	1.3	1.9	2.2	3.1	3.2	1.9	1.5						
Togo	glts annuels (%)	8.3	6.0	6.2	7.3	6.9	5.4	3.9	3.4	3.1	3.5								
Pays CEMAC																			
Cameroun	glts annuels (%)	2.6	2.4	1.6	1.6	2.9	3.5	4.3	5.0	4.1									
Centrafrique	glts annuels (%)	2.8	2.1	3.6	1.3	1.5	1.6	2.3	5.5	4.2	6.6	6.6							
Congo	glts annuels (%)	1.8	0.9	2.2	2.8	6.7	5.3	3.6	5.4	6.6	6.6	4.6							
Gabon	glts annuels (%)	0.0	1.2	0.6	0.5	-0.4	-0.5	-0.7	-0.5	0.5	1.8								
Guinée Équatoriale	glts annuels (%)																		
Tchad	glts annuels (%)	14.2	10.9	13.1	3.5	1.1	1.8	1.0	-3.3	11.1	12.8	9.7							
Autres pays																			
Cap Vert	glts annuels (%)	0.6	1.9	2.1	1.3	1.2	1.7	3.2	3.9	4.7	6.2	7.3							
Comores	glts annuels (%)	4.7	3.5	2.3	9.2	8.5	7.2												
Guinée	glts annuels (%)	42.6	36.7	27.7	28.3	28.5	29.7	29.5	31.3	32.9	33.8								
Mauritanie	glts annuels (%)	13.6	12.3	8.3	6.8	5.8	5.8	4.3	4.7	4.9	5.3	5.2							
Zone UEMOA (1)	glts annuels (%)	5.0	5.7	5.7	5.5	3.4	2.9	2.8	3.1	2.9	2.8								
Zone CEMAC	glts annuels (%)	2.1	2.0																
Zone Franc	glts annuels (%)	3.6	4.0																

REMARQUES :

Pour les pays de l'UEMOA ainsi que la Guinée équatoriale, la Guinée et la Mauritanie les indices sont calculés selon une méthode harmonisée (IHPC). Pour les autres pays, les données sont calculées selon des méthodes nationales diverses. La zone Franc inclut tous les pays de la zone UEMOA, de la zone CEMAC ainsi que les Comores. Les données pour la zone CEMAC et la zone Franc sont estimées par la Direction Générale d'AFRISTAT à partir des données des pays membres de ces zones.

PRIX À LA CONSOMMATION : TOTAL - GLISSEMENTS ANNUELS

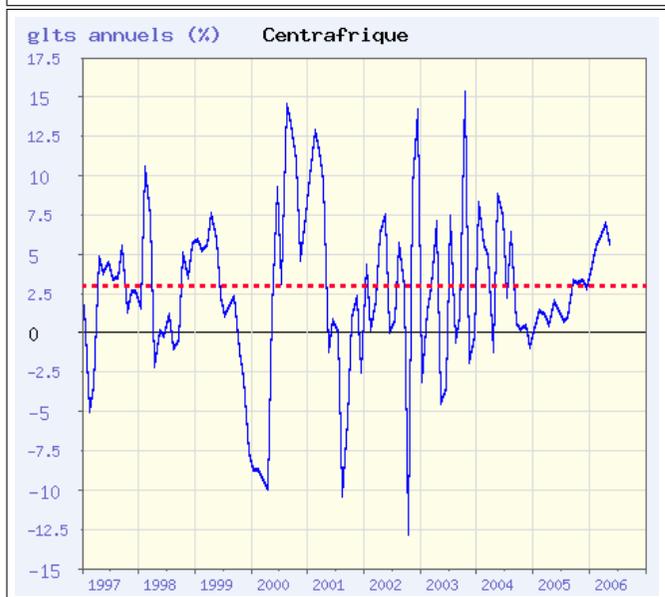


Inflation sous-jacente - Glissements annuels

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Hors produits frais et énergie																			
Bénin	glts annuels (%)	3.1	3.4	2.9	3.3	2.7	1.9	1.2	5.8	5.1	4.4	4.3							
Burkina Faso	glts annuels (%)	2.6	3.8	3.2	3.5	2.3	2.9	5.3	3.4	2.6	3.1	2.5	2.0						
Côte d'Ivoire	glts annuels (%)	3.3	4.7	4.3	4.6	3.2	2.5	2.4	1.9	2.3	2.8	3.5	3.4						
Guinée Bissau	glts annuels (%)	2.7	2.2	2.5	2.9	2.5	0.9	0.2	-0.9	2.0	2.5	2.1	3.2						
Mali	glts annuels (%)	1.4	2.3	2.0	2.2	2.4	2.1	4.7	3.7	4.6	4.9	4.1	3.4						
Niger	glts annuels (%)	3.2	2.3	3.6	2.5	1.2	1.0	1.2	0.8	1.3	0.3	0.8	-0.4						
Sénégal	glts annuels (%)	0.1	0.2	0.3	0.9	1.0	0.7	1.0	1.1	1.2	1.4	1.3	1.8						
Togo	glts annuels (%)	4.0	3.8	3.9	6.4	6.7	6.4	3.6	2.8	2.8									
Hors alimentaire																			
Cameroun	glts annuels (%)	3.8	3.0	1.3	0.8	2.0	2.5	2.1	3.2	2.0									
Centrafrique	glts annuels (%)	0.7	1.0	3.3	3.2	3.3	2.8	4.3	5.5	6.0	7.0	5.7							
Congo	glts annuels (%)	0.3	0.5	0.4	0.3	-1.5	-1.7	0.6	1.4	2.2	1.8	3.1							
Gabon	glts annuels (%)	0.5	-0.1	-1.4	-0.7	-0.8	-0.1	0.9	0.8	0.9	0.4								
Guinée Équatoriale	glts annuels (%)																		
Tchad	glts annuels (%)	9.4	0.9	9.7	3.3	3.7	5.1	4.1	-0.9	6.4	3.0	1.1							
Comores	glts annuels (%)	11.1	13.5	4.9	14.2	10.6	10.4												

REMARQUES :

L'indice des prix "hors produits frais et énergie" est un indice moins volatil que l'indice global et est considéré comme un indicateur d'inflation sous jacente. Le sous ensemble "Produits frais" comprend les sept postes suivants : Céréales non transformées ; Poissons et autres produits frais de la pêche ; Poissons et autres produits de la pêche séchés ou fumés, conserve de poissons ; Fruits ; Légumes frais ; Pommes de terre, manioc, autres tubercules, plantain ; Sels, épices, sauces et autres produits alimentaires, n.d.a. Le sous ensemble "Energie" comprend les cinq postes suivants : Electricité ; Gaz ; Combustibles liquides, autres combustibles ; Carburants et lubrifiants. Pour les États hors UEMOA, seuls les indices "hors alimentaire" sont disponibles. On considère que ce résultat constitue une approximation de l'inflation sous-jacente.

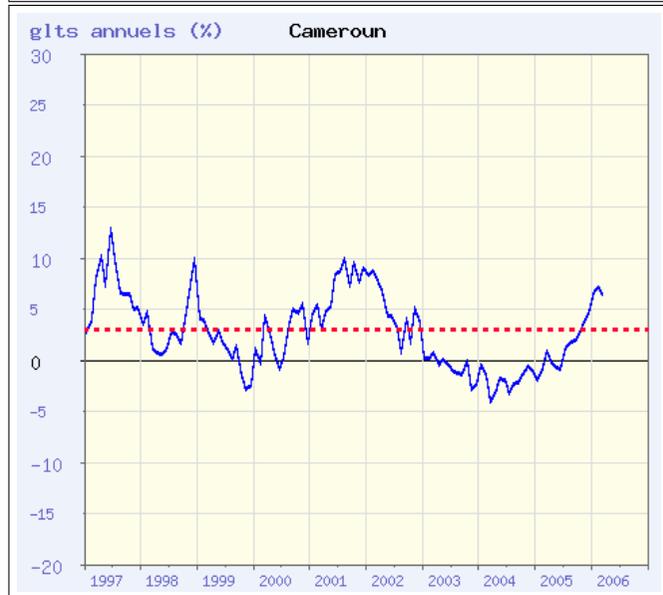


Alimentation - Glissements annuels

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin	glts annuels (%)	12.0	14.4	11.9	12.3	8.1	5.1	6.9	0.3	-2.9	2.0	3.8							
Burkina Faso	glts annuels (%)	19.1	23.8	15.6	17.2	9.4	8.2	9.9	10.1	3.6	0.7	1.4	-7.0						
Côte d'Ivoire	glts annuels (%)	3.2	3.7	4.7	4.9	1.6	3.2	1.8	2.4	2.8	2.3	2.0	3.7						
Guinée Bissau	glts annuels (%)	4.2	3.5	3.7	1.9	0.9	-1.7	-3.3		-0.1	-0.6	-4.7	0.9						
Mali	glts annuels (%)	18.9	21.6	22.6	9.8	2.3	2.9	3.3	3.3	4.3	0.4	-1.0	-0.6						
Niger	glts annuels (%)	22.7	26.9	19.8	12.9	6.5	7.3	4.8	4.0	2.6	0.2	0.1	-4.6						
Sénégal	glts annuels (%)	4.8	4.6	7.0	8.6	3.6	1.8	1.7	2.0	4.1	4.0	1.2	-0.2						
Togo	glts annuels (%)	17.2	11.4	12.6	10.2	5.2	2.2	4.6	2.5	1.5	-0.1								
Pays CEMAC																			
Cameroun	glts annuels (%)	1.3	1.7	2.0	2.6	3.9	4.6	6.8	7.1	6.5									
Centrafrique	glts annuels (%)	3.9	2.7	3.7	0.3	0.6	1.2	1.4	5.6	3.3	6.4	7.1							
Congo	glts annuels (%)	3.7	1.6	4.6	6.2	17.0	14.2	7.3	10.0	11.9	13.3	6.4							
Gabon	glts annuels (%)	-0.4	2.3	2.4	1.7		-0.8	-2.0	-1.7	0.1	3.1								
Guinée Équatoriale	glts annuels (%)																		
Tchad	glts annuels (%)	16.8	16.6	15.0	3.7	-0.2	0.1	-0.7	-4.6	13.4	17.9								
Autres pays																			
Comores	glts annuels (%)	1.6	-1.0	1.0	6.8	7.5	5.7												
Guinée	glts annuels (%)	48.7	41.8	30.2	33.8	35.3	39.6	39.7	40.9	43.0	42.8								
Mauritanie	glts annuels (%)	16.6	14.0	7.8	5.1	4.2	4.5	1.2	1.5	2.1	2.9	3.1							

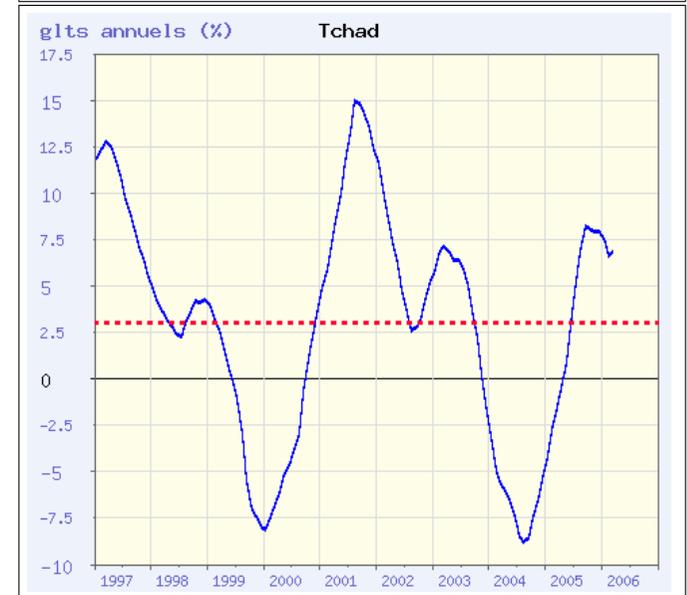
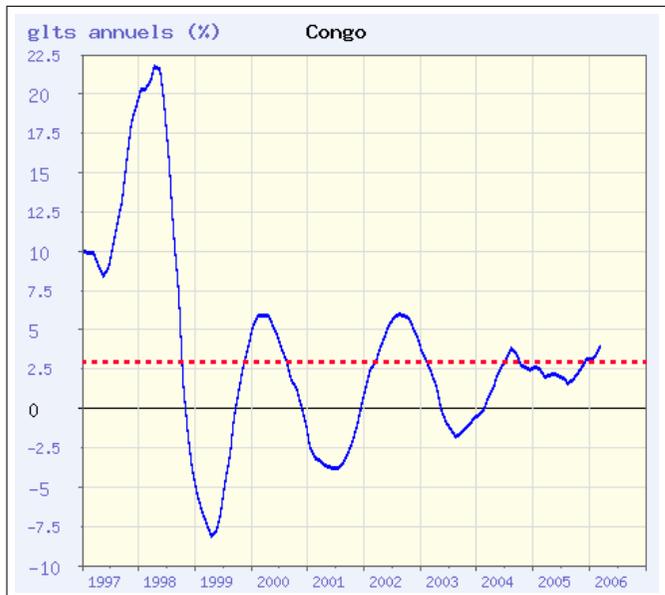
REMARQUES :

Pour les pays de l'UEMOA, la Guinée, la Guinée Équatoriale et la Mauritanie, il s'agit des fonctions 1 et 2 de la classification COICOP en 12 fonctions (à peu près équivalentes à la fonction 1 de la COICOP en 10 fonctions) : Produits alimentaires, Boissons et tabacs. Pour les autres pays, il s'agit des nomenclatures nationales, et par conséquent, les données ne sont pas entièrement comparables.



Indicateur de convergence communautaire - Glissements des moyennes annuelles

		2005						2006											
		Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin	%	3.5	4.0	4.5	5.0	5.3	5.4	5.6	5.8	5.6	5.6	5.7							
Burkina Faso	%	3.8	4.6	5.3	5.8	6.1	6.4	6.7	6.9	6.8	6.5	6.2	6.2						
Côte d'Ivoire	%	3.4	3.7	3.9	4.2	4.0	3.9	3.6	3.4	3.2	3.1	3.1	3.2						
Guinée Bissau	%	2.6	2.9	3.2	3.5	3.6	3.4	2.9	2.6	2.5	2.3	1.8	1.6						
Mali	%	3.0	4.2	5.4	6.1	6.2	6.4	6.6	6.5	6.6	6.2	5.6	5.2						
Niger	%	5.9	6.9	7.6	7.9	7.8	7.8	7.7	7.4	7.0	6.4	5.8	4.9						
Sénégal	%	0.9	1.0	1.3	1.6	1.7	1.7	1.8	1.9	2.2	2.4	2.5	2.4						
Togo	%	5.2	5.5	6.0	6.4	6.7	6.8	6.6	6.3	6.0	5.7								
Pays CEMAC																			
Cameroun	%	1.4	1.6	1.6	1.6	1.8	2.0	2.3	2.6	2.8									
Centrafrique	%	2.5	2.7	2.9	2.8	2.9	2.9	2.7	2.9	2.9	3.0	3.3							
Congo	%	1.9	1.6	1.8	2.2	2.7	3.1	3.1	3.4	3.9	4.1	4.1							
Gabon	%	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.2								
Guinée Équatoriale	%																		
Tchad	%	5.2	6.8	8.2	8.1	7.9	7.9	7.5	6.6	6.8	7.3	7.3							
Autre pays																			
Cap Vert	%	-0.6	-0.3	0.0	0.1	0.3	0.4	0.7	1.1	1.5	2.1	2.8							
Comores	%	2.0	1.9	1.7	2.2	2.7	3.0												
Mauritanie	%						12.1	11.0	10.0	9.2	8.4								



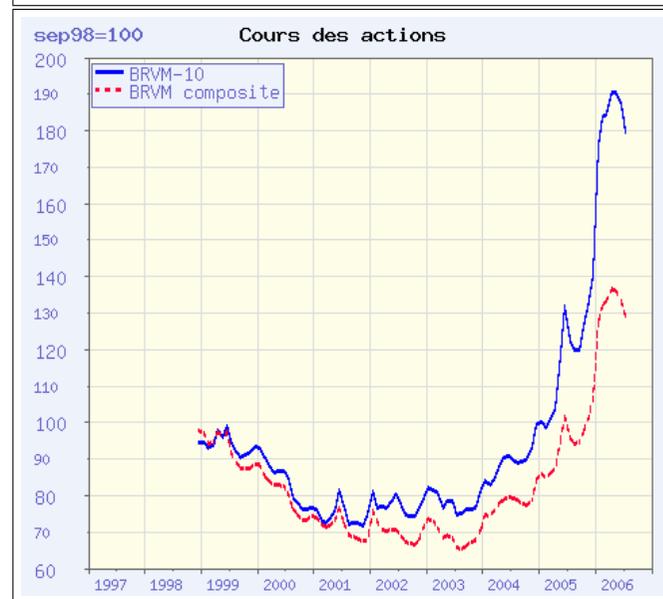
MONNAIE ET FINANCES

Monnaie et finances - Masse monétaire et cours des actions

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Cours des actions																			
BRVM-10 (1)	sep98=100	122.4	119.8	119.9	126.3	133.2	140.3	175.9	183.6	184.6	190.4	190.6	187.0	179.8					
BRVM composite (2)	sep98=100	95.8	94.3	94.5	97.6	101.8	106.7	127.4	131.9	133.3	136.8	136.0	133.1	129.1					
Masse monétaire au sens étroit																			
Bénin 1	mld CFA																		
Bénin 2	mld CFA	551.9	555.2	548.2	569.1	606.0	635.3	620.2	641.1	651.9									
Burkina Faso 1	mld CFA																		
Burkina Faso 2	mld CFA	602.9	597.8	579.2	575.9	585.6	598.1	615.5	635.5	646.8									
Côte d'Ivoire 1	mld CFA																		
Côte d'Ivoire 2	mld CFA	1917.4	1885.2	1907.2	1927.8	1978.5	2081.1	2101.0	2058.0	2073.8									
Guinée Bissau 1	mld CFA																		
Guinée Bissau 2	mld CFA	60.2	56.8	50.1	51.7	50.3	52.8	52.4	51.7	53.2									
Mali 1	mld CFA																		
Mali 2	mld CFA	793.2	791.4	805.3	775.5	802.7	841.9	830.8	809.1	816.6									
Niger 1	mld CFA																		
Niger 2	mld CFA	230.1	229.2	230.9	249.0	242.4	248.6	249.4	258.4	265.4									
Sénégal 1	mld CFA																		
Sénégal 2	mld CFA	1495.9	1499.4	1519.6	1538.2	1497.2	1550.1	1544.9	1528.1	1550.0									
Togo 1	mld CFA																		
Togo 2	mld CFA	297.2	297.4	306.2	304.1	316.8	314.1	322.3	347.2	326.3									
Cameroun	mld CFA	1410.0	1431.3	1446.8	1460.4	1455.9	1502.2	1465.3	1481.5	1506.0	1522.9								
Centrafrique	mld CFA	112.5	110.5	117.8	114.9	118.2	128.4	121.5	122.1	124.0	124.9								
Congo	mld CFA	404.0	556.5	521.6	561.6	585.5	449.7	536.9	543.6	602.0	629.4								
Gabon	mld CFA	739.6	732.7	768.9	772.8	810.6	834.8	816.1	836.7	898.6	969.3								
Guinée Équatoriale	mld CFA	194.0	188.5	214.3	277.9	275.5	279.1	221.7	228.5	244.1	287.4								
Tchad	mld CFA	235.8	247.4	232.3	247.9	243.9	248.5	262.9	278.0	269.4	287.6								
Cap Vert	mld Escudo	68.2	69.3	69.5	70.0	70.8	72.7	73.8	75.1	76.2	77.1	77.8							
Comores	mld Franc Comores	32.0	33.7	33.8	34.2	34.0	33.2												
Guinée	mld Franc Guinéens	1796.1	1853.9	1888.7	1884.6	1908.2	2036.8	2034.9	2073.4	2167.3	2175.5								
Mauritanie	mld Oguiya																		

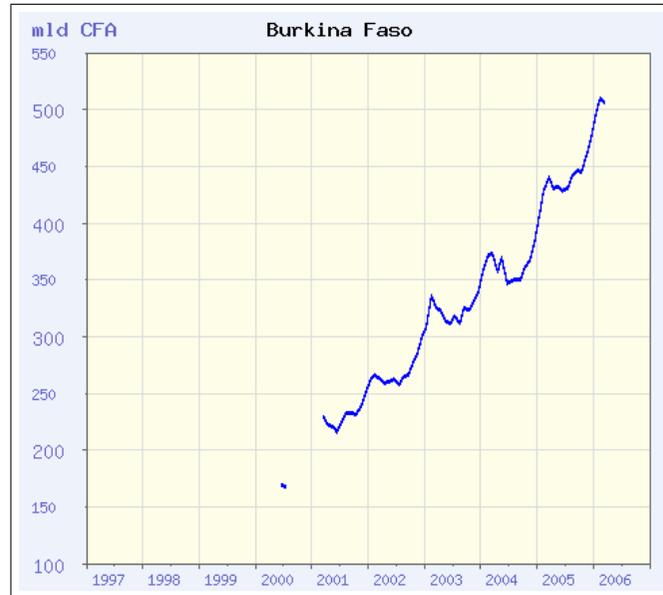
REMARQUES :

Les séries Bénin 1, Burkina Faso 1 etc. correspondent aux anciennes séries de la BCEAO. Les nouvelles séries de la BCEAO sont celles intitulées Bénin 2, Burkina Faso 2 etc.



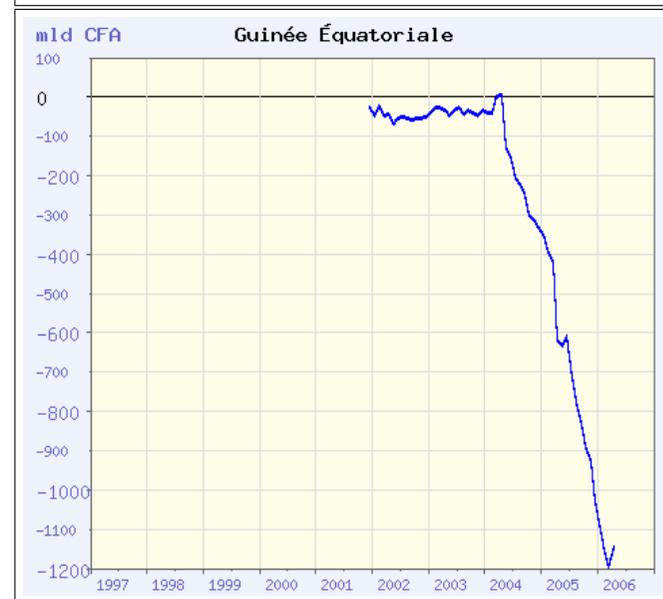
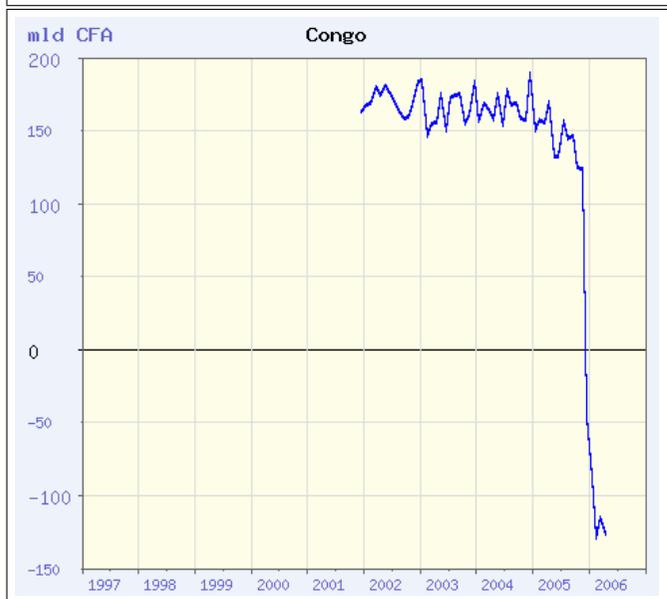
Crédits à l'économie - Monnaies nationales

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin	mld CFA	332.8	333.7	321.7	330.3	346.8	375.1	366.5	365.2	363.3									
Burkina Faso	mld CFA	431.0	441.8	446.3	445.1	461.0	474.1	497.5	509.4	506.5									
Côte d'Ivoire	mld CFA	1095.4	1061.1	1104.4	1155.8	1158.2	1190.2	1154.2	1117.2	1071.6									
Guinée Bissau	mld CFA	3.2	2.8	2.8	3.5	3.3	3.3	3.4	3.9	3.9									
Mali	mld CFA	478.1	498.1	495.8	475.4	486.6	516.0	490.6	490.2	490.7									
Niger	mld CFA	116.3	120.0	114.2	115.9	118.0	121.3	124.5	126.9	132.6									
Sénégal	mld CFA	956.7	973.8	1020.8	990.8	1010.7	1036.3	1018.3	1060.0	1047.1									
Togo	mld CFA	182.9	188.1	181.7	183.7	197.5	195.4	194.6	210.1	163.6									
Pays CEMAC																			
Cameroun	mld CFA	959.8	955.9	959.0	962.5	957.6	976.8	960.2	943.4	976.5	980.5								
Centrafrique	mld CFA	50.1	49.9	52.5	52.7	53.7	54.1	53.2	54.2	54.4	52.8								
Congo	mld CFA	84.5	81.4	87.8	84.0	77.2	86.1	80.5	77.5	78.0	76.3								
Gabon	mld CFA	424.6	433.2	450.8	453.9	430.8	464.7	419.7	430.4	460.9	462.9								
Guinée Équatoriale	mld CFA	76.7	87.0	98.8	73.5	79.6	93.8	99.0	120.3	117.9	90.5								
Tchad	mld CFA	119.3	120.0	106.6	127.6	127.4	129.6	130.7	142.2	146.7	147.4								
Autres pays																			
Cap Vert	mld Escudo	32.8	32.5	32.4	33.1	33.6	34.5	34.5	34.7	34.9	35.5	36.3							
Comores	mld Franc Comores	9.8	9.5	9.4	9.5	8.6	10.3												
Guinée	mld Franc Guinéen	586.0	625.1	654.1	644.2	654.2	699.6	642.6	622.5	656.5	688.0								
Mauritanie	mld Ouguiya																		



Position nette du Gouvernement - Monnaies nationales

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin	mld CFA	-91.3	-106.4	-81.3	-71.6	-52.5	-75.9	-124.5	-144.4	-110.2									
Burkina Faso	mld CFA	19.1	20.7	6.8	3.2	34.0	9.4	-29.0	-21.7	-22.9									
Côte d'Ivoire	mld CFA	400.8	401.3	386.9	402.3	384.7	379.5	359.7	373.3	387.8									
Guinée Bissau	mld CFA	9.6	10.4	10.4	8.0	12.3	11.2	12.2	12.3	11.9									
Mali	mld CFA	-43.2	-41.5	-33.1	-21.6	-17.8	-26.4	-76.1	-73.9	-67.1									
Niger	mld CFA	90.6	48.4	53.9	72.5	72.2	70.5	6.3	8.6	6.7									
Sénégal	mld CFA	-58.7	-67.7	-94.8	-82.4	-73.9	-34.3	-110.6	-130.4	-94.0									
Togo	mld CFA	1.0	-2.3	0.2	-1.0	1.0	4.9	0.7	0.00	2.6									
Pays CEMAC																			
Cameroun	mld CFA	236.3	234.1	224.6	199.4	224.3	205.2	188.3	196.2	148.1	93.6								
Centrafrique	mld CFA	61.8	60.7	62.8	64.9	63.4	72.0	74.1	74.6	75.7	80.4								
Congo	mld CFA	156.9	144.7	146.4	125.1	124.2	-45.6	-87.0	-129.4	-115.1	-126.2								
Gabon	mld CFA	154.5	118.0	131.2	106.5	82.0	25.1	63.4	34.7	29.7	41.8								
Guinée Équatoriale	mld CFA	-714.2	-775.7	-834.1	-890.9	-927.8	-1027.4	-1102.8	-1155.6	-1194.3	-1147.2								
Tchad	mld CFA	56.6	82.3	80.6	77.8	95.2	85.5	57.4	87.8	54.9	90.6								
Autres pays																			
Cap Vert	mld Escudo	25.3	25.5	26.2	25.3	25.9	25.7	25.5	25.4	25.9	25.9	25.5							
Comores	mld Franc Comores	2.9	2.8	2.9	4.1	4.3	3.5												
Guinée	mld Franc Guinéen	1076.5	1056.4	977.7	964.3	1052.1	1129.5	1067.5	1129.9	1158.3	1067.4								
Mauritanie	mld Ouguiya																		

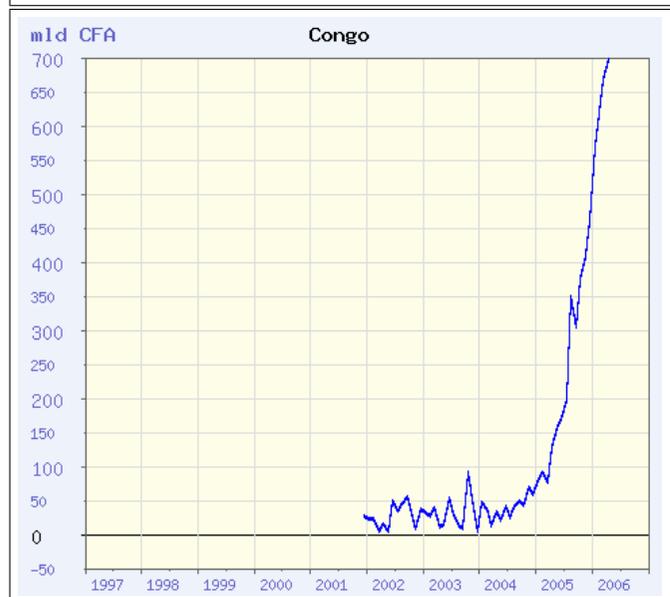
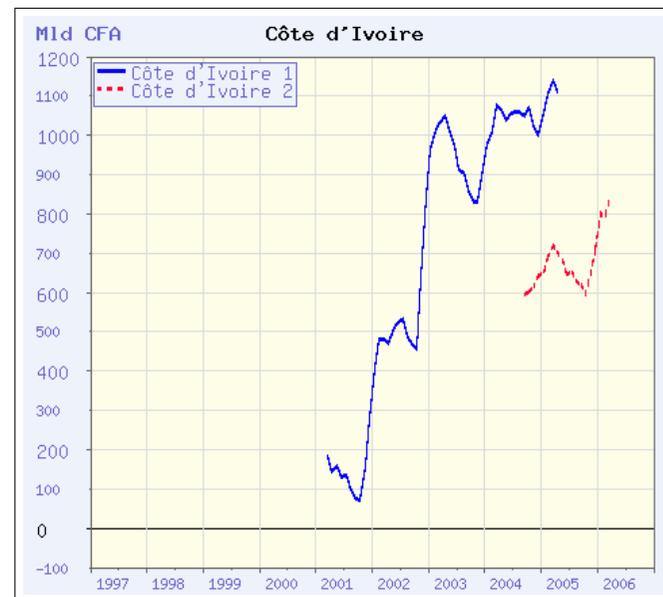


Avoirs extérieurs nets - Monnaies nationales

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin 1	mld CFA																		
Bénin 2	mld CFA	353.0	351.9	341.6	356.0	344.7	376.5	442.2	442.9	434.4									
Burkina Faso 1	mld CFA																		
Burkina Faso 2	mld CFA	192.8	182.5	173.1	184.1	149.1	169.4	206.5	199.0	227.9									
Côte d'Ivoire 1	mld CFA																		
Côte d'Ivoire 2	mld CFA	649.0	629.1	619.0	596.2	653.4	704.4	804.4	784.4	830.3									
Guinée Bissau 1	mld CFA																		
Guinée Bissau 2	mld CFA	49.9	45.7	39.6	36.5	31.7	36.0	38.2	32.5	39.3									
Mali 1	mld CFA																		
Mali 2	mld CFA	424.7	404.9	398.1	373.7	383.6	424.7	504.8	460.0	466.4									
Niger 1	mld CFA																		
Niger 2	mld CFA	35.9	67.5	65.6	69.3	69.5	71.9	136.5	134.9	135.6									
Sénégal 1	mld CFA																		
Sénégal 2	mld CFA	730.1	724.5	737.3	743.0	690.5	668.3	775.2	730.9	731.3									
Togo 1	mld CFA																		
Togo 2	mld CFA	130.8	128.9	139.9	135.0	134.5	136.1	143.9	154.2	186.0									
Pays CEMAC																			
Cameroun	mld CFA	427.9	423.3	460.6	505.8	476.5	497.6	536.1	540.7	588.3	676.9								
Centrafrique	mld CFA	50.9	49.7	52.7	47.6	53.5	56.2	48.2	45.1	45.9	48.8								
Congo	mld CFA	196.3	348.4	306.0	376.0	409.1	460.6	569.6	618.9	668.8	697.6								
Gabon	mld CFA	364.2	382.1	403.5	436.0	502.5	536.5	550.9	569.4	599.9	662.9								
Guinée Équatoriale	mld CFA	854.0	911.3	979.4	1127.9	1140.6	1245.3	1258.9	1267.5	1350.4	1368.5								
Tchad	mld CFA	95.6	88.4	90.7	79.9	67.3	78.9	117.4	93.4	115.5	100.9								
Autres pays																			
Cap Vert	mld Escudo	19.5	20.5	20.1	20.7	20.5	21.9	23.1	24.2	24.4	24.5	25.0							
Comores	mld Franc Comores	37.2	38.9	39.2	37.5	38.5	37.4												
Guinée	mld Franc Guinéen	184.9	202.6	274.0	295.0	264.0	300.5	372.4	361.3	405.1	440.8								
Mauritanie	mld Ouguiya																		

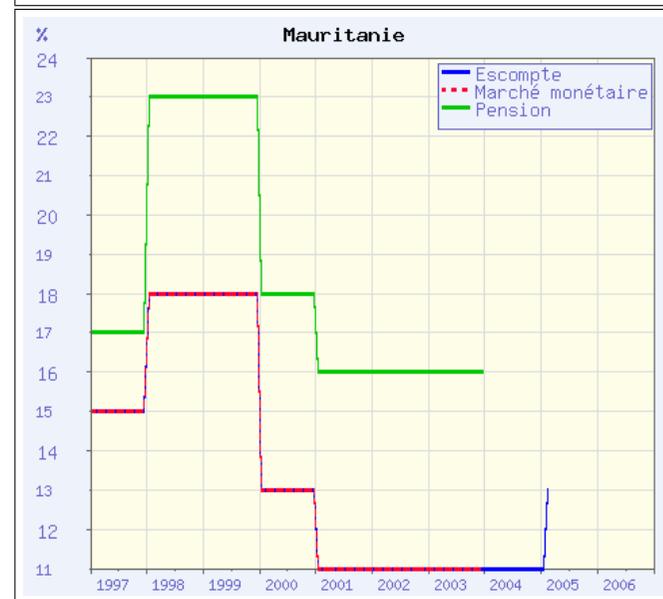
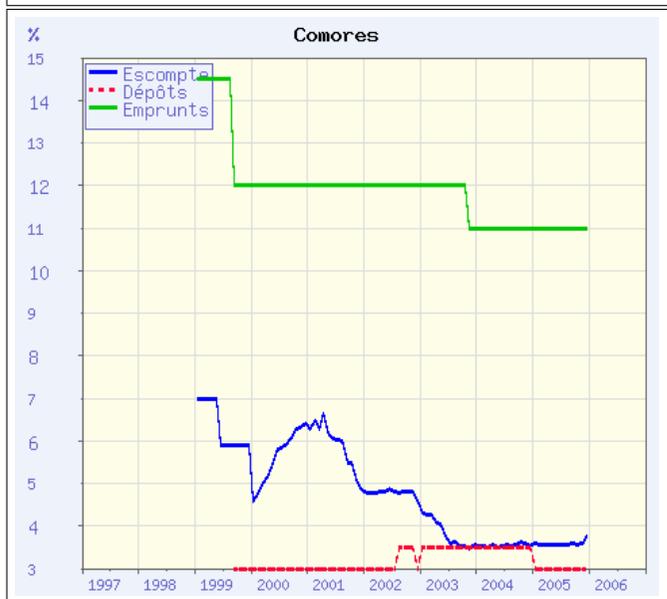
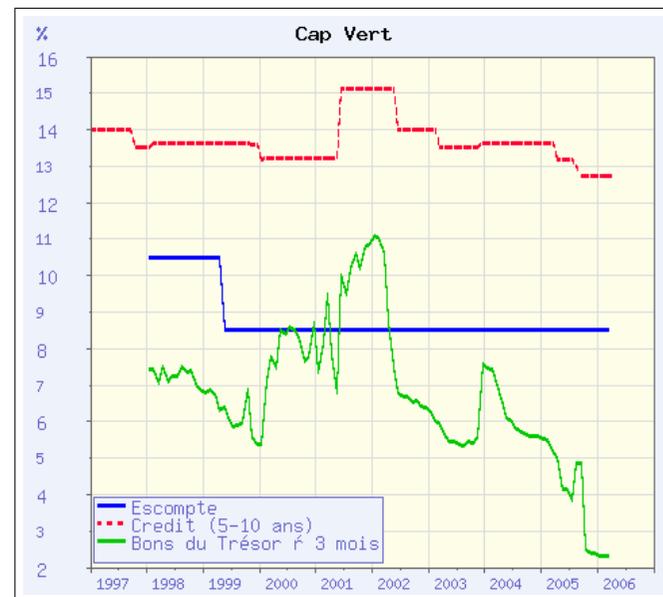
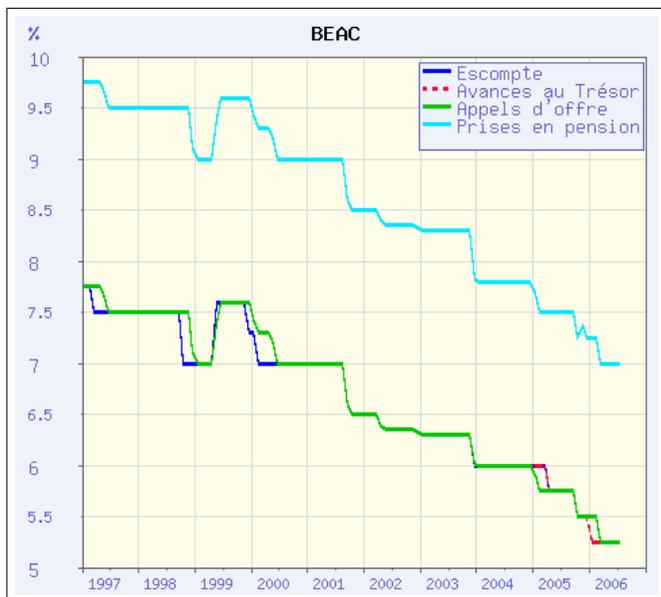
REMARQUES :

Les séries Bénin 1, Burkina Faso 1 etc. correspondent aux anciennes séries de la BCEAO. Les nouvelles séries de la BCEAO sont celles intitulées Bénin 2, Burkina Faso 2 etc.



Taux directeurs - Banques centrales

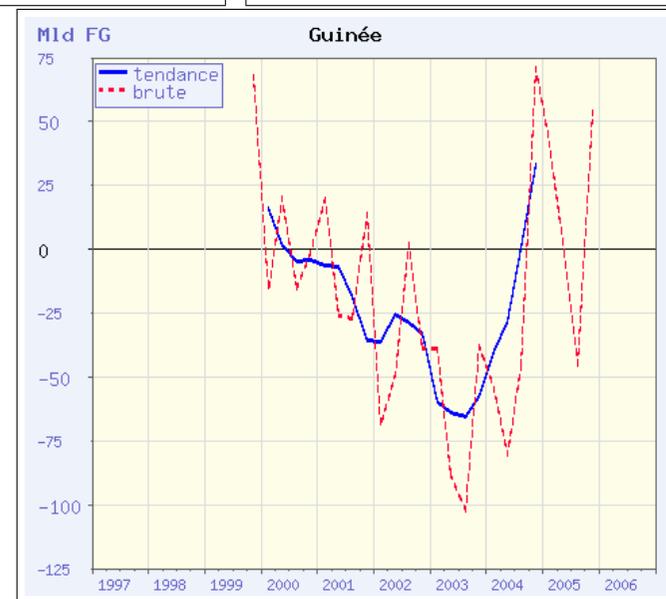
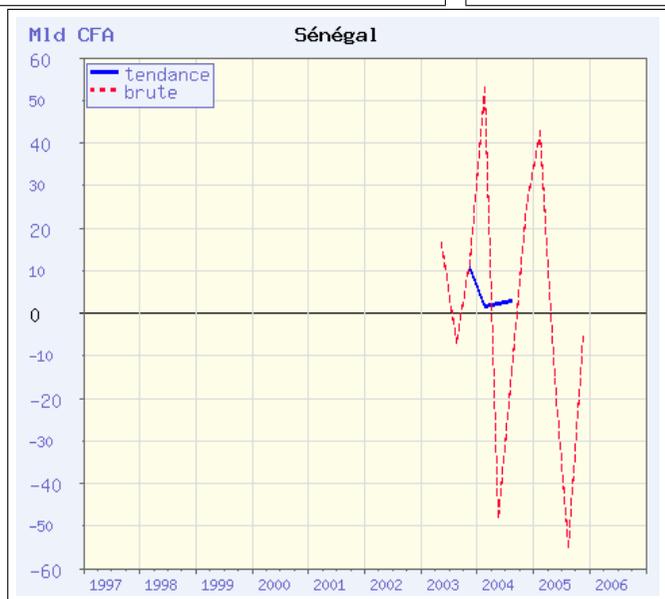
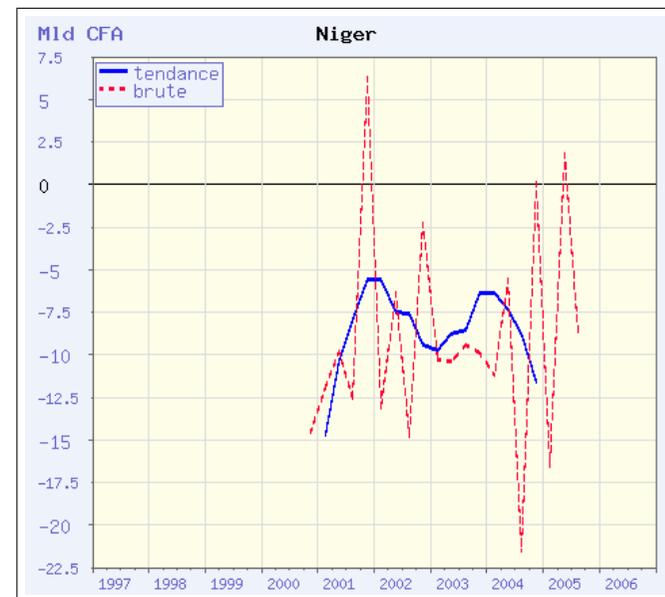
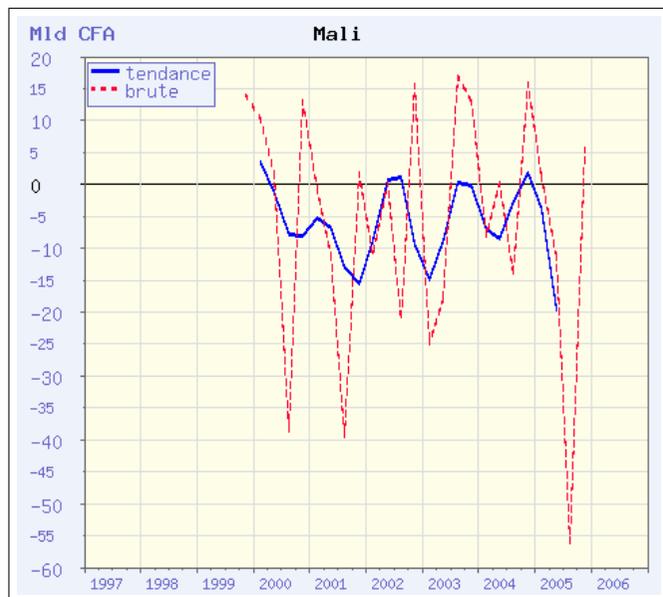
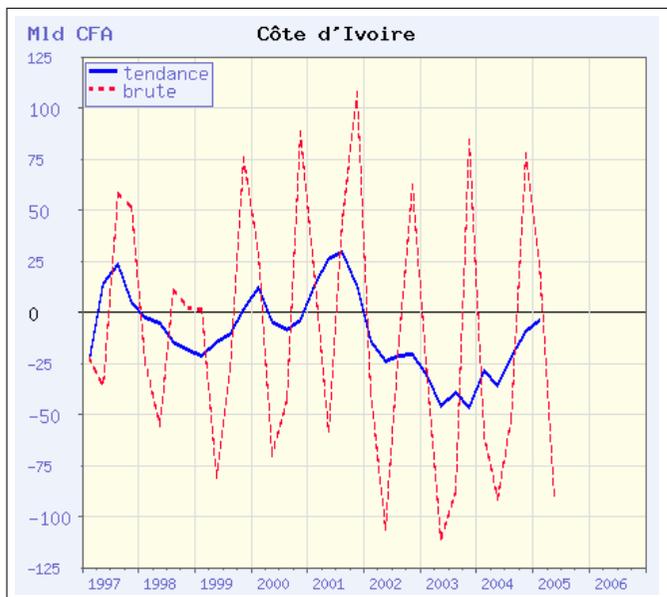
		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
BCEAO																			
Escompte	%	4.50	4.50	4.50	4.50	4.50	4.50												
Mises en pension	%	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00							
Avance au Trésor	%																		
Marché monétaire	%	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95								
Interbancaire au jour le jour	%	3.20	5.11	5.39	5.17	4.60	4.71	3.32											
Interbancaire à 1 mois	%	4.04	3.82	3.92	4.58	4.22	5.17	5.46											
Interbancaire à 3 mois	%	4.91	5.20	5.10	4.61	4.32	4.32	4.92											
Livrets	%	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50								
BEAC																			
Escompte	%	5.75	5.75	5.75	5.50	5.50	5.50	5.50	5.50	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25					
Avances au Trésor	%	5.75	5.75	5.75	5.50	5.50	5.50	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25					
Appels d'offre	%	5.75	5.75	5.75	5.50	5.50	5.50	5.50	5.50	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25					
Prises en pension	%	7.50	7.50	7.50	7.25	7.37	7.25	7.25	7.25	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00					
Dépôts	%	5.00	5.00	4.88	4.75	4.75	4.75	4.75	4.75	4.25	4.25	4.25	4.25	4.25					
Emprunts	%	18.00	18.00	17.50	17.00	17.00	17.00	17.00	17.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00					
Cap Vert																			
Escompte	%	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50									
Dépôts à 3 mois	%	3.41	3.22	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37						
Prêts à 3 mois	%	12.41	12.03	11.91	11.91	11.91	11.91	11.91	11.91	11.91	11.91	11.91							
Crédit (5-10 ans)	%	13.19	13.00	12.75	12.75	12.75	12.75	12.75	12.75	12.75	12.75	12.75							
Bons du trésor à 3 mois	%	3.84	4.85	4.85	2.50	2.40	2.40	2.31	2.31	2.31									
Comores																			
Escompte	%	3.57	3.57	3.59	3.57	3.59	3.76												
Dépôts	%	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00												
Emprunts	%	11.00	11.00	11.00	11.00	11.00	11.00												
Guinée																			
Directeur	%	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25								
Créiteur minimum	%	14.70	14.70	14.70	14.70	14.70	14.70	14.70	14.70	14.70									
Débiteur maximum	%	27.25	27.25	27.25	27.25	27.25	27.25	27.25	27.25	27.25									
Bons du trésor à 3 mois	%	19.30	19.50	19.60	19.00	21.90	23.90	23.88	23.88	23.75									
Dépôts	%	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50								
Mauritanie																			
Escompte	%																		
Dépôts-livrets	%																		
Marché monétaire	%																		
Pension	%																		
Débiteur plafond	%																		



FINANCES PUBLIQUES

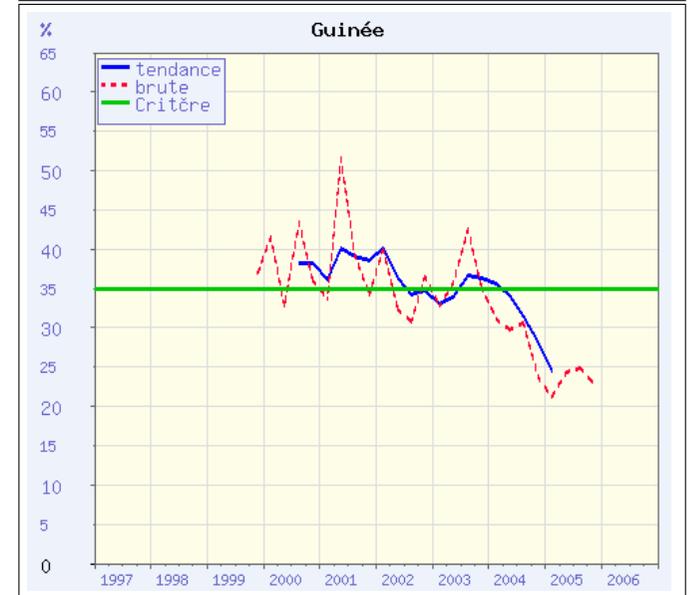
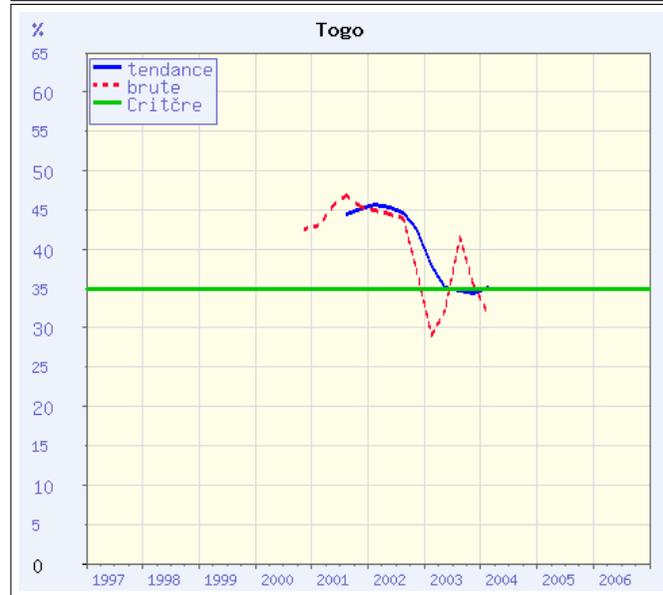
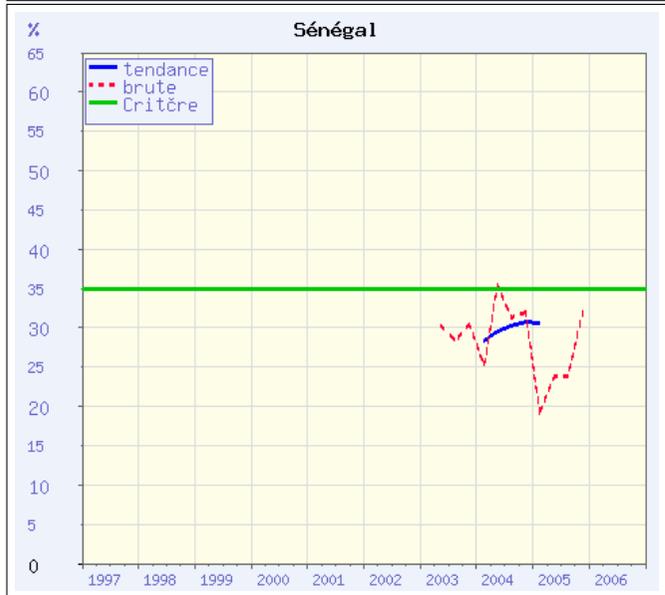
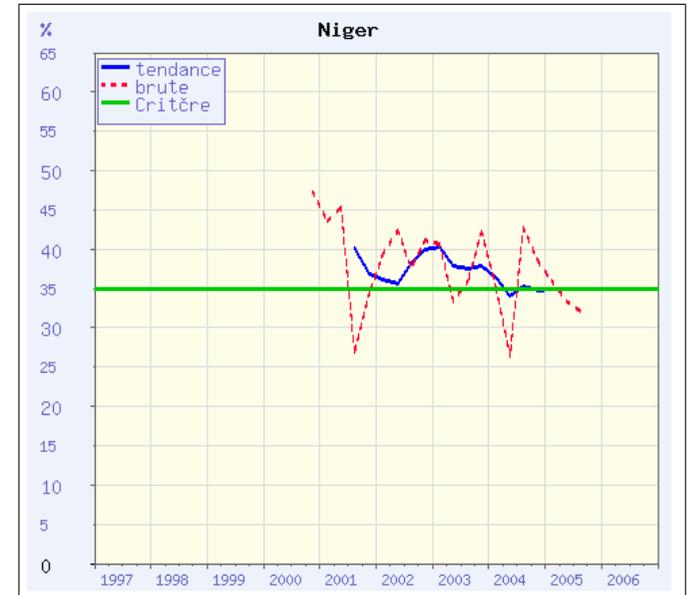
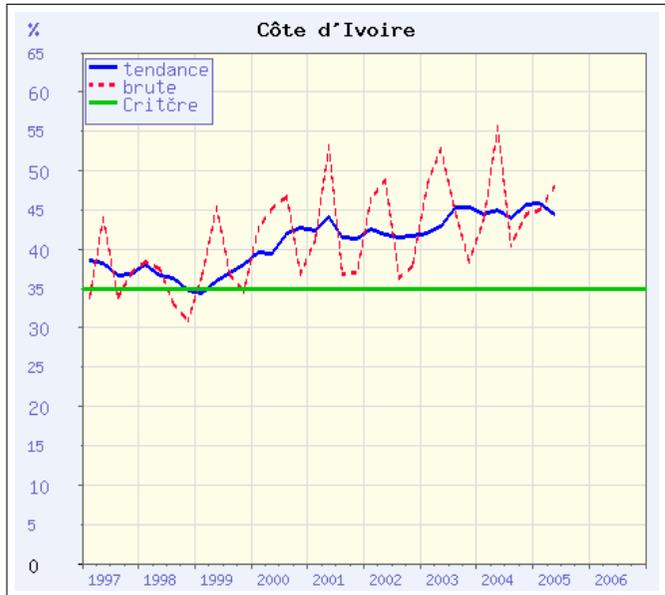
Budget de l'État - Solde budgétaire de base

		2002	2003				2004				2005				2006				2007
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Pays UEMOA																			
Côte d'Ivoire	Milliards de CFA (brute)	-14.9	62.2	-32.8	-111.6	-88.2	84.0	-60.3	-91.2	-52.7	77.3	23.7	-90.0						
	Milliards de CFA (cvs)	-5.5	-27.0	-30.3	-37.4	-70.7	-9.8	-59.4	-17.7	-31.6	-15.8	20.1	-15.5						
	Milliards de CFA (tendance)	-21.0	-20.9	-31.6	-46.2	-39.3	-46.6	-28.9	-36.2	-21.7	-9.1	-3.7							
Mali	Milliards de CFA (brute)	-21.5	15.6	-24.9	-18.0	17.0	13.0	-8.0	0.3	-14.0	15.9	1.1	-11.2	-56.0	5.5				
	Milliards de CFA (cvs)	8.5	-11.0	-25.7	-7.6	6.8	1.4	-8.8	-13.5	-3.0	8.3	0.3	-19.7	-39.1	-8.0				
	Milliards de CFA (tendance)	1.2	-9.4	-14.8	-8.8	0.2	-0.2	-7.0	-8.4	-2.7	1.8	-3.7	-19.5						
Niger	Milliards de CFA (brute)	-14.8	-2.3	-10.3	-10.4	-9.4	-9.9	-11.2	-5.6	-21.5	0.1	-16.5	1.8	-8.8					
	Milliards de CFA (cvs)	6.7	-13.4	-15.1	-9.2	-9.4	-15.6	-12.6	23.5	-27.7	-8.8	1.0	-16.7	-21.3					
	Milliards de CFA (tendance)	-7.6	-9.4	-9.7	-8.8	-8.5	-6.4	-6.4	-7.3	-8.8	-11.6								
Sénégal	Milliards de CFA (brute)				16.3	-6.7	12.3	52.9	-48.5	-13.6	25.3	42.5	-15.8	-54.6	-5.9				
	Milliards de CFA (tendance)						10.6	1.6	2.4	3.0									
Autres pays																			
Guinée	Milliards de FG (brute)	2.3	-38.8	-39.1	-88.6	-102.3	-37.9	-54.1	-80.3	-46.0	70.8	41.9	-1.4	-45.3	54.0				
	Milliards de FG (cvs)	15.4	-69.4	-45.7	-66.1	-80.5	-74.4	-66.9	-54.5	-17.4	30.5	24.9	25.9	1.7	-89.4				
	Milliards de FG (tendance)	-28.7	-32.9	-59.9	-64.1	-65.3	-57.4	-40.0	-28.1	0.7	33.0								



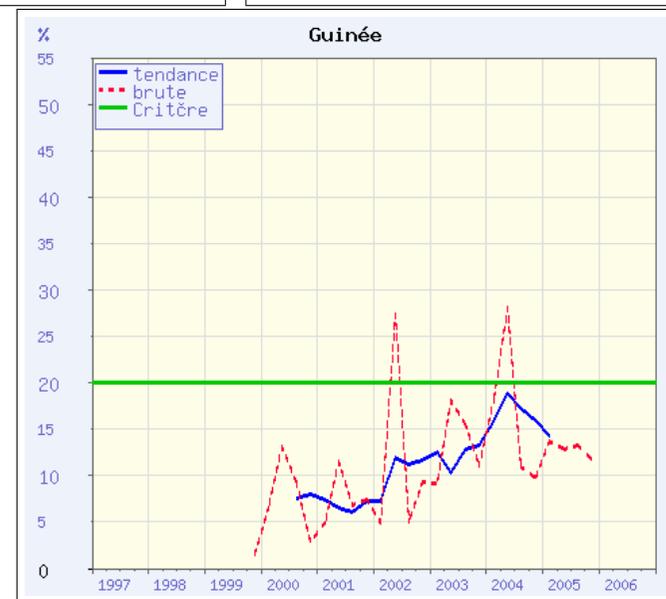
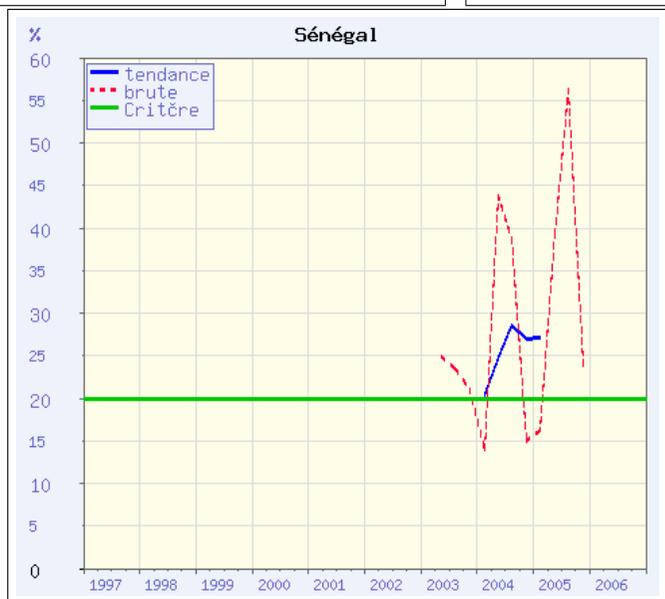
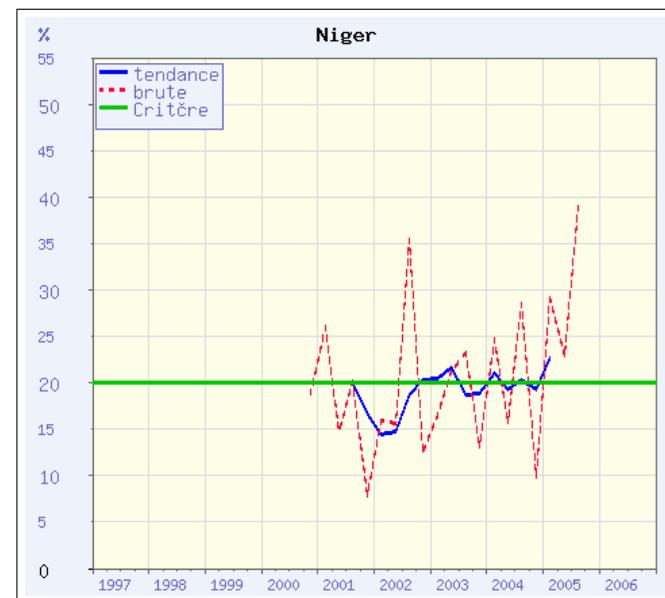
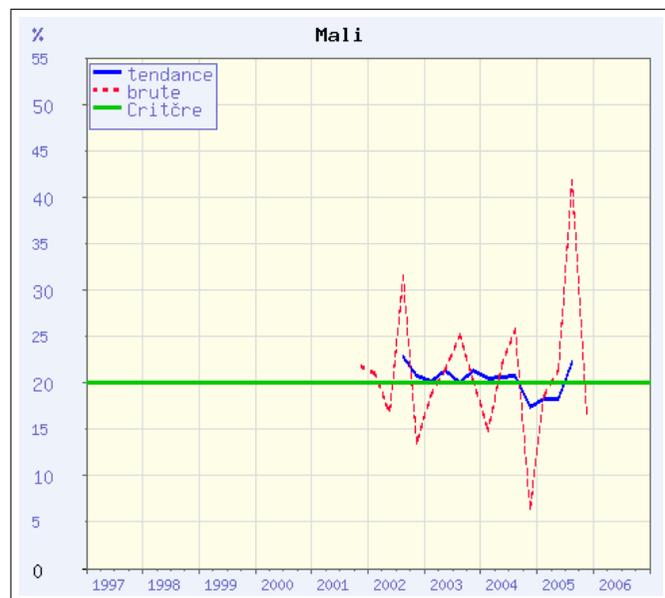
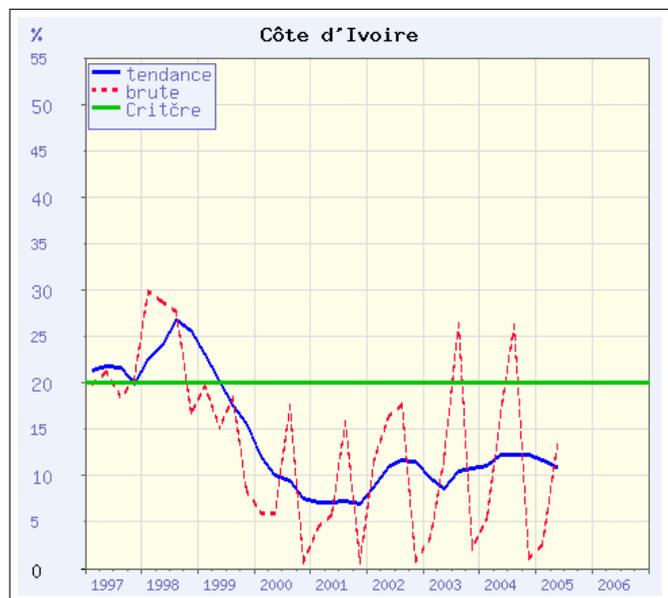
Budget de l'État - Ratio salaires / recettes fiscales

	2002	2003				2004				2005				2006				2007
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Pays UEMOA																		
Côte d'Ivoire	% (brute)	36.4	37.8	48.3	52.8	44.4	38.4	43.9	55.5	40.5	44.4	45.0	47.9					
	% (cvs)	38.9	42.4	48.1	45.9	46.9	43.0	43.7	48.6	42.9	49.1	44.7	41.0					
	% (tendance)	41.6	41.7	42.1	42.9	45.3	45.4	44.4	45.0	44.0	45.7	45.9	44.4					
Mali	% (brute)	29.9	30.8	27.6	27.0	25.8	29.0	31.4	34.9	28.7	31.8	27.1	28.3	39.7	35.6			
	% (tendance)	27.6	28.4	29.1	28.8	27.7	27.3	28.3	30.3	30.9	31.6	30.5	28.9	31.6				
Niger	% (brute)	37.5	41.1	40.6	33.4	36.0	42.2	34.9	26.5	42.8	38.4	36.0	33.3	32.1				
	% (cvs)	40.6	39.1	39.7	37.5	35.5	37.8	34.8	35.4	36.8	35.2	35.1	45.4	22.4				
	% (tendance)	38.3	40.0	40.3	37.9	37.5	37.8	36.3	34.0	35.3	34.7	35.0						
Sénégal	% (brute)				30.3	28.4	30.5	25.3	35.4	31.3	32.0	19.2	23.9	23.9	31.9			
	% (tendance)							28.4	29.6	30.3	30.7	30.6						
Togo	% (brute)	44.0	37.4	29.1	32.2	41.6	35.5	31.8										
	% (tendance)	44.7	42.5	37.9	35.1	34.8	34.4	35.1										
Autres pays																		
Guinée	% (brute)	30.7	36.5	32.9	35.7	42.5	35.1	31.2	29.7	30.6	23.7	21.2	24.3	24.9	22.8			
	% (cvs)	29.0	37.6	34.0	35.6	40.2	36.2	32.3	29.6	28.9	24.4	21.9	24.2	23.5	23.4			
	% (tendance)	34.2	34.7	33.1	33.9	36.7	36.3	35.7	34.0	31.5	28.1	24.5						



Budget de l'État - Ratio investissements sur ressources internes / recettes fiscales

	2002	2003				2004				2005				2006				2007	
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Pays UEMOA																			
Côte d'Ivoire	% (brute)	17.7	0.8	3.3	11.6	26.4	2.1	5.5	16.7	26.2	1.1	2.6	13.3						
	% (cvs)	10.5	10.0	9.4	10.4	11.8	13.6	13.1	12.0	11.2	10.6	10.2	10.4						
	% (tendance)	11.6	11.5	9.7	8.6	10.5	10.8	11.1	12.2	12.3	12.3	11.6	10.9						
Mali	% (brute)	31.4	13.6	18.8	21.3	25.2	20.2	14.9	22.0	25.7	6.3	18.5	21.4	41.7	16.7				
	% (tendance)	22.8	20.8	20.2	21.3	20.0	21.4	20.4	20.6	20.8	17.4	18.2	18.2	22.2					
Niger	% (brute)	35.4	12.6	16.5	21.2	23.3	13.2	24.7	15.7	28.6	9.9	29.1	23.0	39.0					
	% (cvs)	24.4	20.1	16.6	19.1	17.9	20.4	22.0	19.5	20.2	22.0	26.4	31.6	28.9					
	% (tendance)	18.7	20.3	20.5	21.7	18.7	18.9	21.0	19.3	20.3	19.3	22.7							
Sénégal	% (brute)				24.9	23.3	21.1	13.9	43.8	38.7	14.9	16.2	39.3	56.3	23.9				
	% (tendance)							20.4	24.7	28.6	26.9	27.1							
Autres pays																			
Guinée	% (brute)	5.1	9.3	9.2	18.1	15.5	11.1	18.2	28.1	11.0	9.7	13.7	12.9	13.3	11.6				
	% (cvs)	8.6	12.1	11.4	10.2	18.4	16.4	20.5	16.6	14.9	16.5	17.8	7.2	17.6	19.1				
	% (tendance)	11.2	11.6	12.5	10.4	12.9	13.3	15.9	18.9	17.3	15.9	14.3							



NOTES MÉTHODOLOGIQUES ET DÉFINITIONS

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Page 6 : Matières premières - En Dollars des États Unis

- (1) Indice A de Liverpool
- (2) Prix d'import en Europe du coton d'Afrique de l'Ouest.
- (3) Moyenne quotidienne des cotes au fixing de l'après-midi sur le marché de Londres
- (4) Moyenne des cours quotidiens de trois qualités différentes : West Texas Intermediate 40° API, Brent de mer du Nord 38° API et Dubaï Fateh 32° API
- (5) Prix au comptant du Brent du Royaume-Uni 38°API fab dans les ports du Royaume Uni
- (6) Prix à l'exportation FAB à Bangkok du riz thaïlandais A1 spécial
- (7) Prix à l'exportation FAB des États-Unis d'Amérique
- (8) Prix à l'exportation FAB des grands ports des Antilles
- (9) Prix à l'importation en UE en provenance des ACP
- (10) Prix à l'importation CAF de viandes australienne et néozélandaise dans les ports de la Côte Est des États-Unis d'Amérique
- (11) Prix à l'importation aux États-Unis d'Amérique des bananes d'origine latino-américaine
- (12) Prix à l'importation en France, CAF, des bananes d'origine africaine
- (13) Prix d'entrée dans les ports américains
- (14) Poisson pêché en Norvège
- (15) Prix à l'importation CAF à Rotterdam
- (16) Prix à l'importation CAF en France d'origine d'Afrique de l'Ouest
- (17) Prix à l'importation CAF à Rotterdam en provenance de Malaisie
- (18) Prix à l'importation CAF à Rotterdam en provenance de Malaisie
- (19) Prix à l'exportation FAB à Abidjan

Page 10 : Matières premières (suite) - En Dollars des États Unis

- (1) Prix indicatifs publiés par l'OIC : moyenne des prix à New York et en France
- (2) Prix à l'importation en France du café ivoirien de bonne qualité
- (3) Prix indicatifs publiés par l'OIC : moyenne des prix à New York et en France
- (4) Prix à l'importation en France des fèves de cacao ivoirien de bonne qualité
- (5) Cours relevés à Londres, tous thés
- (6) Prix à l'importation CAF au Japon d'essences indonésiennes (dark red meranti)
- (7) Prix à l'exportation FAB d'essences camerounaises (Fraké)
- (8) Prix à l'exportation FAB d'essences camerounaises (Banque Mondiale)
- (9) Prix à l'exportation FAS d'essences camerounaises Sapelli
- (10) Prix d'achat à Singapour du caoutchouc importé en Europe du Nord CAF
- (11) Prix à l'importation en France de phosphates maghrébins
- (12) Prix contractuel d'importation en Europe du minerai brésilien de Carajas à 67,55% de fer

- (13) Prix moyen des enchères à Londres (LME)
- (14) Prix à l'importation en France
- (15) Prix de l'enchère la moins chère sur l'Oxyde d'Uranium, transformé en fonction de la quantité d'uranium pur
- (16) Prix des importations en France d'origine comorienne
- (17) Prix des importations en France d'origine comorienne
- (18) Prix à l'importation en France d'origine Afrique de l'Ouest
- (19) Moyenne de prix en Afrique de l'Ouest

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Page 18 : Indice total - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières (base 2000=100)

- (1) Les derniers chiffres disponibles remontent à juin 2003

PRIX À LA CONSOMMATION

Page 28 : Total - Glissements annuels

- (1) Les données historiques ont été recalculées pour prendre en compte la Guinée Bissau dans le calcul de l'indice des prix de la zone UEMOA (auparavant indice hors Guinée Bissau)

MONNAIE ET FINANCES

Page 36 : Monnaie et finances - Masse monétaire et cours des actions

- (1) Le BRVM10 est composé des 10 sociétés les plus actives du marché boursier de l'Afrique de l'Ouest.
- (2) Le BRVM composite est constitué de toutes les sociétés admises à la cote sur le marché boursier de l'Afrique de l'Ouest.

ANNEXE 2 : note de conjoncture de la Mauritanie

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité - Justice
OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE
O. N. S.

NOTE TRIMESTRIELLE de CONJONCTURE

RESUME :

L'environnement international est resté globalement favorable durant le 1^{er} trimestre 2006 en dépit de la hausse des prix du pétrole brut sur les marchés mondiaux.

La monnaie nationale a un comportement mitigé, enregistrant ainsi une dépréciation vis-à-vis de l'Euro, après une phase d'appréciation par rapport à celle-ci et de stabilité par rapport au Dollar. Les taux d'inflation très élevés enregistrés en mars (+9,1%) et avril (+8,3%) indique un début de nouvelles tensions inflationnistes qui pourraient être atténuées à terme compte tenu des espoirs affichés sur la campagne agricole 2005-2006.

La tendance à la hausse de la production d'énergie indique que l'activité économique n'est pas affectée par la vague d'inflation récente qui a sévi durant l'année 2005 et en début 2006. La progression des exportations du minerai de fer, l'amélioration de son cours sur le marché mondial et la reprise des exportations du poisson auxquelles s'ajoutent les exportations du pétrole sont autant de facteurs déterminants qui pourraient contribuer à résorber le déficit commercial.

Le début de l'exportation du pétrole et les bons résultats escomptés de la campagne agricole 2005-2006 contribueraient à rendre la conjoncture plus stable face à l'augmentation des prix des produits alimentaires et des hydrocarbures.

Contact : woneab@ons.mr
Tél. : +222 / 525 30 70
Fax : +222 / 525 51 70
BP 240 Nouakchott
Site Internet : www.ons.mr

Juin 2006/Numéro 6

Table des matières

1. Un environnement international favorable malgré la hausse du prix du pétrole.....	3
1.1. La croissance est soutenue	3
1.2. Malgré un cours élevé du pétrole	3
2. Malgré une phase d'apaisement l'inflation reste élevée	4
2.1. Tendence mitigée pour l'Ouguiya	4
2.2. Des prix alimentaires en hausse	4
2.3. Une inflation moindre qu'en 2005.	4
3. L'activité ne semble pas affectée	5
3.1. Avec une production nette d'électricité toujours en hausse	5
3.2. Avec une prévision en hausse de la consommation	5
3.3. Un léger recul de la production du minerai de fer.....	5
3.4. Un cours mondial du fer qui s'améliore	6
4. La balance commerciale pourrait-elle s'améliorer avec l'exploitation pétrolière ? ..	6
4.1. Un repli des exportations en valeur du fer	6
4.2. Mais la reprise des exportations de poissons se confirme.....	6
4.3. Avec le début de l'exportation du pétrole	7
4.4. Le déficit commercial pourrait-il s'atténuer ?	7
5. Perspectives économiques.....	7
5.1. Une conjoncture internationale bonne.....	7
5.2. Des prix élevés des matières premières industrielles	7
5.3. Des prix élevés des denrées de base.....	8

ABREVIATIONS et CONVENTIONS

ABREVIATIONS :

ONS	Office National de la Statistique
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Electricité

UNITES DE MESURE :

Baril	Vaut 158,987 litres
UM	Ouguiya (Unité Monétaire nationale)
\$ E.U.	Dollar des États-Unis
Livre	Vaut 453,592 grammes
%	Pour cent
KWh	kilowattheure

SIGNES CONVENTIONNELS :

,	Sépare les unités des fractions décimales
Janv-96	Janvier 1996 (Idem pour les autres mois)
T1-96	Premier trimestre 1996 (Idem pour les autres trimestres)

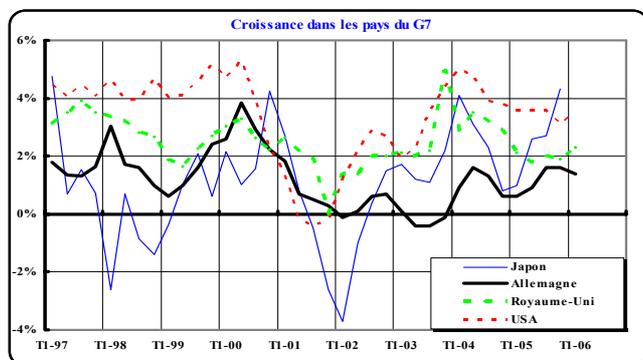
1. Un environnement international favorable malgré la hausse du prix du pétrole

1.1. La croissance est soutenue

En dépit de la hausse continue des cours du pétrole, l'activité économique internationale est restée globalement soutenue durant ce 1^{er} trimestre de l'année. Cette dynamique a été confortée par la vigueur des économies industrialisées. Ce pendant, des performances divergentes persistent quant à la tendance.

En effet, aux Etats-Unis l'activité économique est restée dynamique au cours des premiers mois de l'année 2006, tirée principalement par la consommation des ménages et le bon comportement des entreprises. Au terme du 1^{er} trimestre 2006, la croissance du produit intérieur brut américain s'est établie à 3,5%. L'inflation y est restée élevée (+4%) et la politique de resserrement monétaire en soutien au Dollar s'est poursuivie. La croissance est ainsi restée plus forte aux Etats-Unis qu'en Europe et au Japon.

Au Japon, l'économie continue à se redresser atteignant un niveau de 4,6% sur le 4^e trimestre de 2005, son taux le plus élevé durant les 5 dernières années. Soutenu par la consommation des ménages et l'investissement, ce redressement s'est poursuivi durant le 1^{er} trimestre 2006 mais avec moins d'intensité. La croissance du produit intérieur brut est estimée à 0,8% durant le 1^{er} trimestre 2006 et le niveau d'inflation est resté très faible.



S'agissant de la Zone Euro, principal partenaire économique et commercial de la Mauritanie, la croissance économique a été de 0,5% au 1^{er}

trimestre 2006, niveau inférieur à celui enregistré aux Etats-Unis, au cours de la même période.

La Banque centrale européenne a décidé de relever son taux de refinancement à 2,75%, c'est le 3^{ème} resserrement depuis décembre 2005. Toutefois, les prévisions de croissance y sont globalement inchangées pour l'année 2006 (2,1%) et les taux d'inflation ont été révisés légèrement à la hausse (2,3%) sous l'effet de la flambée des prix du pétrole.

L'Allemagne a enregistré un taux de croissance de 1,4% sur le 1^{er} trimestre contre 1,6% par rapport au trimestre précédent. En avril, le taux d'inflation y était de 2% contre 1,8 % pour le mois précédent.

Au Royaume Uni, le taux de croissance a été de 2,3% contre 1,9% sur le 4^{ème} trimestre 2005.

1.2. Malgré un cours élevé du pétrole

Loin d'être un cas isolé, la hausse du prix du pétrole brut correspond également celle des matières premières industrielles, dont les cours ont en moyenne plus que doublé sur ces dernières années.

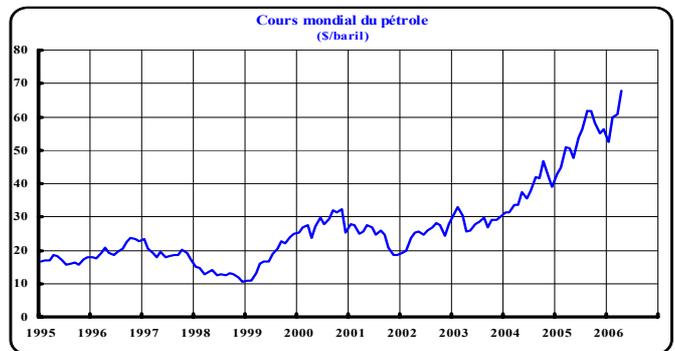
L'augmentation du prix du pétrole s'est poursuivie quand bien même l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) juge les niveaux des stocks de brut mondiaux très élevés. Ainsi, si les cours de brut demeurent volatiles, cela s'expliquerait plus par une demande mondiale qui demeure soutenue que par des facteurs géopolitiques (situation en Irak, au Nigeria, etc.). En effet, malgré l'augmentation des capacités d'offre des pays exportateurs (29,5 mb/j¹) de l'OPEP, cette demande mondiale continue à demeurer insatisfaite d'où l'emballement des marchés.

Si les économies des pays développés s'accommodent à cette hausse des prix du pétrole et adoptent des politiques visant à diminuer leur dépendance énergétique en vue de maintenir

¹ Mb/j : millions de baril par jour

l'équilibre macroéconomique, il est indéniable que la locomotive chinoise relayée par l'économie américaine pèse vigoureusement sur l'ensemble des marchés industriels et énergétiques en tirant les prix vers le haut.

La hausse des cours du pétrole affecte particulièrement les pays d'Afrique subsaharienne qui sont des importateurs nets d'hydrocarbures. Et dans le cas particulier de la Mauritanie, le prix du litre du gas-oil a enregistré des hausses successives de 4,3% en février, de 15,3% en mars 2006 et de 13,4% en mai. Soit une hausse cumulée de 33% depuis le début de l'année et 43% sur un an.



En avril 2006, le glissement annuel des prix du pétrole brut s'établissait à 34,2%.

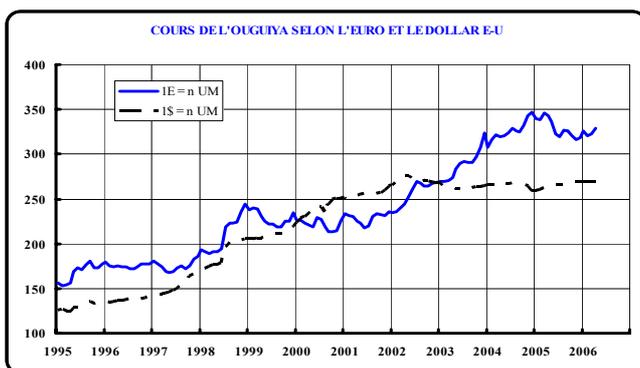
2. Malgré une phase d'apaisement l'inflation reste élevée

2.1. Tendence mitigée pour l'Ouguiya

La monnaie nationale qui s'était sans cesse raffermie par rapport à l'Euro sur le 2^{er} semestre 2005 a de nouveau entamé une phase de dépréciation. En moyenne, elle a enregistré une hausse de 1,4% au regard du 4^e trimestre 2005 et un repli de 5,4% par rapport au 1^{er} trimestre de 2006.

En effet, en avril 2006, l'Euro valait 329 UM contre 319 en décembre 2005 et 342 en avril 2005.

En terme de glissement annuel, l'Ouguiya a enregistré un repli de 3,8% en avril 2006.



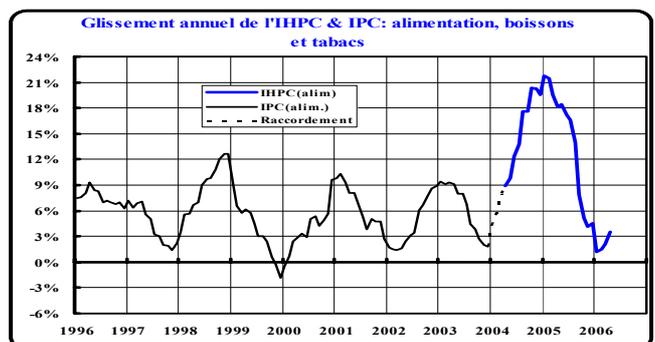
La bonne tenue de l'Ouguiya par rapport à l'Euro et sa stabilité par rapport au Dollar sont des facteurs qui devaient permettre d'améliorer la compétitivité des produits exportés et encourager ainsi les exportations.

2.2. Des prix alimentaires en hausse

Après les tensions inflationnistes enregistrées sur les huit premiers mois de 2005 (+7,9%), une détente sur le rythme mensuel de la croissance

des prix alimentaires avait été observée sur le reste de l'année. En effet, en moyenne sur 2005, les prix des produits alimentaires se sont accrus de 1% sur les huit premiers mois de l'année contre une baisse de 4,9% en septembre et une hausse moyenne de 0,6% sur les trois mois suivants.

Sur les 4 premiers mois de 2006, les produits alimentaires ont enregistré une hausse cumulée de 2,5% contre 3,5% un an plutôt. Sur cette période, les produits non alimentaires ont enregistré une plus forte hausse (+4,1%) que les alimentaires (+2,5%).



Au 30 avril 2006, le glissement annuel des prix des produits alimentaires s'établissait à 3,5% contre 18,1% il y a un an.

2.3. Une inflation moindre qu'en 2005.

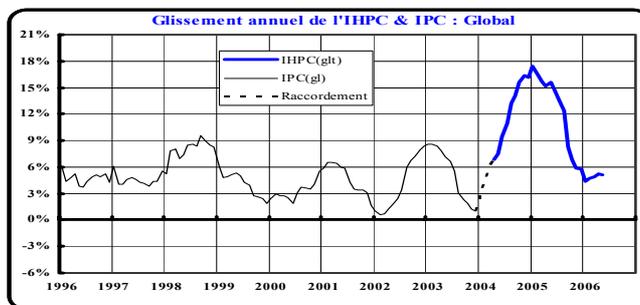
La bonne tenue de l'Ouguiya et la légère détente des prix alimentaires ont contribué à atténuer les tensions inflationnistes qui avaient prévalu en 2005.

Après un taux d'inflation en moyenne annuelle de 12,1% au 31 décembre 2005, le taux

d'inflation a progressivement régressé pour se situer à 8,3% en avril et 7,5% en mai.

Même si la tendance est à la baisse, ces taux demeurent relativement élevés.

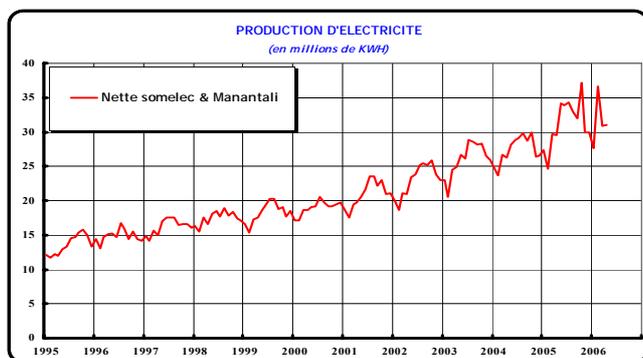
En mai 2006, le glissement annuel de l'IHPC a atteint 5,1 % contre 15,6% un an plus tôt.



3. L'activité ne semble pas affectée

3.1. Avec une production nette d'électricité toujours en hausse

La production nette d'électricité, qui n'a cessé de progresser au cours de ces dernières années, atteignant des niveaux de plus en plus élevés, confirme ainsi la volonté de satisfaire une demande sans cesse croissante des ménages et des entreprises.

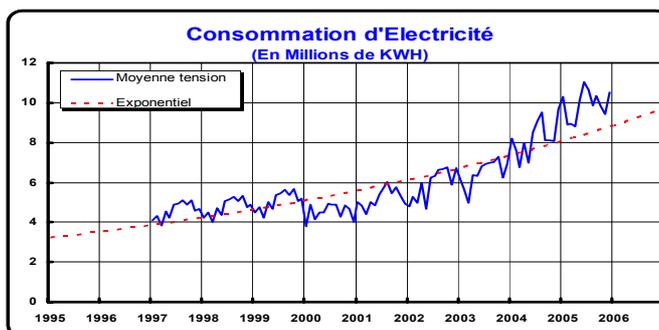


Ainsi sur le 1^{er} trimestre de 2006, cette production a enregistré une hausse de 28,9% par rapport au trimestre précédent et de 49,3% au regard du même trimestre de l'année dernière.

En avril 2006, la production nette d'électricité a atteint 31,7 millions de KWH, soit une hausse en glissement annuel de 56,5%.

3.2. Avec une prévision en hausse de la consommation

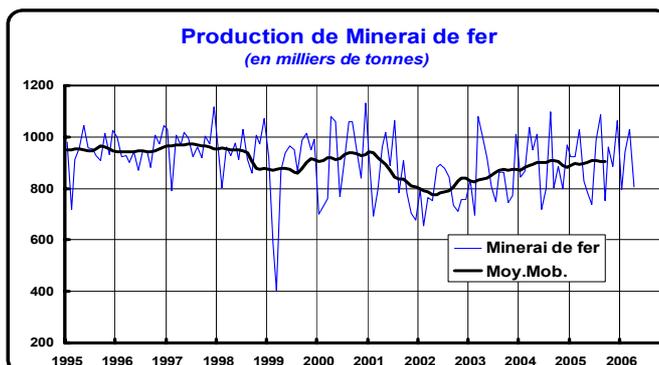
En attendant, l'établissement d'un indice de la production industrielle (IPI) dans les mois à venir, la consommation d'électricité - moyenne tension - reste le principal indicateur permettant d'apprécier l'activité des industries et des petites et moyennes entreprises en Mauritanie.



Cette consommation est une conséquence de la demande qui n'a cessé de croître durant les sept dernières années. Ainsi le niveau de production enregistré au cours du 1^{er} trimestre 2006, laisse entrevoir une hausse de la consommation d'électricité à moyenne tension sur la même période.

3.3. Un léger recul de la production du minerai de fer

Après avoir enregistré une évolution moyenne à la hausse au cours des trois premiers trimestres de 2005, le rebond enregistré sur le 4^e trimestre 2005 ne s'est pas confirmé pour autant sur le 1^{er} trimestre 2006 malgré la forte demande en minerai de fer du marché mondial. En effet, sur le 1^{er} trimestre 2006, la production du minerai de fer a atteint 2,8 millions de tonnes, correspondant à un repli de 3,8% par rapport au même trimestre de l'année dernière.

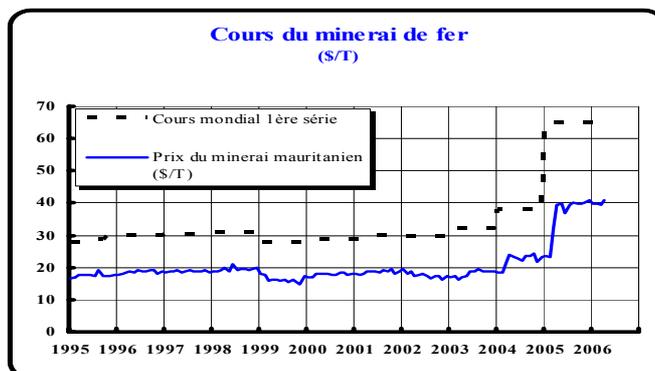


Les perspectives sont bonnes pour ce secteur qui est en perpétuelle mutation. En effet la SNIM s'est orientée vers l'amélioration de la qualité de sa production en mettant en place des procédés de séparation magnétiques et ce dans le but de fournir des produits de plus en plus compétitifs.

3.4. Un cours mondial du fer qui s'améliore

L'année 2005 a été marquée par une forte hausse des cours du minerai de fer (1ère série) sur les marchés mondiaux, se stabilisant aux environs de 65 \$ E.U. la tonne.

Globalement l'environnement international reste favorable au secteur minier. Le comportement des prix du minerai pourrait se justifier par la forte hausse de la demande mondiale, induite en particulier par la Chine.



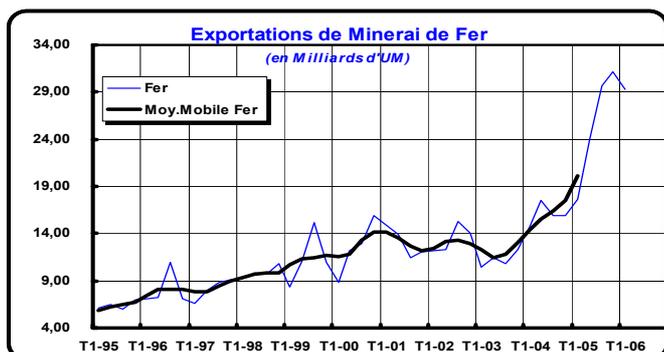
Sur le marché mondial, le cours du minerai de fer mauritanien a connu une nette amélioration durant les 5 dernières années. En effet, les cours du fer ont atteint un niveau de 41,1 \$ E.U la tonne en avril 2006, soit une progression de 4,4% en glissement annuel, contre 65,3 % il y a un an.

4. La balance commerciale pourrait-elle s'améliorer avec l'exploitation pétrolière ?

4.1. Un repli des exportations en valeur du fer

L'environnement international est resté favorable au secteur minier. La poussée tendancielle des exportations du minerai de fer mauritanien, observée en 2004, s'est maintenue en 2005 enregistrant en décembre son taux le plus élevé de ces cinq dernières années. Malgré un repli sur le 1^{er} trimestre 2006, ces exportations devraient augmenter de manière significative pour répondre à la demande du marché mondial.

Sur le 1^{er} trimestre 2006, les exportations de minerai de fer ont atteint 29,3 milliards d'Ouguiya contre 31,2 milliards sur le trimestre précédent. Par rapport au 1^{er} trimestre 2005, la hausse en valeur a été de 65,7%, due surtout à l'amélioration du cours du fer sur le marché mondial.

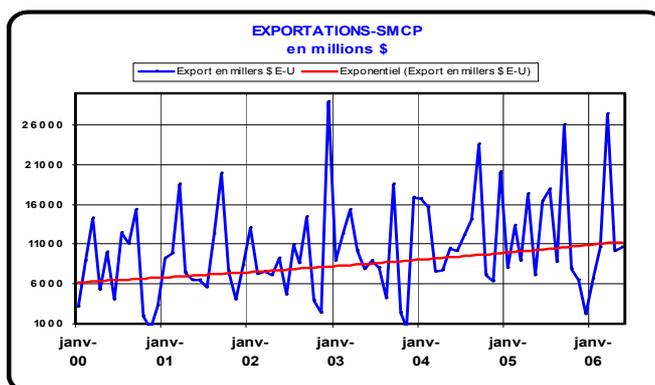


4.2. Mais la reprise des exportations de poissons se confirme

Après la tendance baissière constatée en 2004, les exportations de poissons en valeur se sont redressées en 2005 et cette reprise s'est encore confirmée au cours du 1^{er} trimestre 2006.

Cette relance des exportations s'explique entre autres, par l'amélioration de la gestion des ressources halieutiques et celle des prix des produits de la pêche sur le marché mondial.

Sur le 1^{er} trimestre 2006, les exportations de poissons (selon la Société mauritanienne de commercialisation des poissons) sont évaluées à près de 12 milliards d'Ouguiya, soit une hausse de 170,3% par rapport au dernier trimestre 2005 et 46,5% au regard de sa valeur un an plus tôt.



4.3. Avec le début de l'exportation du pétrole

La production pétrolière du champ « Chinguetti » a débuté le vendredi 24 février 2006, avec une moyenne de 25 466 barils/j en février et de 66 123 barils/jour en mars. La barre de 75 000 barils/jour, estimation de la production journalière a été atteinte une seule fois, le 7 mars.

Au 31 mars 2006, la production cumulée se chiffrait à 2 177 149 barils. A cette date, un volume de 987 348,3 barils a été exporté, au prix de 58,806 \$.E.U le baril. Rappelons que les recettes pétrolières prévisionnelles du gouvernement sont de l'ordre de 275,5 millions \$ E.U pour l'année 2006.

4.4. Le déficit commercial pourrait-il s'atténuer ?

Le déficit commercial constaté depuis le second semestre 2001 n'a cessé de se creuser, enregistrant ainsi des taux de couverture en deçà de cent pour cent.

C'est ainsi qu'en décembre 2005, il atteignait 24,2% contre 32,8% en décembre 2004.

5. Perspectives économiques

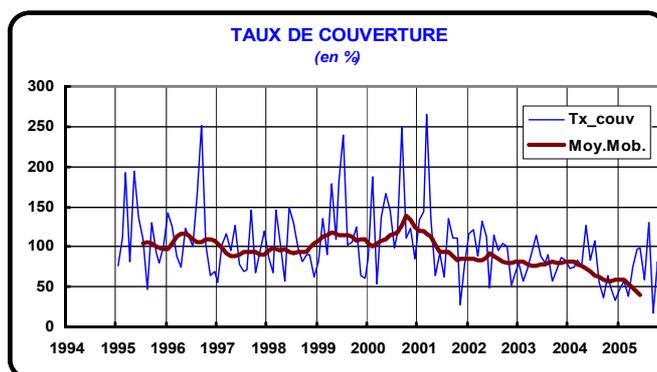
5.1. Une conjoncture internationale bonne

Après un premier trimestre de croissance soutenue (hausse de 4,8% du PIB américain en rythme annuel et de 10% en Chine), l'activité économique mondiale demeure bien orientée. Dans cet environnement globalement favorable, la forte hausse des prix du pétrole laisse toutefois planer des doutes sur l'avenir. La moindre dépendance des économies occidentales (moins d'énergie pour produire une unité de PIB aujourd'hui que dans les années 1970), grâce à la recomposition du tissu productif au profit des services et aux économies réalisées, donne un lieu d'espoir même si les prix du brut devraient demeurer tendus tout au long de l'année pour baisser en 2007, sous l'effet d'une moindre progression de la demande.

Le cycle de resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine devrait s'essouffler à la fin du 1^{er} semestre 2006, ce qui pèserait encore sur le dollar. Toutefois, la

Cette dégradation qui était imputable essentiellement aux importations d'équipements des sociétés pour la mise en exploitation et la prospection pétrolière pourrait s'atténuer à court terme.

En effet, la reprise des exportations de poissons, la hausse continue de la demande mondiale du fer dans un contexte d'amélioration de son cours, conjuguée avec les exportations de pétrole dans une conjoncture particulièrement favorable (prix élevés du baril) sont autant de facteurs déterminants qui pourraient contrebalancer le déficit commercial.



croissance américaine demeurerait autour de 3,2% en 2006, pour fléchir à 2,6% en 2007 sous l'effet de la remontée des taux d'intérêt de long terme. Décélération de la croissance américaine qui pèserait cependant sur l'environnement international en 2007.

5.2. Malgré des prix élevés des matières premières industrielles

Au cours de ces dernières années, l'économie mondiale reste marquée par de fortes hausses des prix des matières premières industrielles.

Selon la Banque mondiale, le niveau moyen des prix du pétrole brut s'établira à 64 \$ E.U. le baril en 2006 et restera en dessous de 50 \$ E.U. dans les années à venir. On s'attend également à une augmentation modérée de la demande mondiale (1,5 à 2 mb/j). Pour faire face à cette demande et maintenir l'équilibre au niveau des marchés, les pays producteurs devraient atteindre un niveau d'approvisionnement d'au moins 2 mb/j en 2006.

Toutefois le secteur énergétique reste vulnérable aux perturbations. En effet, l'augmentation de l'offre risque d'être suivi par celle des impôts et des coûts. A cela pourraient s'ajouter les craintes liées au manque de matériel de forage et du personnel techniquement qualifié entravant ainsi les capacités de production pendant quelques années.

5.3. Des prix élevés des denrées de base

La campagne agricole 2005-2006 a connu une bonne pluviométrie, supérieure à la moyenne, bien répartie dans l'espace et dans le temps et n'a pas été affectée par les criquets pèlerins.

Celle de 2004-2005 avait été marquée par une production (76 067 tonnes) de loin inférieure aux besoins (seulement 13 % des besoins du pays avaient été couverts, niveau le plus bas enregistré durant les 11 dernières années).

La production céréalière nette, toutes spéculations confondues, pour la campagne 2005-2006, se chiffrerait à 144 068 tonnes, représentant une progression de 89,4% sur un an. Cette production céréalière, même si elle ne couvre pas tous les besoins, serait déterminante sur l'offre de produits céréaliers et le comportement des prix des produits alimentaires.

Une telle campagne agricole conjuguée avec le début de l'exportation pétrolière devait aider le pays à retrouver une conjoncture plus apaisée. Mais à terme, les taux d'inflation élevés enregistrés en début 2006 laisseraient à prévoir le retour de tensions inflationnistes dues surtout à la hausse des prix alimentaires.

Dans cette période de soudure, la situation alimentaire des populations demeure préoccupante compte tenu des prix élevés des produits alimentaires et de l'éloignement du milieu rural des centres de débarquement des denrées importées.

Ces prix continueraient à augmenter rendant ainsi ces produits inaccessibles à une grande partie de la population.

En effet, pour le Kg de sucre, un écart de prix de 20% est observé entre Nouakchott et certaines localités, dans le cas du moud (4 kg) de sorgho local, cet écart est de 75% entre certaines zones productrices.

Des études récentes du système d'alerte précoce contre les famines (FEWSNET, avril 2006) ont montré que les récoltes des cultures de décrues (bas fonds et barrages) réalisées en mars - avril ne permettraient de couvrir qu'un ou deux mois des besoins alimentaires des ménages concernés.

Dans le reste du pays, les marchés auxquelles dépendent les ménages non agricoles sont bien approvisionnés en céréales importées, mais leur prix reste élevé au regard du pouvoir d'achat des ménages.

La faiblesse de l'offre des céréales traditionnelles et la hausse continue du prix des céréales importées limitent l'accès des ménages à ces denrées aussi bien dans les centres urbains que dans les milieux ruraux et nomades.

Dans les zones pastorales, les ménages procèdent à la vente de leur bétail pour survivre, et vu la baisse des prix par tête des petits ruminants dans certains centres, leur pouvoir d'achat s'effrite davantage.

Cette conjoncture, qui coïncide avec la période de soudure, doit inciter les autorités à mettre en place des mesures d'accompagnement efficaces pour juguler la hausse des prix des denrées de première nécessité afin de faciliter l'accès à ces produits aux ménages tant ruraux qu'urbains.

ANNEXE 3 : Proposition méthodologique d'indice d'inflation sous-jacente pour les Etats de la Zone Franc, extrait de « Rapport aux Ministres, Les indicateurs complémentaires de convergence en Zone franc », septembre 2006

Elements sur l'inflation sous-jacente en Zone franc *[Contribution AFRISTAT]*

Les prix à la consommation suivent une dynamique très diverse en Europe et en Afrique, en particulier à cause du poids des produits alimentaires dans le panier de la ménagère. Décalquer un critère de convergence européen pour l'appliquer stricto sensu directement peut amener à des contresens graves au sein des unions économiques et monétaires africaines.

Les Instituts de Statistique des pays de l'UEMOA ont défini, avec l'aide d'AFRISTAT, un indice d'inflation sous-jacente, qui conserve grosso modo les caractéristiques de l'inflation à moyen-terme (la dimension importante pour la convergence économique) tout en étant débarrassé des fluctuations intempestives de court terme. Cet indice peut être calculé de façon semblable par tous les états de l'UEMOA parce que ceux-ci ont adopté une méthodologie commune de suivi des prix à la consommation avec l'indice IHPC.

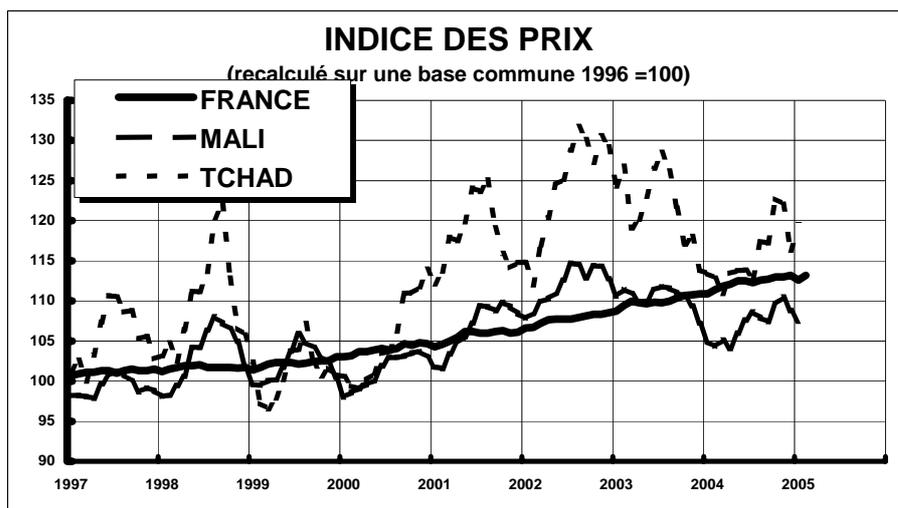
Cet indice IHPC, qui est maintenant également en vigueur en Guinée et en Mauritanie, est en voie d'adoption par les pays de la CEMAC. Le calcul d'inflation sous-jacente pourra donc à relativement court terme être généralisé pour les pays de la Zone franc.

L'indice d'inflation sous-jacente ne peut bien entendu pas se substituer à l'indice global des prix. Il ne mesure pas chaque mois le poids que fait subir à tous les ménages l'évolution des prix, mais il permet de mieux appréhender la tendance vers laquelle reviendront les prix une fois passées les perturbations de court terme, ce qui intéresse plus les observateurs de la convergence des conjonctures économiques au sein de chaque union..

Dans l'immédiat, l'indice d'inflation sous-jacente (hors énergie et produits frais) peut être suivi pour tous les états de l'UEMOA. En attendant qu'il puisse l'être dans les pays de la CEMAC, une solution d'attente consisterait à suivre un indice des prix hors produits alimentaires.

I – Les prix à la consommation suivent une dynamique très différente en Europe et en Afrique

La France, le Mali et le Tchad par exemple connaissent depuis 1996 une inflation moyenne sur la période très voisine de l'ordre de 1,5% à 2% par an. Toutefois, la dynamique des indices est extrêmement différente entre la France (et tous les pays européens) d'une part et les pays africains. La courbe des indices est très régulière en Europe (même si ce n'est pas l'avis des conjoncturistes européens). Elle est très fluctuante dans les pays africains.



Cette divergence du comportement des indices n'est pas due à un manque d'habileté des statisticiens africains, la ressemblance des fluctuations au Mali et au Tchad suffit à le démontrer, mais bien plutôt à la fluctuation même du phénomène observé (les statisticiens africains n'en ont que plus de mérite à tenter d'appréhender une évolution infiniment plus variable qu'en Europe avec des moyens très inférieurs).

Elle tient pour une part au caractère beaucoup moins formel du commerce de détail africain au niveau duquel les prix se débattent achat par achat, client par client que dans les boutiques européennes où les prix sont affichés et où est peu susceptible d'être négocié. Les techniques de relevé permettent de minimiser cet inconvénient. Mais l'essentiel de cette fluctuation vient de la composition du « panier de la ménagère africaine » qui est différent du « panier de la ménagère européenne » en d'autres termes aux conditions économiques objectivement différentes entre l'Europe et l'Afrique.

Le poids des achats alimentaires est prépondérant en Afrique, pour des populations parfois à la limite de faire face à leur subsistance. Il est devenu très minoritaire en Europe (En France, cette fonction est quasiment égale aux dépenses de transport, à celles consenties pour le logement ou pour la santé). Les dépenses alimentaires pèsent pour à peine 20% dans le budget moyen d'un ménage français ; elles atteignent 32% en Côte d'Ivoire, 50% au Mali et plus de 60% en Guinée-Bissau.

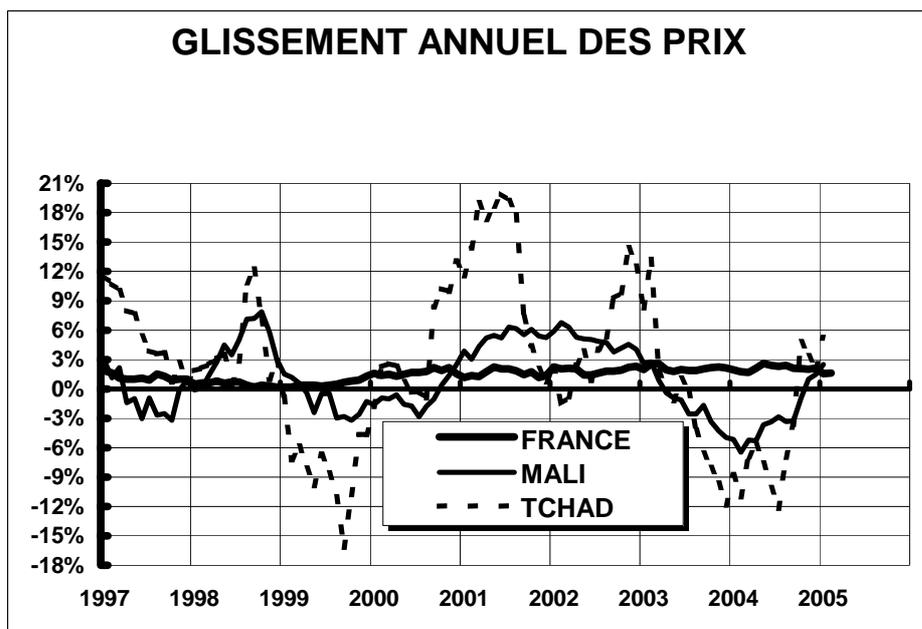
Bien plus, à l'intérieur de ces dépenses alimentaires, le poids des produits frais, aux prix beaucoup plus fluctuants, est bien plus important en Afrique (60% environ des produits alimentaires) qu'en Europe (de l'ordre de 20%).

De plus, les déséquilibres entre offre et demande de produits agricoles sont bien plus aigus au moins dans la portion sahélienne de l'Afrique qu'en Europe et induisent donc des tensions plus marquées sur les produits de première nécessité.

	France	RCI	Burkina Faso	Guinée-Bissau	Niger
Alimentation	19,2%	32,2%	33,9%	61,5%	43,6%
Hors alimentation	80,8%	67,8%	66,1%	38,5%	56,5%
Céréales non transformées	0,0%	6,9%			16,0%
Poissons	1,2%	4,7%			1,1%
Fruits	1,0%	0,7%			0,8%
Légumes et tubercules	1,4%	5,0%			3,0%
Epices et condiments	0,6%	1,5%			4,9%
TOTAL « PRODUITS FRAIS »	4,1%	18,8%	19,0%	37,3%	25,8%
Electricité	2,0%	2,6%			
Gaz	1,1%	0,5%			
Combustibles liquides	0,7%	0,2%			
Autres combustibles	0,1%	1,8%			
Carburants et lubrifiants	3,9%	1,4%			
TOTAL ENERGIE	7,8%	6,5%	11,1%	7,2%	8,9%
Hors Energie et Produits Frais	88,1%	74,7%	69,9%	55,5%	65,3%

A l'inverse, les ménages africains consacrent par rapport aux européens, une part équivalente de leur budget à l'achat d'énergie. Cela ne veut évidemment pas dire qu'ils consomment autant d'énergie que leurs homologues, mais seulement que cette dépense a une part aussi importante dans un budget nettement plus restreint. Les produits consommés ne sont pas identiques non plus : moins de carburants, mais beaucoup plus de combustibles « domestiques » : pétrole lampant et charbon de bois, produit dont la volatilité des prix est encore plus élevée que celle des carburants. Pour les combustibles classiques, la volatilité est créée non pas par des fluctuations importantes comme dans le cas des produits alimentaires mais par les à-coups violents qui peuvent résulter d'une politique trop focalisée sur les prix « à la pompe ». Le charbon de bois se rapproche au contraire des produits alimentaires saisonniers avec des hausses et des baisses importantes et variables en durée et intensité en cours d'année.

Au total, tout en gardant une évolution de moyen/long terme parallèle, les prix français ne sont jamais sortis sur la période sous revue d'une fourchette allant d'une hausse annuelle de 0,2% (début 1999) à 2,6% (mai 2004), tandis que les prix maliens fluctuaient entre -6,5% (février 2004) et +7,9% (octobre 1998) et les prix tchadiens sur une fourchette encore bien plus large. Les prix alimentaires au Mali ayant aux mêmes instants atteint -12% et +14%. Représentant 50% de l'indice, il est clair qu'ils expliquent à eux seuls la quasi-totalité de la baisse de 2004 et une part prépondérante de la hausse de 1994.



II – Un indicateur de convergence décalqué de celui de l’UE n’a pas la même signification économique en Afrique.

En Europe, il est admis que l’inflation procède soit d’une augmentation des coûts, soit d’un emballement trop marqué de la demande pour que l’offre puisse y répondre. Hors cas d’inflation importée et celle-ci ne peut en gros venir que des importations énergétiques, une inflation dépassant la norme dans un pays est donc la conséquence d’un laxisme de la politique économique en général : politique salariale, politique budgétaire ou politique monétaire. Il revient donc aux autorités de la pallier par une politique plus restrictive, ou bien d’être sanctionnés par les pairs.

En Zone franc, les fluctuations de l’indice sont fonction à la fois de l’inflation importée et de l’offre agricole. Celle-là, comme en Europe est verrouillée par la politique monétaire qui concourt à défendre une parité fixe vis-à-vis de l’Euro. L’offre agricole est au contraire tout à fait aléatoire et dépend à court terme principalement de la météorologie. Il pleut et l’offre est bonne, voire excédentaire (globalement dans la sous-région). La sécheresse survient (ou bien les criquets) et l’offre insuffisante induit l’envolée des prix.

Des réponses politiques existent : maîtrise de l’eau, stockage de précaution et/ou importations, mais elles sont soit trop coûteuses, soit inopérantes à court terme.

Sanctionner un pays européen pour dépassement du critère d’inflation revient à l’inciter à revenir dans le droit chemin de l’orthodoxie économique (aux dépens de quelques dixièmes de croissance hétérodoxe). Sanctionner un pays africain pour le même écart, ce serait souvent sanctionner un pays en grande difficulté, avec probablement plusieurs poches de famine sur son territoire, c’est donc le sanctionner au moment où la solidarité internationale et premièrement régionale devrait se manifester en sa faveur.

III – Un indicateur plus pertinent ?

III-1 Méthode

Dans le double souci de trouver une indication plus stable de la tendance de l'inflation à moyen et long terme et de retrouver une dimension de l'inflation plus dépendante de la politique économique menée par les autorités nationales, la DCPE de Côte d'Ivoire recalculait depuis longtemps à partir des indices des prix publiés par l'INS un indice « hors alimentation » qui consistait à sortir de l'indice général la totalité de la fonction « alimentation ». Cette méthode donne pour la Côte d'Ivoire de bons résultats. Elle a été reprise plus tard pour l'ensemble des pays par la BCEAO qui calcule et publie sur son site un indice « hors alimentation ».

Les responsables des indices de prix à la consommation des pays de l'UEMOA¹, rassemblés en 2000 à AFRISTAT en séminaire sur l'analyse des indices, ont estimé que cette méthode était difficilement généralisable à l'ensemble des pays, et ceci pour trois raisons :

- 1) Le poids de la fonction alimentaire qui n'est en Côte d'Ivoire que (!) d'environ 1/3 de l'indice global atteint voire dépasse les 50% dans certains pays. Eliminer une majorité de l'indice pour en lisser les fluctuations indésirables pourrait donner dans ces conditions un nouvel indice peu significatif et sans trop de garanties qu'il conserve la qualité recherchée, à savoir une évolution de moyen terme parallèle à l'indice global ;
- 2) Il existe dans la fonction alimentaire une bonne part de produits qui n'ont aucun caractère de volatilité (en gros les productions des industries agro-alimentaires), regroupant environ 40% des dépenses attachées à cette fonction.
- 3) D'autres postes de consommation présentent un caractère de volatilité importante (par exemple le charbon de bois) qu'il conviendrait d'éliminer dans l'esprit d'une analyse de moyen terme.

Profitant du fait que l'instrument commun IHPC offrait une nomenclature rigoureusement identique sur les quatre premiers niveaux (ensuite, à un détail plus fin, les relevés des divers produits se font en fonction des réalités nationales), les pays ont pu déterminer une démarche commune qui assure la comparabilité du nouvel indice d'inflation sous-jacente :

- 1) Déterminer pour chaque pays les postes de consommation les plus perturbateurs de la tendance à moyen terme, sur l'expérience des quatre premières années d'utilisation (1997-2000) et les classer du plus au moins perturbateur.
- 2) Comparer les résultats obtenus dans chaque pays.
- 3) Adopter, en cas de convergence des résultats, une liste commune des postes à retirer de l'indice pour obtenir un indice d'inflation sous-jacente. La contrainte que l'on s'est fixée était de ne pas dépasser un ordre de grandeur d'un tiers de l'indice global pour chaque pays².

La méthode a donné de bons résultats. Les travaux ont permis de constater :

- 1) que les postes perturbateurs de la tendance étaient largement les mêmes d'un pays à l'autre, sauf quelques particularités nationales sur lesquelles il a fallu arbitrer.
- 2) Que ces postes se répartissaient en deux catégories :
 - a. Des produits alimentaires non (ou peu) transformés ;
 - b. Des dépenses d'acquisition d'énergie.

Il est à noter que la volatilité des carburants peut s'exprimer de deux façons radicalement différentes : soit les pays ont développé un système de fixation des prix à la pompe étroitement dépendant des fluctuations internationales du pétrole et on constate au détail la volatilité importante du marché international, soit les pays ont conservé un système de fixation rigide des prix à la pompe et les réajustements se font par à-coups violents après de longues périodes de stabilité artificielle. La rigidité économique se traduit alors par une volatilité statistique (écart entre l'évolution à court terme et la tendance de moyen terme).

¹ A l'époque, la Guinée-Bissau n'avait pas encore l'indice IHPC et ne participait pas à ce séminaire, mais son cas particulier (61% des dépenses totales affectées à la seule alimentation) aurait encore renforcé la nécessité de définir un indicateur ad-hoc.

² Lors de l'application de cette méthode à la Guinée-Bissau, lorsque ce pays a eu son IHPC, on a constaté que la transposition de la méthode définie à 7 revenait à supprimer près de 45% de l'indice, soit une part un peu élevée de l'indice global.

III-2 Résultats : L'indice « Hors énergie et produits frais » ou « d'inflation sous-jacente »

A l'issue des travaux, il a été décidé d'éliminer de l'indice global les postes suivants :

Fonction	Fonction (intitulé)	Groupe	Sous-groupe	Poste	Intitulé du poste
1	Alimentation	1	1	1	Céréales non transformées
		1	3	1	Poissons et autres produits frais de la pêche
		1	3	2	Poissons et autres produits de la pêche, séchés ou fumés, conserves de poissons
		1	6	0	Fruits
		1	7	1	Légumes frais
		1	8	1	Pommes de terre, manioc, autres tubercules, bananes plantain,...
		1	11	0	Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.
3	Logement, eau, électricité, gaz, autres combustibles	4	1	0	Electricité
		4	2	0	Gaz
		4	3	0	Combustibles liquides
		4	4	0	Autres combustibles
6	Transports	2	2	0	Carburants et lubrifiants

Ces éléments enlevés ont été rassemblés dans deux catégories définissant ainsi une nomenclature secondaire de l'IHPC :

- Les postes perturbateurs de la fonction « Alimentation » qui ont été regroupés sous l'appellation « Produits Frais ». Cette dénomination, employée faute d'avoir trouvé un terme simple et parlant plus adapté, est un abus de langage. Ces « produits frais » n'incluent ni les laitages ni les œufs, qui sont bien des produits frais mais qui connaissent une évolution des prix bien plus régulière. Ils incluent le sel, les conserves de poissons et divers produits alimentaires qu'on ne peut distinguer des autres produits frais à ce niveau de la nomenclature où il a fallu travailler car c'est le dernier niveau commun à tous les pays de l'Union.
- Les postes perturbateurs des fonctions « Logement » et « Transports » rassemblés sous l'appellation « Energie »
- Le reste de l'indice dénommé « Hors énergie et produits frais » qui donne l'estimation de l'inflation sous-jacente.

L'opération revient à supprimer selon les pays entre 25% (Côte d'Ivoire) et 35% (Niger) de l'indice. L'application ultérieure de la méthode à la Guinée-Bissau conduit à enlever 45% de l'indice pour ce pays.

A noter que l'OCDE opère d'une façon similaire, mais un peu plus simple, pour calculer un indicateur d'inflation sous-jacente pour ses pays membres. Elle enlève en effet l'énergie et tous les produits alimentaires. Ce faisant, elle n'enlève qu'environ 25% du panier de consommation dans ces pays ? Copier la méthode de l'OCDE aurait conduit à enlever 48% de l'indice ivoirien à 60% des indices maliens et nigériens (68% de l'indice bissao-guinéen), ce qui est manifestement trop pour garantir le parallélisme de moyen terme recherché.

III-3 Les faiblesses de l'indice

L'indice d'inflation sous-jacente ainsi obtenu n'est pas parfait, mais il présente un compromis nécessaire entre la simplicité et la transparence d'une part, l'efficacité d'autre part.

- a) *L'indice est un compromis et non pas un optimum pour chaque pays pris individuellement*

Le but du travail étant l'obtention d'un outil d'observation communautaire et non un instrument d'analyse spécialisé pour un seul pays, la méthode a contraint à certains compromis. Il aurait été difficile de conserver la crédibilité de la surveillance communautaire si l'on avait extrait ici les poissons, et là la viande par exemple. L'essentiel des groupes perturbateurs était largement commun à tous les pays. Néanmoins, certains pays ont été amenés à conserver des éléments perturbateurs dans la mesure où ils étaient tendanciellement ailleurs.

b) *La cohérence communautaire impose de travailler au niveau du poste.*

Dans le même ordre d'idées, on a été amené à travailler au niveau du poste de consommation (4^{ème} niveau de la nomenclature), dernier niveau commun dans la classification internationale COICOP qui a servi de base à l'IHPC. Or ces postes peuvent se révéler hétérogènes vis-à-vis de l'objectif recherché, comprenant des éléments perturbateurs (poissons séchés ou fumés ou condiments divers) et des éléments stables (conserves ou sel).

c) *Tous les produits perturbateurs ne sont pas éliminés*

On s'est limité à éliminer les groupes de consommation les plus perturbateurs, en se donnant pour contrainte de ne pas dépasser un tiers du panier (Cette limite a été dépassée lors de la généralisation de la méthode à la Guinée-Bissau). Or, des éléments perturbateurs ont été conservés, soit parce qu'ils étaient stables dans d'autres pays, soit parce qu'ils étaient moins perturbateurs que d'autres postes qu'il fallait supprimer. Ainsi la viande aurait pu être éliminée comme les services de transport (locaux ou à longue distance), mais ces postes se sont montrés finalement moins généralement perturbateurs que ceux que l'on a enlevés. Il en est de même des médicaments traditionnels de la fonction « Santé » qui, pour l'essentiel, sont des plantes dont l'offre est variable en fonction des aléas climatiques. Leur caractère perturbateur est très variable d'un pays à l'autre. On n'a pas retenu leur éviction de l'indice d'inflation sous-jacente.

Il ne faut pas sous-estimer le fait que, pour une grande part du commerce informel, le but du vendeur est tout d'abord de réaliser une somme permettant l'achat des denrées alimentaires de la famille. Sur un grand nombre de produits divers, la négociation des prix peut donc être plus rude en période de tension sur les produits alimentaires qu'en période d'abondance.

d) *Des produits non perturbateurs sont enlevés*

Réciproquement, des produits non perturbateurs peuvent se voir enlevés du panier, soit parce qu'ils appartiennent à un groupe perturbateur, (sel, produits alimentaires divers, lubrifiants,...), soit parce qu'ils sont perturbateurs dans la majorité des pays mis pas dans le panier considéré.

III-4 Résultats : Les enseignements de l'indice sur le passé.

Les détails sur la comparaison entre l'indice officiel (séries chiffrées et graphiques) sont donnés en annexe. Les résultats annuels donnés dans le tableau ci-dessous démontrent la correction opérée sur l'évolution à court terme (un an) tandis que la tendance de moyen terme calculée dans la dernière colonne est quasiment identique dans tous les pays, exception faite du Togo où les prix alimentaires semblent avoir été très élevés lors de la période de base (1996), avec un réalignement très prononcé en 1999 ? Depuis lors, les tendances sont parallèles.

On peut en déduire que, sur la période, la moitié environ des dépassements de la norme communautaire en terme d'inflation ressortait de situations purement passagères. Seuls les dépassements constatés en 2001 pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo et en 2002 pour la Côte d'Ivoire encore et pour le Mali correspondent à des problèmes inflationnistes véritables. A l'inverse, au Togo en 1999, l'apparente stagnation des prix masquait une tendance inflationniste sérieuse (qui va d'ailleurs perdurer au voisinage immédiat de la limite communautaire pendant les trois années suivantes).

Réciproquement, la grande majorité des baisses de prix constatées sont éliminées, éloignant ainsi l'hypothèse déflationniste.

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne (sur la période commune)
BENIN	<u>Global</u>	5,8%	0,3%	4,2%	4,0%	2,4%	1,5%	0,9%	5,4%	2,8%
	ss-jacent	N. D.	1,4%	2,4%	5,1%	2,1%	1,9%	1,0	2,5%	1,8%
BURKINA FASO	<u>Global</u>	4,9%	-1,1%	-0,3%	4,9%	2,3%	2,0%	-0,4%	6,4%	3,0%
	ss-jacent	N. D.	N. D.	N. D.	3,7%	1,2%	2,6%	0,1%	2,7%	2,0%
COTE d'IVOIRE	<u>Global</u>	4,6%	0,7%	2,5%	4,4%	3,1%	3,3%	1,5%	3,9%	3,2%
	ss-jacent	N. D.	N. D.	2,3%	4,0%	3,4%	2,4%	3,0%	4,0%	3,4%
GUINEE BISSAU	<u>Global</u>	N. D.	0,9%	3,4%						
	ss-jacent	N. D.	0,3%	2,8%						
MALI	<u>Global</u>	4,0%	-1,1%	-0,7%	5,2%	5,0%	-1,3%	-3,1%	6,4%	2,4%
	ss-jacent	1,5%	0,7%	1,2%	2,6%	3,0%	0,1%	-1,0%	1,5%	1,2%
NIGER	<u>Global</u>	4,5%	-2,3%	2,9%	4,0%	2,6%	-1,6%	0,2%	7,8%	2,6%
	ss-jacent	N. D.	-0,3%	2,8%	2,0%	1,8%	0,2%	0,5%	2,7%	1,4%
SENEGAL	<u>Global</u>	1,2%	0,8%	0,8%	3,0%	2,3%	0,0%	0,5%	1,7%	1,5%
	ss-jacent	1,6%	0,7%	1,2%	2,4%	2,0%	0,2%	0,8%	0,4%	1,2%
TOGO	<u>Global</u>	1,0%	-0,1%	1,9%	3,9%	3,1%	-1,0%	0,4%	6,8%	2,6%
	ss-jacent	1,6%	3,4%	2,3%	3,3%	2,5%	0,3%	0,7%	4,4%	2,2%

En outre, la tendance de l'indice d'inflation sous-jacente est beaucoup plus nette et stable que la tendance fluctuante de l'indice global. Elle est beaucoup plus facile à interpréter et se prête plus facilement à l'anticipation pour les mois à venir :

- **Au Bénin**, après la tendance inflationniste de 2000-2001, on est depuis la mi-2001 jusqu'à la mi-2005 dans une tendance stable d'inflation modérée. Depuis, le second semestre 2005, on assiste à une tendance plus inflationniste.
- **Au Burkina Faso**, là aussi, une tendance inflationniste nette en 2000 et au premier semestre 2001, suivie de deux paliers entrecoupés par un épisode de réajustement en fin 2002 et début 2003, lié probablement à la crise ivoirienne. Depuis le second semestre 2004, on semble engagé dans une nouvelle tendance d'inflation modérée.
- **En Côte d'Ivoire**, les tendances inflationnistes se sont maintenues jusqu'en fin de 2001. Elles ont fait place à trois paliers entrecoupés par de fortes hausses ponctuelles en fin 2002 et à la mi-2004. La reprise de la hausse initiée en novembre 2004 perdure jusqu'à la fin 2005. Tandis qu'en 2003, la forte hausse de l'indice global était relativisée par le palier de l'inflation sous-jacente qui annonçait une normalisation à venir, les hausses de la fin 2004 sont accompagnées par la hausse de l'inflation sous-jacente, ce qui n'incite pas à parier sur un recul rapide de l'inflation.
- **Au Mali**, malgré le lissage très marqué des fortes fluctuations à court terme de l'indice global, l'indice d'inflation sous-jacente reste marqué par des fluctuations de court-terme, beaucoup moins marquées, mais réelles (voir l'évolution à la baisse de 2000 ou 2004 ou, inversement, les hausses de 1998 et 2002. La tendance à la stabilité constatée depuis 2002 ne semble pas réellement remise en cause par les dernières informations disponibles.
- **Au Niger**, le comportement de l'indice d'inflation sous-jacente semble, de façon inexplicée, s'améliorer à partir de 2000. Alors qu'il épousait assez étroitement les fluctuations à court terme de l'indice global, il suit désormais une tendance plus régulière. Une hausse ponctuelle en mi-2004 interrompt le palier qui prévalait depuis 2002. L'indice d'inflation sous-jacente a conservé une tendance modérée alors que l'inflation globale, influencée par la crise alimentaire a fortement accélérée en 2005. Depuis, l'indice d'inflation sous-jacente annonce une tendance à la normalisation

- **Au Sénégal**, les fluctuations saisonnières de l'indice le plus régulier de la sous-région (le Sénégal est largement price-taker même s'agissant de son alimentation) sont gommées par l'indice d'inflation sous-jacente. Depuis 2002, les prix sont sur une tendance de hausse très faible (2% de hausse en trois ans)
- **Au Togo**, la hausse des prix constatée au début de 2005 n'a d'équivalent que les hausses enregistrées en fin 1998 ou début 2000 et au second semestre 2001, au contraire des hausses saisonnières de même ampleur qui interviennent chaque année selon la plus ou moins bonne pluviométrie de l'une ou l'autre des deux saisons des pluies.

III-5 Résultats : Anticipation d'inflation sur l'année 2006.

Alors que les indices globaux de l'IHPC laissent entrevoir en 2005 une mauvaise performance d'ensemble de tous les pays de l'UEMOA, l'étude de l'indicateur d'inflation sous-jacente permettaient de relativiser le diagnostic. Bien sûr, la hausse des prix supportée effectivement par les ménages est bien celle de l'IHPC global et la violence de cette hausse rend la situation extrêmement difficile pour les populations les plus fragiles, mais cette hausse semblaient ne devoir être que ponctuelle et la situation devrait pouvoir se retourner très vite pour peu que la campagne agricole soit cette année favorable et plus encore si le cours international de l'énergie venait à se stabiliser.

A la fin juillet 2006, le cours international de l'énergie est loin de se stabiliser et les ajustements des prix à la pompe ont fait remonter l'indice d'inflation sous-jacente dans certains pays, laissant entrevoir des risques d'une tendance lourde à la remontée dans les Etats.

Au niveau de l'indice global, 3 pays sur 8 sont quasiment certains de respecter la norme fixée (et pour deux autres le diagnostic est a priori favorable). Seul le Bénin est pratiquement assuré de ne pas remplir le critère. Trois pays pourraient le respecter si la campagne agricole se poursuit normalement ou alors ne pas le respecter si la campagne se solde par une production en dessous de la moyenne.

Selon l'indice d'inflation sous-jacente, trois pays sont quasiment assurés de respecter la norme de 3% et tous les autres peuvent la respecter si la tension se modère en fin d'année ou ne pas la respecter si la tension perdure. La tendance sur l'indice global plutôt légèrement supérieure à la norme en Côte d'Ivoire et au Bénin, est confortée par un résultat équivalent pour l'inflation sous-jacente. Il ne pèse cependant un risque important que sur le Bénin.

		Inflation 2005	Dernier mois connu	Dernier glissement connu	Estimation 2006	Respect du critère
BENIN	<u>Global</u>	5,4%	Mai	5,9%	4 -6,5%	Probablement non
	ss-jacent	2,5%	Mai	4,3%	3,5-5,5%	Probablement non
BURKINA FASO	<u>Global</u>	6,4%	juillet	2,6%	2,0 – 3,5%	Indécis
	ss-jacent	2,7%	juillet	2,6%	1,5 - 3,5%	Favorable
COTE d'IVOIRE	<u>Global</u>	3,9%	Juillet	3,6%	2 - 4,5%	Indécis
	ss-jacent	4,0%	Juillet	3,2%	2 – 4,5%	Indécis
GUINEE BISSAU	<u>Global</u>	3,4%	Juillet	2,7%	1,5 – 3,0%	Probablement Oui
	ss-jacent	2,8%	Juin	3,2%	2,0 – 3,5%	Indécis
MALI	<u>Global</u>	6,4%	Juillet	-1,6%	1,5 – 2,5%	Favorable
	ss-jacent	1,5%	Juillet	3,3%	2,5 – 3,5%	Oui
NIGER	<u>Global</u>	7,8%	Juillet	--2;4%	0,0 – 1,5%	Oui
	ss-jacent	2,7%	Juin	-0,4%	0 –1,5%	Oui
SENEGAL	<u>Global</u>	1,7%	Juillet	1,2%	0,5 – 2,5%	Oui
	ss-jacent	0,4%	Juillet	2,2%	< 1%	Oui
TOGO	<u>Global</u>	6,8%	Mai	2,5%	2 – 3,5%	Indécis
	ss-jacent	4,4%	Mars	2,8%	2 – 3,5%	Indécis

IV – L'indice d'inflation sous-jacente est-il généralisable à la CEMAC ?

L'indice d'inflation sous-jacente a été établi par les responsables des indices de prix des pays de l'UEMOA, en profitant de la structure semblable de tous les indices de prix officiels de la sous-région (IHPC). Cet indice

s'appuie sur la définition même de l'IHPC et, en particulier sur la nomenclature de base de l'IHPC, directement dérivée de la nomenclature internationale COICOP. Il ne peut pas actuellement être calculé pour tous les pays de la CEMAC ou pour les Comores.

Cependant la CEMAC est engagée dans un processus d'harmonisation des indices de prix de ses Etats membres, fondé sur la mise en œuvre d'un indice comparable à l'IHPC de l'UEMOA. Déjà le Cameroun et la Guinée équatoriale sont en mesure de calculer cet indice nouveau et donc pourraient en déduire un indice d'inflation sous-jacente très semblable à ceux des pays de l'UEMOA³.

Dans un avenir plus ou moins proche, tous les pays de la CEMAC devraient avoir à leur disposition un indice de ce type, généralisant ainsi le calcul de l'indice d'inflation sous-jacente. L'opération de mise en oeuvre de cet indice n'a pu être centralisée en CEMAC comme elle l'a été en UEMOA et chaque Etat est responsable de trouver le financement de l'enquête nécessaire et d'organiser avec le bailleur concerné le calendrier des travaux.

Donc, à un terme que l'on ne peut assurer à 100%, mais qui dépend de la capacité de décaissement des différents bailleurs concernés, tous les pays de la CEMAC seront en mesure de calculer un indice rénové aux normes de l'IHPC et donc susceptibles de produire un indice d'inflation sous-jacente comparable à ceux de l'UEMOA.

En attendant, il est toujours possible de calculer un indice « hors alimentation » ou « hors alimentation et énergie » qui sera une approche provisoire de cet indice d'inflation sous-jacente. Cet indice provisoire sera fragile d'autant qu'une des critiques qu'on peut faire aux indices actuels des pays de la CEMAC est qu'ils surestiment la part de l'alimentation dans les dépenses totales (et sous-estiment en particulier la part des services). Donc, calculer un indice « hors alimentation » et a fortiori « hors alimentation et énergie » reviendra à éliminer 50 à 60, voire 70% de l'indice global, sans véritable garantie d'un parallélisme des évolutions de moyen terme.

V – Travaux à envisager

Pour calculer un indice d'inflation sous-jacente qui ne remplacera pas l'indice officiel (celui-ci est la vraie mesure de la contrainte subie par les ménages pour la croissance de leur pouvoir d'achat ou la réduction de la pauvreté), il convient dans un premier temps d'accélérer la mise au point de l'IHPC de la CEMAC. Cette tâche incombe chacun en ce qui le concerne, aux Instituts Nationaux de Statistique de la Communauté, au secrétariat Exécutif de la CEMAC, à AFRISTAT et aux bailleurs de fonds engagés dans l'opération.

L'extension aux Comores pourrait être envisagée pour assurer une cohérence totale de la surveillance au sein de la Zone Franc.

En attendant, le calcul d'un indice provisoire « hors alimentation » ou « hors alimentation et énergie » pourrait être mené à bien sans délai, sous la coordination du Secrétariat exécutif de la CEMAC et avec l'appui technique d'AFRISTAT.

Enfin, il faudrait poursuivre le toilettage de l'indice IHPC de l'UEMOA dont les pondérations datant de 1996 sont maintenant un peu anciennes pour garantir une précision suffisante de l'indice lui-même et de ses dérivés (dont l'indice d'inflation sous-jacente)

³ Il en est d'ailleurs de même de la République de Guinée (Conakry) et de la Mauritanie.

ANNEXE 4 : Article paru sur La Lettre d'AFRISTAT n°37 sur la nécessité d'un indice des prix à la consommation des ménages pauvres

De la nécessité d'un indice des prix à la consommation des ménages pauvres

Par Djoret Biaka Tedang, expert macro-économiste

Dans les Etats d'Afrique subsaharienne, les gouvernements et leurs partenaires ont placé le suivi/évaluation des stratégies de lutte contre la pauvreté au centre de leurs préoccupations. Cependant, l'observation de l'évolution des conditions de vie des ménages nécessite la mobilisation de ressources financières importantes pour l'organisation périodique d'enquêtes lourdes, opérations dont le financement récurrent n'est souvent pas garanti. Il est alors tentant de recourir à des indicateurs moins onéreux et pouvant être disponibles plus régulièrement. En outre, il peut être nécessaire d'affiner certains indicateurs, tels que le taux d'inflation, retenus dans les dispositifs de suivi de la pauvreté. Dans un contexte marqué par la réalisation en cours du Programme de comparaison internationale et la perspective de mise en place de projets de rénovation des indices des prix à la consommation pour les Etats membres d'AFRISTAT, cet article expose la justification et propose une méthodologie pour l'élaboration d'un outil permettant d'observer l'évolution des prix des biens et services consommés ou susceptibles de l'être par les ménages les plus vulnérables[1].

Une structure des dépenses différente pour les ménages pauvres.

Structure de dépenses de consommation dans trois Etats membres d'AFRISTAT

	Congo		Guinée (urbain)			Cameroun (rural)	
	Pauvres	Non pauvres	Très pauvres	Pauvre	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Alimentation et boisson non alcoolisés	50,6	48,5	62,5	60,0	50,4	53,3	49,8
Boisson alcoolisée et tabac	1,1	1,5	1,9	1,7	1,1	1,1	1,6
Habillement et chaussure	4,0	5,0	10,1	10,0	9,5	6,3	6,5
Logement, eau et électricité	20,9	14,6	8,7	8,2	7,8	16,7	12,7
Meuble et équipement	3,5	4,1	5,8	6,0	7,0	4,2	4,8
Santé	4,2	3,7	4,9	6,8	10,0	5,6	6,1
Transport	4,8	7,1	0,8	1,4	4,7		
Communication	1,6	3,5	0,0	0,0	0,3	4,3	7,7
Loisir et culture	1,4	1,8	0,1	0,2	0,6	0,3	0,8
Enseignement	1,7	1,9	3,1	3,3	3,6	3,3	3,4
Hôtel et restaurant	2,2	4,0	0,0	0,0	0,0	2,0	3,4
Biens et services divers	4,0	4,2	2,0	2,4	5,1	2,9	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Congo : ECOM 2005.
Cameroun : deuxième enquête camerounaise auprès des ménages, 2001.
Guinée : EIBEP, 2001/2002

Sources : Congo : ECOM 2005.
Cameroun : deuxième enquête camerounaise auprès des ménages, 2001.
Guinée : EIBEP, 2001/2002

Dans sa conception, l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages, tel que calculé dans la plupart des Etats membres d'AFRISTAT, est un indicateur macroéconomique utilisé dans le cadre du suivi de la stabilité monétaire. Dans la pratique, il sert à la fois comme un indice du coût de la vie (abusivement), comme un thermomètre de l'activité économique et comme un indicateur permettant d'orienter la politique monétaire.

L'indice des prix à la consommation est en outre de plus en plus utilisé dans le calcul et la révision annuelle des indices de pauvreté (seuil de pauvreté monétaire notamment) et pour l'évaluation des conditions de vie des ménages.

Or, utiliser l'indice global des prix à la consommation comme déflateur suppose que les structures des dépenses de consommation des ménages pauvres et des ménages non pauvres sont similaires d'une part et que l'évolution des prix agit de la même façon sur les pauvres et les non pauvres d'autre part.

Etant donné que la pauvreté monétaire est définie comme l'absence ou l'insuffisance de revenus monétaires ou de moyens de consommation, on peut s'attendre à ce que les pauvres et les riches n'aient pas les mêmes habitudes de consommation. Tandis que pour les ménages pauvres, le poids du poste alimentation est prépondérant au détriment des postes tels que les loisirs ou l'ameublement, pour les ménages non-pauvres, le poste alimentation est relativement moins important et les possibilités de substitution entre produits sont plus grandes.

Le tableau suivant donne la structure des dépenses totales de consommation des ménages au Cameroun, au Congo et en Guinée.

On constate ainsi que la structure de la consommation varie suivant le niveau de pauvreté. Trois fonctions absorbent plus de 70% des dépenses d'un ménage congolais : l'alimentation (49%), le logement, l'eau et l'électricité (16,1%) et le transport (6,6%). Les ménages pauvres y consacrent en moyenne 76% contre 70% pour les ménages non pauvres. En Guinée, dans le milieu urbain, 70% des dépenses des ménages pauvres sont consacrées à ces postes contre 63% chez les ménages non pauvres. Les mêmes tendances sont observées en milieu rural au Cameroun.

En outre, les lieux d'achat des ménages pauvres diffèrent largement de celles des ménages non pauvres. Tandis que les premiers s'approvisionnent principalement sur les marchés africains à des quantités très fragmentées, les ménages non pauvres, même s'ils se fournissent aussi sur les mêmes marchés, fréquentent également des lieux de vente moderne et achètent des quantités plus importantes de produits. Ceci peut s'expliquer par des contraintes de budget mais également des capacités de conservation des produits acquis.

En définitive, le budget des ménages pauvres est grevé principalement par les coûts de l'alimentation et du logement. Les ménages non pauvres supportent en plus de ces coûts, les charges liées aux dépenses de transport et de santé. Ces résultats permettent d'indexer des axes possibles d'une politique socio-économique qui serait favorable aux pauvres et qui aurait pour objectif d'accroître l'accessibilité au logement, de maîtriser les prix des produits de première nécessité, de réduire les coûts des prestations de transport, etc. Ce résultat montre la nécessité d'affiner les outils de ciblage des pauvres afin de contribuer à la formulation des politiques socio-économiques effectivement pro-pauvres.

La mise en place d'un indice des prix des ménages pauvres serait une contribution très importante pour un meilleur suivi des conditions de vie des ménages et une estimation plus rigoureuse des différents indicateurs de pauvreté régulièrement calculés dans le cadre des dispositifs de suivi des DSRP. Une approche d'indice suivant des classes de revenu est déjà mise en œuvre dans des Etats comme l'Israël et la Bulgarie et plus anciennement dans certains Etats africains (indice des ménages SMIG au Burkina, en Côte d'Ivoire ; indice des prix à la consommation des ménages de condition moyenne au Cameroun, etc.). C'est d'ailleurs une recommandation implicite de la résolution concernant les indices de prix à la consommation prise lors de la 17ème Conférence internationale des statisticiens du travail en 2003.

Objectifs de l'indice des prix à la consommation des ménages pauvres (IPCMP)

Un indice des prix des ménages pauvres serait un instrument de mesure de l'évolution des prix à la consommation des ménages pauvres de la capitale ou des principales agglomérations des pays en voie de développement. Cet indicateur pourrait contribuer à l'analyse de l'évolution des conditions de vie de ces ménages et à la mise en place des mécanismes de protection appropriés. Il permettrait également d'avoir une plus grande précision dans l'actualisation des seuils de pauvreté. De manière plus précise, les objectifs pourraient être : (i) d'accroître les possibilités d'effectuer des analyses qualitatives plus complètes et plus fines des processus socioéconomiques en cours dans un pays ; (ii) de faciliter les négociations régulières entre partenaires sociaux en fournissant des informations plus détaillées (par exemple pour la fixation du SMIG) ; (iii) d'élargir l'analyse de l'inflation officiellement mesurée dans le pays ; (iv) d'affiner l'actualisation des seuils de pauvreté et (v) de servir de base pour les comparaisons et l'évaluation de politiques socio-économiques menées dans les Etats dans le domaine de la pauvreté.

La mise en place d'un tel indice peut également servir de test pour la définition d'une méthodologie d'indices des prix selon les tranches de revenu.

Esquisse méthodologique

Dans son élaboration, l'IPCMP suivrait les mêmes principes que l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) mis en place dans les Etats membres d'AFRISTAT. Les procédures de calcul, la nomenclature de produits, les méthodologies de collecte, de remplacement des produits, d'ajustement de la qualité, etc. pourraient être rigoureusement identiques pour les deux indices. Les principales différences tiendraient à la détermination des coefficients de pondération, à la composition des «paniers de consommation» et aux points de relevés à sélectionner.

Coefficients de pondération

Les coefficients de pondération des dépenses de consommation utilisés pour le calcul de l'IHPC sont dérivés d'enquêtes sur les dépenses des ménages. Les pondérations de l'IHPC cadrent dans une large mesure avec les dépenses de consommation monétaire finale des ménages

Les pondérations de l'IPCMP quant à elles correspondraient à la consommation des ménages économiquement faibles. On pourrait à partir de l'approche du coût des biens essentiels (sur la base d'un seuil calorique donné) ou du seuil de pauvreté relatif (quintile de revenu) identifier les ménages pauvres et déterminer les coefficients de pondération. La méthode devra être suffisamment simple, transparente et harmonisée entre les Etats pour assurer une comparabilité des résultats.

Paniers

Dans une première approche, la composition du panier pour le calcul de l'IPCMP devrait refléter, comme pour l'IHPC, la structure de consommation des ménages pauvres soit les biens et services qui constituent une part importante de leurs dépenses. L'indice produit contribuerait à fournir des signaux aux autorités sur l'amélioration ou la dégradation des conditions de vie des ménages vulnérables.

Cependant, on peut concevoir la construction d'un indicateur où seraient également représentés les biens et services permettant à ces ménages d'atteindre un niveau de vie satisfaisant (biens et services publics universels tels que l'accès à l'eau potable, au réseau d'électricité, etc.).

À l'inverse, pour certains produits comme l'alcool et le tabac qui peuvent ne pas être considérés comme indispensables pour l'existence humaine, on peut mettre en place des nomenclatures secondaires (indice hors tabac et alcool) appropriées.

Une approche harmonisée dans la détermination du seuil de pauvreté et du panier à suivre permettrait d'aboutir à un indice utile pour la conception et le suivi des politiques à l'échelle régionale.

Echantillon de points de vente

Le panier à suivre et les points de relevés à retenir doivent être représentatifs des habitudes de consommation de l'ensemble de la population de référence. Lorsque l'on découpe cette population de référence en des groupes plus ou moins distincts, il n'est plus assuré que ce panier soit représentatif de chacun des sous-groupes définis.

En effet, les ménages pauvres s'approvisionnent principalement sur les marchés de type africain ou dans les boutiques de quartier pour de plus faibles quantités de produits quand les ménages non pauvres achètent des quantités plus importantes.

Dans les points de vente à retenir pour l'IPCMP, il conviendrait qu'il y ait une plus grande représentativité des points de vente les plus fréquentés par les ménages pauvres et une prise en compte des unités de mesure utilisées dans les transactions de très petites quantités. Le seul coût récurrent supplémentaire induit par cet indice tient à l'objectif d'une meilleure représentativité de la consommation des ménages visés.

Produits saisonniers et produits à prix saisonniers

La démarche proposée ci-dessus considère que le caractère saisonnier des prix de certains produits ne justifiait pas la mise en place d'une méthodologie avec un système de pondérations mensuelles variables. Or, les fluctuations saisonnières de grande ampleur affectant l'évolution des prix de certains produits, le caractère non substituable de ces produits dans le panier des ménages pauvres, combiné à la faiblesse des revenus des ménages appelle à la mise en place d'un indice à pondération mensuelle ou trimestrielle variable. En effet, la pauvreté accentue l'ampleur de la saisonnalité des dotations budgétaires mensuelles. Cette saisonnalité se manifeste sous deux aspects : les produits saisonniers et les produits à prix saisonniers.

Dans la définition du produit saisonnier classique, il y a une substituabilité forte entre les variétés d'un même poste, mais le poste garde grosso modo la même part dans la dépense globale. C'est le cas des fruits, des légumes et des poissons frais. La banane remplace l'orange ou la mangue lorsque celle-ci disparaît des marchés, mais le budget fruits reste constant. Le phénomène de la saisonnalité classique est accentué dans les pays africains où les conditions de conservation sont très rudimentaires.

Les produits à prix saisonniers sont pour l'essentiel des produits alimentaires dont le rythme de production dépend des saisons mais dont l'abondance sur les marchés varie considérablement dans le temps. La caractéristique essentielle pour ces produits est que les quantités consommées sont très peu élastiques aux prix alors que ces prix ont une forte variation saisonnière. Ce sont les produits tels que les céréales, les tubercules, les condiments, les poissons secs ou fumés,.... Les hausses de la dotation budgétaire pour ces produits se font au détriment des autres produits tels que les loisirs, l'habillement, les services de l'hôtellerie et de la restauration.

Une amélioration de cette méthodologie résiderait dans la mise en place d'une pondération mensuelle tirée d'une enquête consommation idéalement étalée sur 12 mois. On obtiendrait un indice dont l'analyse sera faite principalement en glissement annuel et en tendance de moyen terme.

Et les ménages ruraux ?

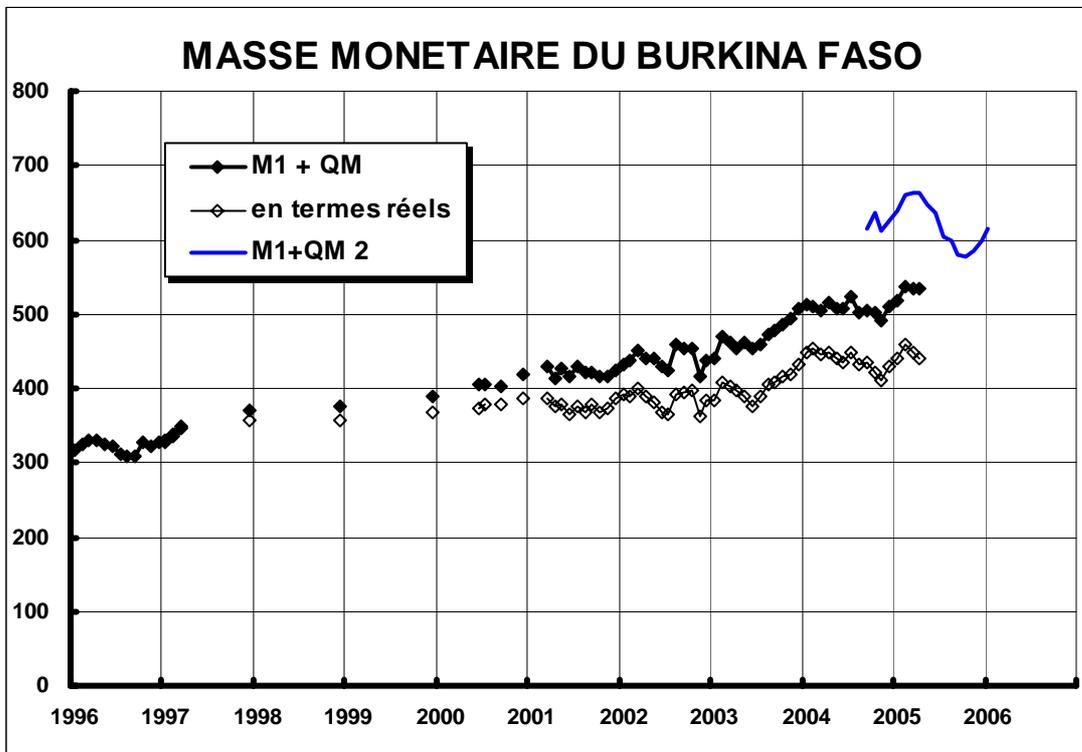
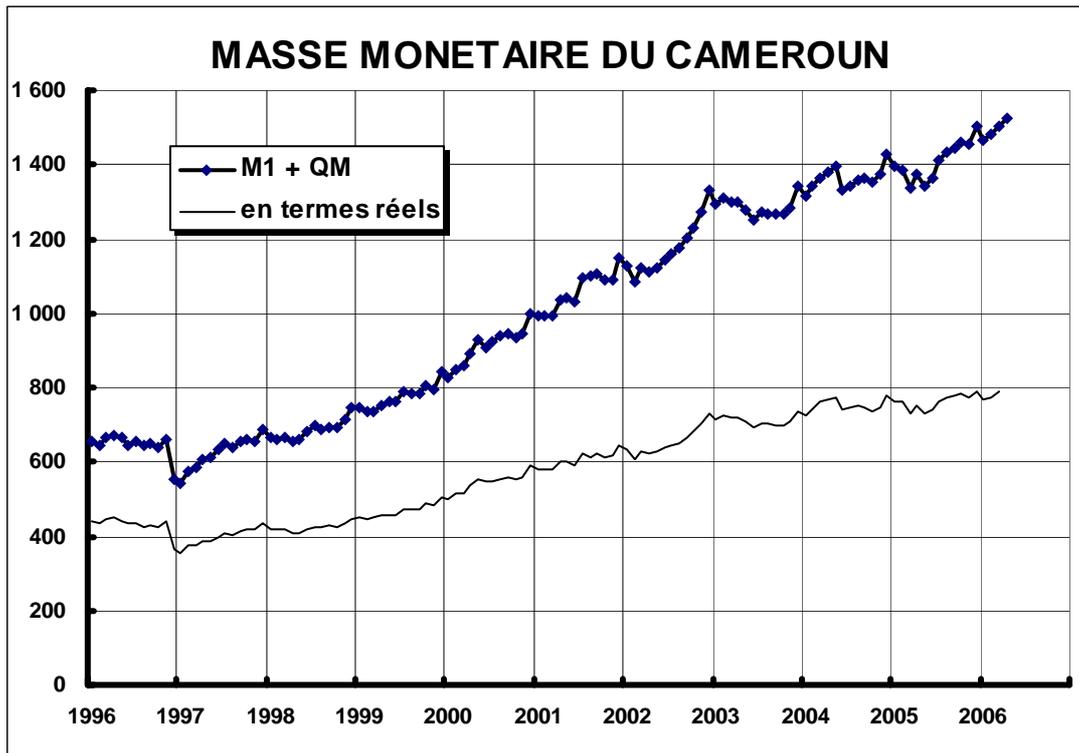
Cette démarche a néanmoins une limite importante, son inadéquation à la zone rurale dans laquelle pourtant les pauvres sont en plus grand nombre. En effet, dans un milieu où l'autoconsommation est importante et où le volume des échanges monétaires est plus limité, l'interprétation d'un indicateur de suivi du coût de la vie élaboré à partir des dépenses monétaires s'avère plus que délicate. Ceci vaut d'ailleurs également pour les IHPC.

De la nécessité d'un plan de développement des statistiques des prix

La définition d'un indice des prix, son champ d'application et sa construction dépendent de l'utilisation précise à laquelle cet indice est destiné. Les pays publient généralement une série d'indices des prix (indice des prix à la consommation, indice des prix de gros, indice des prix à l'importation, etc.). Mais ces indices sont souvent présentés séparément et considérés comme des mesures autonomes correspondant à un domaine particulier. Cette démarche peut imposer des limites à l'utilisation qui est faite de la grande quantité de données sur les prix qui sont rassemblées en permanence. En rapprochant sur le plan méthodologique les différentes séries et en les présentant sous forme de système ou «famille» d'indices des prix à partir d'un cadre statistique cohérent, par exemple le SCN93 (qui définit les différents échanges entre secteurs, les concepts et opérations), on assure une meilleure visibilité de ces informations et la pertinence de leur utilisation. Dans une démarche stratégique, on pourrait ainsi hiérarchiser les besoins en matière de statistique des prix, dresser la liste des indices des prix disponibles et celle de ceux qui peuvent être produits sans coûts additionnels ni investissements techniques importants et construire ces indices en suivant des paramètres fondamentaux harmonisés.

Dans les économies en voie de développement où les moyens des systèmes statistiques sont limités, cette démarche permettrait d'optimiser les ressources consacrées à la mise en place d'un indice particulier et de concevoir une stratégie globale de développement des statistiques des prix. Ainsi, dans le cadre du projet de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation en cours pour les Etats de l'UEMOA, un des moyens d'y parvenir serait de définir toute la famille d'indices et sous-indices des prix qui peuvent être conçus à partir des données collectées pour la mise en place de l'indicateur macroéconomique de mesure de l'inflation qu'est l'IHPC. Pour cela il faut analyser les besoins des utilisateurs (comptables nationaux, décideurs politiques, organisations d'intégration sous-régionale, etc.) et identifier ceux qui peuvent être satisfaits à moindres coûts. A une étape ultérieure, il conviendra d'ouvrir d'autres chantiers pour enrichir la famille d'indices des prix qui se limite aujourd'hui dans la plupart des Etats membres à l'indice des prix à la consommation.

Annexe 5 : deux exemples de graphiques d'évolution de la masse monétaire et de la masse monétaire en termes réels





Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
SESSION D'OCTOBRE 2006

Bamako, 4-6 octobre 2006

**Le suivi des statistiques sociales sectorielles, un nouveau défi pour
AFRISTAT : quel dispositif mettre en œuvre avec les INS**

Sommaire

I. INTRODUCTION : PROBLEMATIQUES ET LIGNES DIRECTRICES	3
II. LE CONTEXTE	5
II-1 L'émergence du problème de la pauvreté	5
II-2 l'organisation des système de suivi des DSRP/OMD : un constat mitigé.....	5
II-3 Comment les systèmes statistiques réagissent-ils ?.....	5
II-4 Les trois piliers des statistiques démographiques et sociales	6
III. VERS UNE APPROCHE INTÉGRÉE DES STATISTIQUES SOCIALES.....	7
II.1 Le système d'information de suivi de la réduction de la pauvreté (SIRP)	7
III.2 Les outils de la programmation sectorielle.....	8
III.3 Vers une approche intégrée des statistiques démographiques et sociales	9
IV. QUELLES INTERVENTIONS POSSIBLES POUR LES INS ET AFRISTAT	11
IV.1 Choix des secteurs pilotes	11
IV.2 Rôles possibles des INS face a ces problématiques	12
IV.3 Suites à donner et résultats attendus des ateliers.....	13
V. CONCLUSION :	13
ANNEXES	15
Annexe I : Les comptes satellites des secteurs sociaux.....	15
Annexe II : Le cas pratique de l'Education.....	18
Annexe III : Projet de termes de référence pour un séminaire sur l'intégration des statistiques du travail et de l'emploi dans les SNDS des Etats	21
SCHEMA ET TABLEAU.....	24

I. INTRODUCTION : PROBLEMATIQUES ET LIGNES DIRECTRICES

Depuis une dizaine d'années, avec le développement des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), les demandes pour plus de statistiques sociales sectorielles et de meilleurs qualité et délai explosent. Les domaines concernés ont été d'abord les conditions de vie des ménages, l'éducation et la santé, mais aussi l'emploi, le développement rural, etc.

Cette situation a des répercussions déstabilisatrices sur les systèmes statistiques nationaux (SSN) en général et l'INS en particulier, avec la multiplication des enquêtes auprès des ménages et l'apparition de nouveaux acteurs institutionnels (observatoires de la pauvreté) etc.

Par ailleurs, de nombreuses activités sont sous-traitées à l'extérieur à des intervenants financés par les partenaires techniques et financiers. Les conséquences de cette *dispersion* sont, d'une part, que les informations qui sortent des services centraux ne sont pas toujours vérifiées et que d'autre part, les plans d'actions régionaux sont arbitrés avec retard, ce qui limite leur mise en œuvre.

Ce bouleversement du paysage statistique se concrétise par la multiplicité des acteurs impliqués, qui sont d'ailleurs souvent ceux-la mêmes qui travaillaient déjà avec l'INS sur les statistiques et synthèses économiques :

- ✓ Le Ministère du Plan où la cellule DSRP est souvent localisée ;
- ✓ Le Ministère des Finances chargés des CDMT et budgets de programmes ;
- ✓ Les ministères sectoriels au triple niveau de leur service de planification, de leur direction financière et des services déconcentrés.
- ✓ Les entreprises (secteur moderne ou informel), y compris les établissements privés de santé ou d'éducation.
- ✓ Les ménages, les ONG, les autres associations de la société civile, etc.

De plus, la poussée vers la décentralisation dans les Etats milite vers la production de systèmes d'information statistique géographiques au niveau infra national pour un meilleur suivi comparatif des indicateurs sociaux.

Il devient donc crucial que les INS non seulement prennent en compte ces « nouvelles » composantes, mais aussi approfondissent les conditions de renforcement des infrastructures statistiques qu'elles supposent, et notamment :

- ✓ des données démographiques régionalisées, permettant des estimations de qualité ;
- ✓ des répertoires mieux gérés et à jour pour, utilisables comme bases de sondage ;
- ✓ de nouvelles nomenclatures budgétaires par finalité (budgets de programmes) et leurs méthodes d'application (codification au niveau fin des dépenses) ;
- ✓ des systèmes de comptes économiques débouchant sur le calcul de coûts paramétriques fiables, nécessaires aux prévisions budgétaires à moyen terme (CDMT).

L'objectif d'AFRISTAT en organisant un séminaire sur le sujet au cours de la 14^{ième} réunion de son Comité de Direction, est de définir, avec les Directeurs des INS, les modalités du traitement adapté des statistiques sociales, en proposant un cadre pour leurs interventions dans ce domaine, compte tenu des limites en ressources humaines et financières. Ceci suppose que les nouvelles activités à retenir soient explicitement prises en compte dans les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS), en préparation dans la plupart des Etats membres, étant entendu que la SNDS doit se centrer sur les besoins que l'ensemble du SSN peut satisfaire.

Plusieurs recommandations à ce sujet ont été émises lors du séminaire de lancement de l'élaboration des SNDS¹, qui s'est tenu à Bamako du 29 août au 1er septembre 2006, dans le cadre du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique), dont :

- Intégrer la SNDS dans les DSRP, maîtriser les délais de formulation des SNDS et prendre toutes les dispositions pour que les Etats accordent suffisamment de postes d'emploi de statisticiens dans tous les services du SSN.
- Accroître les ressources financières affectées aux SSN pour la production statistique et l'élaboration et la mise en œuvre des SNDS. Organiser des rencontres spécifiques sur :
 - les statistiques du travail et de l'emploi ;
 - les relations entre les INS, les services du budget et les équipes des DSRP ;
 - les relations entre les services statistiques sectorielles, les INS et les organismes spécialisés des Nations unies.
- Assister les Etats demandeurs dans la confection des comptes satellites et dans la mise en place de systèmes intégrés d'informations sociales.

Une fois les secteurs pilotes choisis, il conviendra de déterminer les domaines ou « portes d'entrée » à aborder en priorité ; parmi ceux-ci, figure l'élaboration des bases de sondages à partir des recensements de la population ou des établissements.

Le système d'information pour le suivi des stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP/OMD) étant le centre du débat sur les statistiques sociales, la référence au CRESMIC² constitue la base de départ et devrait permettre d'orienter les choix concernant les enseignements à tirer de l'expérience des Etats membres. On s'attachera en particulier au sous-système d'information de suivi/évaluation des politiques, programmes et projets (PPP) des CSLP/DSRP qui concerne la production des indicateurs physiques et financiers tant au niveau central que local, basés sur les CDMT sectoriels établis conjointement par le ministère chargé de l'Economie et des Finances et les ministères sociaux.

Compte tenu des choix et des priorités communes qui seront dégagés lors de la discussion, des ateliers spécifiques seront programmés faisant participer des intervenants des INS et des autres administrations concernées, ainsi que les partenaires au développement. AFRISTAT identifiera avec ses partenaires les ressources à mobiliser pour ces ateliers ainsi qu'un calendrier indicatif pour la fin de 2006 et l'année 2007.

La présentation n'approfondira pas, faute de temps, l'ensemble des secteurs sociaux ; d'ailleurs, les statistiques sur l'emploi et le marché du travail doivent faire l'objet d'un séminaire spécifique, en novembre prochain. L'objectif visé est de proposer un schéma-type du contenu du système d'information pour chaque secteur retenu, en se focalisant sur l'exemple des statistiques de l'éducation à travers le compte satellite.

Le plan de la communication est organisé en quatre parties comme suit :

1. Un contexte marqué par l'émergence du problème de la pauvreté
2. Vers une approche intégrée des statistiques démographiques et sociales
3. Quelles interventions pour les INS et AFRISTAT

En annexes on trouvera des développements complémentaires sur :

- a) les comptes satellites des secteurs sociaux ;
- b) le cas pratique de l'Education ;
- c) les termes de référence de l'atelier sur les statistiques du travail et de l'emploi.

¹ Ce séminaire était co-organisé par AFRISTAT et la Banque africaine de développement (BAD).

² CRESMIC : Cadre de référence et support méthodologique minimum pour la conception et la mise en œuvre d'un système d'information pour le suivi des DSRP/OMD

II. LE CONTEXTE

II-1 L'émergence du problème de la pauvreté

Les politiques de réduction de la pauvreté (SRP) ont des conséquences lourdes sur les besoins en informations des acteurs impliqués et donc sur l'organisation des producteurs d'information (INS, services statistiques des ministères sectoriels) et les outils dont ils doivent se doter. Dans le contexte de crise économique et sociale à laquelle font face les pays africains, l'attente des utilisateurs vis-à-vis de la statistique a beaucoup évolué. Le suivi des DSRP et des OMD suscite en effet, une demande considérable d'informations sur les conditions de vie de la population et sur les secteurs du domaine démographique et social.

Toutefois, cette demande multiforme est souvent mal exprimée quand elle provient des pays (gouvernements, autorités locales, université, centre de recherche, secteur privé, ONG), ou profuse et peu cohérente, quand elle provient de l'extérieur (organisations internationales et partenaires au développement) : tout ceci exerce une pression désordonnée, sur des systèmes statistiques nationaux encore fragiles. En outre, cette demande exige de plus en plus d'informations finement localisées, notamment pour identifier les poches de pauvreté.

II.2 l'organisation des système de suivi des DSRP/OMD : un constat mitigé

Le mécanisme de suivi et évaluation des DSRP/OMD nécessite une connaissance approfondie des réalités du phénomène de la pauvreté, son évolution et ses conséquences. Dans une telle vision, il convient de mettre l'accent sur deux principaux *obstacles* : on peut noter d'une part les grandes difficultés que rencontre la plupart des pays PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) pour bâtir un système de suivi et évaluation de leur stratégie de lutte contre la pauvreté et d'autre part, l'introduction d'outils sophistiqués en général proposés par les partenaires techniques et financiers pour gérer une aide financière de plus en plus budgétisée : il s'agit des Budgets Programmes et des CDMT (Cadre des Dépenses à Moyen Terme).

Face à ces nouveaux défis, il s'agit d'évaluer la cohérence du réseau des différents acteurs impliqués : la cellule DRSP (ministère du Plan) ; la direction du Budget (Ministère des Finances) ; les DAF des ministères sociaux ; l'INS ; les PTF ; la société civile et le secteur privé, avant de proposer une approche plus globale au niveau des secteurs prioritaires (on prendra l'exemple l'éducation, cf. annexe 2) pour aider à résoudre les éventuelles difficultés, dans un contexte de développement de l'aide budgétisée.

II-3 Comment les systèmes statistiques réagissent-ils ?

Les systèmes statistiques nationaux dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont en état de grande faiblesse, pour les raisons suivantes :

- les ressources humaines, même bien formées, sont mal rétribuées et peu utilisées, donc non motivées à rester dans la statistique publique ;
- les institutions statistiques souffrent d'une organisation désuète et manquent de ressources budgétaires régulières ; elles peinent à organiser un « système statistique » cohérent et à fédérer les ressources extérieures ;
- les responsabilités techniques manquent de coordination efficace, particulièrement pour les pays francophones qui ont opté pour des systèmes statistiques décentralisés ;

Les PTF sont à la fois inquiets de l'insuffisance des données disponibles et réticents à s'engager dans des opérations lourdes et coûteuses, requérant une bonne coordination entre eux (les difficultés des Etats à boucler le budget de leur RGPH, en est l'illustration). La communauté internationale a joué un rôle paradoxal : d'une part, en imposant des mesures d'ajustement structurel, elle a privé les INS de la faculté de recruter de nouveaux agents et même de remplacer ceux qui partaient ; d'autre part, elle a conduit les systèmes statistique à entreprendre des opérations plus directement liées à la demande que par le passé.

Pour sortir de cette situation complexe, il n'existe pas une réponse unique, mais une vision globale et cohérente est nécessaire. Deux types d'approche sont en cours : (i) l'un est de caractère plutôt institutionnel, s'exprime à travers les SNDS développées dans un nombre croissant de pays ; (ii) l'autre plus opérationnel ou instrumental, passe par la mise en œuvre de grandes opérations statistiques, telles les RGPH ou les comptes nationaux dont l'élaboration requiert une organisation solide et une parfaite coordination.

Concernant les statistiques sociales issues des trois secteurs clés que sont l'Emploi, l'Éducation et la Santé, les systèmes d'information reposent sur la disponibilité de données démographiques à jour et, au moins pour les secteurs « producteurs » (Éducation, Santé), de rendre opérationnels les « nouveaux » outils pour la gestion et la prévision budgétaires (budgets de programmes et CDMT).

II-4 Les trois piliers des statistiques démographiques et sociales

L'information statistique en matière démographique et sociale est basée sur trois grandes catégories d'opérations : (i) les recensements de population, (ii) les enquêtes par sondage et (iii) les opérations administratives des ministères sectoriels. Les principales caractéristiques de ces trois catégories sont :

Les recensements de population

La plupart des pays du monde (à l'exception de ceux d'Europe du Nord) réalisent tous les 10 ans (recommandations des Nations-Unies) un recensement de population. Pour les pays en développement, ceux d'Afrique sub-saharienne en particulier, la conduite plus ou moins régulière de recensements a reposé sur les efforts de l'UNFP qui les a, dans un premier temps, financés, avant de partager le fardeau avec d'autres bailleurs, mais qui continue de contribuer à leur conception et à leur mise en œuvre technique. Même si le rythme décennal n'a pas toujours pu être respecté, nombreux sont les pays d'Afrique qui possèdent maintenant des données de base sur leur population et ont acquis l'expérience nécessaire pour les collecter.

Les enquêtes par sondage

A partir des années 60-70, beaucoup de pays africains ont réalisé des enquêtes – le plus souvent assez lourdes – portant sur divers aspects de la vie des populations : démographie, migrations, conditions de vie des ménages, budgets familiaux et consommation, emploi, santé, logement, agriculture, etc. Durant les années 80-90, on note une diminution du nombre d'enquêtes lourdes quantitatives (à l'exception des EDS) au profit et d'une grande variété d'enquêtes assez légères et plus qualitatives. Depuis 2000, les enquêtes quantitatives auprès des ménages ont repris mais s'orientant surtout sur les aspects de la pauvreté ou sur les secteurs sociaux (dont l'emploi).

Pour constituer les bases de sondages, les recensements démographiques ont pris la relève des recensements administratifs dans ce rôle technique. Cette utilisation des recensements est souvent mise en avant pour en justifier la réalisation ; toutefois, ce principe connaît de plus en plus d'exceptions, d'une part parce que les recensements sont souvent trop anciens pour constituer une base de sondage valable et d'autre part parce que beaucoup d'enquêtes requièrent des échantillons plus « pointus » que ceux que peuvent fournir les recensements.

Les statistiques administratives sectorielles

Dans certains domaines, les statistiques de base sont essentiellement d'origine administrative. C'est le cas de ceux de l'Éducation et de la Santé où des comptes-rendus annuels sont établis dans les unités de base (écoles, centres de soin) puis compilés pour donner lieu à des rapports nationaux. Le problème est que ces rapports ne sont pas toujours établis de façon exhaustive (nombre d'établissements ne répondent pas et le secteur privé est mal couvert) et que le processus de transmission des rapports entre les différents échelons administratifs et de leur contrôle est mal maîtrisé.

D'une façon générale, les administrations détiennent des informations qui, sans être de nature proprement statistique, peuvent utilement compléter un système d'information. Cependant, la mobilisation de ces informations est très difficile dans la mesure où elles sont souvent éparpillées, non centralisées ou non cohérentes.

Il faut enfin souligner la totale indépendance de ces outils par rapport aux deux précédents : méthodes et circuits de collecte sont différents ; dans la plupart des pays francophones, les administrations responsables sont distinctes et les relations entre elles peu développées et très ponctuelles. Ainsi, il semble que fort peu de bénéfices en aient été tirés au stade de l'analyse.

III. VERS UNE APPROCHE INTÉGRÉE DES STATISTIQUES SOCIALES

II.1 Le système d'information de suivi de la réduction de la pauvreté (SIRP)

Après une période de forte déstabilisation liée aux innombrables demandes disparates des PTF (voir ci-dessus), il convenait de replacer tout cela dans un logique qui soit adaptée, simple et efficace ; AFRISTAT avec le CRESMIC³ a pu ainsi traiter les aspects du SIRP, les différentes dimensions qui le caractérisent et les trois sous-systèmes qui le composent. Quatre dimensions ont ainsi été identifiées pour la mise en place d'un SIRP opérationnel :

- a) La dimension ressources humaines : il s'agit de mobiliser les techniciens et de promouvoir un programme de renforcement des capacités opérationnelles dans un contexte de rareté des ressources humaines compétentes et qualifiées. Dans un premier temps, un rôle multiple (de la collecte des données de base à la validation finale des résultats analysés) est à envisager pour les services statistiques ou administratifs impliqués dans le suivi des SRP/OMD. Ensuite, une spécialisation des différentes structures peut être opérée.
- b) La dimension institutionnelle : elle consiste à animer le réseau des intervenants institutionnels pour que l'information puisse circuler de façon optimale. C'est à ce niveau que sont gérées les questions liées au financement du système, à court et moyen termes, assurant la pérennisation des outils développés. Ces activités sont à impulser par une cellule de coordination comme le Conseil national de la Statistique.
- c) La dimension spatiale : elle représente le « cahier des charges » du système d'information (la base de données sur la pauvreté) qui doit spécifier les données à collecter et l'organisation de l'information pour chacun des secteurs prioritaires, zones géographiques sensibles, type de populations, etc. ainsi que les niveaux de désagrégation à retenir.
- d) La dimension temporelle : La dynamique que sous-tend cette dimension se réfère à l'obligation de rendre compte régulièrement, et de mesurer le rythme des changements intervenus par rapport aux objectifs visés. Cela suppose la production périodique d'un rapport d'avancement des activités à diffuser à l'ensemble des parties prenantes intégrant leurs éventuels feedbacks.

Toujours selon CRESMIC, le système d'information peut être décomposé en trois sous-systèmes pour satisfaire la demande d'informations nécessaires pour le suivi/évaluation des DSRP et des OMD :

- a) Le sous-système de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages : il s'agit de la production systématique des indicateurs sur les conditions de vie des ménages et/ou d'information de base pour chacun des domaines prioritaires identifiés dans les SRP/OMD. Il fournit essentiellement des indicateurs de résultats et des indicateurs d'impact fondés sur les approches de la pauvreté monétaire, des besoins essentiels, des capacités ou opportunités et de l'exclusion sociale.

³ CRESMIC : Cadre de référence et support méthodologique minimum pour la conception et la mise en œuvre d'un système d'information pour le suivi des DSRP/OMD

- b) Le sous-système de suivi de l'exécution des politiques, programmes et projets (PPP) des DSRP/CSLP : Il concerne l'élaboration des indicateurs d'inputs et d'outputs de réalisations physiques et financières à produire tant au niveau central que local, basés sur les Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) et des budgets programmes à établir par les ministères sectoriels en collaboration avec Ministère de l'Economie et des Finances.
- c) Le sous-système des évaluations d'impacts des politiques ou programmes : il s'agit surtout d'études spécifiques. Ces études ont un champ plus restreint et ont pour objectif de mesurer si les actions entreprises auprès des groupes ciblés ont effectivement apporté les résultats attendus. Ce dernier sous-système permet d'assurer la cohérence entre les deux premiers sous-systèmes et s'insère bien dans le processus de révision des DSRP/CSLP.

La liaison entre les trois sous-systèmes procède de la chaîne logique des résultats d'une politique, d'un programme ou d'un projet. On s'intéressera ici surtout au 2^{ème} sous-système, le moins utilisé jusqu'à présent en dépit de ses conséquences centrales. Les raisons de cette sous-utilisation sont imputables à la mauvaise qualité des coûts unitaires (ou paramétriques) nécessaires à la programmation sectorielle ainsi qu'à l'absence de nomenclature de finalité fonctionnelle disponible pour les services du budget.

En effet, le rapport d'avancement annuel du DRSP et notamment des PPP se doit d'analyser les situations sur le terrain. Il est utilisé pour juger l'efficacité, la pertinence des interventions mises en œuvre en matière de réduction de la pauvreté. Il permet alors soit de continuer les politiques en cours, soit les réorienter ou encore de faire d'autres choix. Les besoins d'information pour l'évaluation nécessitent que les Objectifs des DSRP soient spécifiquement mesurables (OSM), afin de faciliter la production des indicateurs macro-économiques et financiers notamment sectoriels. Le développement d'une nomenclature de finalité basés sur les OSM apparaît donc comme une condition de réussite.

III.2 Les outils de la programmation sectorielle

L'existence de stratégies sectorielles facilite l'élaboration d'un plan global. Elles doivent toutefois être reflétées au plan budgétaire et prendre en compte l'ensemble des dépenses des secteurs concernés. Dans la pratique, les secteurs prioritaires sont couverts par des stratégies bien définies. C'est là l'un des impacts importants de la mise en place d'approche par programmes sectoriels et des politiques de lutte contre la pauvreté.

Cependant, la faiblesse des structures de pilotage des politiques sectorielles couplées aux manques de données fiables sur l'exécution et du suivi budgétaire rendent délicate la formulation d'une bonne stratégie sectorielle, en termes techniques ou institutionnels.

Le budget de programmes : Une étape préalable

Les budgets programmes rendent opérationnelle la vision de développement et la traduction des stratégies sectorielles en des plans d'action et programmes d'activité prioritaires ayant une incidence réelle sur la croissance économique, sur l'efficacité des services publics et compatibles avec les objectifs de réduction de la pauvreté. Ils ont pour but d'assurer une meilleure allocation budgétaire dans le cadre de l'amélioration de la production des services publics essentiels et des infrastructures de base.

Le principal changement entraîné par la pratique des Budgets de Programmes est une plus grande responsabilisation des ministères dépensiers sur les différentes étapes du processus budgétaire. Celle-ci se traduit par un contrat de performance dans lequel les ministères sont engagés vis à vis des résultats de leur gestion, dans la mesure où ils se reconnaissent dans les objectifs budgétaires et exécutent eux-mêmes le budget. Par ailleurs, les ministères sectoriels sont tenus d'élaborer des rapports périodiques d'exécution budgétaire avec les niveaux des indicateurs permettant le suivi/évaluation de leur budget.

Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) : un lien privilégié avec les SRP

Dans les relations entre ministères sectoriels et centraux, le processus CDMT ambitionne la connexion entre la conduite des politiques budgétaires et les axes stratégiques des SLP, encore trop peu intégrés dans les programmations nationales. L'affirmation d'une volonté des partenaires extérieurs de privilégier progressivement l'aide budgétaire implique d'améliorer la crédibilité de la gestion budgétaire des Etats bénéficiaires de l'aide.

Pratiquement, la réalisation des objectifs d'allègement de la pauvreté nécessite une prise en compte des stratégies dans les budgets nationaux. Les dépenses publiques peuvent influencer de diverses manières la lutte contre la pauvreté : orientation de la politique budgétaire en faveur des pauvres, mesures incluses dans le budget, niveau des ressources budgétisées pour soutenir la lutte contre la pauvreté.

La prise en compte de tous ces aspects nécessite une forte liaison entre les objectifs du DRSP et la programmation des dépenses publiques. La mise en place des CDMT doit être l'occasion de revoir le système de programmation des dépenses publiques. C'est l'une des conditions nécessaires pour une utilisation optimale des ressources nationales.

Par ailleurs, la mise en place des CDMT est liée aux réformes budgétaires. Les pratiques de budgétisation à moyen terme visent à améliorer la prise en compte de la contrainte macro-économique dans les programmes de dépenses publiques et à accroître l'efficacité des décisions en favorisant les ré-allocations ainsi que la détermination de priorités.

Les CDMT constituent une étape vers la mise en place des systèmes de gestion orientés par les résultats. Cette orientation apparaît dans les réformes budgétaires, mais aussi dans le souci d'une utilisation efficace des sommes libérées par les annulations de dette. En particulier, le renforcement des processus CDMT doit :

- aider à assurer l'insertion du budget dans une stratégie macro-économique qui prenne en compte les scénarii possibles, et notamment les possibles accroissements de l'aide ;
- aider à présenter une vision unifiée de la programmation des politiques publiques et des diverses sources de financement, conformément aux procédures nationales ;
- éviter le risque, avec l'accroissement du volume d'aide, de pousser au retour aux budgets de développement séparés ;
- appuyer le développement des stratégies sectorielles en : (i) facilitant l'accès aux financements ; (ii) mettant en œuvre les techniques d'évaluation des besoins et de projection des coûts à l'aide de méthodes simples ; (iii) proposant des possibilités de scénarii différents fondés sur les priorités définies au niveau national ; (iv) renforçant progressivement les mécanismes de gestion sectorielle dans le sens d'une meilleure prise en compte des technique de gestion par les résultats

III.3 Vers une approche intégrée des statistiques démographiques et sociales

A nouvelle donne, nouvelle approche

La nouvelle donne, telle qu'on l'a décrite dans la première partie, n'a pas été prise en compte sous tous ses aspects par les systèmes statistiques nationaux, notamment pour ce qui est des recensements. La voie suggérée est de s'engager vers une approche intégrée du domaine des statistiques démographiques et sociales. Cette idée est déjà au centre du domaine des statistiques économiques avec la comptabilité nationale comme pivot. Mais, dans le domaine socio-démographique, elle n'a pas induit de progrès, manquant d'un « outil d'intégration ».

Aucun progrès d'ordre conceptuel et institutionnel ne peut être réalisé s'il ne s'appuie sur une batterie d'outils (remarque d'autant plus valable pour les pays au ressources humaines qualifiées rares). Ces outils, sans dicter la voie à suivre, doivent permettre de donner vie à celle qui a été choisie.

Plus de détails sur une approche intégrée

On peut définir un système intégré comme un ensemble d'opérations complémentaires, au niveau du contenu (traiter tous les sujets y compris les données budgétaires, sans dupliquer les efforts) et au niveau technique (concepts et définition, nomenclatures, base de sondage, cadres comptables, analyse des résultats, etc.). Chacune de ces opérations trouve sa place dans le système intégré selon sa propre logique et sa propre cohérence interne. En réalité, l'approche proposée ici pour les statistiques démographiques et sociales ne bouleverse nullement les grandes lignes de la situation actuelle : les trois piliers des statistiques démographiques et sociales demeurent, avec quelques modifications de contenu.

Il s'agit de proposer des pistes de réflexion en vue d'une meilleure utilisation de chacun d'eux, d'une meilleure complémentarité entre eux et d'un enrichissement des uns par les autres grâce à l'introduction d'un outil d'intégration. Les collectes par voie administrative dans des domaines sociaux sont à maintenir et si possible à améliorer, en s'intégrant dans le système élargi d'information socio-démographique : ce point est développé plus avant à partir de la présentation des comptes satellites (cf. annexe 1).

Les comptes satellites comme outil d'intégration intra-sectorielle

L'expérience menée par AFRISTAT sur le suivi en réalisation des politiques et programmes par axe stratégique a permis de constater qu'il existe un « vide statistique » entre le CSLP (phase de planification) et les CDMT (phase de financement) : il est très difficile pour les planificateurs sectoriels de chiffrer précisément le coût d'une politique ou d'un programme de réduction de la pauvreté (exemple coût de l'accroissement du taux de scolarisation ou de fréquentation des centres de santé) ; de même, les budgétaires ne parviennent pas à traduire une dépense prévue en termes d'actions quantifiées (exemple : combien d'écoles ou de centres de santé peuvent être aménagés). Les comptes satellites comblent ce vide, en élaborant la série de tableaux où sont organisées les diverses dépenses en éducation ou santé d'une nation. Ils se distinguent d'autres formes de revue des dépenses par les éléments suivants :

- une classification rigoureuse des types et fonctions des dépenses et de tous les acteurs du système sectoriel ;
- une comptabilité complète de toutes les dépenses du secteur, indépendamment de l'origine, de la destination ou de l'objet de la dépense ;
- une approche rigoureuse dans le recueil, la classification et l'estimation de tous les flux financiers liés aux dépenses du secteur ;
- une structure destinée à l'analyse en continu (par opposition à une étude occasionnelle).

La base de données locales comme outil d'intégration pluri-sectoriel

Concernant la dimension régionale, l'outil d'intégration des statistiques démographiques et sociales, serait la base de données locales. La base de données locales est à constituer à partir des données descriptives des localités et des résultats résumés des dénombrements qui y ont été effectués lors des recensements. Associée à un système d'information géographique (SIG), elle permettra de produire des cartes thématiques beaucoup plus accessibles pour les utilisateurs que les tableaux statistiques classiques.

Ainsi, le recensement deviendrait « recensement général de la population, des habitations et des localités (RGPHL) ». Sa méthodologie, très voisine de celle des recensements traditionnels, consiste à se concentrer sur les caractéristiques de base de la population et des logements d'une part, la description des lieux de vie (qu'on appellera « localités » et qui comprennent les villages ruraux et les quartiers urbains) d'autre part. Le « questionnaire localité », généralisation de l'actuel « questionnaire village », deviendrait une pièce maîtresse du dispositif.

IV. QUELLES INTERVENTIONS POSSIBLES POUR LES INS ET AFRISTAT

IV.1 Choix des secteurs pilotes

AFRISTAT dispose d'une expérience de plusieurs années concernant l'emploi, notamment à partir des enquêtes 1-2-3 (notamment sur l'UEMOA⁴) et du projet ACBF sur le marché du travail. Concernant le volet « offre de travail », les INS ont déjà le quasi monopole de l'élaboration des statistiques à travers les RGPH et des enquêtes ménages. Par contre, pour le volet « demande », les informations d'origine administrative (élaborées par les ministères du travail et de l'emploi) sont encore trop partielles pour permettre un suivi pertinent et envisager de lancer des enquêtes « main d'œuvre » à partir d'un répertoire actualisé des établissements.

Par ailleurs, AFRISTAT mène une réflexion concernant l'éducation depuis 2004 avec l'institut de statistiques de l'UNESCO (U.I.S) et le Pôle de Dakar (/BREDA) ; cette dernière a porté en particulier sur *l'efficacité externe* de l'éducation soit la performance des *formés* au moment de leur entrée dans leur vie d'adulte sociale et productive. L'expérience pilote menée sur l'enseignement fondamental au Mali en 1996 par l'institut international de planification de l'UNESCO constitue une approche des comptes stellites, qui devrait se trouver facilitée avec l'introduction des CDMT.

En revanche, peu d'avancées sont à enregistrer sur le domaine la santé, hormis l'expérience du Burkina sur le compte satellite de la Santé. A noter qu'un guide de l'OMS pour l'élaboration des « comptes nationaux de la santé » est disponible depuis 2003 avec des applications spéciales pour les pays à faible et à moyen revenus.

1.2 Choix des domaines d'intervention

L'évaluation des performances des SSN en matière de statistiques sociales et de suivi des SRP est mitigée et trois préoccupations sont proposées à l'étude, concernant les INS :

- a. La question des répertoires d'établissements⁵ (entreprises, écoles, centres de santé, etc.) : leur non exhaustivité et la mauvaise qualité du suivi (notamment concernant le secteur privé) ne permet pas de lancer des enquêtes par sondage et conduit à l'organisation ponctuelle de recensements administratifs coûteux, longs et peu utilisés ; les répertoires sont donc au centre des systèmes de suivi, dont leur harmonisation (identifiant unique) .
- b. La difficulté d'obtenir une série de coûts unitaires valides (coûts des élèves par niveau, coûts des actes médicaux, etc.) : ceci limite la portée des nouveaux outils employés par les ministères sociaux comme les CDMT sectoriels : en effet, comment réaliser des simulations financières pertinentes si on ne peut les lier aux performances physiques (flux des scolarisés par milieu, nombre de classes construites, augmentation du nombre des consultations dans les centres de santé, des lits dans les hôpitaux etc.) ; une réflexion sur les comptes satellites illustrent la solution possible.
- c. L'alignement entre le suivi budgétaire et les objectifs spécifiquement mesurables (OSM) des CSLP/OMD : pour ce faire, il apparaît comme nécessaire de développer une nomenclature fonctionnelle par finalité au niveau des ministères sociaux, qui serait appliquée aux lignes budgétaires aussi bien en prévision (projet de loi de finances) qu'en réalisation (budgets de règlements) ; ce point est lié au précédent, concernant tant le secteur public que le privé, bénéficiant des subventions de l'Etat.

⁴ Projet de **panel 1-2** à lancer d'abord sur les plus grandes villes pour suivre l'emploi et le secteur informel au rythme d'une enquête au moins tous les deux ans (test prévu au Burundi entre 2006 et 2007) ;

⁵ On les identifie via le ministère de tutelle, de l'INPS, la DGI, les douanes, les collectivités locales ; puis on actualise grâce aux enquêtes statistiques et déclarations administratives, notamment pour détecter les établissements non actifs.

IV.2 Rôles possibles des INS face à ces problématiques

Les INS ont la compétence et la pratique pour traiter la plupart des problèmes identifiés plus haut, et il est capital que ce savoir faire soit mieux connu pour être transféré aux statisticiens sectoriels. En mettant l'INS au centre du système et en sensibilisant les bailleurs en ce sens, ceci permet de renforcer la coordination statistique répondant aux problèmes listés en introduction.

C'est une évidence pour le répertoire des entreprises qui est déjà géré par l'INS en collaboration avec les services compétents du Ministère du Finances (entre autres). Concernant le répertoire des établissements, il s'agit là d'élargir le champ en l'étendant aux établissements scolaires et de santé en utilisant un identifiant unique et commun à l'ensemble des ministères sociaux, ainsi que des modalités de mises à jour harmonisées.

C'est également vrai pour les comptes satellites dont la méthodologie s'inspire en grande partie de la démarche de la comptabilité nationale, et dont le calage repose (côté ressources) sur le détail des comptes nationaux. De plus, le bilan de l'emploi réalisé sous ERETES et alimenté par les données des enquêtes 1-2-3 nationales (exemple du Cameroun) devrait permettre de suivre l'évolution des emplois des secteurs moderne et informel de l'économie, par branche et pour populations cibles des DSRP (femmes, jeunes, etc.).

Concernant le développement des nomenclatures budgétaires par finalité, les enjeux sont plus nouveaux⁶ mais tout aussi cruciaux, au moment où l'aide internationale s'organise (cf. Déclaration de Paris de 2005) vers une budgétisation quasi systématique, il devient urgent d'identifier les techniques permettant d'améliorer la gestion de cette aide et son efficacité dans les secteurs sociaux : de nombreux utilisateurs sont susceptibles d'utiliser une classification fonctionnelle des dépenses publiques, à commencer par les décideurs politiques et les instances de contrôle), qui sont à affiner par programme en intégrant les OSM retenus dans les DSRP.

La finalité de ces techniques est de valoriser les statistiques de base disponibles et de permettre le rapprochement systématique des données physiques et financières pour permettre le calcul des coûts unitaires ; il est important pour la réussite de ces opérations que l'INS soit consulté tant pour la formation méthodologique des statisticiens sectoriels que pour l'organisation technique d'opérations complexes comme celles liées à la codification.

Dans cette optique, l'objectif de la discussion va être de préciser les rôles de l'INS tout en listant les contraintes sur les moyens et ressources humaines que ces développements supposent, afin de résoudre la question de la surcharge de travail des INS :

- organiser sur des bases scientifiques la collecte de l'information pertinente (et minimale) par les administrations compétentes, notamment pour la confection et la maintenance décentralisée des répertoires ; en concevant et pilotant des enquêtes par sondage menées à partir de ces bases fiables, la fréquence et un champ d'application tournant sont des paramètres à envisager explicitement pour rentabiliser les actions et diminuer les délais ;
- valoriser le travail des équipes de comptables nationaux, jusqu'ici insuffisamment mobilisés sur les aspects liés à la lutte contre la pauvreté ; à noter qu'il n'est pas nécessaire de rattraper d'abord le retard des comptes nationaux dans cette affaire, mais plutôt d'en multiplier les utilisations pour susciter de nouvelles demandes ;
- proposer puis finaliser les nomenclatures fonctionnelles et en préciser les modalités de mise en œuvre : qui codifie, comment, à quels moments clés, comment résoudre les problèmes d'affectation multiple (techniques des clés de répartition à partir d'une variable corrélée) ;

⁶ Ceci est une occasion de prendre en compte la nomenclature par fonction harmonisée au niveau de l'UEMOA

IV.3 Suites à donner et résultats attendus des ateliers

Les principaux résultats attendus de la discussion sont au nombre de cinq :

1. Approfondir les relations de travail entre l'INS, les ministères sociaux et le Ministère des Finances via la cellule CSLP et valoriser le processus des CDMT sectoriels en s'alignant sur les rythmes budgétaires (comptes provisoires et prévisionnels).
2. Relancer la confection des répertoires d'entreprises/établissements par un renforcement des capacités au niveau local.
3. Alimenter le processus de décentralisation par le développement des directions régionales de l'INS, ce qui suppose que leur plan de travail soit précisé en fonction des objectifs retenus.
4. Enrichir les rôles de la comptabilité nationale avec le développement des comptes satellites sectoriels en commençant par ceux de l'Education et de la Santé.
5. Instruire une réflexion sur les nomenclatures de finalités de type COFOG⁷ et leur harmonisation au niveau des organismes d'intégration sous-régionale.

Programmation des étapes ultérieures :

1. Organiser des ateliers méthodologiques par secteur :
 - a) en novembre 2006 : emploi avec l'OIT : (cf. termes de référence provisoires en annexe 3)
 - b) en 2007 : éducation et santé : à ce stade la participation sera étendue aux représentants des cellules CSLP et des ministères sectoriels concernés ;
2. Consulter l'ensemble des partenaires potentiels : UNFPA, UNESCO, OMS etc. pour leur éventuelle participation ;
3. Déterminer les ressources additionnelles sous la forme d'intervenants : (i) expert en répertoire d'entreprises ; (ii) expert en compte satellite (Burkina) ; (iii) expert en nomenclature budgétaire (COFOG), etc.
4. La question de fonds : quels appui d'AFRISTAT aux INS dans ces domaines tout en améliorant les systèmes de routine dans les secteurs sociaux.

V. CONCLUSIONS :

Les membres du Conseil ont fait les remarques et commentaires lors de la 11^{ième} réunion du 4 octobre 2006 à Bamako :

- l'ancrage institutionnel de l'élaboration de ces comptes satellites au sein de l'INS ou des ministères sectoriels concernés, ce qui pose, dans tous les cas, le problème de ressources humaines pour sa prise en charge ;
- la pérennité de la production des comptes satellites qui sont souvent développés dans le cadre de projets financés par les bailleurs ;
- le renforcement des liens entre la comptabilité nationale et les comptes satellites pour faire jouer toutes les synergies possibles.

Du point de vue des DRSP de 2^{ième} génération en cours d'élaboration dans de nombreux pays, il semble raisonnable d'envisager l'adoption de la démarche compte satellite et le renforcement des CDMT, comme outils de structuration et d'identification des chaînons manquants dans les systèmes d'information et de suivi.

La mise en œuvre des CDMT, prenant en compte explicitement les OSM du DRSP dans le processus budgétaire, permet de renforcer la formulation et le suivi des stratégies sectorielles

⁷ COFOG : Classification of the Functions of Government

sur la base d'informations fiables collectées sur le secteur concerné. Ceci est particulièrement important dans le contexte actuel d'accroissement et d'harmonisation de l'aide budgétée.

De façon complémentaire, ceci implique que :

- Le SSN s'organise de façon plus solide et que le CNS soit ré-activé, ce qui suppose la prise en compte de l'ensemble des acteurs classiques et émergents (société civile, ONG etc.) ;
- Que les services de démographie soient renforcés aux niveaux central et régional : vers un traitement décentralisé de l'information ;
- Qu'une nouvelle approche plus structurée soit mise en œuvre pour mettre fin au développement anarchique des enquêtes ménages.

Tout ceci nécessite le renforcement des outils clés de coordination, tels que ::

1. Le répertoire de l'ensemble des établissements et ses modes de gestion unifiés ;
2. Les nomenclatures de finalités fonctionnelles en coopération avec le Ministère des Finances ;
3. Des bases de données qui se parlent et s'enrichissent de façon itérative ;
4. Des calendriers harmonisés (avec par exemple celui de l'exercice budgétaire).

L'expérience montre que le développement d'un catalogue d'information et l'identification des informations manquantes et des points faibles des données disponibles sont des étapes essentielles de la **perpétuation** de comptes satellites de bonne qualité. Cette élaboration suppose la participation de tous les acteurs impliqués dans les processus évoqués plus haut.

Il est crucial **d'institutionnaliser** les comptes satellites, c'est à dire avoir une domiciliation et une organisation établies (au sein de l'administration centrale) ainsi que des aptitudes techniques permanentes afin de développer des estimations de dépense suivies et évaluer les progrès accomplis à la réalisation des objectifs du système sectoriel (cf. schéma en annexe).

ANNEXES

Annexe I : Les comptes satellites des secteurs sociaux

1. Justification des comptes satellites dans les secteurs sociaux

RAPPELS SUR LES INSTRUMENTS BUDGETAIRES

Les Budgets de Programmes prennent les objectifs nationaux à atteindre par secteur et en déclinent les activités (dépenses de fonctionnement et d'investissement) suivant les axes stratégiques des DRSP. Ils visent en principe à assurer une meilleure lisibilité et une plus grande efficacité des documents budgétaires.

Le CDMT global et les CDMT sectoriels (cf. schéma) : Ce sont des instruments qui se fondent sur un cadrage macroéconomique (détermination des enveloppes globales), dans une projection à moyen terme des priorités de développement des Etats, en liaison avec les DRSP. Ils reposent sur des modèles de simulation financière appliqués au TOFE aux fins d'assurer une allocation pluriannuelle des ressources aux différents secteurs ministériels et institutions opérationnelles. Les CDMT sont ainsi censés améliorer l'efficacité de l'allocation de la dépense publique par un meilleur dialogue entre le ministère de finances et les ministères dépensiers et créer les conditions adéquates pour l'efficacité de la lutte contre la pauvreté.

2 LES COMPTES SATELLITES

Le compte satellite est un cadre de présentation des données de l'économie d'un domaine particulier en relation avec l'analyse économique globale du cadre central. On distingue deux familles de comptes satellites : La 1^{ère} porte sur des activités économiques insuffisamment détaillées ou peu discernables dans le cadre central et la seconde formée par les comptes établis dans une optique fonctionnelle. Les caractéristiques en sont :

- Les comptes d'activités économiques n'introduisent pas de concepts ni de définitions alternatifs, et restent donc articulés avec le cadre central de la comptabilité nationale. Ces comptes concernent le tourisme, mais aussi, l'agriculture, les transports, etc.
- Les comptes fonctionnels introduisent de nouveaux concepts de production ou de consommation. Ils élargissent la notion de capital au capital humain ou au patrimoine naturel. Ces comptes présentent une base méthodologique commune et dégagent pour chaque fonction un agrégat national qui n'apparaît pas dans le cadre central. Cette famille comprend entre autre les comptes de l'environnement, de la recherche et de l'éducation.

Un compte satellite complet décrit la dépense nationale du domaine selon trois dimensions :

- a) l'analyse de la dépense nationale selon les utilisateurs permet de distinguer les unités bénéficiaires de la dépense (consommateurs), que le bénéfice s'exprime en terme de transfert reçu, de service consommés ou en terme physique d'avantages ;
- b) l'analyse selon le financement distingue les unités qui supportent effectivement les charges du domaine, soit en subventionnant la production du domaine, soit en accordant des aides directes sous forme de transferts aux unités bénéficiaires ;
- c) l'analyse de la production retrace en détail le processus de production des unités institutionnelles dont l'activité est caractéristique du domaine.

Lorsque les comptes satellites sectoriels sont bien construits, ils complètent utilement d'autres systèmes de notification du pays, fournissant ainsi une image exhaustive de la performance des secteurs sociaux. Les comptes satellites et le système des comptes nationaux reposant sur les mêmes instruments de mesure, peuvent être utilisés pour souligner les interrelations entre les dépenses sectorielles et le rendement total de l'économie. Ils aident à identifier le rôle des administrations publiques, des entreprises, des ménages et des organismes extérieurs. Basés sur les nomenclatures standardisées des prestataires et des fonctions, ils rendent compte des liens entre le financement, la prestation et les résultats des biens et services dispensés.

Toutes les nations disposent d'un système de santé ou d'éducation, qui a été défini comme incluant toutes les activités dont le but essentiel est de promouvoir, restaurer ou entretenir le domaine. Un système de santé ou d'éducation mobilise et canalise des ressources vers des institutions et les utilise pour la consommation individuelle ou collective. Cette consommation de biens et de services fournit un ensemble d'avantages à la population et permet ainsi d'augmenter le niveau de capital humain.

En plus de décrire la situation financière des systèmes sectoriels, les comptes satellites fournissent des informations utiles pour la conception de meilleures politiques. L'expérience des pays qui ont élaboré et utilisé les comptes de l'éducation ou de la santé a montré que les comptes s'avéraient très utiles pour répondre aux cinq questions fondamentales suivantes :

1. *Comment les ressources sont-elles mobilisées et gérées pour le système sectoriel ?* Les comptes satellites aident à fournir la base qui permet d'évaluer si les ressources financières mises à la disposition du système sont adéquates, et de concevoir des stratégies qui permettraient d'augmenter ces ressources. Ils permettent d'identifier les types de structures sociales publiques et privées qui ont été créées pour mobiliser, gérer, mettre en commun des fonds, et pour financer la production de biens et services du secteur.

2. *Qui paye pour les soins de santé ou pour l'éducation et combien est dépensé ?* Savoir quels sont les acteurs qui financent et dans quelle mesure la charge financière correspond à leurs moyens, permet de comprendre le type de protection financière en vigueur et d'évaluer l'équité de la distribution de la charge financière. Le fait de connaître quels sont les acteurs participant aux dépenses facilite la conception des politiques et des interventions sectorielles.

3. *Qui fournit les biens et les services et avec quelles ressources ?* Les réponses décrivent la répartition des dépenses par différents types de prestataires et selon les facteurs de production utilisés dans le système. Ce sont des dimensions de planification économique et d'analyse d'efficacité économique, toutes deux essentielles dans les prises de décision.

4. *Comment les fonds sectoriels sont-ils répartis entre les différents services, interventions et activités produits par le système ?* Les comptes satellites indiquent ce qui est produit et ce qui est dépensé pour ces différents produits. L'allocation des ressources aux fonctions de santé ou d'éducation est un bon moyen de mesurer les priorités de ces systèmes. Cela permet de déterminer si oui ou non les ressources sont allouées suivant les priorités.

5. *Qui bénéficie des dépenses ?* On peut répondre à cette question en observant différentes dimensions telles que les catégories de revenus, les groupes d'âge/sexe, les zones géographiques, l'état ou les conditions d'éducation ou de santé, ou encore les types d'interventions fournies. Être capable de détecter qui bénéficie des dépenses sociales en terme de leurs valeurs financières, est une mesure fondamentale pour évaluer si une distribution est équitable.

Au moment où la communauté internationale cherche de meilleurs moyens pour lutter contre la pauvreté dans le monde et assurer une meilleure santé/éducation dans les pays à faible et à moyen revenu, les comptes satellites fournissent une base pour mesurer les ressources externes qui contribuent à ces secteurs, et ainsi faciliter le suivi de l'utilisation des ressources DSRP, et celles pour atteindre les OMD.

Les comptes satellites sont conçus pour répondre à des questions précises sur les systèmes sociaux d'un pays. Ils fournissent une compilation et estimation méthodique des dépenses sectorielles. Ils peuvent faire le suivi de combien est dépensé, où, sur quoi et pour qui, comment la dépense évolue dans le temps, et comment elle se compare à la dépense des pays rencontrant des problèmes similaires. Ils constituent une partie essentielle de l'évaluation du succès d'un système social et de l'identification d'opportunités d'amélioration.

II. Introduction à la construction des comptes satellites

Les comptes satellites constituent un outil de suivi systématique, cohérent et exhaustif du flux des ressources du système (de santé ou d'éducation) d'un pays. En effet, ils représentent un outil spécialement élaboré pour informer le processus politique qui comprend la conception et la mise en œuvre de politique, le dialogue politique et le suivi et l'évaluation des interventions dans les secteurs prioritaires. Ils fournissent les preuves qui aident les décideurs, les parties prenantes non gouvernementales, et les dirigeants et cadres à prendre de meilleures décisions dans leurs efforts pour améliorer la performance du système sectoriel.

Les comptes satellites possèdent des caractéristiques qui sont vitales pour un usage réussi en évaluation et développement de politiques :

- Ils sont exhaustifs, couvrant tout le système sectoriel et toutes les entités qui jouent un rôle ou bénéficient de ce système.
- Ils sont cohérents, utilisant des définitions, concepts et principes identiques pour chaque entité ou chaque transaction mesurée.
- Ils sont comparables à travers le temps et l'espace, permettant l'évaluation des évolutions des dépenses du secteur au travers des années et l'évaluation des différences d'expériences entre les différentes entités géopolitiques.
- Ils sont compatibles avec les autres systèmes de mesure des agrégats économiques, de sorte que la dépense sectorielle peut être examinée dans un contexte économique global.
- Ils sont opportuns, fournissant des informations utiles et exactes lorsque les décideurs en ont besoin.
- Ils sont précis, de sorte que les décideurs peuvent utiliser sans risque les informations qu'ils contiennent pour prendre des décisions solides.
- Ils sont sensibles aux préoccupations de politique, délivrant les informations au niveau de détail nécessaire à la bonne planification macroéconomique.
- Ils sont reproductibles, procurant la transparence nécessaire aux utilisateurs pour évaluer la validité des chiffres qu'ils contiennent et au personnel pour les actualiser.

Il est crucial d'institutionnaliser les comptes satellites, c'est à dire avoir une domiciliation et une organisation établies (au sein de l'administration centrale) ainsi que des aptitudes techniques permanentes afin de développer des estimations de dépense suivies. L'expérience montre qu'une série temporelle d'estimations de dépense nationale du secteur est une impérieuse nécessité car elle fournit un cadre temporel inestimable dans lequel les analystes politiques peuvent observer les chiffres d'une année donnée, fournissant les tendances en matière de financement et de consommation avec lesquelles évaluer les progrès accomplis à la réalisation des objectifs du système sectoriel.

L'expérience montre que le développement d'un catalogue d'information et l'identification des informations manquantes et des points faibles des données disponibles sont des étapes absolument essentielles de la préparation et de la perpétuation de comptes satellites de bonne qualité. Cette élaboration est cependant lourde et complexe et suppose la participation de tous les acteurs impliqués dans les processus évoqués plus haut :

- Ministère du Plan (quand il existe) : cellule CSLP et Observatoire de la pauvreté ;
- Ministères sectoriels : Département de la planification et DAF ;
- Ministère de l'Economie et des Finances : Direction du Budget ;
- Institut Nationale de la Statistique (cf. schéma Excel joint).

Annexe II : Le cas pratique de l'Education

L'emploi et l'éducation sont sans doute parmi les principaux facteurs de lutte contre la pauvreté. De plus, le renforcement de la concurrence économique mondiale et l'ouverture des marchés soulignent la nécessité d'avoir une main d'œuvre toujours plus qualifiée et plus instruite et dont les qualifications sont uniformément réparties parmi la population.

L'éducation revêt une importance avérée dans la société moderne africaine. Facteur clé de cohésion nationale, vecteur attendu de justice sociale, l'éducation se voit également de plus en plus attribuée un rôle moteur dans la croissance économique via le développements des emplois qualifiés. Partout dans le monde, les gouvernements veulent jouer un rôle essentiel dans l'apport d'une instruction aux populations. Ainsi, *l'éducation pour tous* constitue un pôle central des Objectifs de Développement pour le Millénaire.

L'alphabétisation et l'instruction contribuent à l'amélioration de la condition humaine plus que toute autre politique. Or selon le FMI les données récentes montrent que le taux d'achèvement des études primaires est en moyenne de 59% en Afrique sub-saharienne. Les programmes nationaux en faveur de l'éducation pour tous sont donc des opérations qui s'inscrivent dans le cadre de Plans Décennaux de Développement de l'Education. Ce sont des programmes sectoriels qui visent une scolarisation primaire universelle complète de qualité.

1. La structure de l'enseignement

Le système éducatif est constitué des établissements et des programmes par lesquels l'éducation, dans toutes ses catégories et à tous les niveaux, est dispensée à la population. Il comprend l'éducation de base, l'enseignement technique et la formation professionnelle et initiale. L'alphabétisation en est un appendice. Ce système définit les grands axes suivant lesquels l'Etat et ses partenaires concentrent leurs efforts pour le développement quantitatif et qualitatif de l'enseignement. La structure de l'enseignement comprend l'éducation formelle et l'éducation non formelle

L'éducation formelle comprend :

- *l'éducation préscolaire*, destiné aux enfants de 3 à 6 ans et constituée de 3 niveaux: petite, moyenne et grande section ;
- *l'enseignement primaire*, d'une durée de 6 ans (en général), il recrute en priorité les enfants de 7 ans ;
- *l'enseignement moyen ou secondaire du premier cycle*, dispensé dans les collèges d'enseignement moyen dont le cycle dure 4 ans de la 6^{ème} à la 3^{ème} ;
- *L'enseignement secondaire, général, ou du second cycle* : Il comprend 3 années d'études et est sanctionné par le Bac
- *L'enseignement technique et de la formation professionnelle* : C'est un enseignement dispensé dans les lycées techniques et dans des écoles de formation professionnelle
- *L'enseignement supérieur* : C'est un enseignement au-delà du Bac

L'éducation non formelle comprend :

- *L'alphabétisation* : Elle concerne les personnes de plus de 15 ans. Les ONG, organismes de développement, associations culturelles et ministères participent à sa mise en œuvre.
- *Les écoles communautaires de base* : Elles prennent en charges les enfants non scolarisés ou déscolarisés, leur donnant accès à une éducation de base à dominante pratique.
- *Les écoles de troisième type* : Ce sont les écoles « hors normes » gérées par des organismes non formels. Entrent ainsi dans ce type, les écoles coraniques.

2. Le pilotage et la gestion du système éducatif

L'objectif est triple : (i) mettre en place le cadre organisationnel et fonctionnel des Ministères de l'éducation ; (ii) affermir la gestion financière par la mise en place progressive de Budgets Programmes en lien avec le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), de délégations de crédits ; (iii) renforcer les capacités des responsables centraux et déconcentrés par la formation des différents cadres à la planification à la gestion et au pilotage du système.

PLANIFICATION ET STATISTIQUES EDUCATIVES

Dans tous les pays, les directions de la planification des ministères de l'éducation réalisent annuellement un recensement des établissements scolaires. Cependant ces systèmes sont souvent incomplets, concernant notamment les secteurs privé ou communautaire. La publication des résultats de ce travail est souvent tardive et peu analysée, donc sous-utilisée.

SUIVI BUDGETAIRE

L'exécution d'une politique sectorielle ou globale ne peut être opérationnelle et soutenable sans un suivi budgétaire fiable et sans retard. Elle doit prendre en compte des informations détaillées et codifiées sur l'exécution des années précédentes. Les objectifs sont :

- *Au niveau de l'éducation de base* : (i) d'améliorer l'accès et la rétention par la construction ou la réhabilitation d'écoles équipées, avec un recours prioritaire aux classes multigrades en zone rurale et en recrutant d'avantage d'enseignants ; (ii) sensibiliser la population sur la scolarisation des filles en zones rurales ; (iii) prendre en compte le fait que le secteur privé accueillera un nombre croissant d'élèves ; (iv) améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement par la réforme curriculaire des programmes et une professionnalisation de la formation initiale et continue.
- *Au niveau de l'éducation non formelle* : (i) de favoriser la mise en place de centres permanents d'alphabétisation et de formation ; (ii) d'améliorer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation, par la mise en place d'un plan de formation de formateurs et des outils pédagogiques et didactiques ad hoc.

3. Le compte satellite de l'éducation

La construction du compte satellite de l'éducation va permettre de rassembler de manière exhaustive les flux monétaires relatifs à l'éducation et de les structurer pour faire apparaître les flux intéressant prioritairement les gestionnaires puis de les articuler aux données non monétaires du domaine (nombre d'écoles, effectif des élèves par niveau, etc.).

Pour son domaine, le compte satellite répond aux trois questions fondamentales : (i) qui finance ? (ii) qui produit ? et (iii) quel est le résultat de la dépense, qui en bénéficie ?

CONTOURS DU FINANCEMENT DE L'EDUCATION

On peut retenir comme dépense de l'éducation toutes les dépenses qui concourent à la transmission directe de connaissances dans le cadre d'une « communication organisée et suivie visant à susciter l'apprentissage » selon la définition proposée par l'UNESCO.

Le critère n'est pas celui de l'âge de l'individu bénéficiaire de l'acte mais celui du cadre formel au sein duquel est organisé l'acte éducatif ainsi défini. L'inspiration étant d'ordre fonctionnel, les dépenses à prendre en compte ne dépendent pas de la nature institutionnelle du centre organisateur de l'acte éducatif.

Les dépenses publiques d'enseignement comprennent les dépenses consacrées aux services fournis aux élèves, étudiants et autres apprenants à titre individuel et les dépenses consacrées aux services fournis à titre collectif. *Les frais généraux liés à l'administration* ou au fonctionnement des établissements sont considérés comme des dépenses individuelles.

Les services collectifs concernent l'élaboration et l'administration des politiques publiques, l'application de normes d'enseignement, la supervision des établissements, la réglementation et la délivrance d'autorisations, la recherche appliquée dans le domaine de l'enseignement.

LES FINANCEURS DE L'EDUCATION SONT AU NOMBRE DE QUATRE :

Le financement de l'Etat se fait par allocation annuelle d'une part du budget national. L'Etat intervient pour acheter du matériel, verser des salaires dans le domaine éducatif, octroyer des bourses ou des aides. Il intervient également pour construire et/ou réparer des bâtiments. A ces dépenses il convient de rajouter les coûts de gestion des systèmes éducatifs publics.

Les collectivités locales : interviennent sous forme de dons de toute nature et aussi d'aides ou de bourses. L'optique « compte satellite » adopte le principe du financement séparé de ces entités en raison de l'existence de flux monétaires distincts à prendre en compte.

Les Institutions Sans Buts Lucratifs : les ISBL agissent dans le même champ que les collectivités locales par des dons de toute nature et l'octroi d'aides et de bourses

Les Ménages : Chaque ménage prend en compte les frais d'étude des enfants à sa charge. De plus, les ménages peuvent aussi intervenir dans le financement de la construction des bâtiments, l'achat de matériel et parfois même dans le versement de salaires à des enseignants dans les écoles communautaires.

LES PRODUCTEURS DE L'EDUCATION

La production de l'éducation peut être décrite comme l'activité consistant à transmettre une connaissance à un groupe de personnes. On distingue deux types de producteurs de l'éducation dispensée : les structures publiques et les structures privées.

LES BENEFICIAIRES

Concernant la population bénéficiaire, il convient de noter qu'il s'agit du public visé par la nomenclature du système éducatif. On distinguera les bénéficiaires de l'éducation non formelle de ceux de l'éducation non formelle.

4. Applications du compte satellite de l'éducation

LA DEPENSE INTERIEURE D'EDUCATION

L'idée est de cumuler les dépenses en matière d'éducation, l'effort financier consacré par le pays à l'ensemble de son système éducatif. Cette «dépense intérieure d'éducation» (DIE) correspond à la participation de toute la collectivité nationale au fonctionnement et au développement de l'éducation c'est-à-dire les systèmes scolaire et extrascolaire, la formation continue, l'administration générale, les cantines, la médecine scolaire et universitaire, transports scolaires, etc.

Les informations ainsi obtenues apportent des informations cruciales qui permettent d'évaluer les progrès réalisés globalement dans le domaine de l'éducation. Elles fournissent des renseignements importants à l'élaboration des CDMT et permettent le calcul du coût unitaire de la formation nationale.

LE CALCUL DES COÛTS UNITAIRE PAR TYPE D'EDUCATION

Le protocole pouvant être retenu pour le calcul des coûts unitaires par type d'éducation est d'affecter à chaque type de formation (Education préscolaire Enseignement Fondamental Cycle I et II, Enseignement Technique et Professionnel...) une fraction de la dépense intérieure d'éducation correspondant à son importance estimée à partir d'enquêtes

Le compte tiendra compte de tous les acteurs du système de l'éducation, c'est à dire, l'Etat mais aussi les secteurs privé, confessionnel, communautaire, en se basant sur le nombre d'élèves et la durée de la scolarisation. Ainsi, il sera possible d'estimer le coût de l'éducation par élève, bon indicateur pour le suivi de l'exécution des objectifs et même pour les évaluations de l'impact des politiques ou programmes initiés contre la pauvreté.

Annexe III : Projet de termes de référence pour un séminaire sur le renforcement des statistiques du travail et de l'emploi et leur intégration dans les SNDS des Etats

Contexte

La problématique de l'emploi est aujourd'hui l'une des plus grandes préoccupations du continent africain. Ainsi, le plan d'action du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine tenu à Ouagadougou en septembre 2004 recommande que l'emploi et la lutte contre la pauvreté soient au centre des priorités des politiques économiques des pays africains. Cependant, les systèmes statistiques nationaux ne sont pas outillés de rendre compte de la dynamique et des tendances du marché de l'emploi ; les graves insuffisances qui les caractérisent étant :

- Un ensemble de producteurs et d'utilisateurs désorganisé : malgré la multiplicité et la diversité de données produites sur l'emploi, il n'existe ni synergie entre les structures productrices, ni cadre de concertation entre les producteurs et les utilisateurs.
- Une insuffisante connaissance du marché du travail, dû à : (i) l'absence fréquente d'une composante coordinatrice du système d'information ; (ii) l'inexistence de cadre de concertation entre les différentes composantes (producteurs et utilisateurs) du système ; (iii) la prédominance de l'emploi informel (80% des emplois créés en milieu urbain).
- Les activités statistiques des Ministères en charge du travail ou de l'emploi sont limitées : fondues dans d'autres services comme l'inspection du travail, la main d'œuvre ou d'autres activités administratives, ces services ne sont pas toujours animés par des statisticiens de profession et disposent de peu de moyens matériels et financiers.
- Peu de pays disposent d'observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle (OEF) et ces observatoires sont en général confrontés au manque de données de qualité sur l'emploi et aux problèmes de ressources humaines inadéquates, de moyens matériels et financiers limités.

En conséquence, le suivi des axes travail/emploi des DSRP et des OMD demeure encore insuffisant dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Face à la faiblesse du système, des efforts ont été déployés par AFRISTAT pour renforcer ce système, dont les enquêtes 1-2 sur l'emploi et le secteur informel ou le projet ACBF/BIT sur l'amélioration de la qualité des statistiques du marché du travail, et le renforcement de leur gestion.

Les efforts de structuration du système d'information statistique du marché du travail devraient se poursuivre dans un cadre global, cohérent et intégré. Le Plan d'action de Marrakech pour la Statistique (MAPS) a recommandé aux pays, pour le développement des systèmes statistiques, d'élaborer ou d'adopter une Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) d'ici fin 2006 afin que sa mise en œuvre soit faite dans les années suivantes. L'élaboration des SNDS est reconnue aussi bien par le cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR) que par le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA) comme moyen d'accélérer le développement des capacités statistiques en Afrique afin de disposer de meilleures statistiques pour la prochaine revue du millénaire de 2010.

AFRISTAT a organisé en août-septembre 2006, avec le financement de la BAD, un séminaire pour les pays membres de la sous-coordination AFRISTAT sur le lancement de l'élaboration des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS). Ce séminaire a mis l'accent sur l'intégration des statistiques sectorielles dans le processus d'élaboration des SNDS mais n'a pu traiter à fond des statistiques du travail/emploi.

AFRISTAT se propose donc d'organiser du 13 au 17 novembre 2006, un séminaire spécifique sur les statistiques sur le marché du travail et leur intégration dans les SNDS. Il constitue donc une suite logique du séminaire d'août/septembre 2006.

Objectifs du séminaire

L'objectif général de ce séminaire est de renforcer les connaissances des principaux acteurs des systèmes statistiques du travail/emploi sur la pertinence d'une approche intégrée des statistiques sur le marché du travail et sur le processus d'élaboration des SNDS. Il s'agira d'engager des réflexions pour la définition du contenu et des différentes articulations des SNDS, notamment la prise en compte des statistiques du travail/emploi qui doit permettre de :

- bâtir le plaidoyer pour un soutien des décideurs politiques au sein des pays pour renforcer la composante statistiques du travail/emploi dans le processus SNDS ;
- définir des mécanismes de coordination fonctionnels en matière de statistiques du travail/emploi à travers le processus SNDS ;
- mieux utiliser les statistiques du travail/emploi et obtenir un soutien accru des utilisateurs au renforcement du système d'information sur le marché du travail.

Objectifs spécifiques :

La vision stratégique définissant ce qu'on attend du système d'information du marché du travail à un horizon de 5 à 10 ans étant établie, le séminaire fera le point des besoins en données, indicateurs, outils statistiques pour la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques d'emploi et du travail ainsi que les sources et les compétences à développer pour le bon fonctionnement d'un système statistique du travail/emploi (enquêtes ménages, panel, observatoire, bureau de placements, statistiques administratives, sécurité sociale, etc.) ; les répertoires d'entreprises constituent une base importante sur laquelle il faudra insister, pour l'organisation future d'enquêtes sur la main d'œuvre et la productivité du travail, ceci afin de :

- ✓ dresser une architecture claire du Système d'information sur le marché du travail (SIMT) qui met en relation, les politiques, les indicateurs, les analyses et les sources d'information ;
- ✓ rendre régulièrement disponibles, les informations à jour, fiables et de qualité sur l'emploi, le chômage, la dynamique du marché du travail (tableau de bord périodique sur l'emploi) ;
- ✓ mettre à la disposition des utilisateurs des informations sur l'offre et la demande de formation professionnelle, conformes aux besoins du marché de l'emploi ;
- ✓ maîtriser l'environnement économique, en termes d'anticipation des besoins d'information statistique sur l'emploi des opérateurs économiques dans leurs domaines ;
- ✓ faire des projections sur l'évolution du marché de l'emploi en vue d'une adaptation efficace de l'appareil de formation aux besoins des entreprises.

Contenu du séminaire et résultats attendus

A l'issue du séminaire, les acteurs du système statistique du travail/emploi auront une compréhension globale des besoins en données statistiques sur le marché du travail ainsi que les différentes sources disponibles et possibles et leur complémentarité. En outre, ils auront perçu l'importance d'une démarche globale pour le développement du système statistique sur le marché du travail (SIMT) à travers le processus d'élaboration de la SNDS. Les thèmes suivants seront abordés lors du séminaire :

- **Thème 1** : Les politiques publiques de promotion de l'emploi et les systèmes d'information, d'indicateurs et d'études appropriés pour leur formulation, leur suivi et leur évaluation.
- **Thème 2** : Etats des lieux des SIMT dans les Etats : structure, organisation, coordination, production, performance.

- **Thème 3** : Le SIMT (présentation du contenu du manuel de formation d'AFRISTAT). Un accent sera mis sur les outils harmonisables (concepts, définitions, nomenclatures, répertoires des métiers, etc.) et les rôles qui en découlent pour les INS.
- **Thème 4** : Bilan critique des sources statistiques sur le marché du travail : (i) les recensements et enquêtes auprès des ménages ; (ii) les enquêtes auprès des entreprises ; (iii) les statistiques administratives (bureaux de placement, sécurité sociale, etc.).
- **Thème 5** : Le rôle des observatoires dans l'analyse des données, la diffusion des résultats et l'orientation des politiques en matière d'emploi (contraintes, perspectives).
- **Thème 6** : Agenda pour la mise en place de SIMT performant dans les Etats membres d'AFRISTAT et processus de suivi et d'évaluation des efforts accomplis.

Plus spécifiquement, le séminaire devrait tirer des conclusions, formuler des recommandations et proposer des actions sur les trois ensembles stratégiques suivants :

1. En matière de cadre réglementaire et de gestion, les actions consistent à :

- Réorganiser le SIMT : il s'agira de prendre les textes (ou relecture des textes) portant création, institutionnalisation et organisation des OEF et des services des statistiques du travail/emploi des Ministères en charge du travail ;
- Créer un cadre de coordination appropriée des statistiques du travail/emploi en : (i) identifiant les parties intéressées par les statistiques du travail/emploi et les différentes sources existantes de ces statistiques ; (ii) en organisant le réseau de l'OEF et le sous-comité « emploi et statistiques du travail » du comité de coordination statistique (CSN) ;
- Renforcer la coordination statistique et la coopération avec les organisations sous-régionales, régionales et autres PTF.

2. Actions en matière d'infrastructure statistique

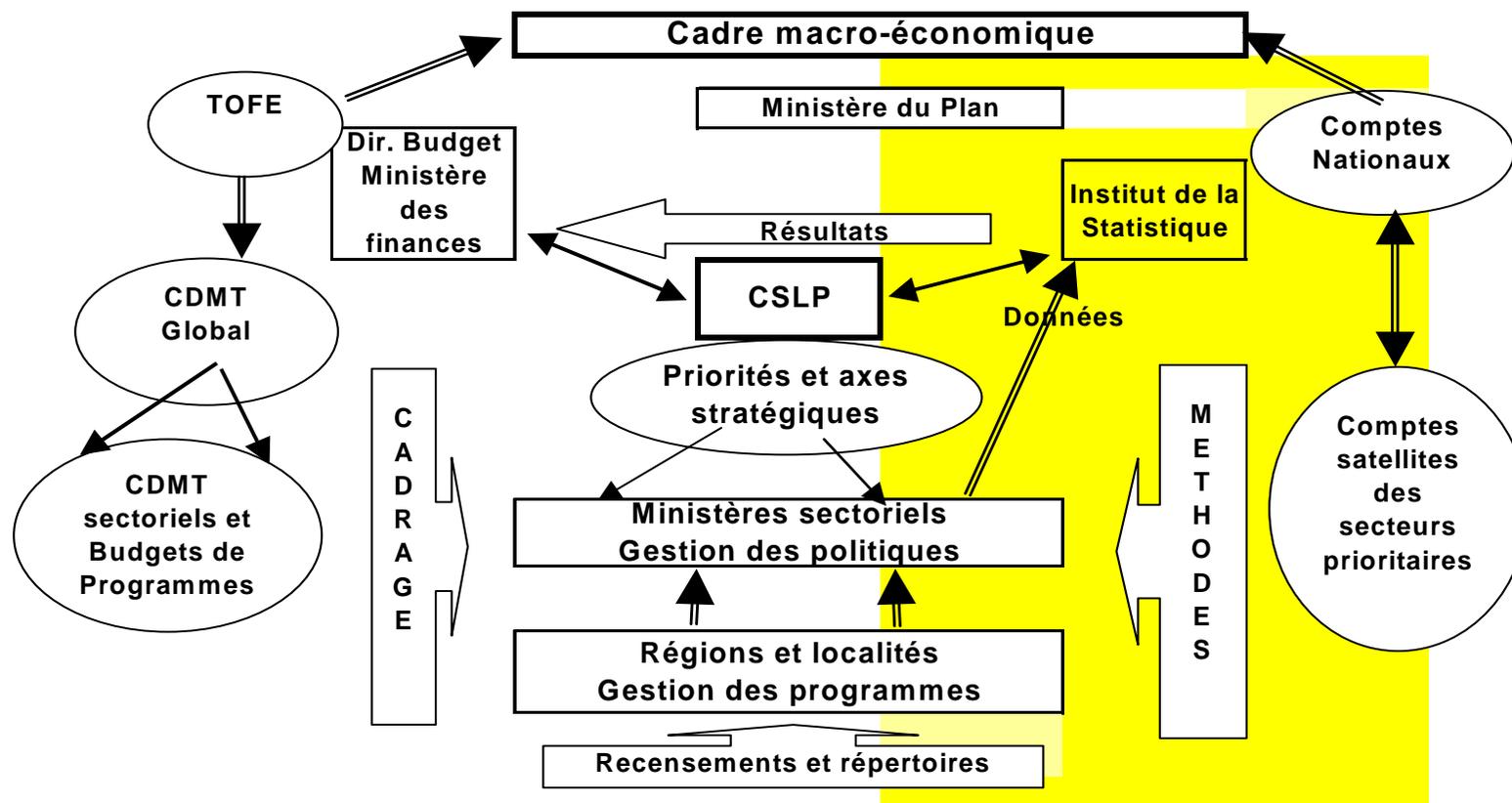
- Dresser la liste exhaustive et tenue à jour des établissements ou des entreprises, pour permettre la sélection d'échantillons d'établissements ou d'entreprises ;
- Mettre en place un système coordonné pour la réalisation d'enquêtes ou de recensements des établissements ou des entreprises ;
- Consolider le dispositif permettant de réaliser, à l'échelon national, un ensemble d'enquêtes auprès des ménages ou des personnes ;
- Faciliter les accès, à des fins statistiques, aux sources administratives.
- Etablir des nomenclatures types appropriées et encourager chaque Etat à coordonner l'application de ces nomenclatures par tous les organismes intéressés ;
- Harmoniser au niveau national les concepts, définitions et la méthodologie de collecte et de calcul des indicateurs du marché du travail.

3. Actions concernant les opérations et procédures statistiques

- Réaliser les enquêtes et études prévues par les programmes annuels d'activités des INS, et faire participer les OEF et SST aux enquêtes nationales et recensements auprès des ménages ou des entreprises organisés par les INS ;
- Evaluer les sources administratives relatives aux statistiques sur le marché du travail et la formation professionnelle et proposer des améliorations des fichiers disponibles ;
- former et sensibiliser les producteurs des sources administratives à la saisie des données conformément aux normes statistiques de qualité ;
- Offrir aux responsables des OEF et des SST une formation avancée pour l'analyse statistique des résultats d'enquête ;
- Elaborer et mettre en place une politique de diffusion et de dissémination des résultats des enquêtes, études et autres travaux.

SCHEMA ET TABLEAUX

SCHEMA D'ÉLABORATION ET DE MISE EN ŒUVRE DES CDMT ET DES COMPTES SATELLITES



Commentaire : Les rôles parallèles et symétriques du Ministère des Finances et de l'INS apparaissent clairement dans la mise en œuvre du cadre macroéconomique, des CDMT et des comptes satellites en liaison avec le CSLP

Tableau 1. : Compte de l'enseignement fondamental en 1994
Le financement des activités et des écoles par niveau (dépenses totales des financeurs)

Millions FCFA	Niveau 1er cycle						Niveau 2nd cycle					Dépenses générales			Total Général
	Public	Catholique	Privé laïc	Communautaires	Medersas	Total	Public	Catholique	Privé laïc	Medersas	Total	Format initiale enseignants	Format continue Recherche	Admin. générale	
État	7 068	216	37	3	52	7 376	2 657	145	2	13	2 817	155	380	1 659	12 387
Municipalités	675	6	5	2	1	689	124	3			127	2		30	848
Communautés	364	2		4	56	426	4	2		13	19				445
Parents	250	69	390	10	291	1 010	60	47	41	57	205			15	1 230
ONG	135	147	5	5	121	413	136	69		24	229			306	948
Extérieurs : prêts et subventions	1 089	126	198	2	369	1 784	102	3	16	92	213				1 997
	2 276	31		1	17	2 325	194		3	4	201		811	454	3 791
Ressources des écoles	11 857	566	666	27	907	14 023	3 277	269	62	203	3 811	157	1 191	2 464	21 646
Bourses												228			228
achats des familles	1212	45	91	5	132	1 485	342	18	5	31	396				1 881
cours particuliers	157	5	7	1	19	189	70	3	1	6	80				269
Autres ressources	1 369	50	98	6	151	1 674	412	21	6	37	476	228			2 378
Total général	13 226	616	764	33	1 058	15 697	3 689	290	68	240	4 287	385	1 191	2 464	24 024

Tableau 2. : Compte de l'enseignement fondamental en 1994
Dépenses totales des financeurs par nature

Millions FCFA	Financement des activités des écoles (dépenses courantes)					Investissements	Total Général
	Financeurs	Rémunérations enseignants	Autres rémunérations	Fournitures pédagogiques	Autres dépenses fonctionnement		
État	8 728	1 734	666	999	12 127	260	12 387
Municipalités	60	4	358	66	488	360	848
Communautés	54	33	3	3	93	352	445
Parents				1 215	1 215		1 215
ONG	13	4	25	345	387	270	657
Extérieurs : prêts et subventions	36	61		245	342	1 961	2 303
	17	36	4	1 273	1 330	2 461	3 791
Ressources des écoles	8 908	1 872	1 056	4 146	15 982	5 664	21 646
Bourses				228	228		228
achats des familles			1 881		1 881		1 881
cours particuliers	269				269		269
Autres ressources	269	0	1 881	228	2 378	0	2 378
Total général	9 177	1 872	2 937	4 374	18 360	5 664	24 024

Tableau 3. : Compte de l'enseignement fondamental en 1994
Coûts de production des activités par nature des dépenses

Millions FCFA	Financement des activités des écoles (dépenses courantes)					Investis- sements	Achats des familles	Total Général
	Activités	Rémunérations enseignants	Autres rémunérations	Fournitures pédagogiques	Autres dépenses fonctionnement			
1er Cycle								
Public	6 050	405	829	603	7 887	3 969	1 485	13 341
Catholique	245	2	34	32	313	253	50	616
Privé laïc	193	8	26	39	266	285	98	649
Communautaire	17		6	1	24	4	6	34
Medersa	349	12	25	17	403	492	151	1 046
Total 1er Cycle	6 854	427	920	692	8 893	5 003	1 790	15 686
2ième Cycle								
Public	2277	302	181	73	2 833	443	412	3 688
Catholique	177	2	19	17		54	21	75
Privé laïc	18	1	2	7		27	6	33
Medersa	71	3	4	3	81	119	36	236
Total 2ème Cycle	2 543	308	206	100	3 157	643	475	4 275
Formation	130		20	8	158	250		408
recherche	80	239		713	1 032	159		1 191
Administration		923		1477	2 400	64		2 464
Total général	9 607	1 897	1 146	2 990	15 640	6 119	2 265	24 024



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
SESSION D'OCTOBRE 2006**

Bamako, 4-6 octobre 2006

**DYNAMISATION DE LA FONCTION OBSERVATOIRE DES ACTIVITES D'AFRISTAT :
ELEMENTS D'ORIENTATION STRATEGIQUE**

Résumé :

Cette note résume les premières réflexions initiées à AFRISTAT relativement à la dynamisation de la dimension « *observatoire* » de ses activités, réflexions qui seront soumises à la 11^{ème} réunion du Conseil scientifique du 4 au 6 octobre 2006 à Bamako. En effet, AFRISTAT amorce aujourd'hui un tournant décisif de son existence caractérisé par plusieurs enjeux et défis au nombre desquels 1) un contexte socio-économique et politique marqué par la lutte contre la pauvreté engagée dans tous les États membres ; 2) le retour à une pratique de planification du développement illustré par l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des DSRP et des indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ; et 3) le démarrage de son deuxième Fonds de capitalisation (2006-2015) qui finance l'essentiel de ses activités. C'est dans ce nouveau contexte marqué par une réhabilitation désormais plus nette du rôle des services d'aide à la prise de décision que la Direction générale d'AFRISTAT s'est dotée d'un deuxième programme de travail à moyen terme : le programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA). Tout en capitalisant sur ses acquis indéniables, l'enjeu auquel est confrontée aujourd'hui l'institution est d'examiner plus sérieusement son positionnement en tant que véritable Observatoire statistique et économique afin de répondre aux besoins toujours croissants d'informations stratégiques de nos sociétés actuelles. La présente note examine une série d'orientations souhaitables et identifie les moyens de les réaliser en vue de dynamiser la fonction « *observatoire* » à AFRISTAT qui reste encore très peu valorisée.

S O M M A I R E

1	Contexte et justification	3
2	Les atouts et faiblesses d'AFRISTAT pour développer sa fonction d'observatoire.....	4
3	Orientations pour une dynamisation de la dimension « Observatoire » à AFRISTAT.....	5
3.1	Deux principes d'action.....	5
3.2	Mieux observer pour bien agir : Contribuer à la production d'informations fiables pour aider à la prise de décision	5
3.2.1	Améliorer et renforcer les interventions d'AFRISTAT dans certains domaines couverts actuellement.....	6
3.2.2	Adopter de nouvelles stratégies d'intervention dans le cadre de la réalisation de ses attributions	7
3.3	Les conditions institutionnelles du succès : Subsidiarité, synergie, complémentarité et développement de partenariats techniques et financiers	9
3.3.1	Formaliser le cadre de collaboration et respecter les engagements pris par les principaux acteurs et partenaires d'AFRISTAT	9
3.3.2	Envisager d'autres moyens de financement spécifiques à la fonction d'observatoire	10
4	Conclusion	10

1 Contexte et justification

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), créé en 1993 par 14 États membres de la Zone Franc, résulte de la prise de conscience par les États membres de la nécessité de mettre en commun leurs ressources rares afin d'enrayer le déclin de leurs systèmes statistiques constaté tout au long de la décennie 1980. À l'instar de leur économie, les systèmes statistiques nationaux (SSN) ont connu une profonde déstructuration vers la fin des années 1980 marquée par des difficultés à financer la production statistique, la forte dépendance de cette production par rapport à des projets ponctuels et les effets pervers liés à cette situation, la faible valorisation des données disponibles ainsi qu'une diffusion insuffisante des productions statistiques.

Dans ce contexte, les partenaires au développement n'ont pas été insensibles à la situation des SSN. La volonté exprimée au début des années 1990 par les autorités politiques de s'engager dans la rénovation et le renforcement des processus d'intégration régionale a contribué à la création d'AFRISTAT, avec le soutien de la coopération française, sous forme de contribution financière directe et de mise à disposition d'assistants techniques. AFRISTAT, organisme supranational, est chargé de promouvoir l'homogénéité et la comparabilité des informations statistiques dans l'ensemble des États, ainsi qu'une information économique et sociale fiable et accessible dans les meilleures conditions de coût et de délai à l'ensemble des utilisateurs. Son objectif global est de « *contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les États membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines* ». De façon précise, son mandat s'articule autour des axes suivants :

- Concevoir pour les États membres, une méthodologie commune pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique de base ;
- Harmoniser les concepts et nomenclatures utilisés dans les États membres afin de rendre comparables les statistiques produites ;
- Améliorer la diffusion et l'utilisation de l'information statistique dans l'ensemble des États membres, notamment en organisant des banques de données accessibles aux différents agents économiques et sociaux de la région ;
- Effectuer des travaux d'analyse et de synthèse pour l'ensemble des États membres ;
- Apporter un appui technique aux activités des instituts nationaux de statistique des États membres.

L'action conjointe d'AFRISTAT et des différents partenaires techniques et financiers des systèmes statistiques nationaux a permis de progresser significativement dans la mise en place d'un socle minimum de développement statistique prometteur basé entre autres, sur l'élaboration d'un premier cadre de référence pour le développement de la statistique dans les États membres pour la période 2001-2005 (PROSMIC). Pour atteindre les objectifs visés dans le cadre du PROSMIC, AFRISTAT a structuré son assistance aux États autour de six domaines prioritaires : *coordination statistique, comptabilité nationale, conjoncture économique et sociale, diffusion de l'information statistique, statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté, et statistiques agricoles*.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du PROSMIC, les premiers chantiers d'AFRISTAT ont concerné l'harmonisation des méthodologies de calcul des indices de prix dans les États membres pour les besoins de l'intégration régionale, l'harmonisation des nomenclatures statistiques et des méthodes d'élaboration des comptes nationaux, l'harmonisation des concepts, nomenclatures et des définitions pour les enquêtes auprès des ménages ainsi que des orientations pour un meilleur management des INS.

Mais l'étude « AFRISTAT après 2005 » et les enseignements du bilan-évaluation d'AFRISTAT ont mis en évidence que depuis sa création, l'institution s'est surtout positionnée par rapport aux quatre missions suivantes : l'harmonisation conceptuelle et méthodologique, l'appui à la production et à la diffusion de l'information statistique, le renforcement institutionnel et l'appui aux politiques de développement. Si les SSN enregistrent une certaine renaissance de leur activité statistique, les enjeux actuels de la politique de

développement imposent à AFRISTAT de renforcer l'impact de ses interventions auprès de ses États membres. En effet, AFRISTAT amorce aujourd'hui un nouveau tournant dicté par plusieurs impératifs : (i). *un contexte socio-économique et politique marqué par la lutte contre la pauvreté engagée dans tous les États membres* ; (ii). *Le démarrage de son deuxième Fonds de capitalisation (2006-2015) qui finance l'essentiel des activités de l'institution* ; (iii). *Le retour à une pratique de planification du développement illustré par l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des DSRP et des indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).*

C'est dans ce nouveau contexte marqué par une réhabilitation désormais plus nette du rôle des services d'aide à la prise de décision que la Direction générale d'AFRISTAT s'est dotée d'un deuxième programme de travail à moyen terme : le *programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA)*. Tout en restant collé à son mandat et en consolidant ses acquis, l'enjeu auquel est confrontée aujourd'hui l'institution est d'examiner plus sérieusement son positionnement en tant que véritable Observatoire statistique et économique afin de répondre aux besoins toujours croissants d'informations stratégiques de nos sociétés actuelles. La présente note examine une série d'orientations souhaitables et identifie les moyens de les réaliser en vue de dynamiser la dimension « *observatoire* » des activités d'AFRISTAT qui reste encore très peu valorisée.

2 Les atouts et faiblesses d'AFRISTAT pour développer sa fonction d'observatoire

Afin de jouer un rôle plus présent d'Observatoire statistique et économique dans la sous région ouest africaine, les atouts d'AFRISTAT sont nombreux et surtout de natures diverses, articulés comme suit :

- *Une collaboration très étroite avec un réseau de systèmes statistiques nationaux* : La diversité des acteurs (INS, Ecoles de statistiques, services sectoriels nationaux, etc.) du système statistique national dans chaque État membre devrait constituer un avantage comparatif pour l'institution dans la mobilisation à moindre coût d'une masse d'informations pertinentes et à jour dans tous ses domaines d'interventions ;
- *Une collaboration bien établie avec les principales institutions sous-régionales d'intégration* : AFRISTAT entretient avec la plupart des organisations sous-régionales d'intégration (UEMOA, CEDEAO, CEMAC, Banques centrales, etc.) des relations de collaboration technique. C'est un avantage dont il faut tirer profit pour définir les synergies et les complémentarités à rechercher dans leurs différentes interventions. Il y a lieu cependant de formaliser le cadre du partenariat avec ces institutions ;
- *Un partenariat technique favorable au développement d'outils harmonisés* : De nombreux chantiers importants ont abouti : rénovation des comptes nationaux, définition de nomenclatures d'activités et de produits communes aux États membres, élaboration d'un Indice harmonisé des prix à la consommation, développement de systèmes d'information pour le suivi-évaluation des DSRP et des OMD, mise en place de base de données fédératrices, archivage des données, stratégie de diffusion, Stratégie nationale de développement statistique (SNDS), etc. Ces travaux ont été réalisés seul ou en collaboration avec certains partenaires techniques (INSEE, DIAL, etc.) ;
- *Une certaine flexibilité conférée par son mode de gestion et d'intervention et par son statut d'organisation ayant une vocation technique* : Son mandat technique lui offre la possibilité de se positionner comme une institution objective et impartiale dans l'analyse des phénomènes socio-économiques. Les modalités des interventions d'AFRISTAT (missions d'appui technique des experts, organisation de séminaires de formation nationaux ou régionaux, etc.) dans ses États membres ou dans les États qui le sollicitent lui offrent l'occasion de mieux connaître leurs réalités locales et d'assurer une veille permanente sur les priorités sociales locales. AFRISTAT intervient aussi bien comme maître d'œuvre que comme agence d'exécution.

Les trois principaux facteurs limitants de l'action d'AFRISTAT en tant qu'observatoire se résument ainsi :

- *Une insuffisance de moyens humains, matériels et financiers* : l'institution fait face à une sollicitation croissante alors que son staff technique est limité. La mise en œuvre d'une base de données de consultants ainsi que la valorisation des expertises locales dans les SSN est une option stratégique qui a été retenue par la Direction générale en réponse à cette préoccupation, mais cela ne suffit pas, car les besoins nécessitent de nouveaux recrutements accompagnés des moyens correspondant ;
- *L'absence d'un cadre de partenariat institutionnel entre AFRISTAT et certaines organisations sous régionales* : AFRISTAT gagnerait à nouer des relations de collaboration/partnership avec des organismes sous régionaux de référence travaillant dans les domaines d'intervention d'AFRISTAT (CILSS, CEDEAO, UA, etc.) afin d'élargir son réseau de partenaires sous-régionaux ;
- *Le déficit d'audience et de communication sur l'institution et sur l'importance des travaux qu'elle réalise* : Ce problème de communication pénalise la visibilité de l'action d'AFRISTAT et limite ses interventions à des tribunes internationales. Les efforts de la Direction générale doivent être renforcés pour développer sa stratégie de communication.

3 Orientations pour une dynamisation de la dimension « Observatoire » à AFRISTAT

3.1 Deux principes d'action

Les moyens d'AFRISTAT restent encore limités pour faire face aux sollicitations de plus en plus nombreuses des États membres et des divers partenaires et mener à bien ses objectifs au-delà de sa fonction d'assistance technique aux États. Afin de préserver les acquis des SSN et d'AFRISTAT de ces dernières années, il est nécessaire de s'appuyer sur deux principes :

Préserver et capitaliser les acquis du passé : Les activités d'harmonisation méthodologique, de production et de diffusion de la statistique, doivent se maintenir à un niveau au moins égal à ce qu'elles sont actuellement. L'organisation des systèmes statistiques, la comptabilité nationale, les indices harmonisés des prix à la consommation, les enquêtes sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté et la diffusion de l'information statistique, toutes ces activités constituent un socle essentiel au bon fonctionnement de la statistique. Dans ces domaines, AFRISTAT a beaucoup à apporter et doit s'engager dans un processus d'amélioration constante de ses méthodes et pratiques. Cela doit constituer le socle sur lequel la fonction d'observatoire doit se développer.

Développer de nouveaux outils méthodologiques : Le développement de nouveaux outils méthodologiques en réponse aux besoins exprimés par les États membres et les différents partenaires est indispensable pour renforcer la contribution d'AFRISTAT au renforcement des SSN. Les moyens limités d'AFRISTAT lui imposeront donc d'envisager autrement sa collaboration avec ses différents partenaires pour atteindre cet objectif. Cette nouvelle orientation pour le développement des SSN ne pourra se faire que dans le cadre d'un partenariat renouvelé entre AFRISTAT, les INS et les institutions compétentes régionales et internationales. La fonction d'observatoire oblige, du fait des dimensions comparative et prévisionnelle, à développer des outils appropriés et adaptés aux données disponibles.

3.2 Mieux observer pour bien agir : Contribuer à la production d'informations fiables pour aider à la prise de décision

Les données statistiques ne sont que des éléments d'information élémentaires qui, sans interprétation et/ou analyse, n'ont pas une grande valeur décisionnelle. Les données primaires transformées en données statistiques pour la prise de décision (savoir) doivent être considérées comme une ressource économique que les États doivent développer pour améliorer leur compétitivité. Dans ce cadre, AFRISTAT devrait davantage s'investir dans des travaux d'études et de recherches appliquées. Ces activités devraient désormais être organisées afin de mieux orienter les décideurs dans la gestion et le choix des politiques économiques et sociales.

Pour cela, il est indispensable qu'AFRISTAT identifie la place particulière qu'il occupe parmi les institutions sous-régionales partenaires. La question est de savoir comment AFRISTAT doit envisager des travaux d'analyse en complément des travaux réalisés par les autres institutions sous-régionales d'intégration ? En réponse à cette interrogation, les stratégies envisageables pourraient être les suivantes, articulées autour deux principaux axes :

3.2.1 Améliorer et renforcer les interventions d'AFRISTAT dans certains domaines couverts actuellement

Les interventions d'AFRISTAT dans un certain nombre de domaines concourent à lui conférer un rôle d'observatoire. Le champ de ces activités qui couvre des aspects aussi divers que le développement de banques et de bases de données, les efforts d'harmonisation conceptuelles et méthodologiques des productions statistiques et d'analyse, l'investissement dans l'appui à la formation, peut-être résumé autour des points suivants :

1. **Evaluer et mieux valoriser les interventions d'AFRISTAT dans les activités qui concourent déjà au rôle d'observatoire** à AFRISTAT (BDCEA, Séminaire de conjoncture, banque et bases de données, mission de programmation stratégique...) et identifier les besoins pour les renforcer ;
2. **Consolider et faciliter l'organisation de la collecte statistique** : amélioration des bases de sondage (exhaustivité, actualisation, spatialisation), des questionnaires (efficacité, précision), de la saisie (confidentialité, rapidité, fiabilité), de la cartographie des recensements, renforcement de l'utilisation des statistiques administratives dans les secteurs prioritaires (santé, éducation, emploi, état civil, etc.), etc.
3. **Renforcer les efforts d'harmonisation et de développements méthodologiques** : les travaux à mener à ce niveau sont justifiés pour les perspectives de comparaisons régionales au niveau de la production des statistiques et des études spécifiques. Ces activités seront alimentées par les enseignements tirés de la participation aux ateliers, séminaires et travaux d'analyse, mais aussi pourraient être suscité par une demande exprimée par certains partenaires.
4. **Organiser des séminaires d'information, de formation et de mise à niveau des cadres des Etats membres** : ces séminaires, organisés par AFRISTAT ou d'autres partenaires dans les pays membres, ont permis aux cadres des INS d'assurer leur formation permanente et d'échanger sur leurs expériences, dans un esprit d'émulation et d'harmonisation régionale. De telles activités vont être renforcées mais avec un plus grand souci de suivi des formations.
5. **Renforcer les participations aux séminaires de formation et d'analyse** : des séminaires ont déjà été organisés avec les institutions de recherche et de formation, au Nord (ex : micro-simulation, en collaboration avec DIAL ; pauvreté et comptabilité nationale au CEFIL) comme au Sud (cours dispensés dans les écoles de statistiques par des experts d'AFRISTAT). Il est important d'organiser de telles activités sur une base régulière dans tous les domaines d'intervention d'AFRISTAT. Il serait souhaitable que les experts d'AFRISTAT et leurs partenaires intègrent leur participation à ces séminaires dans leur programme de travail. Mais cela suppose que les programmes de travail des différents partenaires soient partagés.
6. **Systématiser les participations réciproques aux séminaires méthodologiques avec les autres institutions sous-régionales** : AFRISTAT est parfois invité à participer aux séminaires organisés par des organisations régionales, afin de discuter ou d'améliorer les outils statistiques. Ces participations ne sont cependant pas systématiques car il n'existe pas encore de conventions de partenariat qui prévoient la participation réciproque entre AFRISTAT et ces organisations régionales ou internationales. Il est essentiel d'examiner de telles dispositions pour consolider les acquis de chacun des partenaires techniques et en tirer profit. La participation effective d'AFRISTAT aux réunions de la zone Franc, en particulier au Groupe de travail Privatisations, est un bon exemple d'une telle collaboration : elle permet à certaines organisations internationales

d'obtenir les données actualisées auprès d'AFRISTAT, qui peut également jouer un rôle de conseil sur des thématiques spécifiques.

7. **Encadrer des stagiaires** : un nombre croissant d'étudiants des écoles de statistiques (africaines et françaises) est accueilli à AFRISTAT. C'est là un moyen non seulement de garantir la multiplication des études sur les préoccupations identifiées dans le cadre du diagnostic social, mais aussi d'assurer une relève de qualité. Il serait possible, sous réserve des disponibilités logistiques (locaux, matériel informatique et temps des experts), d'étendre ce type d'accueil à des post-doctorants ou à de jeunes enseignants (stratégie envisagée dans le cadre des activités du CERA). Pour cela, une sélection rigoureuse, basée sur l'examen des projets de stage et sur des thématiques qui rentrent dans le mandat d'AFRISTAT, doit être faite. Les accueils devront également être budgétisés.

3.2.2 Adopter de nouvelles stratégies d'intervention dans le cadre de la réalisation de ses attributions

L'objectif visé de devenir un véritable observatoire statistique et économique impose à AFRISTAT d'envisager de nouvelles stratégies dans ses interventions. Cela peut être atteint si les efforts d'AFRISTAT et de ses principaux partenaires sont conjugués dans le cadre d'actions concertées et coordonnées. Il s'agit donc de contribuer à une meilleure valorisation des informations disponibles ou à mobiliser en vue de l'analyse du contexte socio-économique en captant mieux le passé et le présent afin de prévoir le futur (en menant des analyses plus approfondies sur des thématiques fondamentales telles que l'emploi, la pauvreté, l'analyse conjoncturelle, etc.) avec un intérêt particulier pour les préoccupations comparatives et régionales.

Le succès de cette ambition repose aussi sur la volonté pour AFRISTAT d'accepter le défi de l'interdisciplinarité en élargissant le champ de la collaboration avec d'autres acteurs techniques, notamment par rapport aux travaux de recherche et d'analyse.

Dans ce cadre, de nouvelles stratégies d'intervention sont envisagées par AFRISTAT, qui se résument autour des principaux points suivants :

Élaborer une synthèse critique des analyses faites par les autres acteurs techniques travaillant sur les tendances économiques et sociales de la sous-région (UEMOA, CEDEAO, CEMAC, AFD, etc.) en mettant en évidence les forces et les faiblesses éventuelles de leurs analyses et en proposant des recommandations pertinentes ;

1. Anticiper en fonction des tendances observées dans la sous-région, **les thématiques importantes sur lesquelles AFRISTAT pourrait apporter des réponses correspondant à des besoins spécifiques**. Cette option nécessite de mener une veille sur l'actualité socio-économique dans la sous-région, de porter un diagnostic social périodique sur les problèmes rencontrés par les États, en vue de produire des analyses dont les résultats vont servir dans la formulation des solutions. Cela suppose donc qu'AFRISTAT se donne les moyens d'être constamment informé des études menées dans ses États membres. Il s'agit notamment de consolider les enquêtes dites structurelles, qui recueillent déjà de nombreuses données et indicateurs (OMD et CRESMIC) selon une grille pré-définie auprès des INS.
2. Proposition de thématiques, d'indicateurs et de travaux originaux, sans redondance avec les organisations partenaires, en particulier dans le domaine de la prévision à moyen et long terme. Pour compléter les enquêtes structurelles, il s'agit de trouver des indicateurs notamment prévisionnels qui pourraient utilement les compléter. C'est notamment le cas des projections socio-économiques de moyen terme (3-5 ans) et des projections socio-démographiques de plus long terme (10-15 ans) qui ne sont pas actuellement produites par les organisations partenaires de la

- région. Ces projections, si elles sont crédibles en tant qu'instrument de pilotage au bénéfice des organisations partenaires, pourront donner une légitimité supplémentaire à l'observatoire ;
3. **Contribuer à la production de connaissances** : analyse des relations statistiques, modélisation des phénomènes observés, évaluation d'impact des politiques (DSRP, OMD) ;
 4. **Contribuer à la production et à la transmission d'un savoir** : compréhension des déterminants des tendances observées, détermination des hypothèses d'évolution et de projections, diffusion des résultats et traduction en termes de politiques publiques ;
 5. **Oser le défi de l'interdisciplinarité dans les travaux de recherche et d'analyse** en vue de parvenir à une meilleure explication des faits socio-économiques. L'ouverture des travaux d'analyse d'AFRISTAT à d'autres spécialités sectorielles (au moins pour les besoins de validation) est une préoccupation dont la prise en compte va contribuer à la pertinence des propositions de politiques sociales. L'interdisciplinarité est souhaitable pour mieux comprendre les interrelations entre les différentes dimensions (économique, sociale, démographique...) du développement.
 6. **Assurer un meilleur traitement de l'information** : exploitation des données primaires (recensements et enquêtes) et secondaires (répertoires, fichiers et registres administratifs), gestion de bases de données (échelles d'observation allant du local au global), production et diffusion d'indicateurs harmonisés et réguliers ; l'élaboration du Bulletin de données conjoncturelles des États membres d'AFRISTAT (BDCEA) qui compile les informations statistiques régionales va dans le sens d'une reconnaissance de la production des SSN et de la contribution d'AFRISTAT à cette production.
 7. **Consolider et développer les bases de données thématiques régionales sur les États membres** : la mise en œuvre d'une telle banque d'information dans tous les domaines d'intervention stratégiques d'AFRISTAT est le préalable à la réalisation de travaux d'analyse pour la formulation des politiques.
 8. **Promouvoir la participation des cadres des INS dans des programmes de recherche appliquée** : un appel à proposition de recherche a été lancé en mars 2006 par le Centre de recherche appliquée à AFRISTAT (CERA). Les projets de recherche appliquée soumis au CERA devront répondre aux préoccupations des systèmes statistiques nationaux, traiter et valoriser les données collectées dans les États membres, porter sur les thèmes prioritaires définis dans le PSTA et proposer une démarche méthodologique originale, avec pour objectif l'amélioration et/ou l'harmonisation des procédures statistiques adoptées dans les États membres. Cette option stratégique cible non seulement les cadres des INS, mais aussi les enseignants et les chercheurs (statistique, économie, démographie, etc.).
 9. **Co-rédiger des articles et communications** : la revue STATECO, co-éditée par AFRISTAT, DIAL et l'INSEE, constitue actuellement le principal débouché de publications méthodologiques francophones en Afrique Subsaharienne. La publication dans d'autres revues et en langue anglaise doit être également encouragée. Les experts d'AFRISTAT, les cadres des INS et les enseignants-chercheurs doivent dans cet esprit, contribuer à produire des articles de qualité, au besoin en les co-rédigeant avec d'autres chercheurs ou experts.
 10. **Prendre en charge des enseignements et co-diriger des mémoires** : les experts d'AFRISTAT ne participent pas formellement à des modules d'enseignement dans les écoles africaines. C'est pourtant un excellent moyen de structurer l'expérience acquise, de transmettre les innovations méthodologiques, de repérer les bons étudiants (pour fin de stage ou de recrutement) et de renforcer la collaboration avec les enseignants, notamment par la co-direction de mémoire de fin d'étude. Les écoles de statistiques africaines étant un réservoir privilégié des SSN, il y a lieu d'inclure dans le programme de formation la présentation, l'apprentissage et l'initiation aux outils et techniques (ERETES, IHPC, Nomenclatures, CRESMIC...) développés par AFRISTAT et utilisés dans les États membres.

11. **Suivre les formations par un tutorat** : Afin d'assurer la formation continue des cadres des SSN, qui fait souvent défaut, il serait possible de créer un système de tutorat par lequel un nouveau cadre d'un INS pourrait être suivi par un expert d'AFRISTAT ou par un cadre ou chercheur d'un organisme partenaire d'AFRISTAT. De même, un jeune expert d'AFRISTAT pourrait réaliser un travail conjointement avec d'autres experts d'un autre organisme international/sous-régional ou un chercheur d'une institution partenaire. Cette stratégie est en phase expérimentale à AFRISTAT¹.

3.3 *Les conditions institutionnelles du succès : Subsidiarité, synergie, complémentarité et développement de partenariats techniques et financiers*

Les partenaires de la statistique africaine doivent éviter de se substituer les uns aux autres. La répartition des tâches entre les INS, les institutions sous-régionales d'intégration économique et AFRISTAT doit être clarifiée. **Le principe de subsidiarité doit prévaloir** dans tous les cas, afin d'éviter que, comme trop souvent dans le passé, les producteurs de données se trouvent dépossédés des capacités d'analyse, c'est-à-dire de production d'un savoir. Il est nécessaire de reconsidérer la tendance qui consiste à limiter AFRISTAT dans un rôle de simple pourvoyeur d'appuis techniques pour la production de données statistiques. **Certes AFRISTAT a pour mission d'aider les États à produire des données statistiques, mais il a aussi pour mission de valoriser et de diffuser les données nationales, notamment par la création et la promotion de bases de données régionales au profit des utilisateurs, en particulier les institutions sous-régionales.**

En somme, il s'agit donc de valoriser l'action de tous les producteurs de données (y compris AFRISTAT) en les faisant participer aux processus qui mène de la production de données à la production de savoir. La qualité, la finesse et la pertinence des analyses dépendant d'ailleurs de la connaissance du terrain et sur ce point, AFRISTAT a un réel avantage comparatif par rapport à de nombreuses institutions africaines. En tenant compte de ces atouts, l'institution devrait trouver son créneau dans le cadre de travaux menés au niveau national et valorisés surtout au niveau régional en évitant d'interférer sur l'action d'autres organisations sous-régionales.

Au-delà de toutes les orientations stratégiques et des principes déclinés ci-dessus, les résultats visés ne pourront être atteints sans une adéquation des moyens aux résultats attendus. Il s'agit d'allouer du temps, du personnel et les autres moyens nécessaires à la bonne réalisation des activités prévues. C'est un préalable qui peut paraître évident mais qui fait souvent défaut dans un partenariat, surtout lorsqu'il comporte plusieurs niveaux de décision. En effet, la fonction d'observatoire ne doit pas être financée au détriment des activités sur lesquelles AFRISTAT a bâti sa réputation. Les deux axes suivants de stratégie de financement sont envisageables :

3.3.1 **Formaliser le cadre de collaboration et respecter les engagements pris par les principaux acteurs et partenaires d'AFRISTAT**

Il s'agit d'assurer un meilleur suivi du cadre de la concertation sur les moyens à mobiliser entre AFRISTAT et les INS, mais aussi, à un niveau plus général, avec les Ministères de tutelle et avec les PTF. En particulier, la désignation d'un responsable pays à AFRISTAT et d'un correspondant dans chaque pays est un progrès mais cela doit être rendu plus opérationnel, pour veiller notamment à l'application des décisions prises par les instances statutaires d'AFRISTAT et des INS. Sur le même principe, il serait bon d'aboutir sur la définition du cadre de partenariat entre AFRISTAT d'une part et les différentes organisations régionales que sont l'UEMOA, la CEMAC, la CEDEAO, la BAD, ou tout autre partenaire technique d'autre part.

¹ Cf. séminaire sur les techniques de micro-simulations

3.3.2 Envisager d'autres moyens de financement spécifiques à la fonction d'observatoire

Il est essentiel que la Direction Générale d'AFRISTAT envisage d'autres moyens de financement pour la réalisation des activités prévues dans le cadre de la dynamisation de ses activités. Ces nouvelles orientations financières se résument aux deux aspects suivants :

- **Élargir de la recherche de financement qui doit s'étendre au-delà des partenaires classiques d'AFRISTAT** que sont le MAE, la BAD, ACBF, le PNUD ou la Banque mondiale. Cela n'empêche pas le renforcement des relations, par exemple avec la Banque mondiale qui peut, si ce n'est directement contribuer au Fonds AFRISTAT, solliciter certains donateurs pour le faire. Mais surtout, un effort doit être fait en direction de l'Union Européenne et des Fondations présentes dans la sous-région (Bill Gates Foundation, Rockefeller Foundation, Hewlett Foundation, Welcome Trust...) qui offrent un soutien financier sans commune mesure avec ce que peuvent offrir les partenaires actuels d'AFRISTAT.
- **Mettre en place d'une cellule pour la recherche de financement.** Cette activité doit être attribuée à une **cellule spécifique au sein d'AFRISTAT**, rattachée à la Direction Générale, mais détachée de l'exercice de gestion des projets et des fonctions techniques. Mais **l'externalisation de cette fonction qui est lourde à élaborer peut aussi être envisagée**, comme le font souvent les institutions qui veulent soumettre des requêtes au fonds européen de développement. Un préalable nécessaire réside dans l'identification des orientations stratégiques relatives à la fonction d'observatoire, leur mise en cohérence, leur adéquation avec les préoccupations des donateurs et leur budgétisation. La soumission conjointe avec des partenaires d'AFRISTAT (DIAL/IRD, écoles de statistique et de démographie africaines, etc.) est aussi à envisager.

4 Conclusion

Le souci d'AFRISTAT de se positionner au niveau sous-régional comme un véritable Observatoire économique et statistique lui impose, dans le cadre de son PSTA 2006-2010, d'avoir un regard plus objectif sur ses forces et ses faiblesses, sur la qualité des partenariats avec des institutions de formation et de recherche africaines, des institutions sous-régionales d'intégration, mais également avec des institutions hors Afrique spécialisées dans les questions de développement. Pour que ces interventions ou ses actions soient réellement profitables, autant aux étudiants qu'aux cadres des SSN, aux autres experts africains mais surtout aux décideurs politiques, il est nécessaire qu'elles soient ancrées sur le réel, c'est-à-dire fondées sur les réalités sociales du moment. La justification de l'utilité sociale des travaux d'AFRISTAT va trouver un écho favorable dans les États et auprès des partenaires techniques et financiers si ses travaux sont utilement valorisés pour la prise de décision, sans redondance avec la production sous-régionale existante. Cela suppose de bien cibler les priorités, de bien comprendre les enjeux et les défis du moment, d'identifier les bons partenariats, les synergies et les complémentarités entre les interventions des différents acteurs, présents et à venir. Le positionnement de l'institution en un véritable Observatoire statistique et économique pour la sous-région ouest africaine est à ce prix.

Annexe 2 : Liste des participants à la 10^{ème} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
1	AMOUSSOUGA-GERO Fulbert, Président du Conseil scientifique	Université d'Abomey Calavi	Doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion	01 BP 432 Cotonou - BENIN	Tél (229) 90 90 50 19 Fax (229) 95 45 40 00 Email : amoussougamacaire@yahoo.fr
2	BODIN Jean-Louis Siège au titre des personnalités qualifiées	ADETEF	Conseiller du Président du GIP Assistance au Développement des Echanges en Technologies Economiques et Financières	ADETEF 5, place des Vins-de-France 75573 Paris Cedex 12 - FRANCE	Tél (33 1) 53 44 25 53 Fax (33 1) 53 44 25 31 Email : jean-louis.bodin@adef.finances.gouv.fr
3	CHATAIGNER Jean-Marc Siège au titre des personnalités qualifiées	AFD	Directeur du Département du pilotage et des relations stratégiques	5, rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12 - FRANCE	Tél. (33 1) 53 44 36 59 Fax Email : chataignerjm@afd.fr
4	LEVY Marc Siège au titre des personnalités qualifiées	MAE	Chef Bureau de la veille Stratégique et Prospective	20 rue Monsieur 75 007 Paris - FRANCE	Tél. (33 1) 53 69 31 46 Fax Email : marc.levy@diplomatie.gouv.fr
5	CISSOKO Mamadou Siège au titre des utilisateurs des milieux économiques et sociaux	Consultant indépendant	Consultant	Ilot V97 Nouakchott MAURITANIE	Tél. : (222) 525 36 67 Email : bayocissoko@yahoo.fr
6	FOTSING Justin Siège au titre des utilisateurs des milieux économiques et sociaux	GICAM	Economiste principal	BP 829 Douala - CAMEROUN	Tél. : (237) 342 31 41 Email : jfotsing@hotmail.com
7	YAGO Namaro Siège au titre des représentants du Comité de direction	INSD	Directeur des études économiques	01 BP 374 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. : (226) 50 32 42 69 / 50 32 49 76 / 50 39 86 43 Fax: (226) 50 32 61 59 Email: yagon@yahoo.com

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
8	ONDO OBONO Luis Siège au titre des représentants du Comité de direction	Guinée Equatoriale	Directeur Général	Ministère de la Planification Malabo – GUINEE EQUATORIALE	Tél. (240) 25 53 42 Fax (240) 09 33 52 Email : luisondo_obono14@yahoo.es
9	NDEFO Siège au titre des organismes sous-régionaux d'intégration	Secrétariat exécutif de la CEMAC	Chef du Service de collecte et traitement des données statistiques	CEMAC B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 61 18 85 Fax (236) 61 21 35 Email : Sgudeac@intnet.cf et ndefo@netcourrier.com
10	NDO NDONG Jean-Sylvain Siège au titre des professeurs d'université	Université Omar BONGO ONDIMBA GABON	Professeur d'économie, Secrétaire général du Laboratoire d'économie appliquée	B.P. 20463 Libreville GABON	Tél. : (241) 73 70 50 / 07 37 18 54 Fax : (241) 73 70 47 Email : jsndo@yahoo.fr
11	DIOP Abdoulaye, Siège au titre des organismes sous-régionaux d'intégration	Commission de UEMOA	Directeur des études et des statistiques économiques	Commission UEMOA 01 B.P. 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. (226) 22 44 08 40 / 22 44 41 15 Fax. (226) 22 44 39 88 Email : abdoulaye.diop@uemoa.int
12	THIONGANE Awa Siège au titre des organisations internationales intéressées au développement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT	UNECA	Conseiller régional	UNECA / ACS Po Box 3005 Addis Abeba ETHIOPIE	Tél. (251) 11 544 34 51 Fax. Email : athiongane@uneca.org
13	THIAM Idrissa, Siège au titre des organisations internationales intéressées au développement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT	FMI/ AFRITAC Ouest	Directeur	AFRITAC – Ouest 03 B.P. 96 Bamako MALI	Tél (223) 223 59 75/78 Fax (223) 223 59 86 Email : ithiam@imf.org

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
14	METREAU Eric	FMI/ AFRITAC Ouest	Conseiller en Statistiques	AFRITAC – Ouest 03 B.P. 96 Bamako MALI	Tél (223) 223 59 75 Fax (223) 223 59 86 Email : emetreau@imf.org
Observateurs					
15	DIASSE Serigne Touba	ENEA	Directeur du Département de la statistique et de la démographie	ENEA B.P. 5084 Dakar SENEGAL	Tél. (221) 869 05 05 Fax (221) 824 84 67 E-mail : dsd-enea@refer.sn et dsdenea@sentoo.sn
16	KOUADIO K. Hugues	ENSEA COTE D'IVOIRE	Directeur des études ISE	ENSEA 08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 44 08 40 / 22 44 41 15 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : hkouadio@ensea.ed.ci
17	NGONTHE Robert	ISSEA	Directeur des études ISE	ISSEA BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Tél: (237) 222 01 34 Fax: (237) 222 95 21 Email: mgonthe@yahoo.fr
18	LERY Alain	INSEE/CAPESA	Directeur du Centre d'appui aux écoles de statistique africaines (CAPESA)	15, boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 37 60 Fax : (33) 1 41 17 37 33 E-mail : alain.lery@ensae.fr
19	ROUBAUD François	DIAL	Directeur de recherche, IRD	4, rue d'Enghein 75010 – Paris FRANCE	Email : roubaud@dial.prd.fr
Direction générale d'AFRISTAT					
20	BALEPA Martin	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako, MALI	Tél: (223) 221 55 00 /221 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: martin.balepa@afristat.org
21	LOMPO Birimpo	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako, MALI	Tél: (223) 221 55 00 /221 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: birimpo.lompo@afristat.org